



République et Canton de Neuchâtel

BUDGET DE L'ÉTAT

pour l'exercice 2015

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

du 17 septembre 2014

2015

Table des matières

RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTAT

	<i>Pages</i>
Résumé	2
Vue d'ensemble	
Remarques préliminaires	5
Résultat en bref	5
Budget du compte administratif	7
Valeurs limites selon le frein à l'endettement	8
Contexte économique et financier	9
Nouveautés induites par la LFinEC	9
Objectifs financiers	10
Budget 2015	10
- Budget du compte de fonctionnement	11
- Budget du compte des investissements	14
- Projets gérés par crédits d'engagement	15
PFT 2016-2018	15
Postulat 14.107	15
Conclusions	16
Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2015	17
Projets de lois relatives à quatre mesures d'accompagnement budgétaire et commentaires y relatifs	18
Budget du compte de fonctionnement	
Résultats	26
Evolution des charges et des revenus	27
Charges de personnel	29
Biens, services et marchandises	32
Intérêts passifs et service de la dette	33
Charges de transfert	35
Opérations internes, attributions et prélèvements aux financements spéciaux	36
Recettes fiscales	38
Revenus des biens et contributions	40
Revenus de transfert	41
Charges et revenus du compte de fonctionnement par nature et par année	42
Classification fonctionnelle	44
Budget détaillé selon la classification institutionnelle	45
- Autorités législatives	46
- Autorités exécutives	48
- Autorités protection données et transparence	52
- Contrôle cantonal des finances	54
- Autorités judiciaires	56
- Finances et santé	60
- Justice, sécurité et culture	80
- Education et famille	108
- Université	144
- Développement territorial et environnement	146
- Economie et action sociale	174
Budget du compte des investissements	
Résultats	198
Récapitulation par département	199
Compte des investissements par nature	200
Budget des projets gérés par crédits d'engagement	
Projets gérés par crédits d'engagement	204
Crédits d'engagement en cours	206
Crédits d'engagement à solliciter	212
Annexe	
Réponse du Conseil d'Etat au postulat 14.107 <i>Permettons aux communes d'établir leur budget</i>	218

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En exécution des dispositions constitutionnelles et légales, nous vous soumettons le budget de l'Etat pour l'exercice 2015, auquel sera ultérieurement joint, à titre d'information, conformément à l'article 14 de la LFinEC, le plan financier et des tâches (PFT) pour la période 2016-2018 (disponible courant octobre 2014).

Résumé

Le budget 2015 concrétise une première étape du programme et plan financier de législature 2014-2017. Une progression annuelle des charges ne dépassant pas 0,5% a été admise comme cadre financier, ce qui correspond à la hausse escomptée des recettes à moyen terme. Dans son plan financier de législature, le Conseil d'Etat a présenté un certain nombre de mesures qui s'écartent de cette limite, positivement ou négativement, en les classant sous forme d'impondérables, d'ambitions politiques et de choix nécessaires. Une partie de ces mesures se retrouve dans le budget 2015 où le Conseil d'Etat s'est attelé à la maîtrise progressive de dynamiques négatives et à la mise en œuvre des premiers projets appelés à contribuer à un nouvel essor du canton. Il propose par exemple des mécanismes salariaux qui entrent dans le cadre financier défini et qui resteront en vigueur dans l'attente d'un nouveau régime dont les principes devront être financièrement supportables dans la durée. D'autres mesures accompagnent également le budget 2015 (cf. p. 11 à 13 du rapport). Elles s'ajoutent à celles déjà prises dans le cadre du budget 2014 et précèdent d'autres paquets de mesures qui, ensemble, doivent constituer la réponse à la motion 13.186 demandant la présentation d'un plan d'assainissement de 164 millions de francs au plus tard à la fin de cette législature.

Le budget 2015 constitue également une première application de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC). Toutes les dispositions de cette loi n'entreront pas en vigueur au 1^{er} janvier 2015, mais certaines s'appliqueront déjà. Ainsi, la limite pour le degré d'insuffisance de couverture des revenus déterminants sera abaissée de 2 à 1%. Compte tenu d'une définition clarifiée de la nature des dépenses, il s'agit également de rapatrier des charges d'entretien et informatiques du compte des investissements vers le compte de fonctionnement. De même, une partie des fonds va progressivement disparaître et leur alimentation par le budget ordinaire n'est plus autorisée. Le prélèvement aux fonds a été réduit, tenant compte de l'absence d'alimentation et d'une dissolution de la fortune au plus tard en 2017.

Malgré ces contraintes importantes et au prix de restrictions sévères, le Conseil d'Etat s'est attaché à présenter un budget qui respecte les mécanismes de frein et qui s'inscrit dans la stratégie définie par le programme de législature. Le déficit du compte de fonctionnement se monte à 11,2 millions de francs, soit une amélioration de 4,2 millions de francs par rapport au budget 2014, voté par le Grand Conseil. Le degré d'insuffisance de couverture des revenus déterminants est de 0,58% (limite maximale de 1%). Les investissements nets s'élèvent à 72,1 millions de francs, dont 5 millions de francs pour une prise de participation dans une société dans le domaine de l'énergie qui doit engendrer des flux nets positifs sur les 10 prochaines années et qui échappe ainsi aux mécanismes de frein en vertu de l'article 30, alinéa 6 de la LFinEC. L'augmentation de l'enveloppe d'investissements par rapport aux années précédentes (59,0 millions en 2014) est rendue possible par le système de l'"overbooking" (LFinEC, art. 30, al. 2, let b). Ce dernier permet de ne considérer que 85% des investissements nets dans le calcul du degré d'autofinancement et assure ainsi une plus grande marge de manœuvre en cours d'exercice en cas de retard de mise en œuvre des projets, ce qui a souvent été le cas ces dernières années. Le degré d'autofinancement s'élève à 70,39% (limite minimale de 70%).

Par rapport au budget 2014, les revenus bruts augmentent de 59,1 millions de francs ou 2,8% pour se fixer à 2'142,0 millions de francs. C'est surtout la progression des recettes fiscales de l'impôt sur les personnes physiques et de la RPT qui contribuent à cette hausse. Les premières augmentent de 20,3 millions de francs (y. c. impôts à la source et frontaliers) sous l'effet positif des composantes variables de salaires. Par ailleurs, le changement de comportement des banques en matière d'évasion fiscale favorise les dénonciations spontanées. La RPT affiche, quant à elle, une hausse de 15,9 millions de francs par rapport aux chiffres 2014. Le reste des augmentations se répartit sur les impôts immobiliers (+8,9 millions de francs) et certaines subventions fédérales (+13,5 millions de francs). Concernant les impôts immobiliers, en plus d'une conjonction favorable, le Conseil d'Etat propose une hausse du taux de l'impôt foncier de 1,5 à 2%, ce qui représente une augmentation de recettes de 2,1 millions de francs. A l'inverse, il faut constater que certains revenus baissent. Il en va ainsi des recettes de l'impôt sur les personnes morales (-8,3 millions de francs), qui subissent la réduction importante de l'impôt versé par un important contribuable, et des prélèvements aux fonds (-7,2 millions), comme cela a été mentionné précédemment.

La hausse des charges brutes n'est pas aussi importante que celle des revenus, ce qui permet une amélioration du résultat par rapport à 2014. Elles progressent de 54,8 millions de francs ou 2,6%. Le Conseil d'Etat met tout en œuvre pour ralentir leur croissance. L'exemple des charges salariales a déjà été évoqué. Leur progression n'est que de 1%. L'objectif d'une croissance limitée à 0,5%, hors variation d'effectifs, est tenu. Le solde de l'augmentation est essentiellement dû à la reprise d'effectifs de police dans le cadre de l'opération "Police Unique". Dans le domaine social, alors que les perspectives, sans mesures correctrices, affichent une hausse annuelle de 8%, l'Etat, en collaboration avec les communes, s'est fixé pour objectif, dans une première phase, de maintenir cette croissance au maximum à 4%. Cet objectif est atteint dans le cadre du budget 2015, au prix de nouvelles mesures (révision du statut des personnes bénéficiant de mesures d'intégration professionnelle, limitation des subsides LAMal). A l'instar de la facture sociale, la progression des autres charges de transfert est également moindre que dans les exercices précédents, même si certaines exceptions demeurent. Le coût des placements en institutions pour adultes et mineurs ne cesse de croître. L'augmentation est de 2,2 millions de francs, pour un tiers due aux placements hors canton. Ce sont évidemment des charges d'intensité dont la maîtrise est difficile mais le Conseil d'Etat considère que des gains d'efficacité sont possibles. Les biens, services et marchandises augmentent également de quelques 9,7 millions de francs ou environ 7%. Toutefois, ceci est dû au rapatriement de charges d'entretien et d'équipement informatique dans le compte de fonctionnement. En prévision du MCH2, une première étape de ce transfert a ainsi pu être supportée par le budget 2015. Quelques exceptions demeurent et les corrections s'effectueront au cours des prochains exercices. L'achèvement du projet de Police Unique contribue aussi à cette variation.

L'enveloppe d'investissements nets de 72,1 millions de francs est également un progrès important par rapport aux enveloppes de ces dernières années qui se situaient plutôt en dessous des 60 millions de francs. Certes, c'est une amélioration que permet la LFinEC. Mais elle est aussi rendue possible par une réduction du déficit du compte de fonctionnement. Le Conseil d'Etat en profitera pour solliciter des projets importants tels que le début des travaux du nouvel hôtel judiciaire et un assainissement routier de la H20 qui ne peut attendre une éventuelle reprise par la Confédération. Il proposera également au Grand Conseil de prendre une participation dans une société du domaine de l'énergie, devant permettre de soutenir la politique de ce secteur. Il poursuivra en outre les importants chantiers de rénovation du CPLN et des prisons.

Après prise en compte des mouvements avec les financements spéciaux, l'insuffisance de financement (augmentation de l'endettement) est estimée à 38,3 millions de francs. A cette insuffisance s'ajoutera en 2015 le renouvellement partiel d'un emprunt de 150 millions de francs. La dette devrait se situer à 1'150 millions de francs à fin 2014 et à près de 1,2 milliard de francs à fin 2015.

Avec l'appui de l'ensemble des services, le Conseil d'Etat a entrepris des efforts significatifs pour maîtriser la dynamique négative de certaines charges et pour engager les principaux projets porteurs d'avenir annoncés dans le programme de législature. Il est cependant conscient que beaucoup reste à faire. Conformément à la volonté du Grand Conseil matérialisée par l'article 14 de la LFinEC, le budget doit à terme se présenter comme une adaptation du plan financier et des tâches (PFT). Le PFT doit devenir un instrument essentiel de la conduite de l'Etat. Toutefois, cette année encore, les ressources de l'administration ont dû être affectées en priorité à la concrétisation du budget 2015 et à la recherche de mesures d'économies compensant l'écart qui subsistait entre le rythme d'évolution des revenus et des charges. Le Conseil d'Etat n'a donc pas intégré les chiffres du PFT dans le présent rapport. L'examen se poursuit et un rapport séparé sera proposé au Grand Conseil au cours du mois d'octobre 2014.

Vue d'ensemble

Remarques préliminaires

*Structure de présentation
du rapport*

Comme premier pas vers une nouvelle forme de présentation des rapports annuels sur le budget, qui intégrera par ailleurs les états financiers selon les normes du MCH2, la structure du rapport sur le budget 2015 tout comme l'organisation de l'information ont été revues, voire simplifiées en opérant des regroupements. Le rapport s'articule de la manière suivante:

- Résumé, vue d'ensemble, conclusions,
- Projets de lois (mesures) et décret (budget),
- Budget du compte de fonctionnement
- Budget du compte des investissements
- Budget des projets gérés par crédits d'engagement.

Viendra s'ajouter courant octobre un rapport d'information simplifié relatif au plan financier et des tâches (PFT), transmis de manière distincte.

*Convention des signes utilisés
en regard des montants
dans les tableaux*

" + " ou sans signe apparent, indique une détérioration du compte de fonctionnement (augmentation des charges / diminution des revenus) ou du compte des investissements (augmentation des dépenses / diminution des recettes), ou du compte de financement (augmentation de l'endettement);

" - " indique une amélioration du compte de fonctionnement (diminution des charges / augmentation des revenus) ou du compte des investissements (diminution des dépenses / augmentation des recettes), ou du compte de financement (diminution de l'endettement).

Résultat en bref

Le budget 2015 s'établit comme suit:

- le budget de fonctionnement présente un excédent de charges de 11,2 millions de francs;
- le volume des investissements nets atteint 72,1 millions de francs;
- le solde des mouvements avec les financements spéciaux indique un besoin de financement net de 6,3 millions de francs (attributions de 2,9 millions et prélèvements de 9,2 millions);
- le résultat global se solde par une insuffisance de financement de 38,3 millions de francs.

Compte de financement <i>(en millions de francs)</i>	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Investissements nets	72,1	59,0	54,2
+ Excédent de charges (+) / de revenus (-)	11,2	15,4	236,7
- Prélèvements aux fin. spéciaux	-9,2	-19,0	-39,2
- Attributions aux fin. spéciaux	2,9	3,7	292,3
- Amortissements du patr. administratif	51,3	56,8	55,5
Insuff. (+) / exc. (-) de financement	38,3	32,9	-17,7

Compte tenu du principe de l'Overbooking, il est vraisemblable que les investissements nets réels constatés lors de la clôture de l'exercice 2015 soient inférieurs au montant de 72,1 millions de francs qui est budgété dans le tableau ci-dessus. Par conséquent, l'insuffisance de financement de 38,3 millions devrait être également moindre.

*Principales variations
par rapport au budget 2014*

Les charges totales s'élèvent à 2153,2 millions de francs (+2,6%) et les revenus à 2142,0 millions de francs (+2,8%).

Les principales variations de charges concernent les subventions accordées (+28,0 millions; +2,6%), les imputations internes (+11,6 millions; +17,6%), les biens, services et marchandises (+9,7 millions; +7,0%), les dédommagements aux collectivités publiques (+7,3 millions; +7,5%), les subventions redistribuées (+6,7 millions; +4,9%), les amortissements (-5,8 millions; -7,2%), les charges de personnel (+4,8 millions; +1,1%) et les intérêts passifs (-3,3 millions; -9,7%).

Les principales variations de revenus concernent les impôts (+19,4 millions; +1,8%), les parts et recettes sans affectation (+15,3 millions; +4,8%), les subventions acquises (+14,7 millions; +6,1%), les imputations internes (+11,6 millions; +17,6%), les prélèvements aux financements spéciaux (-9,7 millions; -51,3%) et les subventions à redistribuer (+6,7 millions; +4,9%).

Sur le plan de la présentation comptable, les charges et revenus du service de probation ont été regroupés au service pénitentiaire.

De la même manière, les deux centres financiers en lien avec le service des bâtiments ont été fusionnés en un seul.

Par ailleurs, divers regroupements et réallocations comptables ont été opérés en lien avec la présentation de la facture sociale. Les charges et revenus de l'office des bourses (OCBE) et de l'office de l'assurance-maladie (OCAM) ont dans ce contexte été transférés dans le centre financier de l'action sociale (SASO). D'autre part, les montants de la facture sociale ont donné lieu à différentes imputations internes entre le SASO et d'autres centres financiers, ce qui a contribué à l'augmentation constatée des groupes par nature 39/49 entre 2014-2015.

Budget du compte administratif

en francs	Budget 2015 version 30	Budget 2014	Comptes 2013
Compte de résultats			
Total des charges	2'153'179'677	2'098'334'209	2'327'027'347
+ Total des revenus	-2'141'966'996	-2'082'885'684	-2'090'273'818
Excédent de charges (+) / de revenus (-)	11'212'681	15'448'525	236'753'529
Compte des investissements			
Total des dépenses	103'643'076	98'417'165	112'250'235
+ Total des recettes	-31'591'835	-39'418'265	-58'056'342
= Investissements nets	72'051'241	58'998'900	54'193'893
Compte de financement			
Investissements nets	72'051'241	58'998'900	54'193'893
+ Excédent de charges (+) / de revenus (-)	11'212'681	15'448'525	236'753'529
- Prélèvements aux financements spéciaux	-9'236'031	-18'952'554	-39'162'443
- Attributions aux financements spéciaux	2'866'400	3'706'000	292'286'157
- Amortissement du patrimoine administratif	51'332'455	56'782'298	55'535'105
- Amortissement du découvert			
= Insuffisance (+) / Excédent (-) de financement	38'301'098	32'863'408	-17'711'397
Variation de la fortune nette			
Insuffisance de financement (+) / Excédent (-)	38'301'098	32'863'408	-17'711'397
+ Report au bilan (passifs)	85'790'690	99'954'836	405'877'605
- Report au bilan (actifs)	112'879'107	117'369'719	151'412'678
= Accroissement (+) / Diminution (-) du découvert	11'212'681	15'448'525	236'753'529

Valeurs limites selon le frein à l'endettement

Budget 2015

Version 30

Budget de fonctionnement

Valeur limite 1%

Total des revenus -2'141'966'996

- Subventions à redistribuer (rubriques 47) -142'616'000

- Imputations internes (rubriques 49) -77'749'154

= Revenus déterminants -1'921'601'842

Montant maximum de l'excédent de charges (revenus déterminants / 100 * 1) 19'216'018

Excédent de charges prévu 11'212'681

Excédent de charges en % des revenus (exc. de charges / rev. déterminants * 100) 0.58%

Budget des investissements

Valeur limite 70%

Amortissements du patrimoine administratif 51'332'455

- Excédent de charges 11'212'681

= Marge d'autofinancement 40'119'774

Montant maximum des investissements nets déterminants $[MA * 100 / (70 * 0.85)]^1$ 67'428'191

Investissements nets prévus 72'051'241

- Investissements selon art. 30, al. 2, LFinEC² 5'000'000

= Investissements nets déterminants 67'051'241

Degré d'autofinancement des investissements $[MA * 100 / (\text{invest. nets déterminants} * 0.85)]^1$ 70.39%

¹ Prise en compte à 85% du montant total des investissements budgétés dans le calcul du degré d'autofinancement (art. 30, al. 2, let. b, LFinEC), afin de tenir compte des soldes de crédits non utilisés en fin d'exercice ("overbooking"). Lors de la clôture des comptes, c'est néanmoins le 100% des investissements comptabilisés qui sont considérés dans la vérification de la conformité du degré minimal d'autofinancement.

² Les investissements qui doivent entraîner des flux financiers nets positifs sur une période de dix ans n'entrent pas dans la détermination des limites de l'endettement (art. 30, al. 6, LFinEC et art. 28, al. 4, RFLinEC).

Contexte économique et financier

A l'image de ces dernières années, la situation économique de la Suisse continue à évoluer favorablement, du moins en comparaison à la conjoncture européenne. Alors que le PIB réel augmente de 0,6% en glissement annuel, la croissance économique de la Suisse a stagné au deuxième trimestre 2014 par rapport aux trois premiers mois de l'année, l'évolution positive de la consommation privée ayant été contrebalancée par la contribution légèrement négative de la balance commerciale des marchandises et des services. Sur le marché de l'emploi, le taux de chômage suisse s'est replié de 1,2% en variation annuelle. A fin août 2014, on comptait 128'434 chômeurs au niveau national (taux de chômage de 3,0%). L'effectif des chômeurs dans le canton de Neuchâtel à la même période s'établit à 4'624 personnes (5,2%). Le renchérissement est demeuré stable en juillet par rapport au même mois de l'année précédente. Selon le SECO, une évolution déflationniste (soit une baisse généralisée des prix et des salaires) est peu probable si la conjoncture conserve sa robustesse et la valeur extérieure du franc sa stabilité.

Les prévisions conjoncturelles de juin 2014 du Groupe d'experts de la Confédération tablent sur une croissance du PIB en termes réels de 2,0% en 2014 (+2,6% en 2015) et une diminution du taux de chômage de 3,1% à 2,8% entre 2014 et 2015. La conjoncture suisse étant tributaire de la situation économique mondiale, nous ne saurions exclure certains risques qui pèsent sur les perspectives à court terme comme la fragilité du système financier de la zone euro. Sur le plan national, la surchauffe du marché immobilier suisse et les relations futures avec l'UE suite à l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse constituent également des facteurs d'incertitude.

Nouveautés induites par la LFinEC

La nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) adoptée par votre autorité le 24 juin 2014 prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2015. Toutes les dispositions n'entreront pas en vigueur à cette date, l'application de certaines d'entre elles tels que les nouvelles règles en matière d'équilibre financier et de limitation de l'endettement ou les nouveaux états financiers selon les normes du MCH2 étant prévue ultérieurement.

Les principales dispositions de la LFinEC significatives dans le contexte de la préparation du budget 2015 sont les suivantes:

Plan financier et des tâches

- Etablissement chaque année à l'attention du Grand Conseil d'un rapport d'information sur la planification financière roulante (ou plan financier et des tâches [PFT] selon la nouvelle terminologie), en même temps que le budget.

Droit des crédits

- Crédits d'engagement requis au brut. Les éventuelles subventions acquises et autres participations de tiers sont néanmoins comptabilisées en déduction du crédit alloué.
- Compétence décisionnelle du Conseil d'Etat - notamment pour ouvrir un nouveau crédit d'engagement - portée de 400'000 à 700'000 francs.
- Révision des limites exigeant une majorité qualifiée pour de nouvelles dépenses (limites portées de 5 à 7 millions pour les dépenses uniques et de 0,5 à 0,7 million pour les dépenses renouvelables), ou des modifications de recettes fiscales (limite portée de 5 à 7 millions). Introduction des mêmes limites pour les mesures d'économies (frein au démantèlement social).

- Alimentation des fonds uniquement par des recettes affectées prévues par la loi. Les bonifications budgétaires discrétionnaires sont en principe prohibées.

Mécanisme de maîtrise des finances

- Abaissement du déficit autorisé de 2% à 1%.

N.B. : L'exigence d'un équilibre quadriennal du résultat devra être respectée à partir de 2020 (sur les années 2017 – 2020).

- Prise en compte à 85% du montant total des investissements nets budgétés dans le calcul du degré d'autofinancement, afin de tenir compte des soldes de crédits non utilisés en fin d'exercice ("overbooking"). Lors de la clôture des comptes, c'est néanmoins le 100% des investissements comptabilisés qui sont considérés dans la vérification de la conformité du degré minimal d'autofinancement.
- Sortie du calcul des limites des limites du frein à l'endettement des investissements générant des flux financiers nets positifs sur une durée de 10 ans.

Objectifs financiers

Un taux de progression annuel moyen des charges de 0,5% a été fixé, en application du cadre financier fixé dans le programme de législature, ce qui correspond à la croissance escomptée des recettes à moyen terme. Conjointement, la croissance des charges nettes liées à la facture sociale a été limitée à 4% grâce à la politique nouvellement mise en œuvre en collaboration avec les communes. Ont par ailleurs été définis plus précisément les objectifs et principes suivants, dès l'initiation des travaux ou durant le processus budgétaire:

- Respect des dispositions relatives au frein à l'endettement. Objectif de déficit d'au maximum 13 millions de francs pour un objectif d'investissement de 70 millions de francs (y. c. "overbooking" autorisant selon la LFinEC de ne considérer au budget que le 85% des investissements dans le calcul du degré d'autofinancement).
- Prise en compte des impondérables, ambitions et économies/choix politiques faisant l'objet du programme de législature (PL) ainsi que du plan financier de législature (PFL).
- Pas d'enveloppes budgétaires par département. Le PL ainsi que le PFL qui l'accompagne servent de cadre de référence. Définition de mesures complémentaires permettant d'atteindre les objectifs financiers et de donner une première réponse à la motion 13.186 demandant la présentation d'un plan d'assainissement d'environ 164 millions de francs d'ici à la fin de la législature.
- Renoncement, en principe, à tout nouveau projet, tout nouveau poste ainsi qu'à toute nouvelle charge qui ne sont pas intégralement compensés, qui ne sont pas imposés par la Confédération, qui ne découlent pas de contraintes légales ou qui ne figurent pas dans le PL/PFL du Conseil d'Etat.

Budget 2015

En général

La procédure budgétaire a été marquée par la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier qui l'accompagne, dans un contexte toujours préoccupant, mais avec la ferme volonté de retrouver la maîtrise progressive de l'évolution des charges, de susciter une dynamique positive des revenus, de résorber le déficit structurel par le lancement d'un programme de redressement des finances, et de répondre par la même occasion à la motion 13.186 citée plus haut (plan d'assainissement d'environ 164 millions).

Budget du compte de fonctionnement

Le déficit initial du budget du compte de fonctionnement s'élevait à 85,4 millions de francs. Il a progressivement été réduit de 74,2 millions de francs en cours de procédure à part égales au travers d'une réduction des charges (37,1 millions) et d'une amélioration des revenus (37,1 millions). Les modifications opérées concernent aussi bien des ajustements d'estimations budgétaires en fonction des dernières données actualisées disponibles, que des mesures d'amélioration budgétaires de nature structurelle décidées par le Conseil d'Etat.

Il a été tenu compte de la disparition progressive de certains fonds dont l'alimentation par le biais du budget ordinaire n'est plus conforme au MCH2. C'est ainsi que les prélèvements aux fonds ont été réduits, afin de tenir compte de l'absence d'alimentation et d'une dissolution de la fortune au plus tard en 2017 pour plusieurs d'entre eux.

Le déficit final, de 11,2 millions de francs, représente 0,58% des revenus déterminants. Il se situe par conséquent dans la limite de 1% autorisée par le frein à l'endettement.

Programme de redressement des finances

Notre canton souffre de déficits chroniques. Cet état de fait est connu. Outre des ambitions politiques affirmées, le Conseil d'Etat a défini au travers de son programme de législature et auparavant dans le budget 2014 une série de propositions devant permettre de mieux maîtriser la croissance des charges et de casser les dynamiques négatives à l'œuvre. A partir du constat que cela ne suffisait pas pour assainir durablement les finances et en vue de répondre à la motion 13.186 (programme d'assainissement d'environ 164 millions à l'horizon 2016), le gouvernement a effectué un intense travail de réflexion politique durant cet été, en vue de jeter les bases d'un important programme de redressement des finances qui se déclinera sur plusieurs années. Au vu des défis qui s'annoncent, un effort sera requis de tous: bénéficiaires de prestations, contribuables, fonction publique, communes, etc. Parmi les mesures complémentaires à envisager, certaines devront être négociées avec divers partenaires, d'autres solliciteront de nouvelles sources de financement, et d'autres encore remettront en question des répartitions de compétences et de responsabilités. Le Conseil d'Etat entend développer le programme de redressement par étapes, en présentant des paquets de mesures d'améliorations durables en accompagnement du budget 2015 et des budgets ultérieurs. Le programme de redressement fera l'objet d'un développement permanent selon un processus itératif incluant une mise à jour systématique du plan financier et des tâches (PFT). Cette manière de faire anticipatrice, en amont des cycles budgétaires, devrait permettre de faciliter la préparation des budgets ultérieurs, et partant de réduire l'adoption de mesures dans la précipitation.

Les mesures de nature technique en cours ou à venir (réforme de la péréquation financière intercommunale, facture sociale, police neuchâteloise, rapport sur l'agriculture, taxes sur l'énergie, bascules d'impôts, etc.) seront abordées de manière distincte.

Compte tenu de l'important effort de redressement à consentir et vu leur situation de départ moins défavorable, les communes seront appelées elles aussi à participer à hauteur de 30 à 40 millions de francs. Pour autant, le Conseil d'Etat continuera d'éviter des reports décidés à la dernière minute et imposés sans concertation, raison pour laquelle il a évité autant que possible des reports sur les budgets 2014 et 2015, et raison pour laquelle il souhaite désormais ouvrir sans délai le chantier 2016-2017 avec l'objectif précité. De façon générale, plusieurs des mesures envisagées portent sur des domaines où les communes pourront reprendre moins de charges que celles abandonnées par l'Etat, l'intention étant de reporter des charges dans des domaines où elles jouissent d'une certaine marge de manœuvre ou de possibilités d'arbitrage.

L'augmentation de leur participation aux nouvelles lignes de transports à l'essai ou l'abandon du subventionnement des constructions scolaires sont par exemple envisagés et seront vraisemblablement proposés début 2015, avec des effets perceptibles dès 2016.

Mesures d'accompagnement du budget 2015

Au vu des explications précédentes et afin de respecter les objectifs budgétaires, le Conseil d'Etat a été amené à prendre une série de mesures d'accompagnement complémentaires au niveau légal ou réglementaire. Ces mesures portent sur un volume de 25,7 millions de francs et touchent aussi bien les bénéficiaires de prestations, que les contribuables, la fonction publique ou encore les communes. La priorité a été mise sur les mesures durables plutôt que sur des mesures temporaires. Près de 80% des améliorations visées concernent plus particulièrement les mesures suivantes:

- Incitation à la déclaration des revenus non déclarés (env. 6,5 millions). En complément au régime permanent d'incitation à la dénonciation spontanée introduit au plan fédéral et cantonal (absence de poursuites pénales pour les contribuables ayant soustrait à l'impôt qui se dénoncent spontanément pour la première fois), le Conseil d'Etat veut offrir la possibilité aux Neuchâtelois de se mettre à jour tant pour les revenus non déclarés que pour les retards dans le paiement des impôts, en abaissant temporairement le taux d'intérêt moratoire entre 2016 et 2017. Cette mesure qui s'inscrit dans le programme plus large de lutte contre la fraude relève de la compétence du gouvernement et a donné lieu à une décision en septembre 2014.
- Limitation à titre transitoire de la progression salariale à 0,5% par an, hors augmentation d'effectifs (env. 5 millions). La progression définie par les mécanismes de progression ordinaires est ainsi suspendue pour être remplacée par un simple pourcentage d'augmentation. La question de la politique salariale sera reprise de manière plus fondamentale, en collaboration avec les syndicats de la fonction publique. Des discussions préparatoires sont déjà en cours. L'impact positif pour les communes sur les budgets du personnel enseignant est estimé à un ordre de grandeur de 0,6 million de francs. Il sera plus amplifié encore pour les communes appliquant le statut cantonal à leur personnel administratif et technique.
- Nouvelle réduction des enveloppes globales accordées à HNe et au CNP dans l'attente de la définition des prestations d'intérêt général (3 millions).
- Augmentation de l'impôt foncier cantonal (env. 2,1 millions).
- Introduction dans le budget des conséquences de l'adoption du salaire minimum, voté par le Grand Conseil (env. 2 millions), sous réserve de l'issue du recours déposé.
- Nouvel abaissement des normes de subventionnement des EMS (0,8 million).
- Mesure touchant les bénéficiaires de PC en EMS ou en institutions (env. 0,5 million).
- Introduction d'une participation des bénéficiaires pour les prestations d'aide à la vie quotidienne dispensées dans le domaine du maintien à domicile (env. 0,5 million).

4 mesures d'accompagnement budgétaire relèvent de la compétence du Grand Conseil:

- Augmentation de l'impôt foncier à 2‰.
- Abandon de l'alimentation du fonds d'aide aux communes (FAC) au titre de la péréquation financière intercommunale verticale.
- Abrogation de la limite minimale de dotation pour le personnel socio-hôtelier au sein des EMS, en accompagnement à un nouvel abaissement des normes de subventionnement des EMS.
- Augmentation de la redevance sur le commerce de boissons alcooliques.

Ces quatre mesures, commentées dans la suite du rapport (cf. pages 22-24) font l'objet de projets de lois présentés en même temps que le décret sur le budget (cf. pages 18-21).

L'impact global des mesures sur les communes est limité et s'élève à un montant brut de 1,2 million de francs. Cette nouvelle répartition doit cependant être mise en perspective avec les nombreuses mesures prises par le Conseil d'Etat, et qui auront un impact positif sur les budgets communaux (limitation des charges dans plusieurs domaines partagés ou dans le domaine des salaires, amélioration des revenus fiscaux par les mesures prises dans la lutte contre la fraude en particulier). D'autre part, l'abandon de l'alimentation du FAC n'aura aucune incidence pour les communes. Au final, le bilan financier des mesures devrait être neutre, voire légèrement favorable pour ces dernières en 2015.

Mesures d'accompagnement du budget 2014 (rappel)

Lors de son entrée en fonction, le nouveau Conseil d'Etat avait déjà adopté un premier train de mesures de quelque 24 millions de francs à l'occasion de la préparation du budget 2014, dont les principales sont résumées ci-après:

- Limitation de la progression des charges dans le domaine de la prévoyance sociale, notamment par une réduction des prestations circonstanciées et de l'aide auprès des jeunes de moins de 35 ans. Ces efforts sont compensés par un soutien renforcé à l'intégration professionnelle au travers du *case management* et des programmes d'insertion.
- Fermeture du centre cantonal d'accueil de Perreux.
- Diverses mesures salariales telles que suppression des échelons supplémentaires avec maintien toutefois des échelons automatiques et des hautes-paies sur l'ensemble de la grille salariale, prise en compte à raison de 0,32% de l'indexation négative, report de l'augmentation des traitements et des nominations au 1^{er} avril, etc.
- Effort salarial d'ampleur similaire demandé aux partenaires soumis aux CCT Santé 21 et ES en limitant la croissance des enveloppes budgétaires, avec à la clé la demande exprimée de renégocier les CCT.
- Economies supplémentaires demandées à certaines institutions du domaine de la santé.
- Adaptation de la péréquation verticale et de la dotation au fonds d'aide aux communes.

Ensemble, les paquets de mesures présentés par le biais des budgets 2014 et 2015 représentent un montant total d'améliorations d'environ 50 millions de francs.

Part du canton au bénéfice de la BNS

La convention signée le 21 décembre 2011 entre le Département fédéral des finances et la BNS concernant la distribution du bénéfice de la banque nationale pour les exercices 2011 à 2015 prévoit des versements sous certaines conditions, notamment la reconstitution préalable des réserves monétaires et pour autant que la réserve pour distributions futures ne devienne pas négative à la suite d'une distribution de bénéfices. Moyennant respect des conditions susmentionnées, la convention fixe une distribution à la Confédération et aux cantons de 1 milliard de francs par année. Pour notre canton, le montant reçu annuellement s'élève à 14,8 millions de francs depuis 2011. En raison des pertes de valeur massives subies durant l'exercice précédent, les perspectives pour 2014 et 2015 en début d'année ne laissaient entrevoir aucune distribution aux cantons, voire au mieux la moitié du montant auquel ils peuvent prétendre avec la convention. Les gains réalisés durant le premier semestre 2014 se sont cependant inscrits à plus de 16 milliards de francs. Bien que précaire, cette reprise annoncée par la BNS à fin juillet a incité le Conseil d'Etat à assumer le risque d'inscrire finalement la totalité du montant prévu par la convention au budget 2015 (+7,2 millions de plus par rapport au montant prévu initialement).

RPT

Le budget 2015 intègre les montants à recevoir au titre de la péréquation financière selon les chiffres communiqués par la Confédération et mis en consultation auprès des cantons le 8 juillet 2014. Les contributions nettes à recevoir en 2015 sont supérieures de près de 16 millions de francs à celles perçues en 2014. Notre indice des ressources passe de 90,2 à 88,1 points, ce qui induit une augmentation des montants reçus de 15,3 millions de francs au titre de la péréquation des ressources. Contrairement à la moyenne suisse, le potentiel de ressources de notre canton - dont le calcul est basé sur la moyenne des années 2009 à 2011 - diminue par rapport à l'année dernière (moyenne des années 2008 à 2010). La baisse de notre indice est en particulier imputable à la diminution des revenus des personnes physiques et des bénéfices déterminants des personnes morales sans statut fiscal spécial. Les montants reçus au titre de la compensation des charges, qui ne présentent que de faibles fluctuations d'une année à l'autre, augmentent légèrement de 0,6 million de francs.

<i>En millions de francs</i>	2015	2014 définitif	Ecarts
Péréquation des ressources	-62,5	-47,2	-15,3
Compensation des charges excessives	-38,7	-38,1	-0,6
Compensation des cas de rigueur	-106,1	-106,1	0,0
Effets nets en faveur du canton	-207,3	-191,4	-15,9
<i>Indice des ressources</i>	<i>88,1</i>	<i>90,2</i>	<i>-2,1</i>

Les montants reçus au titre de la RPT diminueront selon les estimations actuelles de 30 à 60 millions de francs au cours des trois prochaines années.

Budget du compte des investissements

Montants portés au budget 2015

En vertu du mécanisme du frein à l'endettement, les investissements nets doivent être autofinancés à hauteur de 70%. L'autofinancement correspond au montant des amortissements du patrimoine administratif, en diminution régulière depuis quelques années, diminué de l'excédent de charges du budget de fonctionnement. Les amortissements du patrimoine financier ne sont pas pris en compte; ces derniers sont pour l'essentiel des non-valeurs fiscales et ne constituent donc pas de l'autofinancement. Le degré d'autofinancement se calcule en rapportant l'autofinancement aux investissements nets.

Avec la LFinEC, le montant total des investissements nets budgété est pris en compte à raison de 85% dans le calcul du degré d'autofinancement, afin de tenir compte des soldes de crédits régulièrement non utilisés en fin d'exercice (principe de l'"overbooking"). Lors de la clôture des comptes, c'est néanmoins le 100% des investissements comptabilisés qui sont considérés dans la vérification de la conformité du degré minimal d'autofinancement. Le Conseil d'Etat entend profiter de cette flexibilité accrue pour optimiser au mieux son portefeuille des investissements.

Le montant des investissements *nets* atteint 72,1 millions de francs, dont 5 millions de participations à une société électrique considérés hors des mécanismes du frein à l'endettement (flux financiers nets positifs sur 10 ans selon art. 30, al. 6 LFinEC). Après retranchement de ce montant et application du principe de l'overbooking, le degré d'autofinancement se monte à 70,39%. Par conséquent, la limite du frein à l'endettement est respectée.

De manière à se rapprocher des principes définis dans la LFinEC, une séparation plus rigoureuse entre dépenses d'investissement et de fonctionnement a été opérée. C'est ainsi que plusieurs projets informatiques et de rénovation des bâtiments qu'il était prévu à l'origine de solliciter en tant qu'investissement ont été rapatriés dans le budget du compte de fonctionnement. Cette reclassification progressive se poursuivra durant les prochains exercices.

Projets gérés par crédits d'engagement

Nouvelle présentation

Avec la nouvelle législation financière, une claire dissociation est opérée entre le compte des investissements et les crédits d'engagement alloués, ces derniers pouvant à l'avenir autant bien recouvrir des charges de fonctionnement que des dépenses d'investissement.

Le compte des investissements comprend dès le budget 2015 uniquement les dépenses et les recettes classées par natures comptables.

Le tableau des projets gérés par crédits d'engagement comprend les projets en cours et à solliciter, avec l'indication des tranches de paiement budgétées ou prévues jusqu'en 2018. Il a pour fonctions premières de documenter les projets donnant lieu à un crédit d'engagement, et d'assurer que l'enveloppe globale qui leur est allouée n'est pas dépassée. Jusqu'à la mise à disposition des outils de gestion adéquats dans SAP d'ici à fin 2016, les crédits d'engagement comprennent uniquement à titre transitoire les projets d'investissement proprement dits. En l'occurrence, les montants des tranches budgétées au budget 2015 correspondent à celles inscrites dans le budget du compte des investissements.

Comme autre nouveauté, et conformément aux dispositions de la LFinEC, les nouveaux crédits d'engagement seront dès 2015 requis pour le montant total brut des dépenses. Au moment de l'activation au bilan, c'est néanmoins le montant net, soit après déduction des éventuelles participations d'autres collectivités publiques ou de tiers, qui sera pris en considération.

PFT 2016-2018

L'article 14 LFinEC prescrit désormais au Conseil d'Etat de présenter au Grand Conseil pour qu'il en prenne connaissance en même temps que le budget, un rapport d'information relatif au plan financier et des tâches (PFT), établi selon la classification fonctionnelle pour les trois ans suivant le budget. A ce titre, le PFT doit devenir un instrument essentiel de la conduite de l'Etat. Les ressources de l'administration ayant dû être mobilisées en priorité à la concrétisation du budget 2015, il n'a pas été possible de finaliser le PFT 2016-2018 en même temps et de l'intégrer dans le présent rapport. L'examen se poursuit et un rapport séparé sera proposé au Grand Conseil au cours du mois d'octobre, sous une forme simplifiée toutefois en regard des éléments prévus par l'article 16 de la LFinEC. En effet, certaines données ne sont pas encore disponibles et nécessitent la mise en œuvre préalable de la réforme de l'Etat et du nouveau système de gestion de l'information (SIGE). Les dispositions de l'article 82 de la LFinEC s'appliquent dans ce cas.

Postulat 14.107

Permettons aux communes d'établir leur budget

Pour les motifs développés en *annexe 2* du présent rapport auquel il renvoie, le Conseil d'Etat propose à votre autorité de classer le postulat 14.107 demandant d'avancer d'un mois, soit en novembre, le traitement du budget au Grand Conseil, afin que les communes disposent des chiffres définitifs du canton pour établir le leur.

Conclusions

Après un budget 2014 réalisé dans des délais très courts, le Conseil d'Etat a pu poser les bases de la législation avec le programme et le plan financier qu'il a présentés en mai 2014. Dans l'enchaînement de ce rapport, il a rapidement dû s'atteler à la préparation du budget 2015 et du plan financier et des tâches 2016-2018.

La conjoncture mondiale reste favorable et les prévisions fiscales sont encore optimistes en 2015. Egalement sur le plan de la RPT, Neuchâtel verra ses revenus progresser l'année prochaine. Toutefois, cette situation est temporaire. Dès 2016, du fait de la progression de son indice des ressources et de la sortie progressive de la compensation des cas de rigueur, les recettes au titre de la RPT vont baisser de quelques 32 millions de francs. Par ailleurs, pour la première fois depuis la réforme, les recettes sur l'impôt des personnes morales baissent légèrement. Même si des sorties d'allègements sont encore attendues durant les prochaines années, un certain plafond a été atteint. Le Conseil d'Etat est donc parfaitement conscient que des mesures d'assainissement sont indispensables. Il l'avait d'ailleurs déjà annoncé lors du débat sur la motion 13.186 votée par le Grand Conseil.

Le budget 2015 concrétise cette volonté d'assainissement progressif et propose une première étape de mesures. Le Conseil d'Etat s'est fortement engagé pour maîtriser la croissance des charges de personnel et de la facture sociale. D'autres mesures sont en cours d'élaboration. Elles seront prochainement présentées aux partenaires de l'Etat. En effet, il est illusoire de croire que l'Etat pourra assumer seul le montant d'améliorations décidées par le Grand Conseil. Les efforts devront être partagés. C'est dans un esprit constructif que le Conseil d'Etat rencontrera ses partenaires au cours des prochaines semaines afin d'affiner le plan financier et des tâches (PFT) 2016-2018 et de construire les bases du prochain budget 2016 et PFT 2017-2019.

L'année 2015 marque également l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances. Avec l'arrivée du MCH2, une plus grande rigueur et transparence seront demandées en matière de conduite des finances. Cette loi offre également des opportunités en matière d'investissements. Le Grand Conseil a en effet suivi la volonté du Conseil d'Etat d'amener plus d'exigence dans la tenue du compte de fonctionnement tout en permettant d'engager des dynamiques positives par des investissements judicieux. C'est dans cet esprit que s'inscrit le budget 2015.

Le Conseil d'Etat est satisfait de présenter un budget qui, malgré une baisse régulière des amortissements (et donc de la capacité d'autofinancement), respecte les limites du frein à l'endettement, présente à la fois un déficit réduit du compte de fonctionnement et une enveloppe plus importante des investissements, tout en concrétisant les axes définis dans le programme de législation et en s'approchant des nouvelles règles de la LFinEC (rapatriement de dépenses du compte d'investissement dans le compte de résultat, diminution des prélèvements aux fonds).

Malgré un contexte financier toujours difficile et une incertitude sur l'évolution des revenus, la suite des travaux sur le PFT va se poursuivre avec la même motivation et le même engagement. Le Conseil d'Etat profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier l'administration cantonale qui l'appuie jour après jour dans ce processus exigeant. Les efforts doivent continuer. Le Conseil d'Etat devra également compter sur la collaboration et la volonté des partenaires de l'Etat pour atteindre l'objectif fixé par le Grand Conseil.

C'est avec confiance et détermination que le Conseil d'Etat vous remercie d'approuver le budget 2015 avec le décret et les lois qui l'accompagnent, ainsi que de classer le postulat 14.107 *Permettons aux communes d'établir leur budget*.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 17 septembre 2014

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,

La chancelière,

A. RIBAUX

S. DESPLAND

Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2015

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu les articles 57, alinéas 1 et 4, et 71 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, du 24 septembre 2000;

vu la Loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014;

vu le rapport du Conseil d'Etat du 17 septembre 2014,

décède:

Article premier Le budget général de l'Etat pour l'année 2015 est adopté.
Ce budget se résume comme suit:

	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>		
Total des charges	2'153'179'677	
Total des revenus		2'141'966'996
Excédent de charges	11'212'681	
<i>Compte des investissements</i>		
Total des dépenses	103'643'076	
Total des recettes		31'591'835
Investissements nets		72'051'241
<i>Financement</i>		
Investissements nets	72'051'241	
Amortissements du patrimoine administratif (autofinancement)		51'332'455
Excédent de charges du compte de fonctionnement	11'212'681	
Solde des mouvements avec les financements spéciaux	6'369'631	
Insuffisance de financement		38'301'098

Art. 2 Le postulat 14.107 *Permettons aux communes d'établir leur budget* est classé.

Art.3 ¹⁾ Le présent décret n'est pas soumis au référendum.

²⁾ Le Conseil d'Etat pourvoit à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président,

Les secrétaires,

Loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'Etat, du 17 septembre 2014,
décète:

Article premier La loi sur les contributions directes (LCdir), du 21 mars 2000, est modifiée comme suit:

Art. 111, al. 4

⁴L'impôt est calculé au taux de 2‰ de l'estimation cadastrale des immeubles de placement.

Art. 112, al. 4

⁴L'impôt est calculé au taux de 2‰ de l'estimation cadastrale des immeubles ou parts d'immeubles.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

²Le Conseil d'Etat pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président, La secrétaire générale,

Loi
portant révision
– de la loi sur le fonds d'aide aux communes (LFAC)
– de la loi concernant la répartition de la part du canton au produit de
l'impôt fédéral direct (LRIFD)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'Etat, du 17 septembre 2014,
décète:

Article premier La loi sur le fonds d'aide aux communes (LFAC), du 3 décembre 2001, est modifiée comme suit:

Art. 2

Début de phrase inchangé ... a) par les attributions déterminées à l'article premier, lettre b, de la loi ... fin de phrase inchangée.

Art. 2 La loi concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct (LRIFD), du 26 juin 1995, est modifiée comme suit :

Article premier, let. a, b et c

a) 96% à l'Etat;

b) 4% au fonds d'aide aux communes pour financer les aides d'encouragement, les aides d'investissement et de fonctionnement et la péréquation verticale des ressources en faveur des communes dans les limites de revenus garantis par la loi sur la péréquation financière intercommunale.

c) Abrogé

Art. 3 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 4 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

²Le Conseil d'Etat pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président, La secrétaire générale,

Loi portant révision de la loi sur le financement des établissements médico- sociaux (LFinEMS)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'Etat, du 17 septembre 2014,
décède:

Article premier La loi sur le financement des établissements médico-sociaux (LFinEMS), du 28 septembre 2010, est modifiée comme suit:

Art. 18, al. 2 (nouvelle teneur)

²Elles sont rémunérées sur la base d'un tarif cantonal unique établi sur la base de la dotation requise en personnel socio-hôtelier, sous réserve de la prestation journalière loyer.

Art. 20, al. 3 (nouvelle teneur)

³La part cantonale est versée à l'EMS sous forme d'indemnités établies sur la base de la dotation requise en personnel soignant, définie selon la méthode d'évaluation retenue par le Conseil d'Etat.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

²Le Conseil d'Etat pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président, La secrétaire générale,

Loi portant modification de la loi sur la police du commerce (LPCoM)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'Etat, du 17 septembre 2014,
décède:

Article premier La loi sur la police du commerce (LPCoM), du 18 février 2014, est modifiée comme suit:

Art. 22, al. 1

¹Dans le but de couvrir une partie des frais liés à l'alcoolisme et aux autres dépendances, le commerce de détail de boissons alcooliques est soumis à une redevance annuelle correspondant:

- a) à 3% du chiffre d'affaires réalisé par la vente de boissons spiritueuses, mais au minimum 500 francs;
- b) à 2% du chiffre d'affaires réalisé par la vente des autres boissons alcooliques, mais au minimum 200 francs.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

²Le Conseil d'Etat pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président, La secrétaire générale,

Commentaires des modifications légales proposées au titre des mesures d'accompagnement budgétaire

1. Augmentation de l'impôt foncier à 2 ‰

Le Conseil d'Etat, dans un esprit de partage des efforts consentis par l'ensemble des acteurs de notre canton, propose d'augmenter le taux de l'impôt foncier, ce dernier passant dès le 1^{er} janvier 2015 de 1,5‰ à 2‰.

L'impôt foncier sur les immeubles de placement des personnes morales est appliqué aux personnes morales qui possèdent des immeubles de placement. Les institutions de prévoyance sont également astreintes à cet impôt.

Cet impôt a été instauré en 2001 et a remplacé partiellement l'impôt complémentaire en vigueur jusque-là.

Depuis le 1^{er} janvier 2001, aucune adaptation n'a été effectuée concernant cet impôt. Les communes ont également la possibilité d'introduire un impôt foncier communal.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2015, le Conseil d'Etat a la volonté de partager l'effort consenti par l'ensemble des acteurs de notre canton.

Dans ce cadre, il a décidé au vu de la bonne santé du marché immobilier de demander un effort supplémentaire à une certaine catégorie de propriétaires, en excluant les personnes physiques. Il est apparu rapidement au gouvernement que le canton pouvait se permettre d'augmenter légèrement le prélèvement de cet impôt.

Par contre, il ne propose pas d'adapter le taux d'impôt foncier communal, considérant que celui-ci reste, malgré l'augmentation proposée de la part cantonale, dans une proportion favorable aux communes en comparaison des impôts dont la clé de répartition canton-communes a été harmonisée.

Il est prévu que l'adaptation de la loi sur les contributions directes (LCdir) entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015, dans le cadre des mesures budgétaires 2015.

Cette mesure induit des recettes supplémentaires de 2,1 millions de francs.

2. Abandon de l'alimentation du fonds d'aide aux communes (FAC) au titre de la péréquation financière intercommunale verticale

Le fonds d'aide aux communes (FAC) est alimenté par une dotation annuelle équivalente à 4% de la part du canton au produit de l'IFD depuis le 1^{er} janvier 2014 (auparavant: 6%). Ce fonds sert principalement à financer les projets de fusions de communes. Rappelons que l'aide versée à ces projets peut atteindre jusqu'à 400 francs par habitant, aide qui a même été doublée par le décret relatif à l'utilisation du solde du fonds destiné aux réformes de structures des communes du 29 mars 2006. Dans une moindre mesure, il permet aussi à l'Etat de financer des aides à l'investissement ou au fonctionnement de communes en situation financière précaire, de même que des projets de réformes de structures initiées par l'Etat ou plusieurs communes. Ces aides ont perdu de leur importance depuis l'instauration de la péréquation verticale. Cette dernière est une aide de l'Etat lui permettant de venir en aide aux communes les plus pauvres et qui est complémentaire aux montants que ces communes perçoivent au titre de la péréquation horizontale des ressources des autres communes.

Le FAC est aussi alimenté à raison de 2% de la part du canton au produit de l'IFD pour financer la péréquation verticale des ressources en faveur des communes dans les limites de revenus garantis par la loi sur la péréquation financière intercommunale, le solde éventuel étant attribué à l'Etat.

Aux termes de l'article 9a alinéa 2 de la loi précitée, le plafond de l'aide de l'Etat est fixé de telle manière que toutes les communes disposent d'un revenu fiscal équivalent à 79% du revenu fiscal moyen de l'ensemble des communes. Cette disposition n'est pas modifiée par le présent projet.

Sans diminuer cette garantie, les montants nécessaires à la péréquation verticale devraient s'inscrire à la baisse dans le sillage du projet de réforme de la péréquation des ressources dont le Grand Conseil sera saisi cet automne. Ce dernier prévoit en effet un mécanisme aux termes duquel les communes financièrement fortes aident les communes financièrement les plus pauvres de manière à permettre à ces dernières de disposer d'un revenu fiscal après péréquation proche du seuil de 79% du revenu fiscal moyen.

La fortune du FAC s'élevait quant à elle à 10,3 millions de francs au 31 décembre 2013. Elle pourrait s'élever à près de 12,3 millions de francs à la fin de 2014.

Selon le plan financier et des tâches actuel (PFT), la fortune du fonds, avec le taux d'alimentation légal ci-dessus, avant tout versement, pourrait s'élever à 21 millions de francs à fin 2017 et à 27 millions de francs en 2019, si l'on admet que la part du produit du canton à l'impôt fédéral direct évolue de la même manière en 2018 et 2019 que ce qui est projeté.

Si tous les projets de fusions de communes actuellement en discussion aboutissent en 2017 – Nouveau Neuchâtel, Grand-Entre-deux-Lacs, Béroche et Rochefort-Brot-Dessous – l'Etat, avec les dispositifs actuels, devrait honorer un montant d'aide de 24,5 millions de francs d'ici à 2019, vu que l'Etat peut échelonner le montant de son aide sur 3 ans, en vertu de l'article 22, alinéa 1 du règlement d'application de la loi sur le fonds d'aide aux communes.

Comme les montants dont le fonds devrait être doté excèdent ceux nécessaires à honorer les engagements prévisibles de l'Etat au titre de l'aide à la fusion des communes, il apparaît opportun de prévoir que les montants à disposition pour le soutien aux fusions de communes et aux autres aides à l'investissement ou au fonctionnement servent aussi à financer la péréquation verticale, cela d'autant que ces derniers devraient s'inscrire à la baisse par rapport à aujourd'hui.

On peut aussi relever qu'il n'est pas certain que tous les projets de fusions de communes décrits ci-dessus aboutissent, et cela dans les délais qui sont articulés aujourd'hui.

En conséquence, il apparaît que l'alimentation à hauteur de 2% maximum du fonds d'aide aux communes pour financer la péréquation verticale peut être supprimée, cette dernière étant dorénavant financée par la dotation ordinaire du fonds de 4% de la part du canton au produit de l'IFD.

Cette mesure, qui n'a pas d'impact direct sur les communes, induit pour l'Etat des économies d'environ 0,3 million de francs.

3. Révision des normes de subventionnement des EMS

Le règlement sur l'autorisation d'exploitation et la surveillance des institutions (RASI), qui concrétise la loi de santé en la matière, contient notamment des normes en matière de dotation en personnel dans les EMS. Il s'agit par ces normes, liées à l'octroi puis à la prolongation de l'autorisation d'exploiter, de garantir la présence d'un minimum de personnel soignant, respectivement socio-hôtelier dans ceux-ci.

La loi de financement des EMS, soit la LFinEMS, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, prévoit, en ses articles 18 et 20, que les calculs pour les tarifs des soins et socio-hôtelier en EMS prennent également en compte des normes en matière de personnel.

Si le minimum de dotation est identique entre les deux réglementations pour le personnel soignant, il est différent pour le personnel socio-hôtelier, comme cela ressort du tableau ci-après.

	RASI	LFinEMS
Personnel soignant	Art 38 al 1 lit b) 90% au moins de la dotation requise, calculée selon la méthode PLAISIR	Art 20 al 3 minimum entre 90 et 95% du requis DELICES/PLAISIR en personnel soignant
Personnel socio-hôtelier	Art 38 al 1 lit a) minimum 0,25 poste par personne hébergée	Art 18 al 2 minimum entre 0,33 et 0,36 EPT par résident

Si les dispositions du RASI sont applicables directement à tous les EMS du canton et s'il incombe à l'Etat d'en vérifier le respect dans le cadre de la surveillance des EMS exercée par le service cantonal de la santé publique, celles de la LFinEMS sont contraignantes pour les EMS qui sont au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat et donc qui bénéficient d'un subventionnement de l'Etat.

En 2013, dans la très grande majorité des cas, les effectifs minimaux en personnel imposés aux EMS sont respectés; en moyenne les effectifs réels correspondent à peu de chose près aux taux initiaux pris en compte pour le financement.

Par contre, dès 2014 les tarifs ont été réduits d'un franc par jour en moyenne pour les soins et gelés dans le domaine socio-hôtelier (pension). D'autres mesures d'économies sont prévues dans le cadre du budget 2015: gel des tarifs pour les soins et diminution des prix de pension. Il est difficile d'anticiper les effets de ces mesures sur les effectifs en personnel des EMS, mais le Conseil d'Etat souhaite, par cohérence avec la pression que représente cette diminution des tarifs, offrir une marge de manœuvre aux institutions en revenant aux limites du RASI, moins contraignantes que celles de la LFinEMS.

Par ailleurs, et en tenant compte de ce contexte, les réflexions menées dans le cadre de la mise en œuvre de la planification médico-sociale (PMS) portent également sur la définition des différentes missions des EMS, sur les critères qui doivent prévaloir, et notamment au niveau des effectifs du personnel. Les normes RASI sont donc en cours de révision.

Le Conseil d'Etat propose donc de modifier les deux articles concernés de la LFinEMS en retirant les spécifications redondantes et contradictoires avec celles prévues par le RASI, liées aux effectifs du personnel des EMS,.

Cette révision est également l'occasion de reformuler les indications concernant la base de calcul de la dotation soignante. En effet, au 1^{er} janvier 2015, l'outil DELICES sera remplacé par l'outil PLEX, conformément au contrat intercantonal signé avec la société EROS et portant sur les années 2014-2015. La formulation initiale citant la méthode DELICES doit donc être modifiée par une définition plus large.

La diminution des normes de financement que cette mesure accompagne induit des économies de 0,8 million de francs.

4. Augmentation de la redevance sur le commerce de boissons alcooliques

Le 18 février 2014, le Grand Conseil a adopté une révision totale de la législation sur la police du commerce. Au chapitre des boissons alcooliques, le taux de la redevance sur le commerce de détail de boissons alcooliques a été maintenu au taux de l'ancien droit, soit (LPCo art. 22 al. 1):

- a) à 2% du chiffre d'affaires réalisé par la vente de boissons spiritueuses, mais au minimum 500 francs;
- b) à 1% du chiffre d'affaires réalisé par la vente des autres boissons alcooliques mais au minimum 200 francs.

La commission préparatoire a ajouté en tête de cet alinéa que la redevance était prélevée « *dans le but de couvrir une partie des frais liés à l'alcoolisme et aux autres dépendances* ». Tel est bien l'objectif de cette redevance.

Il est utile de rappeler que l'art. 23 LPCo prévoit que "*pour la vente de leur production de vin, les producteurs du canton sont exemptés de redevance.*"

La législation fédérale sur l'alcool prévoit deux modes de taxation de l'alcool: l'un par la Confédération, affecté à la prévention et l'autre, par les cantons, sans affectation spécifiée.

La loi dispose ainsi que les recettes nettes de la Régie fédérale des alcools reviennent à raison de 90 % à la Confédération et de 10 % aux cantons. Ces recettes nettes sont égales au produit de la vente des boissons distillées, de leur imposition, des amendes, des droits et des autres recettes, diminué des dépenses d'exploitation (LAlc, art. 44). La part fédérale est affectée à l'AVS, tandis que les cantons sont tenus d'employer leur part pour "*combattre dans leurs causes et dans leurs effets l'alcoolisme, l'abus des stupéfiants et autres substances engendrant la dépendance ainsi que l'abus des médicaments*" (LAlc, art. 45). Il s'agit de la "dîme de l'alcool".

Les montants actuellement versés aux cantons au titre de la dîme se montent à 26,5 millions de francs. Neuchâtel touche un peu moins de 600'000 francs par an. La nouvelle législation sur l'alcool en débat au Parlement fédéral (loi sur le commerce de l'alcool et loi sur l'imposition des spiritueux) prévoit une diminution de la taxation, qui engendrerait une baisse de la dîme comprise entre 1 et 4 millions de francs.

Les cantons ont par ailleurs l'obligation de percevoir "*pour la patente de commerce de détail une redevance dont le montant est déterminé d'après le genre et l'importance de l'exploitation*". Dans la mesure où elle n'est pas affectée, on admet que la recette a pour but de couvrir une partie des coûts qu'engendre pour le canton l'abus d'alcool. La nouvelle loi sur le commerce de l'alcool laisse les cantons libres de maintenir le régime de l'autorisation, choix que tous les cantons semblent déterminés à faire, et de prélever une redevance.

Les redevances prélevées sur l'alcool et son commerce sont très loin de couvrir les coûts de l'abus de boissons alcooliques. Ce coût a été estimé à 6,5 milliards de francs par an pour la Suisse (C. Jeanrenaud et al. *Le coût social de l'abus d'alcool en Suisse*, IRER, Université de Neuchâtel, 2003). Les coûts directs (frais médicaux et hospitaliers, dommages matériels) sont estimés à 0,7 milliard, les coûts indirects (décès prématurés, incapacité de travail, risque accru de chômage) à 1,5 milliard et les coûts humains (atteintes à la santé, souffrance des proches) à 4,3 milliards de francs.

Rapportés à la taille du canton, ces charges peuvent être estimées à 18, 38 et 108 millions de francs. Il est vraisemblable qu'au travers des coûts hospitaliers, d'aide sociale et de pertes de recettes fiscales, l'Etat supporte un bon quart des coûts directs et indirects, soit une quinzaine de millions de francs par ans.

Ces coûts sont très loin d'être couverts par la taxation actuelle, qui rapporte un peu moins de 800'000 francs. Dans la mesure où la taxation de l'alcool constitue un prélèvement de nature causale destiné à couvrir des coûts générés pour l'Etat par le commerce d'un produit pouvant porter atteinte à la santé, il est légitime de mettre autant que possible le prélèvement en adéquation avec les coûts. Même s'il ne constitue qu'un petit pas dans cette direction, le relèvement de la taxe sur le commerce de l'alcool paraît donc pleinement justifié et conforme à l'objectif inscrit par le Grand Conseil en tête de l'art. 22 LPCo.

Cette mesure induit des recettes supplémentaires de 0,7 million de francs.



Budget du compte de fonctionnement

Commentaires sur les principaux groupes
de charges et de revenus

Budget du compte de fonctionnement

COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

(En milliers de francs)

	<i>Budgets</i>		<i>Comptes</i>			
	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Charges	2'153'180	2'098'334	2'327'027	2'058'270	1'950'928	1'922'281
Revenus	-2'141'967	-2'082'886	-2'090'274	-2'058'326	-1'953'894	-1'900'931
Excédent de charges (+) / Revenus (-)	11'213	15'448	*236'753	-56	-2'966	21'350

*y. c. provisions pour prévoyance.ne de 221'352 millions de francs.

Evolution des charges et des revenus

Les tableaux ci-après donnent une vue d'ensemble de l'évolution des charges et des revenus, selon leur nature et selon les départements.

Les groupes de charges et de revenus sont commentés en détail dans les chapitres du présent rapport.

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

(en millions de francs)

	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013	Différence entre budget 2015 et budget 2014		Différence entre budget 2015 et compte 2013	
					%		%
<i>Charges</i>							
Charges de personnel	451.5	446.7	430.1	+4.8	+1.1	+21.4	+5.0
Biens, services et marchandises	148.7	139.0	136.1	+9.7	+7.0	+12.6	+9.3
Intérêts passifs	31.0	34.4	32.0	-3.3	-9.7	-1.0	-3.1
Amortissements	73.7	79.5	76.2	-5.8	-7.2	-2.4	-3.2
Parts et contributions sans affectation	5.7	8.9	8.7	-3.2	-36.3	-3.0	-34.6
Dédommagements à des collectivités publiques	103.9	96.6	97.5	+7.3	+7.5	+6.4	+6.5
Subventions accordées	1'115.5	1'087.5	1'109.9	+28.0	+2.6	+5.5	+0.5
Subventions redistribuées	142.6	135.9	90.3	+6.7	+4.9	+52.3	+58.0
Attributions aux financements spéciaux	2.9	3.7	292.3	-0.8	-22.7	-289.4	-99.0
Imputations internes	77.7	66.1	54.0	+11.6	+17.6	+23.7	+43.9
Total charges	2'153.2	2'098.3	2'327.0	+54.8	+2.6	-173.8	-7.5
<i>Revenus</i>							
Impôts	-1'087.8	-1'068.4	-1'111.3	-19.4	+1.8	+23.5	-2.1
Patentes et concessions	-6.2	-6.1	-6.4	-0.1	+2.1	+0.1	-2.2
Revenus des biens	-58.4	-59.6	-53.5	+1.2	-2.1	-4.9	+9.2
Contributions	-138.4	-137.6	-141.5	-0.8	+0.6	+3.0	-2.1
Part à des recettes sans affectation	-332.4	-317.1	-279.9	-15.3	+4.8	-52.6	+18.8
Dédommagements de collectivités	-33.1	-31.8	-53.7	-1.3	+4.1	+20.7	-38.5
Subventions acquises	-256.0	-241.3	-260.6	-14.7	+6.1	+4.6	-1.7
Subventions à redistribuer	-142.6	-135.9	-90.3	-6.7	+4.9	-52.3	+58.0
Prélèvements aux financements spéciaux	-9.2	-19.0	-39.2	+9.7	-51.3	+29.9	-76.4
Imputations internes	-77.7	-66.1	-54.0	-11.6	+17.6	-23.7	+43.9
Total revenus	-2'142.0	-2'082.9	-2'090.3	-59.1	+2.8	+51.7	+2.5
Total net	+11.2	+15.4	+236.8	-4.2	-27.4	-225.5	-95.3

CHARGES ET REVENUS PAR DÉPARTEMENT

(en millions de francs)

	Budget 2015			Budget 2014			Différence des charges nettes	
	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges	Revenus	Charges nettes		%
AULE	3.6	-0.0	3.6	3.7	-0.0	3.7	-0.0	-0.7
AUEX	17.7	-6.8	10.9	17.7	-7.8	9.9	+1.0	+9.7
PPDT	0.3	-0.0	0.2	0.2	-0.0	0.2	+0.0	+1.2
CCFI	1.4	-0.2	1.2	1.4	-0.2	1.2	+0.0	+1.7
AUJU	25.0	-2.2	22.8	25.0	-2.7	22.3	+0.5	+2.4
DFS	508.6	-1'429.2	-920.6	499.8	-1'396.0	-896.2	-24.3	+2.7
DJSC	267.6	-90.6	177.0	254.7	-84.2	170.5	+6.5	+3.8
DEF	478.8	-88.7	390.0	466.5	-85.2	381.3	+8.7	+2.3
Université	95.1	-43.2	52.0	87.4	-40.5	46.9	+5.0	+10.7
DDTE	267.2	-229.5	37.7	269.0	-225.3	43.6	-5.9	-13.5
DEAS	487.9	-251.6	236.3	473.0	-241.0	232.0	+4.3	+1.8
Total	2'153.2	-2'142.0	11.2	2'098.3	-2'082.9	15.4	-4.2	-27.4

Charges de personnel

Charges de personnel	Variations par rapport au budget 2014			Comptes 2013 Fr.
	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	%	
Autorités, magistrats et commissions	13'979'393	14'014'878	-0,3	12'892'070
Personnel administratif et d'exploitation	244'560'877	240'537'532	+1,7	227'594'710
Écart statistique et remplacements	-9'250'000	-9'800'000	-5,6	
Personnel enseignant cantonal	112'136'551	112'411'700	-0,2	111'580'673
Charges sociales et divers	90'044'247	89'537'074	+0,6	77'998'928
30 Total	451'471'068	446'701'184	+1,1	430'066'381

Introduction Cette rubrique comprend toutes les charges de personnel (salaires, charges sociales, indemnités, frais de recrutement et de formation) du personnel de l'Etat, à l'exception de l'Université.

Globalement, les charges de personnel 2015 sont supérieures de 4,8 millions de francs à celles du budget 2014. Les augmentations concernent d'une part le personnel administratif et d'exploitation, avec pour raison principale l'intégration du Corps de la police de Neuchâtel à la Police neuchâteloise, et d'autre part, dans une moindre mesure, les charges sociales correspondantes.

Mesures salariales transversales

Mesures salariales 2015

Partant du constat que les mécanismes prévus par les dispositions légales et réglementaires actuelles ne sont pas en adéquation avec les possibilités financière de l'Etat, et après de nombreuses années de mesures salariales ponctuelles, le Conseil d'Etat a décidé de reprendre la question de la politique salariale de manière plus fondamentale.

2015 marque le début d'une période transitoire au cours de laquelle des dispositions provisoires sont mises en application. La progression définie jusqu'en 2014 par des échelons, des annuités de haute-paie ou encore des changements de classes de traitement a ainsi été suspendue pour être remplacée par une progression définie par un simple pourcentage d'augmentation, fixé à 0.5%.

La progression de l'indice des prix à la consommation sur la période de référence fixée dans la loi sur le statut de la fonction publique (+0.2% entre mai 2013 et mai 2014) ne sera pas répercutée sur les traitements de la fonction publique car la baisse de ce même indice n'avait été que partiellement répercutée en 2014 (-0.32% en lieu et place de -0.6%).

Gestion des effectifs du personnel administratif et d'exploitation

L'effectif du personnel administratif et d'exploitation passe de 2'375 à 2'396 équivalents plein temps (EPT) entre les budgets 2014 et 2015. Cette évolution de 21 EPT est relative car 24 EPT proviennent de l'application de la loi sur la Police neuchâteloise (LPol) qui conduit à intégrer notamment les tâches de police de la ville de Neuchâtel à la Police neuchâteloise.

C'est donc avec une grande rigueur que le Conseil d'Etat s'est appliqué à examiner les demandes des différents services et seuls les besoins impératifs ont été pris en considération.

Les chiffres et commentaires détaillés figurent en page suivante.

Personnel enseignant des écoles cantonales (secondaire 2)

Le budget correspondant aux traitements du personnel enseignant ne subit pas de variation sensible entre les exercices 2014 et 2015.

Variations de l'effectif du personnel entre le budget 2014 et le budget 2015

Résumé des variations

	Budget 2015	Budget 2014	Postes supplémentaires 2015			Réductions d'effectif 2015	EPT VARIATION TOTALE
			Financé par des tiers	Auto financé par l'activité	A la charge du budget		
PERSONNEL ADMINISTRATIF							
Autorités judiciaires	93.04	90.44			2.60		2.60
Autorités législatives	8.30	8.30					
Contrôle cantonal des finances	8.75	8.75					
Chancellerie	27.10	27.10					
DFS	369.14	368.11		0.80	2.70	-2.47	1.03
DJSC	787.15	782.01	2.00	1.00	6.95	-4.82	5.14
<i>DJSC - Intégration à Police unique et LPOL</i>	24.00						24.00
DEF	354.06	352.31	1.00	1.25	3.90	-4.40	1.75
DDTE	372.55	380.37			1.00	-8.82	-7.82
DEAS	304.06	310.32		4.01		-10.27	-6.26
TOTAL PERSONNEL ADMINISTRATIF	2'348.15	2'327.71	3.00	7.06	17.15	-30.78	20.44
MAGISTRATS (sans suppléances)							
Conseil d'Etat	5.00	5.00					
Autorités judiciaires	42.50	42.50					
TOTAL MAGISTRATS	47.50	47.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL PERSONNEL ETAT (administratif + magistrats)	2'395.65	2'375.21	3.00	7.06	17.15	-30.78	20.44

Les effectifs se basent sur les rubriques budgétaires 301000 (personnel administratif et d'exploitation) et 302000 (magistrats). Pour rappel, le service des ressources humaines n'effectue pas le suivi de l'effectif enseignant.

L'effectif budgétaire total du personnel administratif et d'exploitation, y compris les magistrats, passe de 2014 à 2015 de 2375,21 EPT à 2395,65 (équivalents plein temps), soit une augmentation de 20,44 EPT. Il est important de noter que cette évolution intègre 24 EPT liés à l'application de la loi sur la Police neuchâteloise (LPol) avec 3 opérateurs radars, 3 gestionnaires amendes et 18 policiers. Sans ces incorporations, l'effectif global serait en légère diminution.

Le tableau résumé ci-dessus apporte cette année quelques précisions supplémentaires par rapport au financement des postes. Il s'agit cependant d'être prudent dans l'interprétation de ceux-ci, car il n'est pas toujours aisé de catégoriser un certain nombre de situations. Pour illustrer la complexité et à titre d'exemple, un service qui se réorganise peut supprimer des postes ou des parties de postes, effectuer des modifications de taux d'activité, créer des postes partiellement ou totalement autofinancés ou pour une part financés par des tiers.

Les variations les plus significatives sont détaillées ci-après.

Aux **Autorités judiciaires**, l'augmentation globale de 2,6 EPT tient pour l'essentiel à la charge de travail du ministère public qui doit appliquer le nouveau code de procédure pénale. Cela se traduit par un besoin en procureurs-assistants et en personnel administratif.

Au **DFS**, l'augmentation de 1,03 EPT est la résultante de diverses variations. Si le service financier baisse sa dotation, le service de la santé publique a besoin d'un chargé de programme addiction et d'un chef de projet en lien avec Hôpital neuchâtelois. L'office d'organisation a également besoin d'un chef de projet pour soutenir la réorganisation de l'Etat.

Au **DJSC**, l'augmentation globale de 5,14 EPT découle pour une part prépondérante au besoin de renforcement de l'effectif avec 2,8 EPT au service pénitentiaire. La Police neuchâteloise a besoin de 2 postes d'opérateur CET qui sont financés par l'office fédéral des routes (OFROU).

Au **DEF**, l'augmentation de 1,75 EPT s'explique par plusieurs variations dont une augmentation de la dotation de 3,6 EPT (dont 0,3 financé par des tiers), notamment en assistants sociaux, au service de la protection de l'adulte et de la jeunesse et une diminution de 2,8 EPT au service des formations post-obligatoires par le non-remplacement de postes (collaborateurs administratifs, conseillers en orientation, formateurs d'adultes).

Au **DDTE**, la quasi-totalité des services contribuent à une diminution globale des effectifs de 7,82 EPT. Le service de l'aménagement du territoire voit son effectif augmenter d'un EPT par le besoin d'engager un architecte aménagiste.

Au **DEAS**, la diminution globale de 6,26 EPT s'explique principalement par une diminution de 9,77 EPT au SMIG suite à la fermeture du centre de premier accueil de Perreux et à la création de 3 postes de chefs au NECO, destinés au renforcement de l'appui au développement économique.

Biens, services et marchandises

Biens, services et marchandises				
	<i>Budget 2015</i>	<i>Budget 2014</i>	<i>Variations par rapport au budget 2014</i>	<i>Comptes 2013</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Imprimés, fournitures de bureau, matériel d'enseignement	9'563'500	9'368'100	+2,1	8'796'190
Mobilier, machines, véhicules	13'240'900	10'228'800	+29,4	9'977'273
Eau, énergie, combustibles	6'334'700	6'341'100	-0,1	6'268'207
Autres marchandises	11'609'000	10'884'000	+6,7	10'370'202
Entretien des immeubles et du réseau routier	19'456'600	17'271'600	+12,7	18'366'064
Entretien d'objets mobiliers	7'145'940	6'695'700	+6,7	6'212'520
Loyers, fermages et redevances	14'679'420	13'994'120	+4,9	14'183'183
Dédommagements pour frais	4'709'500	4'945'700	-4,8	3'572'432
Honoraires et autres services	51'375'889	49'393'150	+4,0	47'984'350
Biens, services divers	10'553'410	9'861'750	+7,0	10'338'793
31 Total	148'668'859	138'984'020	+7,0	136'069'214

Les achats de biens, services et marchandises augmentent de 9,7 millions de francs par rapport au budget 2014 et de 12,6 millions de francs par rapport aux comptes 2013.

Le mobilier, les machines et les véhicules augmentent principalement en raison d'une reprise progressive, dès 2015, des dépenses d'équipements informatiques dans le compte de fonctionnement du SIEN (+2,3 millions), auparavant comptabilisées dans le compte d'investissement.

Les frais d'entretien des immeubles et du réseau routier augmentent entre les budgets 2014 et 2015. La principale augmentation se trouve au service des bâtiments, en raison d'un octroi supplémentaire de moyens et du transfert d'une partie des charges d'entretien des bâtiments (+1 million) et des frais d'aménagements de locaux (+0,6 million) du compte d'investissement au compte de fonctionnement.

L'évolution à la hausse des honoraires et autres services se retrouve principalement au service financier, pour des frais d'emprunt public (+1,9 million) et dans le centre financier "redressement des finances" pour un mandat (+0,6 million). Elle est contrebalancée par une baisse des frais de sécurité au service des migrations (-1,4 million), suite à la fermeture du centre cantonal de premier accueil de Perreux.

Intérêts passifs

Intérêts passifs et taux comparatifs des charges d'intérêt

	<i>Année</i>	<i>Intérêts passifs</i>	<i>Charges d'intérêt par rapport au total des charges</i>	<i>Taux d'intérêt moyen de la dette consolidée</i>	<i>Taux moyen des emprunts publics à 8 ans (cantons)</i>
		<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Comptes	2004	62'889'928	3,78	3,393	2,57
	2005	61'993'573	2,88	3,238	2,07
	2006	56'377'622	3,27	3,255	2,55
	2007	48'584'763	2,72	3,261	2,98
	2008	45'438'220	2,40	3,234	3,02
	2009	43'242'188	2,26	3,053	2,30
	2010	39'076'045	2,03	2,870	1,75
	2011	34'671'322	1,78	2,668	1,61
	2012	33'226'347	1,61	2,403	0,77
	2013	32'019'003	1,38	2,345	1,36
Budgets	2014	34'352'300	1,63	2,342	0,59
	2015	31'022'780	1,44	2,368	

Malgré une très légère remontée des taux à long terme anticipée par le marché des capitaux, les conditions d'emprunt demeurent très favorables et devraient le rester jusqu'en 2015. Cette situation permettra de maintenir le taux moyen de la dette à un niveau historiquement bas.

**Service de
la dette**

Service de la dette Emprunts	Echéance des emprunts	Situation au 31.12.2014	Annuités 2015				Situation au 31.12.2015
			Intérêts Taux	Montants	Amortissements	Total	
Prêt 2002 de Fr.40'000'000.- de Prévoyance.ne	15.07.2017	40'000'000.00	4.250%	1'700'000.00	0.00	1'700'000.00	40'000'000.00
Prêt 2005 de Fr.100'000'000.- d'un établissement bancaire	15.09.2020	100'000'000.00	2.550%	2'550'000.00	0.00	2'550'000.00	100'000'000.00
Prêt 2007 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	21.02.2022	50'000'000.00	3.080%	1'540'000.00	0.00	1'540'000.00	50'000'000.00
Prêt 2007 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	22.11.2017	50'000'000.00	3.375%	1'687'500.00	0.00	1'687'500.00	50'000'000.00
Prêt 2008 de Fr.50'000'000.- d'une compagnie d'assurances	25.06.2018	50'000'000.00	3.830%	1'915'000.00	0.00	1'915'000.00	50'000'000.00
Prêt 2008 de Fr.20'000'000.- d'un établissement bancaire	31.12.2019	20'000'000.00	2.768%	553'500.00	0.00	553'500.00	20'000'000.00
Prêt 2009 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	24.08.2021	50'000'000.00	3.050%	1'525'000.00	0.00	1'525'000.00	50'000'000.00
Prêt 2009 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	26.08.2019	50'000'000.00	2.790%	1'395'000.00	0.00	1'395'000.00	50'000'000.00
Placement privé de 2009 de Fr.50'000'000.--	14.12.2016	50'000'000.00	2.400%	1'200'000.00	0.00	1'200'000.00	50'000'000.00
Emprunt public 2009 de Fr.100'000'000.-	10.11.2015	100'000'000.00	1.875%	1'875'000.00	100'000'000.00	101'875'000.00	0.00
Placement privé de 2009 de Fr.50'000'000.--	10.11.2015	50'000'000.00	2.000%	1'000'000.00	50'000'000.00	51'000'000.00	0.00
Placement privé de 2010 de Fr.10'000'000.--	08.07.2022	10'000'000.00	2.250%	225'000.00	0.00	225'000.00	10'000'000.00
Placement privé de 2010 de Fr.20'000'000.--	09.07.2025	20'000'000.00	2.375%	475'000.00	0.00	475'000.00	20'000'000.00
Prêt 2010 de Fr.30'000'000.- d'une compagnie d'assurances	09.07.2025	30'000'000.00	2.400%	720'000.00	0.00	720'000.00	30'000'000.00
Prêt 2010 de Fr.50'000'000.- d'une compagnie d'assurances	15.12.2022	50'000'000.00	2.210%	1'105'000.00	0.00	1'105'000.00	50'000'000.00
Prêt 2011 de Fr.30'000'000.- de la SUVA	30.06.2021	30'000'000.00	2.400%	720'000.00	0.00	720'000.00	30'000'000.00
Prêt 2011 de Fr.50'000'000.- d'une compagnie d'assurances	29.04.2026	50'000'000.00	2.590%	1'295'000.00	0.00	1'295'000.00	50'000'000.00
Prêt 2011 de Fr.50'000'000.- de la Confédération Libor 3M/swap	28.04.2023	50'000'000.00	2.280%	1'140'000.00	0.00	1'140'000.00	50'000'000.00
Prêt 2012 de Fr.50'000'000.- de la Confédération Libor 3M/swap	30.05.2025	50'000'000.00	1.260%	630'000.00	0.00	630'000.00	50'000'000.00
Emprunts public 2012 de Fr.200'000'000.-	24.09.2027	200'000'000.00	1.250%	2'500'000.00	0.00	2'500'000.00	200'000'000.00
Prêt 2014 de Fr.50'000'000.- de Prévoyance.ne	31.12.2053	49'408'000.00	3.500%	1'729'280.00	612'720.00	2'342'000.00	48'795'280.00
Emprunts 2015 à conclure:							
- couverture d'emprunts échus	---	0.00	1.850%	0.00	0.00	0.00	150'000'000.00
- couverture de l'insuffisance de financement	---	0.00	1.850%	0.00	0.00	0.00	30'000'000.00
- intérêts courus sur nouveaux emprunts 2015	---		---	277'500.00	0.00	277'500.00	0.00
		1'149'408'000.00		27'757'780.00	150'612'720.00	178'370'500.00	1'178'795'280.00*

* Correspond à la dette au "sens étroit" telle que définie dans le rapport concernant la statistique financière

Charges de transfert

Charges de transferts				
	<i>Budget 2015</i>	<i>Budget 2014</i>	<i>Variations par rapport au budget 2014</i>	<i>Comptes 2013</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Parts et contributions sans affectation	5'664'000	8'893'600	-36,3	8'656'885
Dédommagements à des collectivités publiques	103'903'969	96'617'600	+7,5	97'523'796
Subventions aux collectivités publiques	113'616'629	112'160'461	+1,3	121'223'260
Subventions aux établissements et institutions	733'602'618	714'053'638	+2,7	739'179'580
Subventions aux personnes physiques et morales	268'248'400	261'290'110	+2,7	249'520'030
34, 35, 36 Total	1'225'035'616	1'193'015'409	+2,7	1'216'103'550

Les charges de transfert augmentent de 32 millions de francs par rapport au budget 2014, soit 8,9 millions de plus que celles comptabilisées dans les comptes 2013. Les catégories indiquées dans le tableau ci-dessus sont toutes en augmentation, à l'exception des parts et des contributions sans affectations qui baissent de 3,2 millions de francs, en raison de la cantonalisation du produit des radars prévue dans la nouvelle loi sur la police entrant en vigueur en 2015 et qui induit une diminution de la part communale aux amendes (-2,7 millions).

Les dédommagements à des collectivités publiques augmentent de 7,3 millions de francs par rapport au budget de l'année précédente. Cette hausse s'explique notamment par une mobilité accrue des étudiants neuchâtelois vers les autres universités suisses (+2,5 millions) et par les montants versés pour la HES-SO (+1,7 million).

L'explication de l'écart constaté des subventions accordées à des collectivités publiques entre le budget 2014 et le budget 2015 (+1,5 million) relève principalement de la progression des traitements, charges sociales comprises, des enseignants de l'école obligatoire (+1,2 million).

La catégorie des subventions accordées à des établissements et des institutions présente une importante augmentation par rapport au budget de l'exercice précédent (+19,5 millions). Les principales progressions relèvent de l'enveloppe allouée à l'Université pour compenser la hausse des loyers facturés conjointement par l'Etat aux prix du marché (+5 millions), des subventions versées aux institutions pour l'accueil extrafamilial en prévision de la modification de la LAE (+3,5 millions), des subventions en faveur des EMS (+2,6 millions), des PC AI (+2,3 millions), du maintien à domicile et de la PMS (+2,2 millions), des hospitalisations hors canton (+1,6 million) et des institutions OES dans le canton (+1,3 million). La principale diminution concerne une diminution de la subvention à l'HNe (-2,3 millions).

En comparaison au budget précédent, les subventions accordées aux personnes physiques et morales augmentent de 7 millions de francs. La variation la plus significative découle du changement de mode de comptabilisation de l'assistance aux requérants d'asile et aux réfugiés (+6,4 millions) ainsi que de l'enveloppe consacrée aux subsides LAMal (+2,9 millions). D'une autre côté, les charges d'aide matériel diminuent de 2,9 millions de francs en raison de changements de comptabilisation faisant suite à l'harmonisation de la facture sociale et des mesures déjà adoptées relatives à la lutte contre la fraude sociale et au salaire minimum.

Opérations internes, attributions et prélèvements aux financements spéciaux

L'examen de ces rubriques ne peut se faire que conjointement, car le virement ou le prélèvement à la fortune des fonds dépend de l'attribution par voie budgétaire figurant dans les opérations internes.

OPÉRATIONS INTERNES

	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	Ecart %	Comptes 2013 Fr.
Bonifications budgétaires aux fonds	7'349'010	7'630'272	-3,7	18'194'359
Transferts interservices et interfonds	64'254'120	45'560'832	+41,0	31'332'415
Prélèvements budgétaires dans les fonds	6'146'024	12'941'800	-52,5	4'487'592
39 et 49 Total	77'749'154	66'132'904	+17,6	54'014'366

Les bonifications budgétaires ont été limitées, comme pour le budget 2014, à quelques fonds, conformes au MCH2, pour autant que ces bonifications soient explicitement prévues par la loi.

Les prélèvements budgétaires dans les fonds baissent en raison de l'épuisement de la fortune de certains fonds qui seront amenés à disparaître car non conformes au MCH2. La variation la plus importante se trouve au fonds pour l'intégration professionnelle dont le prélèvement est inférieur de 4,1 millions de francs à celui du budget 2014.

L'accroissement des transferts interservices par rapport au budget 2014 est principalement dû à la mise en place de l'harmonisation de la facture sociale au DEAS (+11 millions) et dans une moindre mesure à l'augmentation de la part des amendes encaissées par le service de la justice pour la police cantonale (+3,7 millions).

Les bonifications budgétaires enregistrent les variations suivantes:

	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	Ecart Fr.	Comptes 2013 Fr.
Fonds d'aide aux communes	-3'040'000	-4'000'000	960'000	-4'695'000
Fonds de politique régionale	0	0	0	-3'289'000
Fonds des routes communales	-1'929'300	-1'821'400	-107'900	-1'314'316
Fonds d'aide au logement	0	-200'000	200'000	0
Fonds de promotion de l'économie	0	0	0	-897'543
Fonds pour l'intégration professionnelle	0	0	0	-7'500'000
Fonds d'encouragement cinématographique	0	-185'000	185'000	-197'000
Fonds d'intégration des jeunes	-1'429'710	-673'872	-755'838	0
Fonds pour activités culturelles et artistiques	-350'000	-350'000	0	-301'500
Fonds de l'énergie	-600'000	-400'000	-200'000	0
Total	-7'349'010	-7'630'272	281'262	-18'194'359

ATTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS À LA FORTUNE DES FONDS

	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	Comptes 2013 Fr.
380 Attributions à la fortune des fonds	2'866'400	3'056'000	6'464'112
./. 480 Prélèvements à la fortune des fonds	-8'906'931	-16'103'664	-23'816'292
Variation annuelle de la fortune des fonds	-6'040'531	-13'047'664	-17'352'180

Le budget 2015 présente une importante diminution des prélèvements à la fortune des fonds. Cette diminution découle de la disparition depuis 2013 de plusieurs fonds, non conformes au MCH2, et de l'épuisement de la fortune d'autres fonds, également appelés à disparaître avec l'introduction du MCH2.

ATTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS AUX RÉSERVES

	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	Comptes 2013 Fr.
381 Attributions aux réserves	0	650'000	285'822'045
./. 481 Prélèvements aux réserves	-284'100	-2'798'890	-15'209'971
Variation annuelle des réserves	-284'100	-2'148'890	270'612'074

Il n'y a aucune attribution prévue au budget 2015.

Les prélèvements aux réserves sont les suivants:

- Provision ODM Fr. -184'100
- Provision réserve de la dîme de l'alcool Fr. -100'000

Evolution des prélèvements aux divers fonds

	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	Comptes 2013 Fr.	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
Groupe 480	-8'906'931	-16'103'664	-23'816'292	-14'866'733	-13'353'504	-23'137'251

Recettes fiscales

Recettes fiscales	<i>Budget 2015</i> Fr.	<i>Budget 2014</i> Fr.	<i>Variations</i> <i>par rapport au</i> <i>budget 2014</i> %	<i>Comptes 2013</i> Fr.
Impôt sur revenu et fortune (y compris impôt à la source et travailleurs frontaliers)	-729'350'000	-709'000'000	+2,9	-775'681'875
Impôt sur bénéfice et capital	-221'750'000	-230'000'000	-3,6	-200'025'329
Impôt foncier	-8'300'000	-5'900'000	+ 40,7	-6'409'202
Impôt sur gains en capital / immobiliers	-26'832'100	-23'750'000	+13,0	-30'334'598
Droits de mutations	-32'750'000	-29'500'000	+11,0	-35'827'744
Impôt sur successions et donations	-17'000'000	-19'000'000	- 10,5	-14'065'625
Taxes sur véhicules et bateaux	-48'232'500	-47'235'000	+2,1	-45'595'506
Impôt sur la consommation (maison de jeux)	-3'600'000	-4'000'000	-10,0	-3'379'404
40 Total	-1'087'814'600	-1'068'385'000	+1,8	-1'111'319'283

Impôt direct des personnes physiques

L'effet de la bascule du coefficient cantonal de 130 à 123 et les 7 points transférés sur les coefficients communaux sont pris en compte. De plus, l'augmentation des déductions pour enfant influence les recettes. La mise en place des mesures encourageant les dénonciations spontanées non punissables déploie également ses effets.

Toutefois, nous devons rester attentifs à l'évolution de la conjoncture qui peut se dégrader très rapidement. Il est important de ne pas oublier que les contribuables corrigent rapidement leurs tranches d'impôt en cas de baisse de leur revenu.

Les revenus des contribuables devraient continuer leur progression et compenser partiellement les effets de la réforme fiscale.

Les recettes découlant de l'impôt des frontaliers devraient progresser et atteindre plus de 11 millions de francs.

Impôt direct des personnes morales

L'impôt des personnes morales diminue un petit peu. Le tassement de la conjoncture et le ralentissement dans certains domaines expliquent en partie cette contraction. Quelques entreprises ont revu à la baisse leurs prévisions.

Comme nous l'avons déjà constaté par le passé, les bénéfices peuvent fortement fluctuer. Il est toujours difficile d'évaluer l'évolution de cet impôt.

Impôt foncier

L'impôt foncier comprend l'impôt grevant les immeubles de placement des personnes morales et celui prélevé sur les immeubles appartenant à des institutions de la prévoyance professionnelle. Le taux a été augmenté à 2 pour mille de l'estimation cadastrale. Cette mesure permet une amélioration de 2 millions de francs.

Impôt sur les gains immobiliers et droits de mutations (lods)

Ces impôts progressent. Le secteur immobilier est peu influencé par l'évolution de la conjoncture et, par conséquent, ne subit pas de variations importantes.

Autres recettes

De par leur nature imprévisible, les recettes des impôts sur les successions et les donations ont été évaluées de manière prudente sur la base de l'évolution moyenne de ces dernières années. Les taxes sur les véhicules devraient quant à elles continuer à augmenter modérément.

RECETTES FISCALES COMPARÉES AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES

	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	Comptes 2013 Fr.	Comptes 2012 Fr.	Comptes 2011 Fr.
<i>Produit de l'impôt direct cantonal</i>					
Impôt direct personnes physiques ¹⁾	-729'350'000	-709'000'000	-775'681'875	-775'319'021	-744'091'489
Impôt direct personnes morales	-221'750'000	-230'000'000	-200'025'329	-173'606'442	-142'034'132
Total	-951'100'000	-939'000'000	-975'707'204	-948'925'463	-886'125'621
Impôt foncier	-8'300'000	-5'900'000	-6'409'202	-5'870'276	-5'862'300
Impôt sur gains en capital / immobiliers	-26'832'100	-23'750'000	-30'334'598	-24'554'324	-24'158'860
Droits de mutations	-32'750'000	-29'500'000	-35'827'744	-29'489'297	-28'468'619
Impôts sur successions et donations	-17'000'000	-19'000'000	-14'065'625	-18'586'331	-19'102'797
Recettes fédérales:					
- Impôt fédéral direct	-76'500'000	-77'500'000	-78'605'581	-76'152'021	-52'389'413
- Impôt anticipé et taxe d'exemption	-11'353'000	-11'046'000	-10'689'882	-12'263'714	-9'026'846
- Droits sur les carburants	-9'307'500	-9'172'500	-9'110'600	-10'325'549	-8'880'123
- Redevance poids lourds	-9'816'000	-9'714'000	-9'811'166	-9'841'056	-9'952'968
- Régie des alcools	-600'000	-650'000	-584'917	-587'890	-625'996
Taxes sur véhicules, cycles et bateaux	-48'232'500	-47'235'000	-45'595'506	-44'530'683	-43'622'622

1) Y compris l'impôt à la source et les impôts des travailleurs frontaliers (versements compensatoires)

Revenus des biens et contributions

Revenus des biens	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	Variations par rapport au budget 2014 %	Comptes 2013 Fr.
Revenus du patrimoine financier	-16'784'500	-22'178'500	-24,3	-25'226'227
Revenus du patrimoine administratif	-18'130'500	-13'941'964	30,0	-7'243'387
Intérêt et part au bénéfice de la BCN	-21'800'000	-21'800'000	0,0	-19'730'000
Emoluments administratifs	-29'432'980	-30'207'500	-2,6	-30'510'086
Ecolages	-14'197'150	-12'328'619	15,2	-12'630'038
Redevances d'utilisation et prestations de services	-25'022'300	-20'089'683	24,6	-18'546'839
Dédommagements de tiers	-20'606'913	-20'976'687	-1,8	-23'482'740
Amendes	-21'420'000	-20'740'000	3,3	-20'745'564
Autres revenus des biens et contributions	-29'407'691	-34'940'456	-15,8	-36'827'402
42, 43 Total	-196'802'034	-197'203'409	-0,2	-194'942'283

Les revenus des biens et les contributions sont globalement stables par rapport au budget 2014 et augmentent de 1,9 million de francs par rapport aux comptes 2013.

Les revenus du patrimoine financier diminuent de 5,4 millions de francs par rapport au budget 2014, principalement au service des contributions où les intérêts dus par les contribuables baissent de 4,0 millions de francs et au secrétariat général du DEF dont le budget 2014 prévoyait une plus-value unique sur vente d'immobilisation d'un million de francs.

Les revenus provenant des immeubles du patrimoine administratif augmentent fortement dans le centre financier "entretien et exploitation des bâtiments" (+4,2 millions), notamment en raison d'un nouveau calcul du loyer de l'Université.

L'accroissement significatif des redevances d'utilisation et prestations de services provient en grande partie d'une reclassification comptable de recettes au SIEN, ces dernières figurant au budget 2014 pour 5 millions de francs dans les autres contributions, et pour 1,2 million de francs dans les dédommagements de tiers.

Revenus de transfert

Parts et recettes sans affectation				
	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	Variations par rapport au budget 2014 %	Comptes 2013 Fr.
Parts et recettes sans affectation, dont:	-332'426'500	-317'086'500	+4,8	-279'867'465
RPT	-210'045'000	-194'177'000	+8,2	-171'032'887
IFD	-76'500'000	-77'500'000	-1,3	-78'605'581
Impôt anticipé	-10'633'000	-10'326'000	+3,0	-10'077'877
Bénéfice BNS	-14'500'000	-14'545'000	-0,3	254'557
Droits sur carburants et redevance poids lourds	-19'123'500	-18'886'500	+1,3	-18'921'766
Dédommagements de collectivités publiques	-33'062'380	-31'773'788	+4,1	-53'731'297
Subventions acquises	-256'025'297	-241'308'429	+6,1	-260'577'723
44, 45, 46 Total	-621'514'177	-590'168'717	+5,3	-594'176'485

Les revenus de transfert du canton présentent une augmentation de 31,3 millions de francs par rapport au budget 2014, et de 27,3 millions au regard des comptes 2013. Cette hausse relève principalement des contributions à recevoir au titre de la RPT (+15,9 millions) et des subventions acquises (+14,7 millions).

Le montant total des paiements compensatoires versés en 2015 au canton de Neuchâtel au titre de la RPT s'élève à 210,0 millions de francs, soit une augmentation de 15,9 millions de francs par rapport au budget 2014. La diminution de l'indice des ressources du canton, de 90,2 à 88,1 points entre 2015 et 2014, a pour conséquence une hausse des montants reçus au titre de la péréquation des ressources (+15,3 millions). Avec une progression de 0,6 million de francs, le montant prévu au titre de la compensation des charges excessives demeure quant à lui relativement stable. Enfin, le montant relatif à la compensation des cas de rigueur reste fixé, pour la dernière fois, à 106,1 millions de francs.

En ce qui concerne les dédommagements de collectivités publiques (+1,3 million), la variation la plus significative concerne la hausse des pensions facturées hors canton dans le domaine pénitentiaire (+1,4 million).

Les subventions acquises progressent de 14,7 millions de francs par rapport au précédent budget. Les hausses les plus importantes concernent les PC AVS/AI (+6,0 millions), la part fédérale aux subsides LAMal (+2,3 millions) et les forfaits fédéraux versés pour les requérants d'asile et admis provisoires (+2,3 millions).

Compte de fonctionnement

Vue d'ensemble par nature de charges et de revenus

Compte de fonctionnement Vue d'ensemble par nature (charges)	Variations par rapport au budget 2014			Comptes 2013 Fr.
	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	%	
3 Charges	2'153'179'677	2'098'334'209	+2.6	2'327'027'347
30 Charges de personnel	451'471'068	446'701'184	+1.1	430'066'381
300 Autorités, commissions et juges	13'979'393	14'014'878	-0.3	12'892'070
301 Personnel administratif et d'exploitation	235'310'877	230'737'532	+2.0	227'594'710
302 Personnel enseignant	112'136'551	112'411'700	-0.2	111'580'673
303 Assurances sociales	32'823'336	32'734'041	+0.3	31'141'048
304 Caisse de pensions et de prévoyance	45'955'051	45'533'006	+0.9	38'347'294
305 Assurance-maladie	1'484'000	1'085'810	+36.7	1'022'500
307 Prestations aux retraités	3'212'400	4'112'400	-21.9	2'131'196
308 Personnel temporaire	2'496'100	2'497'000	-0.0	2'705'080
309 Autres charges du personnel	4'073'360	3'574'817	+13.9	2'651'809
31 Biens, services et marchandises	148'668'859	138'984'020	+7.0	136'069'214
310 Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	9'563'500	9'368'100	+2.1	8'796'190
311 Mobilier, machines, véhicules	13'240'900	10'228'800	+29.4	9'977'273
312 Eau, énergie, combustibles	6'334'700	6'341'100	-0.1	6'268'207
313 Autres marchandises	11'609'000	10'884'000	+6.7	10'370'203
314 Entretien des immeubles	19'456'600	17'271'600	+12.7	18'366'064
315 Entretien d'objets mobiliers	7'145'940	6'695'700	+6.7	6'212'520
316 Loyers, fermages, redevances d'utilisation	14'679'420	13'994'120	+4.9	14'183'183
317 Dédommagements pour frais	4'709'500	4'945'700	-4.8	3'572'432
318 Honoraires et autres services	51'375'889	49'393'150	+4.0	47'984'350
319 Frais divers	10'553'410	9'861'750	+7.0	10'338'793
32 Intérêts passifs	31'022'780	34'352'300	-9.7	32'019'004
321 Dettes à court terme	10'000	10'000	+0.0	50
322 Dettes à moyen et long terme	27'757'780	30'664'800	-9.5	30'821'022
323 Dettes envers des entités particulières	2'451'700	2'522'000	-2.8	81'513
329 Autres intérêts passifs	803'300	1'155'500	-30.5	1'116'418
33 Amortissements	73'749'800	79'504'292	-7.2	76'185'900
330 Amortissements du patrimoine financier	22'417'345	22'721'993	-1.3	20'650'796
331 Amortissements du patrimoine administratif	51'332'455	56'782'299	-9.6	55'535'105
34 Parts et contributions sans affectation	5'664'000	8'893'600	-36.3	8'656'885
340 Parts recettes versées aux communes	2'900'000	6'129'600	-52.7	5'892'873
341 Parts recettes versées aux cantons	2'764'000	2'764'000	+0.0	2'764'012
35 Dédommagements à des collectivités publiques	103'903'969	96'617'600	+7.5	97'523'796
350 Confédération	1'587'245	1'408'000	+12.7	1'467'965
351 Cantons	93'545'244	87'118'000	+7.4	88'931'511
352 Communes	8'771'480	8'091'600	+8.4	7'124'320
36 Subventions accordées	1'115'467'647	1'087'504'209	+2.6	1'109'922'869
360 Confédération	7'878'200	7'293'600	+8.0	5'252'001
361 Cantons	835'800	835'720	+0.0	705'386
362 Communes	104'902'629	104'031'141	+0.8	115'265'873
363 Propres établissements	391'084'700	384'490'400	+1.7	422'519'937
364 Sociétés d'économie mixte	173'448'200	169'413'655	+2.4	164'198'324
365 Institutions privées	169'069'718	160'149'583	+5.6	152'461'318
366 Personnes physiques et morales	268'248'400	261'290'110	+2.7	249'520'030
37 Subventions redistribuées	142'616'000	135'938'100	+4.9	90'282'775
371 Cantons	64'500	46'500	+38.7	33'989
372 Communes	6'985'100	6'921'600	+0.9	6'011'704
373 Propres établissements	46'720'000	44'050'000	+6.1	3'480'266
375 Institutions privées	84'294'000	81'367'600	+3.6	77'566'937
376 Personnes physiques	4'552'400	3'552'400	+28.1	3'189'879
38 Attributions aux financements spéciaux	2'866'400	3'706'000	-22.7	292'286'157
380 Attributions aux fonds	2'866'400	3'056'000	-6.2	6'464'112
381 Attributions aux réserves	0	650'000	-100.0	285'822'045
39 Imputations internes	77'749'154	66'132'904	+17.6	54'014'366
390 Imputations internes	66'267'220	49'202'632	+34.7	54'014'366
395 Attributions budgétaires	11'481'934	16'930'272	-32.2	0

Compte de fonctionnement Vue d'ensemble par nature (revenus)	Variations par rapport au budget 2014			Comptes 2013 Fr.
	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	budget 2014 %	
4 Revenus	-2'141'966'996	-2'082'885'684	+2.8	-2'090'273'818
40 Impôts	-1'087'814'600	-1'068'385'000	+1.8	-1'111'319'283
400 Impôts sur le revenu et la fortune	-729'350'000	-709'000'000	+2.9	-775'681'875
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	-221'750'000	-230'000'000	-3.6	-200'025'329
402 Impôts fonciers	-8'300'000	-5'900'000	+40.7	-6'409'202
403 Impôts sur les gains en capital	-26'832'100	-23'750'000	+13.0	-30'334'598
404 Droits de mutations et de timbre	-32'750'000	-29'500'000	+11.0	-35'827'744
405 Impôts sur les successions et donations	-17'000'000	-19'000'000	-10.5	-14'065'625
406 Impôts sur la propriété et la dépense	-48'232'500	-47'235'000	+2.1	-45'595'506
407 Impôts sur la consommation	-3'600'000	-4'000'000	-10.0	-3'379'404
41 Patentes et concessions	-6'235'000	-6'105'000	+2.1	-6'376'183
410 Impôts sur la consommation	-6'235'000	-6'105'000	+2.1	-6'376'183
42 Revenus des biens	-58'387'200	-59'627'464	-2.1	-53'488'437
420 Banques	-174'800	-174'000	+0.5	-507'184
421 Créances	-7'167'000	-11'146'000	-35.7	-11'722'951
422 Capitaux patrimoine financier	-961'500	-714'500	+34.6	-920'500
423 Immeubles du patrimoine financier	-406'200	-364'000	+11.6	-524'160
424 Gains comptables sur placements du patr. financier	-8'075'000	-9'780'000	-17.4	-11'551'432
426 Participations patrimoine administratif	-21'800'000	-21'800'000	+0.0	-19'730'000
427 Immeubles du patrimoine administratif	-18'130'500	-13'941'964	+30.0	-7'243'387
429 Autres revenus	-1'672'200	-1'707'000	-2.0	-1'288'823
43 Contributions	-138'414'834	-137'575'945	+0.6	-141'453'846
431 Emoluments administratifs	-29'432'980	-30'207'500	-2.6	-30'510'086
433 Ecolages	-14'197'150	-12'328'619	+15.2	-12'630'038
434 Autres redevances d'utilisation et prest. de services	-25'022'300	-20'089'683	+24.6	-18'546'839
435 Ventes	-5'665'000	-5'763'400	-1.7	-6'877'468
436 Dédommagements de tiers	-20'606'913	-20'976'687	-1.8	-23'482'740
437 Amendes	-21'420'000	-20'740'000	+3.3	-20'745'564
438 Prestations pour investissements	-4'461'891	-3'688'096	+21.0	-2'557'303
439 Autres contributions	-17'608'600	-23'781'960	-26.0	-26'103'808
44 Parts à des recettes sans affectation	-332'426'500	-317'086'500	+4.8	-279'867'465
440 Parts à des recettes fédérales	-270'790'500	-261'704'500	+3.5	-234'203'952
441 Parts à des recettes cantonales	-61'636'000	-55'382'000	+11.3	-45'663'513
45 Dédommagements de collectivités publiques	-33'062'380	-31'773'788	+4.1	-53'731'297
450 Confédération	-5'426'500	-5'106'300	+6.3	-5'457'925
451 Cantons	-14'985'780	-13'816'688	+8.5	-35'104'989
452 Communes	-12'650'100	-12'850'800	-1.6	-13'168'383
46 Subventions acquises	-256'025'297	-241'308'429	+6.1	-260'577'723
460 Confédération	-150'624'916	-137'150'829	+9.8	-159'072'753
461 Cantons	-6'000	0	#DIV/0!	-5'310'009
462 Communes	-104'158'000	-103'158'000	+1.0	-95'043'786
463 Propres établissements	0	0	#DIV/0!	-100'000
469 Autres subventions	-1'236'381	-999'600	+23.7	-1'051'175
47 Subventions à redistribuer	-142'616'000	-135'938'100	+4.9	-90'282'775
470 Confédération	-120'657'500	-113'685'600	+6.1	-89'398'097
471 Cantons	-20'964'500	-21'246'500	-1.3	-33'989
472 Communes	-894'000	-856'000	+4.4	-850'689
474 Subventions provenant de l'étranger	-100'000	-150'000	-33.3	0
48 Prélèvements aux financements spéciaux	-9'236'031	-18'952'554	-51.3	-39'162'443
480 Prélèvements aux fonds	-8'951'931	-16'153'664	-44.6	-23'952'472
481 Prélèvements aux réserves	-284'100	-2'798'890	-89.8	-15'209'971
49 Imputations internes	-77'749'154	-66'132'904	+17.6	-54'014'366
490 Imputations internes	-66'267'220	-49'202'632	+34.7	-54'014'366
495 Attributions budgétaires	-11'481'934	-16'930'272	-32.2	0
Excédent de charges (+) / de revenus (-)	11'212'681	15'448'525	-27.4	236'753'529

Classification fonctionnelle

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des charges nettes selon les diverses tâches confiées à l'Etat.

L'attribution des rubriques budgétaires aux différents secteurs d'activités (ou domaines fonctionnels) se fait sur la base de la nomenclature en vigueur dans le modèle comptable harmonisé des collectivités publiques. En cas de transfert d'une rubrique d'un secteur à un autre, les montants concernant l'avant-dernier budget sont adaptés de façon à permettre une meilleure comparaison.

Classification fonctionnelle (charges nettes, en francs)	Budget 2015		Budget 2014	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Administration générale	78'399'346	5,5	69'820'561	5,0
Sécurité publique	102'777'856	7,3	93'208'843	6,7
Enseignement et formation	418'937'751	29,7	421'704'708	30,4
Culture et loisirs	14'407'612	1,0	14'386'639	1,0
Santé	350'879'915	24,8	345'501'431	24,9
Prévoyance sociale	329'493'991	23,3	322'510'541	23,2
Trafic	80'896'185	5,7	86'739'852	6,3
Protection et aménagement de l'environnement	10'718'290	0,8	10'659'673	0,8
Économie publique	26'433'610	1,9	24'241'306	1,7
Sous-total	1'412'944'556	100,0	1'388'773'554	100,0
Finances et impôts	-1'401'731'875		-1'373'325'030	
Total (excédent de charges)	11'212'681		15'448'524	

Parmi les domaines qui présentent des charges nettes positives (davantage de charges que de revenus), le secteur de l'enseignement et de la formation demeure le plus important avec une part représentant 29,7%. Il est suivi par celui de la santé (24,8%) et celui de la prévoyance sociale (23,3%).

L'amélioration de 28,4 millions de francs constatée dans le domaine Finances et impôts par rapport au précédent budget provient principalement de l'augmentation des revenus découlant de l'imposition des personnes physiques (+18,6 millions) et de la RPT (+15,9 millions). Cette amélioration est plus ou moins compensée par l'augmentation des charges nettes concernant les autres domaines, comme indiqué ci-dessous.

- Administration générale: +8,6 millions (+12,3%). Les rubriques BSM augmentent de 5,4 millions (rapatriement des équipements informatiques et de l'entretien des bâtiments dans le compte de fonctionnement, aménagement de locaux). A noter également l'absence de prélèvements aux financements spéciaux, contrairement au budget 2014 (revenus atteignant 2,7 millions).
- Sécurité publique: +9,6 millions (+10,3%). Augmentation des charges de personnel (+7,2 millions, principalement à la police neuchâteloise et au service pénitentiaire) et des rubriques BSM (+ 2,4 millions).
- Santé: +5,4 millions (+1,6%). Augmentation des charges d'hospitalisations hors cantons (+1,6 million), ainsi que des subventions accordées aux EMS (+2,6 millions) et aux infirmières indépendantes (+1,1 million).
- Prévoyance sociale: +7,0 millions (+2,2%). Les subventions nettes accordées au sein de ce domaine augmentent de 8,2 millions par rapport au budget 2014.

Ces données seront plus largement commentées au travers du plan financier et des tâches 2016-2018 puisque la LFinEC prévoit, à son article 15, que celui-ci doit être présenté sur la base de la classification fonctionnelle.



Budget du compte de fonctionnement

Détails des rubriques selon la classification institutionnelle et commentaires



	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Autorités législatives			
<i>Total des charges</i>	3,645,931	3,672,777	2,544,422.37
<i>Total des revenus</i>	1,000 -	3,000 -	3,360.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,644,931	3,669,777	2,541,062.37
Grand Conseil			
<i>Total des charges</i>	2,630,005	2,644,400	1,706,226.32
<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,630,005	2,644,400	1,706,226.32
30 Charges de personnel	1,752,000	1,745,000	1,168,655.07
300110 Jetons de présence	1,450,000	1,445,000	1,009,199.70
303001 AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	150,000	150,000	86,955.37
309800 Autres charges de personnel	152,000	150,000	72,500.00
31 Biens, services et marchandises	335,540	349,400	307,571.25
311300 Licences et logiciels	0	23,000	0.00
315300 Entretien de l'équipement informatique	34,540	34,400	0.00
317000 Déplacements	180,000	180,000	83,436.20
318000 Mandats, expertises, études	40,000	20,000	146,576.25
318005 Honoraires, mandats	34,000	20,000	0.00
319105 Contributions à des institutions intercantionales	7,000	10,000	5,769.50
319800 Autres frais divers	40,000	62,000	71,789.30
33 Amortissements	141,965	157,400	0.00
331000 Biens du patrimoine administratif	141,965	157,400	0.00
36 Subventions accordées	345,000	345,000	230,000.00
365131 Contribution aux groupes politiques	345,000	345,000	230,000.00
39 Imputations internes	55,500	47,600	0.00
390627 Prestations informatiques SIEN	55,500	47,600	0.00
Secrétariat général du Grand Conseil			
<i>Total des charges</i>	1,015,926	1,028,377	838,196.05
<i>Total des revenus</i>	1,000 -	3,000 -	3,360.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,014,926	1,025,377	834,836.05
30 Charges de personnel	1,004,626	1,016,877	834,377.00
301000 Personnel administratif et exploitation	825,734	821,884	695,129.55
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	72,797	72,190	61,189.75
304000 Caisse de pensions	104,094	122,803	76,057.70
309800 Autres charges de personnel	2,000	0	2,000.00
31 Biens, services et marchandises	10,000	10,000	3,711.05
317000 Déplacements	6,000	6,000	3,000.70
319800 Autres frais divers	4,000	4,000	710.35
39 Imputations internes	1,300	1,500	108.00
390125 Imprimés	300	500	40.65
390145 Imprimante multifonction	1,000	1,000	67.35
43 Contributions	1,000 -	3,000 -	3,360.00 -
435000 Ventes à des tiers	1,000 -	3,000 -	3,360.00 -

Remarques

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

Grand Conseil

300110	Jetons de présence	Les règles de la nouvelle loi d'organisation du Grand Conseil en matière d'indemnités sont en vigueur depuis le 28 mai 2013, d'où une différence sensible entre les exercices 2013 et 2014.
303001	AVS, ALFA, AC, acc, autres	Idem.
309800	Autres charges de personnel	Indemnités informatiques aux membres du Grand Conseil, dans le cadre du parlement sans papier: versement d'une demi-indemnité en 2013, puis d'une indemnité complète les années suivantes.
311300	Licences & logiciels	Mise à disposition des membres du Grand Conseil du Bureau virtuel et de l'accès à la plateforme Intranet du Grand Conseil: jusqu'en 2016 y compris, les frais sont couverts par le crédit d'investissement pour l'informatisation du Grand Conseil.
315300	Entr. éq. informatique	Frais relatifs à la maintenance de l'équipement informatique de la salle du Grand Conseil.
317000	Déplacements	Déplacements des membres du Grand Conseil: indemnités au km et bons de transports publics. Les règles de la nouvelle loi d'organisation du Grand Conseil en matière d'indemnités sont en vigueur depuis le 28 mai 2013, d'où une différence sensible entre les exercices 2013 et 2014.
318000	Mandats, exp., études	Mandats confiés par les organes du Grand Conseil: en 2013, la somme importante était due au mandat imparti dans le cadre du dossier Recapitalisation – prévoyance.ne. Dès 2015, selon décision du bureau du Grand Conseil, la commission des finances et la commission de gestion disposent chacune d'un montant de 10'000 francs (art. 85 et 90 de la loi d'organisation du Grand Conseil), alors que le bureau lui-même dispose d'un montant de 20'000 francs.
318005	Honoraires, mandats	Informatisation de la salle du Grand Conseil: montant de 20'000 francs par an pour la régie lors des sessions, auquel s'ajoute un montant de 14'000 francs par an dès l'année 2015 pour la diffusion en direct et l'archivage audiovisuel des sessions sur Internet.
319105	Contrib. institutions intercantionales	Le montant budgétisé de 10'000 francs pour 2014 ne sera pas totalement dépensé. Pour les années suivantes, un budget de 7000 francs s'avère suffisant.
319800	Autres frais divers	Frais liés au fonctionnement du Grand Conseil: en plus du budget de 40'000 francs destiné, annuellement, à couvrir ces frais, pour l'année 2013 l'informatisation du Grand Conseil et de sa salle a coûté 35'000 francs et, pour l'année 2014, un montant de 22'000 francs a été consacré à l'organisation du tournoi de football des parlements de Suisse dans le cadre des festivités du Bicentenaire. En revanche, aucune dépense extraordinaire n'est prévue pour 2015 et donc le budget est ramené au montant suffisant pour couvrir les frais ordinaires du parlement.
331000	Biens du patr. adm.	Amortissement des crédits d'investissements pour l'informatisation du parlement et de sa salle (durée: cinq ans dès 2014).
365131	Contrib. aux groupes politiques	En 2013, la somme était de 2000 francs par membre élu (diminution temporaire votée en 2012 par le Grand Conseil). Dès 2014 la somme est de 3000 francs par membre élu, conformément aux dispositions de la loi d'organisation du Grand Conseil.
390627	Prest. info. SIEN	Prestations fournies par le service informatique de l'Etat dans le cadre de l'informatisation de la salle du Grand Conseil et du parlement sans papier.
Secrétariat général du Grand Conseil		
301000	Pers. adm. + exploit.	En 2013, la dotation en personnel du secrétariat général fixée par le bureau du Grand Conseil n'a été effective qu'en milieu d'année. Dès 2014, cette nouvelle dotation est prise en compte sur l'ensemble de l'exercice.
303000	AVS, ALFA, chôm., acc.	Idem.
304000	Caisse de pensions	Idem.
317000	Déplacements	Le nouveau statut du secrétariat général est effectif depuis juin 2013. Dès 2014, il porte sur l'ensemble de l'exercice.
319800	Autres frais divers	Idem.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Autorités exécutives				
	<i>Total des charges</i>	17,680,037	17,671,512	17,505,972.92
	<i>Total des revenus</i>	6,792,200 -	7,750,800 -	6,154,225.62 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	10,887,837	9,920,712	11,351,747.30
Conseil d'Etat				
	<i>Total des charges</i>	4,257,526	4,997,367	4,529,301.59
	<i>Total des revenus</i>	235,600 -	1,065,000 -	297,326.53 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	4,021,926	3,932,367	4,231,975.06
30	Charges de personnel	3,520,026	3,567,967	3,844,832.00
300100	Traitements du Conseil d'Etat	1,224,626	1,217,344	1,538,317.70
301000	Personnel administratif et exploitation	53	44,272	53,326.75
301010	Salaires occasionnels	10,000	12,000	9,821.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	104,939	108,444	136,212.75
304000	Caisse de pensions	8	5,508	5,909.40
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	2,180,400	2,180,400	1,966,148.80
307390	Prest.de libre passage en espèces	0	0	135,094.80
31	Biens, services et marchandises	456,500	1,168,400	422,668.14
317000	Déplacements	0	0	318.30
317600	Congrès et conférences	200,000	200,000	165,396.24
317610	Manifestations et réceptions	140,000	875,900	153,371.70
318000	Mandats, expertises, études	40,000	16,000	20,000.00
319100	Cadeaux pour centenaires	1,500	1,500	980.00
319800	Autres frais divers	75,000	75,000	82,601.90
36	Subventions accordées	260,000	260,000	260,000.00
365100	Aide au tiers monde	260,000	260,000	260,000.00
39	Imputations internes	21,000	1,000	1,801.45
390115	Fournitures de bureau	0	1,000	0.00
390125	Imprimés	1,000	0	333.50
390145	Imprimante multifonction	0	0	1,467.95
390840	PI manifestations, réceptions	20,000	0	0.00
43	Contributions	235,600 -	244,400 -	231,473.83 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	183.83 -
436020	Remboursement de frais divers	70,000 -	80,000 -	57,613.60 -
436030	Remboursement de frais	30,000 -	30,000 -	20,195.10 -
436365	Remboursement cotisations sociales	110,600 -	109,400 -	136,892.75 -
439850	Recettes diverses	25,000 -	25,000 -	16,588.55 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	820,600 -	65,852.70 -
481110	Prélèvement provision bicentenaire	0	820,600 -	65,852.70 -
Chancellerie d'Etat, secrétariat				
	<i>Total des charges</i>	4,582,265	3,971,867	4,824,566.36
	<i>Total des revenus</i>	358,000 -	340,000 -	352,892.10 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	4,224,265	3,631,867	4,471,674.26
30	Charges de personnel	1,497,865	1,495,967	1,430,039.65
301000	Personnel administratif et exploitation	1,204,649	1,202,866	1,170,345.80
301010	Salaires occasionnels	25,000	25,000	22,417.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	107,306	106,663	102,100.75
304000	Caisse de pensions	156,909	157,437	131,176.10
309800	Autres charges de personnel	4,000	4,000	4,000.00
31	Biens, services et marchandises	3,079,100	2,474,100	3,389,633.36
310100	Elections, votations	305,000	85,000	396,108.06
315310	Maintenance applications info. externes	15,000	15,000	10,418.95
317000	Déplacements	10,000	8,000	9,852.70
318000	Mandats, expertises, études	10,000	12,000	0.00
318030	Ports et affranchissements	2,630,000	2,300,000	2,885,477.90
318330	Frais divers de banque	100	100	139.30
318525	Information	100,000	45,000	78,837.25
319800	Autres frais divers	9,000	9,000	8,799.20
33	Amortissements	0	500	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	500	0.00
39	Imputations internes	5,300	1,300	4,893.35
390115	Fournitures de bureau	100	100	0.00
390125	Imprimés	4,000	0	3,475.50

Remarques

AUTORITÉS EXÉCUTIVES

Conseil d'Etat

301000	Personnel administratif et exploitation	Les charges des années précédentes étaient liées à l'organisation du Bicentenaire.
317610	Manifestations et réceptions	En 2014, le montant comprenait les charges liées à l'organisation des festivités du Bicentenaire, qui ne figurent donc plus en 2015. Transfert également des charges du bouteiller de l'Etat dans la rubrique budgétaire 390840. Toutefois, pour 2015, frais supplémentaires liés à l'éventuelle élection d'un parlementaire neuchâtelois à la présidence du Conseil des Etats.
318000	Mandats, expertises et études	Frais supplémentaires liés au développement de la politique des affaires extérieures conformément au Programme de législature.
390840	Prestations internes manifestations et réceptions	Achat de vins d'honneur à la station viticole de l'Etat. Transfert de la rubrique budgétaire 317610.
436020	Remboursement de frais divers	Ajustement des recettes aux années précédentes.
481110	Prélèvement bicentenaire	La provision a été dissoute en 2014 à la suite de l'organisation des festivités du Bicentenaire.

Chancellerie d'Etat, secrétariat

310100	Élections, votations	Augmentation des charges en lien avec l'organisation des élections fédérales et avec l'introduction d'un niveau de sécurité supplémentaire exigé par la Confédération en matière de vote électronique (vérifiabilité individuelle).
318030	Ports et affranchissements	Augmentation des frais de ports et d'affranchissements en lien avec l'organisation des élections fédérales et adaptation du budget aux dépenses effectives des années précédentes.
318525	Information	Augmentation des frais en lien avec l'organisation des élections fédérales et avec le développement de la politique de communication conformément au Programme de législature.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Autorités exécutives				
390145	Imprimante multifonction	1,200	1,200	1,417.85
41	Patentes et concessions	82,000 -	130,000 -	126,409.00 -
410110	Feuille officielle	82,000 -	130,000 -	126,409.00 -
43	Contributions	144,000 -	134,000 -	143,122.05 -
431000	Emoluments administratifs	90,000 -	90,000 -	83,707.80 -
436020	Remboursement de frais divers	51,000 -	42,000 -	55,949.25 -
439850	Recettes diverses	3,000 -	2,000 -	3,465.00 -
49	Imputations internes	132,000 -	76,000 -	83,361.05 -
490350	Prestations internes port et affranchissement	84,000 -	76,000 -	83,361.05 -
490826	PI journaux, revues, imprimés	48,000 -	0	0.00
Service d'achat, logistique et imprimés				
	<i>Total des charges</i>	<i>8,840,246</i>	<i>8,702,278</i>	<i>8,152,104.97</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>6,198,600 -</i>	<i>6,345,800 -</i>	<i>5,504,006.99 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,641,646</i>	<i>2,356,478</i>	<i>2,648,097.98</i>
30	Charges de personnel	2,037,078	2,024,578	1,938,879.70
301000	Personnel administratif et exploitation	1,682,798	1,668,989	1,624,569.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	145,010	145,333	140,182.50
304000	Caisse de pensions	209,270	210,255	174,128.05
31	Biens, services et marchandises	6,656,900	6,604,100	6,101,678.07
310000	Fournitures de bureau et imprimés	786,000	786,000	783,901.93
310060	Information	2,000	2,000	0.00
310600	Fourn. scolaires, école enfantine	240,000	240,000	232,926.76
310610	Fourn. scolaires, ens. primaire	1,230,000	1,230,000	1,014,103.57
310620	Fourn. scolaires, ens. secondaire	1,675,000	1,675,000	1,393,189.11
310695	Fournitures et matériel refacturés	800,000	794,000	690,644.39
311000	Machines, mobilier et équipement	34,000	34,000	36,708.90
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	55,000	55,000	104,434.49
315020	Entretien des véhicules	15,000	15,000	15,077.50
315300	Entretien de l'équipement informatique	45,000	45,000	44,999.40
316010	Leasing de l'équipement informatique	1,200,000	1,160,000	1,182,700.75
316600	Droits d'auteurs	7,000	7,000	7,190.45
316610	Location de machines	300,000	321,000	275,140.33
316695	Location de machines refacturées	190,900	165,100	185,012.06
317000	Déplacements	12,000	11,000	12,673.76
318000	Mandats, expertises, études	50,000	50,000	100,980.00
319800	Autres frais divers	15,000	14,000	21,994.67
33	Amortissements	116,768	68,600	75,064.30
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	371.17
331000	Biens du patrimoine administratif	96,768	48,600	48,600.00
331080	Amortiss. matériel périmé	20,000	20,000	26,093.13
39	Imputations internes	29,500	5,000	36,482.90
390600	Locations	5,000	5,000	5,000.00
390627	Prestations informatiques SIEN	20,000	0	31,482.90
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	2,000	0	0.00
390847	PI matériel et outillage	2,500	0	0.00
43	Contributions	1,610,000 -	1,830,000 -	1,508,945.77 -
435000	Ventes à des tiers	760,000 -	830,000 -	653,255.81 -
436320	Remboursement frais d'impression	850,000 -	1,000,000 -	855,478.63 -
439850	Recettes diverses	0	0	211.33 -
49	Imputations internes	4,588,600 -	4,515,800 -	3,995,061.22 -
490115	Fournitures de bureau	284,300 -	264,700 -	265,452.35 -
490125	Prestations du CEEN	352,900 -	318,000 -	273,237.60 -
490135	Machines et équipement	4,500 -	13,000 -	5,675.25 -
490145	Imprimante multifonction	221,900 -	195,100 -	203,256.70 -
490640	Prestation édition et matériel scolaires	3,725,000 -	3,725,000 -	3,247,439.32 -

Remarques

410110	Feuille officielle	Transfert dans la rubrique budgétaire 490826.
436020	Remboursement de frais divers	Ajustement des frais de ports et d'affranchissements refacturés aux entités externes en fonction des années précédentes.
490350	Prestations internes port et affranchissements	Ajustement des frais de ports et d'affranchissements refacturés aux entités internes en fonction des années précédentes.
490826	Prestations internes journaux, revues	Publications dans la Feuille officielle facturées à l'interne. Transfert de la rubrique budgétaire 410110.
Service d'achat, de logistique et des imprimés		
310610	Fourn. scolaires, ens. primaire	Le budget n'a pas été adapté au résultat 2013 de cette rubrique en prévision de l'introduction d'Harmos pour les écoles du niveau 2.
310620	Fourn. scolaires, ens. secondaire	Le budget n'a pas été adapté au résultat 2013 de cette rubrique en prévision de l'introduction d'Harmos pour les écoles du niveau 3.
310695	Fournitures et matériel refacturés	Le budget n'a pas été adapté au résultat 2013 en prévision de l'augmentation des commandes.
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	Aucune modification par rapport au budget 2014. L'écart avec les comptes 2013 est dû à l'installation cette année-là de nouvelles applications pour l'e-facture et l'impression centralisée des documents.
316010	Leasing de l'équipement informatique	Augmentation liée à l'introduction d'un niveau de sécurité supplémentaire exigé par la Confédération en matière de vote électronique (vérifiabilité individuelle).
316610	Location de machines	La répartition des charges entre cette rubrique et la rubrique 316695 a été adaptée aux résultats 2013. Toutefois, celle-ci augmente au vu du nombre croissant d'impressions noir/blanc.
316695	Location de machines refacturées	Le budget a été adapté au résultat 2013.
319800	Autres frais divers	Retour à la normale à la suite des audits effectués en 2013.
331000	Biens du patrimoine administratif	L'augmentation est due au premier amortissement des dépenses concernant l'investissement lié à la mise en place de dispositifs de sécurité sur les machines de mise sous pli.
390627	Prestations informatiques SIEN	Achat de nouveaux serveurs pour le centre éditique de l'Etat.
435000	Ventes à des tiers	Le budget a été en partie adapté au résultat 2013.
436320	Remboursement frais d'impression	Les impressions scolaires à l'interne n'étant plus facturées, le budget de cette rubrique se trouve péjoré de 250'000 francs. Cette perte est en partie compensée par de nouvelles recettes.
490115	Fournitures de bureau	Augmentation de la demande des services subventionnés.
490125	Prestations du CEEN	Idem.
490135	Machines et équipement	Diminution de la demande des services subventionnés.
490145	Imprimante multifonction	Augmentation des impressions couleurs des services de l'Etat et des impressions des services subventionnés.
490640	Prestation édition matériel scolaires	Le budget n'a pas été adapté au résultat 2013 de cette rubrique en prévision de l'introduction d'Harmos pour les écoles des niveaux 2 et 3.



	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013	
Autorités protection données et transpar				
<i>Total des charges</i>	252,300	249,100	193,654.80	
<i>Total des revenus</i>	3,500 -	3,200 -	1,827.25 -	
<i>Charges/Revenus(-)</i>	248,800	245,900	191,827.55	
Autorités protection données et transpar				
<i>Total des charges</i>	252,300	249,100	193,654.80	
<i>Total des revenus</i>	3,500 -	3,200 -	1,827.25 -	
<i>Charges/Revenus(-)</i>	248,800	245,900	191,827.55	
30	Charges de personnel	12,000	10,900	7,084.05
300000	Commissions	12,000	10,900	6,300.90
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	719.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	63.75
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	240,300	238,200	186,570.75
351100	Contrib. préposé intercantonal protection données	240,300	238,200	186,570.75
43	Contributions	0	0	1,827.25 -
431000	Emoluments administratifs	0	0	1,827.25 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	3,500 -	3,200 -	0.00
451600	Contributions des autres cantons	3,500 -	3,200 -	0.00

Remarques

AUTORITES DE LA PROTECTION DES DONNEES ET DE LA TRANSPARENCE (PPDT)

Autorités de la protection des données et de la transparence		
300000	Commissions	L'augmentation concerne la prise en compte, ignorée jusqu'ici, de frais de formation et de perfectionnement.
351100	Contrib. préposé intercantonal protection données	L'augmentation de 2100 francs par rapport au budget 2014 est due à la présence d'un stagiaire avocat pendant un mois.



	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013	
Contrôle cantonal des finances				
<i>Total des charges</i>	1,401,193	1,411,210	1,221,586.35	
<i>Total des revenus</i>	215,000 -	245,000 -	270,401.50 -	
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,186,193	1,166,210	951,184.85	
Contrôle cantonal des finances				
<i>Total des charges</i>	1,401,193	1,411,210	1,221,586.35	
<i>Total des revenus</i>	215,000 -	245,000 -	270,401.50 -	
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,186,193	1,166,210	951,184.85	
30	Charges de personnel	1,275,193	1,285,210	1,156,932.40
301000	Personnel administratif et exploitation	1,029,202	1,021,773	943,929.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	89,685	89,349	82,354.25
304000	Caisse de pensions	134,306	152,089	109,408.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	20,000	20,000	19,240.00
309800	Autres charges de personnel	2,000	2,000	2,000.00
31	Biens, services et marchandises	126,000	126,000	64,653.95
317000	Déplacements	16,000	16,000	13,651.30
318000	Mandats, expertises, études	100,000	100,000	43,740.00
319800	Autres frais divers	10,000	10,000	7,262.65
43	Contributions	215,000 -	245,000 -	270,401.50 -
438400	Prestations Etat, construction A5	15,000 -	45,000 -	47,920.00 -
439850	Recettes diverses	200,000 -	200,000 -	222,481.50 -

Remarques

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Contrôle cantonal des finances		
301000	Personnel administratif et exploitation	Depuis 2014, l'effectif du CCFI est au complet ce qui n'était pas le cas auparavant.
438400	Prestations Etat, construction A5	Diminution des prestations d'audit mandatées par l'Office fédéral des routes en lien avec l'achèvement des travaux de l'A5.
439850	Recettes diverses	Baisse des heures d'audit facturables suite à des pertes de mandats (rotation intercantionales) et à la mise en place de systèmes de contrôle interne dans les entités auditées.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Autorités judiciaires				
	<i>Total des charges</i>	25,031,825	24,950,104	22,178,929.07
	<i>Total des revenus</i>	2,221,300 -	2,671,300 -	2,102,497.40 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	22,810,525	22,278,804	20,076,431.67
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	1,981,997	2,099,044	1,636,966.78
	<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,981,997	2,099,044	1,636,966.78
30	Charges de personnel	1,044,026	1,097,768	842,557.43
300210	Suppléances	300,000	300,000	211,063.45
300215	Suppléances ordinaires Caaj	161,817	187,106	174,847.00
301000	Personnel administratif et exploitation	265,517	259,224	195,498.20
301045	Salaires stagiaires	180,000	179,992	132,271.78
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	80,094	80,915	63,859.50
304000	Caisse de pensions	54,099	88,031	64,851.50
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,500	2,500	166.00
31	Biens, services et marchandises	448,000	408,000	397,383.35
310030	Livres et périodiques	5,000	5,000	1,224.70
317000	Déplacements	3,000	3,000	1,393.50
317605	Conférence judiciaire	10,000	10,000	6,506.10
318000	Mandats, expertises, études	20,000	0	28,440.00
319700	Frais et dépens sur recours TF	20,000	40,000	5,200.00
319705	Indemnisations et tort moral prévenus acquittés	300,000	260,000	267,690.60
319800	Autres frais divers	90,000	90,000	86,928.45
33	Amortissements	487,471	590,776	397,026.00
331000	Biens du patrimoine administratif	487,471	590,776	397,026.00
39	Imputations internes	2,500	2,500	0.00
390115	Fournitures de bureau	1,500	1,500	0.00
390125	Imprimés	1,000	1,000	0.00
Tribunaux d'instance				
	<i>Total des charges</i>	10,530,426	10,522,489	9,736,987.04
	<i>Total des revenus</i>	1,800,000 -	2,050,000 -	1,779,809.66 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	8,730,426	8,472,489	7,957,177.38
30	Charges de personnel	10,143,926	10,125,989	9,448,745.04
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	339,020	324,622	181,523.30
300207	Traitements magistrats	3,689,953	3,720,144	3,741,638.10
300210	Suppléances	0	0	333.10
300220	Assesseurs APEA	399,996	399,996	199,243.90
300225	Représentants chambres conciliation	49,968	50,004	38,792.60
301000	Personnel administratif et exploitation	3,791,677	3,753,407	3,649,255.60
301010	Salaires occasionnels	49,992	50,112	29,605.05
301750	Service de piquet	40,000	39,600	25,252.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	724,018	722,221	678,064.99
304000	Caisse de pensions	1,019,302	1,025,884	888,390.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	40,000	40,000	16,645.00
31	Biens, services et marchandises	376,500	386,500	282,718.40
310030	Livres et périodiques	39,000	39,000	24,098.45
317000	Déplacements	25,000	20,000	22,699.70
317205	Témoins	35,000	50,000	15,239.90
318051	Médecins et experts	250,000	250,000	183,362.20
318055	Interprètes	7,500	7,500	7,452.25
319800	Autres frais divers	20,000	20,000	29,865.90
39	Imputations internes	10,000	10,000	5,523.60
390115	Fournitures de bureau	10,000	3,000	5,523.60
390135	Machines et équipement	0	7,000	0.00
43	Contributions	1,800,000 -	2,050,000 -	1,779,809.66 -
431000	Emoluments administratifs	1,800,000 -	2,050,000 -	1,776,233.16 -
436010	Remboursement de traitements	0	0	2,736.50 -
439850	Recettes diverses	0	0	840.00 -
Tribunal cantonal				
	<i>Total des charges</i>	5,478,407	5,513,004	5,051,291.11
	<i>Total des revenus</i>	400,000 -	600,000 -	301,355.60 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	5,078,407	4,913,004	4,749,935.51

Remarques

AUTORITÉS JUDICIAIRES

331000	Secrétariat général Biens du patrimoine administratif	Dernier amortissement concernant l'investissement "Etude complémentaire de la nouvelle organisation judiciaire" intervenu en 2014 et augmentation des dépenses prévues en 2014 pour "Rest. pouvoir judiciaire-crédit cadre étude".
431000	Tribunaux d'instance Émoluments administratifs	La baisse de 250'000 francs prévue au budget 2015 correspond à la réalité des comptes depuis 2011. Le transfert aux notaires de la compétence des tribunaux liée aux actes pour cause de mort a entraîné une perte de recettes qui n'a pas été compensée.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Autorités judiciaires				
30	Charges de personnel	5,382,407	5,390,004	5,014,177.30
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	902,388	894,934	812,391.35
300207	Traitements magistrats	2,194,306	2,194,837	2,302,221.90
301000	Personnel administratif et exploitation	1,014,652	1,037,052	1,046,858.25
301010	Salaires occasionnels	30,000	30,000	2,930.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	357,495	358,227	359,192.65
304000	Caisse de pensions	553,568	544,954	481,784.85
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	300,000	300,000	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	8,797.40
31	Biens, services et marchandises	83,000	113,000	37,074.96
310030	Livres et périodiques	30,000	30,000	20,110.16
317000	Déplacements	6,000	6,000	5,009.00
317205	Témoins	5,000	10,000	60.00
318051	Médecins et experts	15,000	30,000	0.00
318055	Interprètes	7,000	7,000	390.00
319800	Autres frais divers	20,000	30,000	11,505.80
39	Imputations internes	13,000	10,000	38.85
390115	Fournitures de bureau	10,000	10,000	38.85
390145	Imprimante multifonction	3,000	0	0.00
43	Contributions	400,000 -	600,000 -	301,355.60 -
431000	Emoluments administratifs	400,000 -	600,000 -	301,355.60 -
Ministère public				
<i>Total des charges</i>		<i>7,040,994</i>	<i>6,815,568</i>	<i>5,753,684.14</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>21,300 -</i>	<i>21,300 -</i>	<i>21,332.14 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>7,019,694</i>	<i>6,794,268</i>	<i>5,732,352.00</i>
30	Charges de personnel	5,860,994	5,687,568	4,964,261.66
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	611,289	591,650	318,923.60
300207	Traitements magistrats	2,052,631	2,058,967	1,955,376.05
300210	Suppléances	0	58,775	80,976.10
301000	Personnel administratif et exploitation	1,956,053	1,786,525	1,651,167.30
301010	Salaires occasionnels	150,000	150,130	110,188.45
301750	Service de piquet	13,000	13,000	10,526.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	414,778	403,976	356,180.86
304000	Caisse de pensions	633,244	594,545	462,520.75
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	18,401.60
31	Biens, services et marchandises	1,118,000	1,118,000	765,249.68
310030	Livres et périodiques	18,000	18,000	11,276.70
317000	Déplacements	45,000	50,000	29,105.60
317205	Témoins	20,000	20,000	3,648.50
318051	Médecins et experts	1,000,000	1,000,000	684,496.83
318055	Interprètes	20,000	15,000	19,492.00
319800	Autres frais divers	15,000	15,000	17,230.05
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	0	24,052.80
351260	Placements hors canton (mesures pénales)	0	0	24,052.80
39	Imputations internes	62,000	10,000	120.00
390115	Fournitures de bureau	10,000	10,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	2,000	0	120.00
390831	PI Emoluments	50,000	0	0.00
43	Contributions	21,300 -	21,300 -	21,332.14 -
431000	Emoluments administratifs	21,300 -	21,300 -	21,322.14 -
439850	Recettes diverses	0	0	10.00 -

Remarques

431000	Tribunal cantonal Émoluments administratifs	Cette rubrique budgétaire diminue de 200'000 francs au vu du résultat des comptes depuis 2011. Les recettes des appels civils ne compensent pas la perte de celles des dossiers de procédure civile ordinaire d'une valeur supérieure à 30'000 francs, transférés dans les tribunaux régionaux, compétents pour ces affaires en 1 ^{ère} instance depuis le 1 ^{er} janvier 2011.
300205	Ministère public Traitements greffiers-rédacteurs	Création de 1,5 EPT de procureur assistant au vu de l'augmentation de la masse de travail du Ministère public suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure pénale le 1 ^{er} janvier 2011. Les explications détaillées sur la création de ces postes sont mentionnées dans le rapport selon l'article 101 OJN.
301000	Personnel administratif et exploitation	Création de 2 EPT de secrétaire pour accompagner la création de 1,5 EPT de procureur assistant et l'augmentation du travail administratif au Ministère public. Les explications détaillées sur la création de ces postes sont mentionnées dans le rapport selon l'article 101 OJN.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
	<i>Total des charges</i>	508,605,235	499,776,761	757,212,005.32
	<i>Total des revenus</i>	1,429,155,312 -	1,395,981,807 -	1,422,823,182.76 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	920,550,077 -	896,205,046 -	665,611,177.44 -
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	1,170,543	1,116,670	950,890.75
	<i>Total des revenus</i>	87,000 -	5,000 -	2,532.55 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,083,543	1,111,670	948,358.20
30	Charges de personnel	872,699	861,470	792,356.10
301000	Personnel administratif et exploitation	691,317	677,310	611,257.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	60,535	59,496	54,083.40
304000	Caisse de pensions	90,848	92,664	89,515.40
309800	Autres charges de personnel	30,000	32,000	37,499.85
31	Biens, services et marchandises	63,500	28,300	49,255.35
310030	Livres et périodiques	1,600	1,600	1,226.50
317000	Déplacements	10,000	10,000	9,388.00
317600	Congrès et conférences	20,000	0	0.00
318000	Mandats, expertises, études	0	0	6,749.40
319800	Autres frais divers	31,900	16,700	31,891.45
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	233,144	225,700	106,504.75
351250	Conférences intercantionales	233,144	225,700	106,504.75
39	Imputations internes	1,200	1,200	2,774.55
390125	Imprimés	0	0	1,539.55
390145	Imprimante multifonction	1,200	1,200	1,235.00
43	Contributions	15,000 -	5,000 -	2,532.55 -
431000	Emoluments administratifs	5,000 -	5,000 -	1,950.00 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	0	582.55 -
49	Imputations internes	72,000 -	0	0.00
490625	Remboursements de traitements	72,000 -	0	0.00
Office d'organisation				
	<i>Total des charges</i>	454,688	390,472	204,887.65
	<i>Total des revenus</i>	5,500 -	5,500 -	10,977.80 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	449,188	384,972	193,909.85
30	Charges de personnel	363,188	311,972	199,247.90
301000	Personnel administratif et exploitation	239,439	181,007	166,603.20
301010	Salaires occasionnels	45,499	64,998	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	24,635	21,251	14,230.10
304000	Caisse de pensions	43,615	34,716	18,414.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	10,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	91,500	78,500	5,639.75
310030	Livres et périodiques	300	300	101.50
317000	Déplacements	8,200	8,200	4,167.65
317600	Congrès et conférences	15,000	0	0.00
318000	Mandats, expertises, études	60,000	60,000	0.00
319800	Autres frais divers	8,000	10,000	1,370.60
43	Contributions	5,500 -	5,500 -	10,977.80 -
439850	Recettes diverses	5,500 -	5,500 -	10,977.80 -
Redressement finances et adapt.structure				
	<i>Total des charges</i>	4,692,943	3,315,156	1,761,741.28
	<i>Total des revenus</i>	2,871,612 -	1,920,693 -	1,146,647.28 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,821,331	1,394,463	615,094.00
30	Charges de personnel	1,316,112	1,277,693	1,070,712.55
301000	Personnel administratif et exploitation	1,055,676	1,046,245	883,106.50
301010	Salaires occasionnels	27,299	0	9,597.55
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	95,247	91,651	77,940.80
304000	Caisse de pensions	136,390	138,296	100,067.70
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,500	1,500	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,555,500	643,000	75,934.73
311300	Licences et logiciels	300,000	0	47,375.08
317000	Déplacements	2,500	1,500	829.70

Remarques

FINANCES ET SANTÉ

	Secrétariat général	
301000	Pers. adm.+exploit.	0.1 EPT supplémentaire pour la création d'une cellule foncière. La charge y relative est entièrement compensée par la recette prévue à la rubrique 490625.
317600	Congrès, conférences	L'assemblée générale de la Conférence des directeurs des finances se tiendra sur 2 jours dans le canton en mai 2015.
319800	Autres frais divers	La méthode de calcul du budget de la fête de Noël des collaborateurs a été modifiée. Elle tient compte désormais de l'ensemble des collaborateurs du département.
351250	Conférences interc.	Hausse des cotisations versées à la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).
439850	Recettes diverses	Reprise du mandat de tenue de la comptabilité de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS).
490625	Fds AT	Se référer à la rubrique 301000 ci-dessus.
	Office d'organisation	
301000	Personnel adm. + expl	1 EPT supplémentaire pour la gestion des projets de réorganisation, compensé par une réduction de poste au service financier. Ce poste est indispensable pour réaliser les économies envisagées dans le cadre de la Réforme de l'Etat.
317600	Congrès	Organisation d'un congrès sur l'organisation de l'administration. La manifestation aura lieu une année sur deux avec le but de stimuler la réflexion autour d'une optimisation de l'organisation de l'administration.
	Redressement des finances et adapt. structure	
301010	Salaires occasionnels	Engagement d'un soutien ponctuel en fonction de besoins spécifiques. On pense notamment à l'engagement d'étudiants pour approfondir certaines thématiques. Ceci permettra aux étudiants de faire une première expérience dans un environnement concret et soutiendra le projet de la Réforme de l'Etat.
311300	Licences & logiciels	Première tranche de paiement pour les nouvelles licences SAP, nécessaires dans le cadre de la réalisation du projet de nouveau système d'information et de gestion de l'Etat (SIGE).



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
318000	Mandats, expertises, études	1,250,000	640,000	25,542.00
319800	Autres frais divers	3,000	1,500	2,187.95
33	Amortissements	1,821,331	1,394,463	615,094.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	615,094.00
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	1,821,331	1,394,463	0.00
43	Contributions	2,871,612 -	1,920,693 -	600,998.61 -
438000	Prestations pour investissements	2,871,612 -	1,920,693 -	600,998.61 -
49	Imputations internes	0	0	545,648.67 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	545,648.67 -
Service financier				
<i>Total des charges</i>		<i>43,064,775</i>	<i>44,118,523</i>	<i>269,515,622.27</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>264,840,200 -</i>	<i>249,979,650 -</i>	<i>221,533,949.36 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>221,775,425 -</i>	<i>205,861,127 -</i>	<i>47,981,672.91</i>
30	Charges de personnel	4,117,295	4,173,973	4,109,577.05
301000	Personnel administratif et exploitation	3,369,775	3,429,759	3,417,970.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	293,608	298,829	298,813.70
304000	Caisse de pensions	448,712	440,385	383,103.10
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,200	5,000	9,690.00
31	Biens, services et marchandises	3,782,000	2,021,750	4,773,957.62
310020	Imprimés et reliures	0	4,900	4,495.20
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	1,000	1,000	0.00
315020	Entretien des véhicules	0	0	9,776.80
317000	Déplacements	5,500	4,400	5,305.10
318000	Mandats, expertises, études	60,800	750	706.32
318064	Assurance-RC et choses	533,000	620,000	830,486.15
318080	Taxes CCP	970,000	1,000,000	969,523.65
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	0	57,000	0.00
318305	Frais de courtage	120,000	120,000	120,000.00
318320	Frais d'emprunts	1,958,200	62,200	56,858.95
318330	Frais divers de banque	10,000	10,000	9,774.84
318335	Impôt foncier	8,500	10,000	8,493.45
318355	Frais sur titres et participations	0	0	18,162.00
318365	Frais de poursuites	0	0	2,715,330.44
319305	Franchises assurances	100,000	125,000	21,853.00
319800	Autres frais divers	15,000	6,500	3,191.72
32	Intérêts passifs	30,219,480	33,196,800	30,910,214.62
321300	Dettes à court terme	10,000	10,000	49.95
322300	Intérêts s/dettes à moyen et long termes	27,757,780	30,664,800	30,816,611.92
322330	Disagios sur placements	0	0	4,410.55
323300	Dettes envers des entités particulières	2,451,700	2,522,000	81,513.43
329910	Pertes sur différences de changes	0	0	7,628.77
33	Amortissements	0	0	342,095.68
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	75,530.68
330205	Moins-values pour remaniements parcellaires	0	0	26,612.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	213,875.00
331300	Amortissement prêts et participations	0	0	26,078.00
34	Parts et contributions sans affectation	2,764,000	2,764,000	2,764,012.00
341380	Compensation cas rigueur, part cantonale	2,764,000	2,764,000	2,764,012.00
36	Subventions accordées	1,560,000	1,560,000	1,560,000.00
365310	Eglises, selon concordat	1,560,000	1,560,000	1,560,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	225,051,900.00
381332	Prov. hausse cotis. LPP ent. subv.	0	0	3,700,000.00
381345	Provision RFV prévoyance.ne	0	0	99,287,900.00
381346	Provision appt suppl. prévoyance.ne	0	0	22,064,000.00
381347	Prov.primauté cotisation prévoyance.ne	0	0	100,000,000.00
39	Imputations internes	622,000	402,000	3,865.30
390125	Imprimés	0	0	1,388.95
390145	Imprimante multifonction	2,000	2,000	2,352.50
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	123.85
390831	PI Emoluments	20,000	0	0.00
395737	Attrib. au fonds de l'énergie	600,000	400,000	0.00

Remarques

Redressement des finances et adapt. structure (suite)		
318000	Mandats. exp., études	Les honoraires inscrits au budget couvrent notamment le mandat du chef de projet "SIGE" ainsi que les mandats de consulting SAP. D'autres mandats ponctuels pourront être confiés en fonction des besoins du projet.
331006	Amortissement ADM manuel	Le projet de redressement des finances et réforme de l'Etat est considéré comme un investissement et financé par un crédit d'engagement de 16 millions adopté par le Grand Conseil. L'investissement est amorti selon un mode progressif.
438000	Prestations pour investissements	Les charges inscrites dans le centre financier "Redressement des finances et réforme de l'Etat" sont compensées par un prélèvement d'un montant équivalent sur le crédit précité.
Service financier		
301000	Personnel administratif et exploitation	Suite aux objectifs fixés par le Grand Conseil dans le budget 2014, l'effectif du service financier a été réduit de 1.1 EPT.
310020	Imprimés et reliures	Dans la phase de transition vers le MCH2, on a renoncé à la publication du rapport détaillé de statistique financière. Les données et graphiques restent disponibles en ligne.
318000	Mandats, expertises et études	Financement d'un mandat d'appui à la réorganisation et d'accompagnement du changement selon les principes d'organisation décidés dans le cadre de la réforme de l'Etat.
318320	Frais d'emprunt	Frais relatifs à la conclusion d'un emprunt public.
319305	Franchises assurances	La sinistralité est difficilement planifiable. Ce montant tient compte de la charge de sinistres des précédentes années, ainsi que de l'augmentation de la franchise RC.
319800	Autres frais divers	Avance de frais notariés pour bénéficiaires d'inventaires dans le cadre de la gestion des successions dévolues à l'Etat. Les montants sont récupérés au moment de l'encaissement des successions sous la rubrique 439850 "Recettes diverses".
322300	Intérêts moyen et long terme	Conditions favorables sur le marché des capitaux et diminution de la dette en 2014.
395737	Attribution fonds énergie	Augmentation attendue des dividendes distribués par les sociétés productrices d'énergie.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
41	Patentes et concessions	57,000 -	55,000 -	56,798.60 -
410300	Régale des sels	57,000 -	55,000 -	56,798.60 -
42	Revenus des biens	27,671,400 -	27,295,800 -	26,970,933.85 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	174,200 -	173,800 -	506,826.33 -
421300	Intérêts sur créances	141,000 -	122,000 -	90,009.08 -
422310	Revenus sur titres	950,000 -	700,000 -	912,651.70 -
424350	Récupération de créances amorties	3,000,000 -	2,800,000 -	4,448,886.71 -
426300	Intérêts sur capital de dotation BCN	5,000,000 -	5,000,000 -	5,000,000.00 -
426310	Participation au bénéfice de la BCN	16,800,000 -	16,800,000 -	14,730,000.00 -
429310	Agios sur placements	0	0	0.28 -
429330	Rémunération garantie Etat par la BCN	1,200,000 -	1,200,000 -	1,270,000.00 -
429335	Rémunération cautions	406,200 -	500,000 -	0.00
429910	Gains sur différences de change	0	0	12,559.75 -
43	Contributions	551,500 -	513,000 -	1,133,720.91 -
431000	Emoluments administratifs	0	0	251,442.55 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	33,309.80 -
436360	Remboursement primes d'assurances	27,500 -	43,000 -	59,764.30 -
439305	Ristournes courtage	220,000 -	270,000 -	292,224.00 -
439850	Recettes diverses	304,000 -	200,000 -	496,980.26 -
44	Parts à des recettes sans affectation	235,483,000 -	219,330,000 -	181,143,196.00 -
440310	Part à l'impôt anticipé	10,633,000 -	10,326,000 -	10,077,877.00 -
440340	Part au bénéfice de la BNS	14,500,000 -	14,545,000 -	254,557.00
440350	Impôt à la fiscalité épargne UE	305,000 -	282,000 -	286,989.00 -
440360	Péréquation des ressources, part fédérale	37,132,000 -	28,125,000 -	13,750,931.00 -
440365	Comp. charges géo-topographiques	23,147,000 -	22,741,000 -	23,754,189.00 -
440370	Comp. charges socio-démographiques	15,575,000 -	15,374,000 -	15,308,972.00 -
440380	Comp. cas de rigueur, part fédérale	72,555,000 -	72,555,000 -	72,555,282.00 -
441360	Péréquation des ressources, part cantons	25,358,000 -	19,104,000 -	9,385,726.00 -
441380	Compensation cas de rigueur, part cantons	36,278,000 -	36,278,000 -	36,277,787.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	1,800,000 -	12,000,000.00 -
481600	Prélèvement réserve pour équipements	0	1,800,000 -	12,000,000.00 -
49	Imputations internes	1,077,300 -	985,850 -	229,300.00 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	77,000.00 -
490315	Charges intérêts et assurances	820,000 -	735,150 -	0.00
490535	Prestations internes CNIP	147,400 -	142,900 -	152,300.00 -
490670	Location salles de sports du CSM	109,900 -	107,800 -	0.00
Service des contributions				
<i>Total des charges</i>		<i>39,945,559</i>	<i>39,876,739</i>	<i>40,790,464.07</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,122,376,000 -</i>	<i>1,108,344,000 -</i>	<i>1,153,045,550.04 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,082,430,441 -</i>	<i>1,068,467,261 -</i>	<i>1,112,255,085.97 -</i>
30	Charges de personnel	16,189,318	16,084,039	14,486,925.30
301000	Personnel administratif et exploitation	13,310,081	13,221,682	12,007,873.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,162,011	1,155,231	1,049,604.10
304000	Caisse de pensions	1,677,226	1,677,126	1,360,662.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	40,000	30,000	68,785.80
31	Biens, services et marchandises	1,915,000	1,872,000	1,911,983.21
310000	Fournitures de bureau et imprimés	2,000	4,000	0.00
310030	Livres et périodiques	10,000	10,000	7,766.15
310310	Imprimés et frais de taxation	247,000	247,000	209,836.70
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	200,000	200,000	136,648.00
317000	Déplacements	55,000	55,000	45,036.35
318000	Mandats, expertises, études	645,000	650,000	643,163.20
318360	Frais de perception	750,000	700,000	869,354.65
319800	Autres frais divers	6,000	6,000	178.16
32	Intérêts passifs	800,000	1,150,000	1,105,533.18
329800	Intérêts dus aux contribuables	800,000	1,150,000	1,105,533.18
33	Amortissements	18,001,241	18,170,700	17,025,830.63
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	92,848.06
330300	Non-valeurs fiscales	17,750,000	18,000,000	16,880,741.77
330320	Remises fiscales	75,000	75,000	52,240.80
331000	Biens du patrimoine administratif	166,241	85,700	0.00

Remarques

Service financier (suite)		
422310	Revenus sur titres	Augmentation attendue des dividendes distribués par le Groupe E.
424350	Récupération créances amorties	Évolution favorable en lien avec les deux derniers exercices. Un point de situation sera néanmoins nécessaire au premier trimestre selon l'ampleur des plans de désendettement et compte tenu de la diminution de 0.5 EPT au 1 ^{er} juillet 2014 du secteur en charge de cette gestion.
429335	Rémunération cautions	Les demandes de cautionnement en lien avec <u>prévoyance.ne</u> ont été surestimées au budget 2014 et le cautionnement des investissements du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) n'a pas encore été concrétisé. Ceci a conduit à un ajustement du budget 2015. Par ailleurs, une rémunération de la garantie accordée à la CCAP ainsi que celle en cours d'octroi à Vadec sont prévues au budget 2015.
436360	Remboursement primes assurances	Le service financier refacture une partie des primes à des entités tierces. Suite aux marchés publics en 2013, les primes ont généralement baissé. De ce fait, les montants refacturés seront moins élevés. Une autre partie des primes est refacturée par prestation interne.
439305	Ristourne courtage	La ristourne courtage dépend des primes encaissées par les diverses compagnie d'assurances. Suite aux marchés publics en 2013, les primes ont généralement baissé. De ce fait, la ristourne courtage sera moins élevée que les années précédentes. Mais le bilan global reste largement positif.
439850	Recettes diverses	Evolution favorable des émoluments introduits en 2013 pour la gestion des dossiers de recouvrement. Encaissements sur successions.
440360	Péréquation des ressources, part fédérale	Montant reçu de la Confédération au titre de la péréquation fédérale (RPT). Contrairement à la moyenne suisse, diminution du potentiel de ressources du canton, dont le calcul est basé sur la moyenne des années 2009 à 2011 (moyenne des années 2008 à 2010 pour 2014). L'indice de ressources passe ainsi de 90,2 à 88,1 entre 2014 et 2015.
441360	Péréquation des ressources, part cantons	Montant reçu d'autres cantons au titre de la péréquation fédérale (RPT). Voir explication mentionnée à la rubrique 440360.
481600	Prélèvement réserve équipement	La réserve d'équipement a été utilisée. Ne sera plus possible avec le MCH2.
490315	Charges intérêts et assurances	Augmentation due à la prise en charge par l'office du logement des intérêts sur emprunts liés aux prêts et participations octroyés par cet office.

Péréquation fédérale (RPT 2015)

	Numéros de rubriques concernées (service financier)	Budget 2015	Exercice 2014 (selon allocation définitive)	<i>Variations</i>	Comptes 2013	Budget 2015 Part des éléments au total
		- en francs -				- en % -
Péréquation des ressources	440360 / 441360	-62'490'000	-47'232'000	+15'258'000	-23'136'657	30%
<i>Indice des ressources</i>		88,1	90,2		93,5	
Compensation charges géo-topographiques	440365	-23'147'000	-22'741'000	+406'000	-23'754'189	11%
Compensation charges socio-démographiques	440370	-15'575'000	-15'374'000	+201'000	-15'308'972	8%
Compensation cas rigueur	341380 / 440380 / 441380	-106'069'000	-106'069'000	0	-106'069'057	51%
TOTAL		-207'281'000	-191'416'000	+15'865'000	-168'268'875	100%



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
39	Imputations internes	3,040,000	2,600,000	6,260,191.75
390115	Fournitures de bureau	0	0	191.75
390710	Attribution au fonds d'aide aux communes	0	0	4,695,000.00
390715	Attrib. fonds communes, péréquation verticale	0	0	1,565,000.00
395710	Attribution au fonds d'aide aux communes	3,040,000	1,600,000	0.00
395715	Attrib. fonds communes, péréquation verticale	0	1,000,000	0.00
40	Impôts	1,035,900,000 -	1,016,900,000 -	1,060,013,885.79 -
400300	Impôt direct, personnes physiques	687,250,000 -	668,700,000 -	731,531,131.73 -
400310	Impôt direct, à la source	31,000,000 -	29,800,000 -	33,563,599.17 -
400320	Frontaliers, Accord franco-suisse 1983	11,100,000 -	10,500,000 -	10,587,143.70 -
401300	Impôt direct, personnes morales	221,750,000 -	230,000,000 -	200,025,329.34 -
402300	Impôt foncier	8,300,000 -	5,900,000 -	6,409,201.95 -
403300	Impôt sur gains immobiliers	26,750,000 -	23,500,000 -	28,004,111.25 -
404300	Lods	32,750,000 -	29,500,000 -	35,827,743.90 -
405350	Impôts sur les successions	17,000,000 -	19,000,000 -	14,065,624.75 -
42	Revenus des biens	7,000,000 -	11,000,000 -	11,614,230.13 -
421310	Intérêts dus par les contribuables	7,000,000 -	11,000,000 -	11,614,230.13 -
43	Contributions	2,976,000 -	2,944,000 -	2,811,791.30 -
431000	Emoluments administratifs	600,000 -	600,000 -	524,082.79 -
436340	Remboursement de frais, bordereau unique	2,226,000 -	2,194,000 -	2,151,424.40 -
439000	Contributions de tiers	80,000 -	80,000 -	83,230.00 -
439300	Recettes estimation cadastrale	40,000 -	40,000 -	35,439.00 -
439850	Recettes diverses	30,000 -	30,000 -	17,615.11 -
44	Parts à des recettes sans affectation	76,500,000 -	77,500,000 -	78,605,580.82 -
440300	Part à l'impôt fédéral direct	76,500,000 -	77,500,000 -	78,605,580.82 -
49	Imputations internes	0	0	62.00 -
490831	PI Emoluments	0	0	62.00 -
Service de la santé publique				
	<i>Total des charges</i>	<i>341,156,007</i>	<i>334,973,127</i>	<i>361,642,186.49</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,186,000 -</i>	<i>911,000 -</i>	<i>1,336,982.62 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>339,970,007</i>	<i>334,062,127</i>	<i>360,305,203.87</i>
30	Charges de personnel	3,077,625	2,771,508	2,579,986.30
300000	Commissions	33,000	23,000	8,794.00
301000	Personnel administratif et exploitation	2,482,900	2,250,709	2,124,472.35
301010	Salaires occasionnels	13,078	0	9,445.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	217,393	195,315	185,414.60
304000	Caisse de pensions	323,255	294,483	243,240.15
309000	Frais, formation et perfectionnement	8,000	8,000	8,620.00
31	Biens, services et marchandises	898,000	689,000	572,749.20
317000	Déplacements	22,000	22,000	20,853.45
318000	Mandats, expertises, études	400,000	260,000	237,499.88
318040	Mesures de prophylaxie	388,000	317,500	235,592.50
319210	Frais divers, serv. sanitaire coordonné	66,000	67,500	54,287.90
319800	Autres frais divers	22,000	22,000	24,515.47
33	Amortissements	181,882	279,919	69,919.00
331000	Biens du patrimoine administratif	181,882	279,919	69,919.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,705,000	949,700	212,093.65
351220	Organismes relatifs à la santé	119,000	118,700	55,523.65
351240	Centre information toxicologique Zürich	31,000	31,000	30,464.70
351280	Centrale d'alarme 144	1,555,000	800,000	88,070.00
352800	Dédommagements divers aux communes	0	0	38,035.30
36	Subventions accordées	335,288,500	329,633,000	330,009,021.84
361200	Formation du domaine de la santé	394,000	394,000	266,240.95
362220	Centres de consultations grossesse	292,600	290,800	284,782.92
362800	Subsides divers aux communes	130,000	0	0.00
363205	Equipe mobile en soins palliatifs	484,000	387,000	283,255.30
363210	Hôpital neuchâtelois	153,000,000	155,300,000	160,260,000.00
363211	Institutions psychiatriques	39,000,000	39,700,000	39,870,000.00
363215	Maintien à domicile	29,849,000	27,606,200	25,662,652.85
363220	Centres de puériculture	218,400	218,400	0.00
364222	Hospitalisation hors canton	40,000,000	38,400,000	36,902,337.14
364223	Autres hôpitaux répertoriés	8,900,000	8,900,000	9,228,617.72

Remarques

Service des contributions		
301000	Personnel administratif et exploitation	L'effectif du service reste stable. L'année 2014 a été marquée par la mise en service du centre d'appel. Pour faire face au volume de téléphones, de nouvelles compétences ont été amenées au sein du service. Dans le cadre de la réorganisation, certaines activités seront adaptées pour répondre à l'évolution de l'environnement. De nouveaux moyens (techniques) et compétences seront engagés et alloués à des tâches d'analyse ou de lutte contre la fraude, permettant d'augmenter le rendement de l'impôt.
318360	Frais de perception	La commission de perception de 2% versée aux employeurs pour l'impôt à la source est liée aux recettes de cet impôt et évolue de la même manière.
329800	Intérêts aux contribuables	Dans le cadre des mesures liées à l'amnistie fiscale, le taux en faveur des contribuables sera abaissé de 1,5% à 1% dès le 1 ^{er} janvier 2015.
330300	Non-valeurs fiscales	Le taux d'encaissement de l'impôt reste bon. Le suivi des arrangements est mieux respecté. Par conséquent, les non-valeurs restent stables.
330320	Remise fiscale	Le nombre de remises n'a pas évolué depuis plusieurs années.
395710	Attribution au fonds d'aides aux communes	Une attribution de 3,04 millions de francs est prévue pour cette année.
400300	Impôt direct personnes physiques	L'impôt des personnes physiques tient compte de l'augmentation des déductions pour enfants. Toutefois, nous constatons toujours une évolution des revenus réalisés par les contribuables.
400310	Impôt à la source	Nous constatons une augmentation de cet impôt depuis plusieurs mois en relation avec l'excellente santé de nos entreprises.
401300	Impôt direct, des personnes morales	L'effet de la réforme des entreprises continue d'influencer les recettes de l'impôt des personnes morales. Par contre, nous enregistrons un léger tassement des résultats de certaines entreprises. Nous devons demeurer attentifs à l'évolution de la conjoncture qui, nous le savons, peut influencer rapidement et de manière importante le résultat des entreprises et, par là-même, le résultat de l'impôt. Il convient d'être prudent dans l'évaluation de ces recettes.
402300	Impôt foncier	Augmentation engendrée par la hausse du taux de 1,5‰ à 2‰.
403300	Impôt sur les gains immobiliers	Le domaine immobilier semble peu touché par l'évolution de la conjoncture.
404300	Lods	Idem.
440300	Part à l'impôt fédéral direct	Reste stable.
421310	Intérêts par contribuables	Les mesures prises pour encourager les dénonciations spontanées non punissables ont un effet sur les intérêts facturés aux contribuables puisque les taux seront abaissés à 3% dès le 1 ^{er} janvier 2015 et pour une période de deux ans.
Santé publique		
300000	Commissions	Reprise par le service de la santé publique de la gestion de la Commission cantonale addictions (CCA), anciennement gérée par le service des institutions pour adultes et mineurs (SIAM), et recours plus intensif à la commission d'éthique souhaitée par le Conseil d'Etat pour bénéficier d'avis autorisés sur des questions d'éthique dans le domaine de la santé.
301000	Personnel administratif et exploitation	Engagement d'un chef de projet pour conduire les études sur l'organisation spatiale de l'HNE (voir également rubrique budgétaire 438000) et engagement en 2014 non prévu au budget d'une chargée de programme addictions alcool-tabac (voir également rubriques budgétaires 439850 et 481305) qui assumera par ailleurs une fonction de secrétariat scientifique pour la Commission cantonale addictions (CCA) et la commission d'éthique.
301010	Salaires occasionnels	La loi de santé prévoit le contrôle des spécialités de comptoir. Pour ce faire, le pharmacien cantonal fait appel à une collaboratrice externe rétribuée.
318000	Mandats, expertises, études	Financement de projets en lien avec la planification médico-sociale pour personnes âgées (PMS), comme prévu dans le cadre du programme de législature 2014-2017, et d'études demandées par le Grand Conseil (centrale d'appels d'urgence, CCT Santé 21).



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
364230	Groupe d'information santé (GIS)	170,700	170,700	170,700.00
364235	Etablissement médico-sociaux (EMS)	59,684,000	57,045,100	55,412,813.41
365200	Lutte contre la tuberculose	20,000	20,000	19,152.55
365205	Lutte contre le rhumatisme	25,000	25,000	25,000.00
365206	Centre information et prév. tabagisme	143,000	143,000	143,000.00
365207	Prévention santé	95,000	95,000	95,000.00
365208	Prévention à l'alcool, dîme à l'alcool	650,000	0	544,669.00
365210	Lutte contre le cancer	530,000	425,000	328,000.00
365220	Groupe SIDA, Neuchâtel	259,500	259,500	259,500.00
365265	Réseau Santé Migration	120,000	50,000	50,000.00
365270	Association neuch. services bénévoles	173,300	173,300	173,300.00
365285	Accompagnement fin de vie	30,000	30,000	30,000.00
366260	Infirmières indépendantes et services privés	1,120,000	0	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	650,000	28,194,248.00
381229	Provision CCT Santé 21	0	0	3,900,000.00
381230	Provision amort. REKOLE HNE + CNP	0	0	18,010,000.00
381240	Provision litiges en cours	0	0	6,244,000.00
381320	Réserve de la dîme de l'alcool	0	650,000	40,248.00
39	Imputations internes	5,000	0	4,168.50
390125	Imprimés	0	0	4,168.50
390839	PI mandats, experts, études	5,000	0	0.00
43	Contributions	406,000 -	171,000 -	321,399.85 -
431000	Emoluments administratifs	150,000 -	90,000 -	121,865.00 -
434800	Prestations de services diverses	30,000 -	30,000 -	31,388.05 -
435225	Facturation vaccin HPV	0	0	57,497.40 -
438000	Prestations pour investissements	125,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	101,000 -	51,000 -	110,649.40 -
44	Parts à des recettes sans affectation	600,000 -	650,000 -	584,917.00 -
440330	Part bénéfice régie fédérale alcools	600,000 -	650,000 -	584,917.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	37,908.70 -
452000	Dédommagements des communes	0	0	37,908.70 -
46	Subventions acquises	80,000 -	90,000 -	76,247.51 -
469225	Subvention PSS mesures de prophylaxie	80,000 -	90,000 -	76,247.51 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	100,000 -	0	316,509.56 -
481305	Dissolution de provisions	100,000 -	0	316,509.56 -
Service des bâtiments				
	<i>Total des charges</i>	0	2,642,665	2,328,409.15
	<i>Total des revenus</i>	0	316,000 -	208,240.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	2,326,665	2,120,169.15
30	Charges de personnel	0	2,591,165	2,284,752.60
300000	Commissions	0	2,500	1,000.00
301000	Personnel administratif et exploitation	0	2,075,263	1,863,591.55
301010	Salaires occasionnels	0	10,200	8,618.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	199,510	180,973.05
304000	Caisse de pensions	0	291,692	221,078.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	12,000	9,490.60
31	Biens, services et marchandises	0	45,000	36,883.45
310030	Livres et périodiques	0	10,000	7,532.15
317000	Déplacements	0	35,000	29,351.30
39	Imputations internes	0	6,500	6,773.10
390115	Fournitures de bureau	0	0	308.90
390145	Imprimante multifonction	0	6,500	6,464.20
43	Contributions	0	316,000 -	208,240.00 -
431000	Emoluments administratifs	0	6,000 -	7,400.00 -
438000	Prestations pour investissements	0	310,000 -	200,000.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	840.00 -
Services des bâtiments				
	<i>Total des charges</i>	42,610,756	36,179,463	28,286,192.44
	<i>Total des revenus</i>	21,386,300 -	16,467,364 -	10,078,783.90 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	21,224,456	19,712,099	18,207,408.54

Remarques

Santé publique (suite)		
318040	Mesures de prophylaxie	Développement de la politique de prévention et de la promotion de la santé prévue dans le cadre du programme de législature 2014-2017 (notamment des programmes de santé mentale, d'alimentation et activité physique et de prévention des addictions (alcool-tabac)).
351280	Centrale d'alarme 144	Exploitation de la centrale d'alarme 144 et des numéros d'appels pour la médecine de garde et d'une hotline pédiatrique en application des décisions populaires en la matière et conformément au programme de législature 2014-2017.
362800	Subsides divers aux communes	Octroi, pour la dernière année, d'une subvention au Service d'ambulances du Val-de-Travers suite aux réformes hospitalières de 2008 (anciennement octroyée par l'intermédiaire de l'HNE) et création d'un budget permettant de mettre en œuvre la décision du Conseil d'État concernant le versement d'aides financières aux communes pour soutenir la création de cabinets collectifs de médecins.
363205	Equipe mobile en soins palliatifs	Développement des prestations de l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP BEJUNE) et financement du projet d'élaboration d'une stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs.
363210	Hôpital neuchâtelois	Mesures d'économies imposées à l'HNE comme prévu dans le cadre du programme de législature 2014-2017.
363211	Institutions psychiatriques	Mesures d'économies imposées au CNP comme prévu dans le cadre du programme de législature 2014-2017.
363215	Maintien à domicile	Développement des prestations de soins à domicile dans le cadre de la mise en œuvre de la planification médico-sociale (PMS), comme prévu dans le cadre du programme de législature 2014-2017. Séparation des dépenses liées aux infirmières indépendantes et aux services privés de soins à domicile, transférées à la rubrique budgétaire 366260.
364222	Hospitalisation hors canton	Adaptation du budget à la réalité financière constatée en 2013.
364235	Etablissements médico-sociaux (EMS)	Adaptation au financement des soins et à la Loi sur le financement des EMS (LFinEMS), gel des tarifs "soins", diminution du prix de pension et prise en compte de la soumission volontaire d'EMS privés à la CCT Santé 21.
365208	Prévention alcool dîme	En 2013, une amélioration de la transparence comptable a été apportée à la gestion de la dîme de l'alcool avec la création de la présente rubrique budgétaire en complément de la rubrique habituellement utilisées pour les charges de la dîme (381320 - Réserve dîme alcool). Cette nouvelle rubrique ayant été créée en toute fin d'année 2013, elle n'avait pas pu être intégrée au budget 2014 de l'Etat.
365210	Lutte contre le cancer	Epuisement du don octroyé par la BCN début 2006 pour le lancement du programme de dépistage du cancer du sein dans le canton et reprise du financement par l'Etat pour permettre sa poursuite.
365265	Réseau santé migration	Reprise de la subvention anciennement versée par le service des migrations à Médecins du Monde (actions de santé apportées aux migrants se trouvant dans des centres), qui vient s'ajouter à celle déjà octroyée pour le financement du Réseau santé migration.
366260	Infirmières indépendantes et services privés	Nouvelle rubrique budgétaire anciennement comprise dans la rubrique 363215 (maintien à domicile) et développement des prestations impliquant un financement de l'Etat correspondant à une dépense d'intensité.
381320	Réserve de la dîme de l'alcool	Nouvelle approche comptable (voir également rubrique budgétaire 365208).
431000	Emoluments administratifs	Augmentation prévue du montant des émoluments liés à l'octroi ou au renouvellement d'autorisations. Introduction de nouveaux émoluments qui n'étaient pas perçus jusque-là pour des prestations fournies par l'Etat.
438000	Prestations pour investissement	Utilisation du crédit d'engagement prévu pour la réalisation d'études sur l'organisation spatiale de l'HNE, en compensation de la rubrique 301000 et du salaire du chef de projet.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
30	Charges de personnel	6,961,599	4,251,395	3,987,319.75
300000	Commissions	3,000	0	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	5,579,618	3,401,089	3,296,112.50
301010	Salaires occasionnels	113,961	101,281	43,075.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	541,808	337,816	320,548.25
304000	Caisse de pensions	709,213	409,208	325,645.15
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	2,000	2,000	1,938.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	22,621,400	19,397,500	17,710,190.84
310030	Livres et périodiques	10,000	0	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	231,000	230,000	136,901.15
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	2,547,700	2,535,000	2,470,509.16
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	140,000	130,000	136,513.25
314000	Entretien des bâtiments	6,000,000	5,010,000	4,408,330.85
314020	Aménagements de locaux	880,000	250,000	100,872.40
314300	Conciergerie par des tiers	900,000	850,000	1,000,545.20
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	310,000	90,000	72,705.65
316000	Loyers	9,397,500	8,350,000	8,061,260.28
316300	Droit de superficie	145,000	145,000	133,536.00
317000	Déplacements	35,000	0	0.00
318000	Mandats, expertises, études	211,000	195,000	208,989.55
318014	Frais de vente immobilière / courtage	30,000	0	0.00
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	909,000	734,000	658,540.25
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	95,000	100,000	81,672.85
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	1,500	0	0.00
318380	Frais de gestion par des tiers	753,500	753,500	193,327.55
319800	Autres frais divers	25,200	25,000	46,486.70
33	Amortissements	11,426,756	11,043,418	5,787,864.85
330000	Biens du patrimoine financier	53,232	54,917	53,232.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	70.00
331000	Biens du patrimoine administratif	10,461,605	5,544,572	5,734,562.85
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	911,920	5,443,929	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	544,000	531,000	330,000.00
350800	Dédommagements divers à la Confédération	174,000	174,000	0.00
352800	Dédommagements divers aux communes	370,000	357,000	330,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	210,000.00
381239	Prov.dû Conf. s/valeurs patrimoniales confisquées	0	0	210,000.00
39	Imputations internes	1,057,000	956,150	260,817.00
390030	Forfait conciergerie Police cantonale	150,000	150,000	140,000.00
390145	Imprimante multifonction	6,500	0	1,560.00
390315	Charges intérêts et assurances	735,000	735,150	0.00
390600	Locations	71,000	71,000	71,000.00
390805	Frais de conciergerie	16,500	0	16,090.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	500	0	0.00
390832	PI Energie, chauffage, électricité	48,500	0	23,667.00
390833	PI Entretien bâtiments	0	0	8,500.00
390846	PI Achat bois	27,000	0	0.00
390847	PI matériel et outillage	2,000	0	0.00
42	Revenus des biens	17,900,200 -	13,934,864 -	6,280,429.45 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	37,200 -	43,000 -	40,379.40 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	1,075,000 -	1,350,000 -	1,563,599.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	14,535,000 -	10,288,864 -	4,676,451.05 -
427315	Prestations en nature	2,253,000 -	2,253,000 -	0.00
43	Contributions	812,000 -	411,000 -	507,053.75 -
431000	Emoluments administratifs	6,000 -	0	0.00
436030	Remboursement de frais	280,000 -	125,000 -	103,122.30 -
436370	Remboursements de loyers	266,000 -	266,000 -	266,470.00 -
438000	Prestations pour investissements	210,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	0	0	30.00 -
439860	Recettes diverses exploitation	50,000 -	20,000 -	137,431.45 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	355,000 -	495,000 -	563,482.95 -
451630	Contribution HEP-BEJUNE	355,000 -	350,000 -	372,526.45 -
451631	Contribution HE-ARC	0	30,000 -	25,777.60 -
451632	Contribution HEG-ARC	0	90,000 -	130,404.40 -

Remarques

439850	Santé publique (suite) Recettes diverses	Soutien financier escompté du Fonds national de prévention du tabagisme (FPT) en lien avec le programme addictions alcool-tabac, permettant de compenser l'augmentation du taux d'occupation de la chargée de programme (voir rubrique budgétaire 301000). Recouvrement de créances impliquant un tiers responsable dans les cas d'hospitalisations suite à un accident plus important que prévu en 2014.
481305	Dissolution de provisions	Dissolution partielle envisagée de la réserve de la dîme de l'alcool pour financer la mise en œuvre de programmes dans le domaine de la prévention des addictions (alcool - voir rubrique budgétaire 301000).
	Service des bâtiments	Le centre financier "Service des bâtiments" a été fusionné avec le centre financier "Entretien et exploitation des bâtiments".
	Entretien et exploitation des bâtiments	Le centre financier "Service des bâtiments" a été fusionné avec le centre financier "Entretien et exploitation des bâtiments".
314000	Entretien des bâtiments	Augmentation de l'enveloppe destinée à l'entretien des bâtiments. L'objectif, à terme, est d'atteindre un montant minimum équivalant à 1% de la valeur du patrimoine soit 12 millions de francs.
314020	Aménagements des locaux	Charges liées à la volonté politique de regroupement de l'Administration cantonale.
314300	Conciergerie par des tiers	Nouvelles prestations de conciergerie suite à l'implantation dans de nouveaux locaux.
315000	Entretien mobilier, machines et équipement	Charges liées à la volonté politique de regroupement de l'Administration cantonale.
316000	Loyers de locaux	Charges liées à la volonté politique de regroupement de l'Administration cantonale.
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation des mandats d'études en rapport avec l'augmentation des projets immobiliers.
318014	Frais de vente immobilière / courtage	Honoraires de courtiers mandataires relatifs à la vente d'immeubles.
318066	Assurances immobilières, impôts et taxes	Suite aux sinistres (incendies et orage de grêle) survenus en 2013, l'ECAP n'a pas reconduit le rabais accordé au cours des dernières années. Ce rabais s'élevait à 26 % de la prime de base.
352800	Dédommagements divers aux communes	Augmentation des charges de la copropriété SISPOL à La Chaux-de-Fonds.
390145	Imprimante multifonction	Prestations internes du service des achats, de la logistique et des imprimés.
390805	Frais de conciergerie	Prise en charge de prestation de conciergerie relative au centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) au Locle.
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	Modification du calcul du loyer de l'Université et introduction de nouveaux loyers pour la HE-ARC, HEG-ARC et HEM-Genève en remplacement des contributions (rubriques budgétaires 451631, 451632 et 451635).
436030	Remboursement de frais	Nouvelle facturation des charges consécutive à l'implantation de l'office fédéral des migrations (ODM) sur le site de Perreux.
438000	Prestations pour investissements	Recette relative aux prestations des chefs de projets dans le cadre de l'assainissement des prisons et du CPLN.
451631	Contribution HE-ARC	Cette contribution est remplacée par un loyer.
451632	Contribution HEG-ARC	Cette contribution est remplacée par un loyer.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
451635	Contribution HEM-Genève	0	25,000 -	34,774.50 -
46	Subventions acquises	3,500 -	3,500 -	370,076.25 -
460800	Subventions fédérales diverses	3,500 -	3,500 -	12,921.25 -
469800	Subventions diverses	0	0	357,155.00 -
49	Imputations internes	2,315,600 -	1,623,000 -	2,357,741.50 -
490340	Prestations internes SBAT mobilier	16,000 -	16,000 -	13,987.80 -
490536	Prestations internes frais entretien CNIP	620,000 -	580,000 -	575,474.35 -
490610	Locations	644,600 -	0	7,595.00 -
490611	Prestations internes loyers SEMP	570,000 -	564,000 -	569,746.80 -
490612	Loyer centres SMIG	375,000 -	375,000 -	1,092,438.30 -
490806	Prestations internes SEMP	90,000 -	88,000 -	98,499.25 -
Office du logement				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,949,014</i>	<i>2,575,013</i>	<i>2,352,906.35</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>278,800 -</i>	<i>526,800 -</i>	<i>590,558.60 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>1,670,214</i>	<i>2,048,213</i>	<i>1,762,347.75</i>
30	Charges de personnel	244,514	244,013	236,744.00
300000	Commissions	3,000	3,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	197,430	196,279	194,542.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	18,762	18,775	18,713.45
304000	Caisse de pensions	25,322	25,959	23,487.60
31	Biens, services et marchandises	149,000	129,000	5,701.35
310030	Livres et périodiques	500	500	448.80
317000	Déplacements	3,500	3,500	3,039.90
318000	Mandats, expertises, études	140,000	120,000	0.00
319800	Autres frais divers	5,000	5,000	2,212.65
36	Subventions accordées	1,470,500	2,002,000	2,110,461.00
362448	Prise en charge d'intérêts communes	70,000	50,000	0.00
365448	Prise charge d'intérêts sté coop. & fondation	300,000	250,000	0.00
366340	Prise en charge intérêts, construction	1,100,000	1,700,000	2,108,541.00
366341	Prise en charge intérêts, rénovation	500	2,000	1,920.00
39	Imputations internes	85,000	200,000	0.00
390315	Charges intérêts et assurances	85,000	0	0.00
395751	Attrib. fonds d'aide au logement	0	200,000	0.00
42	Revenus des biens	28,500 -	26,500 -	0.00
421300	Intérêts sur créances	26,000 -	24,000 -	0.00
422310	Revenus sur titres	2,500 -	2,500 -	0.00
43	Contributions	300 -	300 -	21,659.20 -
439850	Recettes diverses	300 -	300 -	21,659.20 -
46	Subventions acquises	250,000 -	500,000 -	568,899.40 -
462000	Part communale	250,000 -	500,000 -	568,899.40 -
Serv. inform. entité neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	<i>27,703,520</i>	<i>26,192,854</i>	<i>24,237,604.95</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>10,887,900 -</i>	<i>9,819,300 -</i>	<i>10,154,831.74 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>16,815,620</i>	<i>16,373,554</i>	<i>14,082,773.21</i>
30	Charges de personnel	13,114,264	12,716,066	11,890,603.19
300000	Commissions	1,000	1,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	10,560,311	10,279,185	9,806,344.10
301750	Service de piquet	56,160	56,000	50,344.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	923,754	900,460	858,749.45
304000	Caisse de pensions	1,413,038	1,319,421	1,085,428.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	80,000	80,000	70,107.14
309900	Honoraires pour frais de formation	80,000	80,000	19,630.00
31	Biens, services et marchandises	10,817,000	9,679,000	8,213,956.16
311000	Machines, mobilier et équipement	45,000	0	0.00
311010	Equipements informatiques	2,934,000	600,000	611,208.96
311300	Licences et logiciels	1,150,000	1,100,000	1,009,785.58
313010	Carburants	10,000	0	0.00
313800	Marchandises diverses	50,000	0	0.00
314040	Entretien de la téléphonie	0	130,000	91,012.69
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	130,000	0	0.00

Remarques

	Service des bâtiments (suite)	
451635	Contribution HEM-Genève	Cette contribution est remplacée par un loyer.
490536	Prestations internes frais entretien CNIP	Augmentation des frais d'entretien et des amortissements.
	Office du logement	
318000	Mandats, expertises, études	Suite à la décision de passer progressivement de la politique de l'aide à la personne à l'aide à la pierre, le montant de cette rubrique budgétaire augmentera chaque année, selon décision du Grand Conseil de septembre 2014.
362448	Prise en charge intérêts communes	Idem.
365448	Pr. en charge intérêts Institutions privées	Idem.
366340	Pr. en charge intérêts construction.	Économie suite à l'extinction d'une partie des aides individuelles dans les immeubles subventionnés.
366341	Pr. en charge intérêts rénovation	Idem.
390315	Charges intérêts / assurances	Les intérêts des emprunts permettant les prêts et acquisition de parts sociales sont maintenant imputés à l'office du logement, selon décision du Grand Conseil de septembre 2014.
395751	Fonds aide au logement	Le Fonds d'aide au logement ayant été supprimé et remplacé par un crédit cadre quadriennal selon décision du Grand Conseil de septembre 2014, cette rubrique budgétaire passe à 0.
462000	Part communale	Voir remarques rubriques 366340 et 366341.
	Serv. Inform. Entité neuchâteloise	
		Suite à une recommandation du CCFI visant à respecter le principe de la spécialité de la dépense, une adaptation du plan comptable du service a été effectuée en collaboration avec le service financier.
301000	Personnel administratif et exploitation	Poste supplémentaire pour l'engagement d'un gestionnaire de stock.
311000	Machines, mobilier, équipement	Nouvelle rubrique pour la comptabilisation des achats d'appareils téléphoniques fixes et mobiles ainsi que de leurs accessoires. Ces achats étaient précédemment budgétés sous la rubrique 314040 "Entretien de la téléphonie".
311010	Équipements informatiques	Transfert sur cette rubrique des achats précédemment budgétés sur la rubrique 316310 "Renouvellement installation informatique". Une partie du renouvellement des infrastructures informatiques (serveurs, systèmes de stockage, système de sauvegarde, onduleurs) qui était précédemment financée par des crédits d'investissement est maintenant budgétée ici.
313010	Carburants	Nouvelle rubrique pour la comptabilisation des factures d'essence des véhicules des services techniques. Précédemment budgétés sous la rubrique 317000 "Déplacements".
313800	Marchandises diverses	Nouvelle rubrique pour la comptabilisation des achats de câbles, et fournitures diverses. Précédemment budgétés sous la rubrique 315300 "Entretien de l'équipement informatique".
315000	Entr. mobilier, machines, équipement	Nouvelle rubrique pour la comptabilisation des coûts de maintenance des centraux téléphoniques. Précédemment budgétés sous la rubrique 318090 "Taxes téléphones & natel".



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
315020	Entretien des véhicules	15,000	15,000	2,112.99
315300	Entretien de l'équipement informatique	985,000	1,090,000	921,592.91
315310	Maintenance applications info. externes	2,700,000	2,535,000	2,447,150.79
316210	Location de lignes et appareils	910,000	0	0.00
316220	Redevances d'utilisation	12,000	0	0.00
316310	Renouvellement installation informatique	0	1,530,000	649,928.89
316600	Droits d'auteurs	4,000	0	0.00
317000	Déplacements	85,000	96,000	83,920.53
317300	HR/indemnité téléphonique	70,000	0	9,921.00
318000	Mandats, expertises, études	160,000	140,000	142,456.92
318084	Taxes téléinformatiques	0	890,000	854,436.87
318090	Taxes téléphone et natel	720,000	930,000	875,480.46
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	4,000	0	0.00
319000	Cotisations	33,000	33,000	29,329.80
319020	Rest. TVA non imputable (REDIP)	770,000	560,000	463,875.50
319800	Autres frais divers	30,000	30,000	21,742.27
33	Amortissements	2,679,956	2,909,987	3,244,597.55
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	224.30
331000	Biens du patrimoine administratif	2,679,956	2,909,987	3,244,373.25
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,083,000	883,000	883,000.00
352000	Mandats effectués par les communes	1,083,000	883,000	883,000.00
39	Imputations internes	9,300	4,800	5,448.05
390115	Fournitures de bureau	1,000	0	839.30
390125	Imprimés	0	0	49.80
390135	Machines et équipement	0	0	860.70
390145	Imprimante multifonction	4,800	4,800	3,698.25
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	1,500	0	0.00
390847	PI matériel et outillage	2,000	0	0.00
43	Contributions	7,439,000 -	6,635,000 -	7,046,855.93 -
434800	Prestations de services diverses	6,679,000 -	0	0.00
435000	Ventes à des tiers	30,000 -	0	0.00
436020	Remboursement de frais divers	285,000 -	190,000 -	199,775.94 -
436310	Noeud cantonal	0	1,160,000 -	1,215,746.05 -
438000	Prestations pour investissements	385,000 -	385,000 -	388,686.45 -
439850	Recettes diverses	60,000 -	4,900,000 -	5,242,647.49 -
49	Imputations internes	3,448,900 -	3,184,300 -	3,107,975.81 -
490626	Prestations informatiques scolaires SIEN	2,394,400 -	2,190,700 -	2,054,500.00 -
490627	Prestations informatiques SIEN	1,054,500 -	993,600 -	1,053,475.81 -
SIEN - Entité neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,146,000</i>	<i>2,086,500</i>	<i>2,940,916.65</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,146,000 -</i>	<i>2,086,500 -</i>	<i>2,940,916.65 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	10,000	10,000	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	10,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,505,000	1,445,500	1,554,362.62
311010	Equipements informatiques	600,000	513,500	682,604.34
311300	Licences et logiciels	400,000	370,000	334,548.59
315300	Entretien de l'équipement informatique	50,000	105,000	1,049.30
315310	Maintenance applications info. externes	300,000	320,000	442,198.29
317000	Déplacements	5,000	7,000	130.00
318000	Mandats, expertises, études	100,000	80,000	90,889.03
318084	Taxes téléinformatiques	40,000	40,000	0.00
318090	Taxes téléphone et natel	10,000	10,000	2,943.07
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	764,797.22
381400	Opérations transitoires	0	0	764,797.22
39	Imputations internes	631,000	631,000	621,756.81
390125	Imprimés	25,000	25,000	19,976.80
390627	Prestations informatiques SIEN	606,000	606,000	601,780.01
43	Contributions	1,078,500 -	936,000 -	1,033,899.15 -
434800	Prestations de services diverses	798,000 -	556,000 -	823,469.05 -
439850	Recettes diverses	280,500 -	380,000 -	210,430.10 -

Remarques

Serv. Inform. Entité neuchâteloise (suite)		
315310	Maintenance applications externes	Prise en compte de la mise à jour des licences Oracle suite à un audit.
316210	Location lignes et appareils	Nouvelle rubrique pour la comptabilisation des coûts de location des lignes de télécommunication. Précédemment budgétés sous la rubrique 318084 "Taxes téléinformatiques".
316220	Redevances d'utilisation	Regroupement de toutes les redevances Billag au Service informatique.
316600	Droits d'auteurs	Idem pour les redevances SUISA.
352000	Mandats effectués par les communes	Augmentation de la participation de l'Etat au système d'information des écoles (CLOEE).
434800	Prestations services	Nouvelle rubrique pour la comptabilisation des recettes externes. Précédemment budgétés sous les rubriques 436310 et 439850. Augmentation des recettes de 679'000 francs.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
45	Dédommagements de collectiv. publiques	300,000 -	250,000 -	326,345.05 -
452000	Dédommagements des communes	300,000 -	250,000 -	326,345.05 -
46	Subventions acquises	0	0	540,960.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	540,960.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	73,000 -	0.00
481400	Opérations transitoires	0	73,000 -	0.00
49	Imputations internes	767,500 -	827,500 -	1,039,712.45 -
490626	Prestations informatiques scolaires SIEN	100,000 -	100,000 -	225,120.00 -
490627	Prestations informatiques SIEN	370,000 -	370,000 -	431,092.45 -
490628	Acquisition de matériel pr domaine des écoles SIEN	297,500 -	357,500 -	383,500.00 -
Service des communes				
	<i>Total des charges</i>	<i>621,431</i>	<i>709,581</i>	<i>427,071.05</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>621,431</i>	<i>709,581</i>	<i>426,971.05</i>
30	Charges de personnel	466,431	504,781	442,331.30
301000	Personnel administratif et exploitation	384,195	413,506	367,978.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	32,464	36,304	32,178.85
304000	Caisse de pensions	49,772	54,971	42,174.00
31	Biens, services et marchandises	105,000	104,800	15,260.25 -
317000	Déplacements	3,000	2,800	2,835.50
318000	Mandats, expertises, études	100,000	100,000	20,000.00 -
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	1,904.25
36	Subventions accordées	50,000	100,000	0.00
362800	Subsides divers aux communes	50,000	100,000	0.00
43	Contributions	0	0	100.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	100.00 -
Fonds d'aide au logement				
	<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>200,000</i>	<i>237,957.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>200,000 -</i>	<i>237,957.20 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	0	0	237,957.20
365448	Prise charge d'intérêts sté coop. & fondation	0	0	237,957.20
38	Attributions aux financements spéciaux	0	200,000	0.00
380000	Virement à la fortune du fonds	0	200,000	0.00
42	Revenus des biens	0	0	20,194.12 -
421300	Intérêts sur créances	0	0	14,694.12 -
422310	Revenus sur titres	0	0	5,500.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	217,763.08 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	0	0	217,763.08 -
49	Imputations internes	0	200,000 -	0.00
495000	Bonification budgétaire	0	200,000 -	0.00
Fonds d'aide aux communes				
	<i>Total des charges</i>	<i>3,090,000</i>	<i>4,000,000</i>	<i>19,021,625.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,090,000 -</i>	<i>4,000,000 -</i>	<i>19,021,625.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	800,000	1,500,000	19,021,625.00
362800	Subsides divers aux communes	500,000	500,000	17,499,398.00
362801	Péréquation verticale	300,000	1,000,000	1,522,227.00
38	Attributions aux financements spéciaux	2,240,000	2,500,000	0.00
380000	Virement à la fortune du fonds	2,240,000	2,500,000	0.00
39	Imputations internes	50,000	0	0.00
390839	PI mandats, experts, études	50,000	0	0.00
42	Revenus des biens	0	0	4,018.13 -
421300	Intérêts sur créances	0	0	4,018.13 -

Remarques

301000	Service des communes Charges de personnel	La diminution de cette rubrique par rapport au budget initial de 2014 est consécutive à la décision prise en décembre 2013 de ne pas augmenter l'effectif du service à raison de 0.5 EPT pour assumer la charge supplémentaire de chef de projet du volet «communes» du nouveau modèle de compte harmonisé (MCH2). Les charges de cette rubrique seront donc du même ordre que celles de l'exercice 2013 et de 2014.
318000	Mandats, expertise, études	Il s'agit d'une rubrique qui concernait précédemment le fonds destiné aux réformes de structures des communes. Le montant est strictement identique à celui de la rubrique correspondante du budget 2013 de ce centre financier. Le montant est aussi strictement identique à celui du budget 2014
362800	Subsides divers aux communes	Il s'agit d'une rubrique qui concernait précédemment le fonds destiné aux réformes de structures des communes. Le montant est inférieur de moitié à celui de 2014, lequel avait déjà été réduit de moitié par rapport à la rubrique correspondante du budget 2013 du fonds destiné aux réformes de structures des communes.
362800	Fonds d'aide aux communes Subsides divers aux communes	La forte diminution des montants de cette rubrique par rapport à 2013 s'explique par le versement de l'aide à la fusion des nouvelles communes de Milvignes et de Val-de-Ruz intervenu en 2013 et l'absence d'aboutissement de projets de fusions de communes en 2015. Le montant est le même que celui inscrit au budget 2014.
362801	Péréquation verticale	La forte diminution des montants alloués à la péréquation verticale, passant de près de 1,5 million de francs par an à moins de 300'000 francs, s'explique par la mise en place de la limite de ressources garanties aux communes bénéficiaires, fixée à 79% du revenu fiscal moyen de l'ensemble des communes, et par le projet de réforme de la péréquation des ressources dont le Grand Conseil sera saisi en 2014 et qui devrait entrer en vigueur en 2015.
380000	Virement à la fortune du fonds	La forte diminution des engagements du fonds évoquée sous la rubrique 362800 en regard de l'exercice 2013, associée à une moindre diminution des recettes du fonds, entraîne une augmentation mécanique de cette rubrique.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. finances et santé				
48	Prélèvements sur financements spéciaux	50,000 -	0	11,572,401.75 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	50,000 -	0	11,572,401.75 -
49	Imputations internes	3,040,000 -	4,000,000 -	7,445,205.12 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	4,695,000.00 -
490303	Prél. fds réformes structures Communes	0	0	1,185,205.12 -
490715	Péréquation verticale	0	0	1,565,000.00 -
495000	Bonification budgétaire	3,040,000 -	3,000,000 -	0.00
495715	Péréquation verticale	0	1,000,000 -	0.00
Fonds pour réformes structures Etat				
	<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>887,332.90</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>887,332.90 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	0	0	239,084.23
363800	Subsides aux établissements propres	0	0	239,084.23
39	Imputations internes	0	0	648,248.67
390357	Renforcement comptabilité de l'Etat	0	0	77,000.00
390472	Attribution redr. finances adapt. structures	0	0	545,648.67
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	25,600.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	887,332.90 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	0	0	887,332.90 -
Fonds pour réformes structures Communes				
	<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>1,400,000</i>	<i>1,626,197.12</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>1,400,000 -</i>	<i>1,626,197.12 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	0	0	30,992.00
318000	Mandats, expertises, études	0	0	30,992.00
36	Subventions accordées	0	0	100,000.00
362800	Subsides divers aux communes	0	0	100,000.00
39	Imputations internes	0	1,400,000	1,495,205.12
390710	Attribution au fonds d'aide aux communes	0	0	1,185,205.12
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	310,000.00
395710	Attribution au fonds d'aide aux communes	0	1,400,000	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	1,400,000 -	1,626,197.12 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	0	1,400,000 -	1,626,197.12 -

Remarques

495000	Fonds d'aide aux communes (suite) Bonification budgétaire	Outre la modification du numéro de cette rubrique, la diminution enregistrée par rapport à l'exercice 2013 traduit la diminution de 6% à 4% de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct dévolue à l'alimentation du fonds d'aide aux communes.
490715	Péréquation verticale	La diminution de cette rubrique traduit la suppression de la part de 2% de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct dévolue au fonds d'aide aux communes pour financer la péréquation verticale. Dorénavant, cette dernière sera financée avec les moyens ordinaires dévolus au fonds d'aide aux communes par l'intermédiaire de la rubrique budgétaire 495000.
	Fonds pour réformes structures Communes	La fortune de ce fonds ayant été transférée au fonds d'aide aux communes au bouclement de l'exercice 2013, toutes les rubriques de ce centre financier sont dorénavant à 0.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
	<i>Total des charges</i>	267,576,624	254,669,608	262,112,597.77
	<i>Total des revenus</i>	90,584,802 -	84,157,427 -	93,544,507.06 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	176,991,822	170,512,181	168,568,090.71
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	815,482	828,628	885,410.04
	<i>Total des revenus</i>	0	0	1,650.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	815,482	828,628	883,760.04
30	Charges de personnel	672,482	691,628	630,981.10
301000	Personnel administratif et exploitation	512,904	518,923	513,182.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	44,299	43,944	44,279.75
304000	Caisse de pensions	67,279	66,760	57,518.40
309800	Autres charges de personnel	48,000	62,000	16,000.00
31	Biens, services et marchandises	31,000	29,000	16,773.37
317000	Déplacements	12,000	10,000	9,629.62
319315	Restitutions AI / SMpea	0	0	546.35
319800	Autres frais divers	19,000	19,000	6,597.40
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	110,000	106,000	236,056.77
351250	Conférences intercantionales	110,000	106,000	236,056.77
39	Imputations internes	2,000	2,000	1,598.80
390115	Fournitures de bureau	0	0	70.95
390145	Imprimante multifonction	2,000	2,000	1,527.85
43	Contributions	0	0	1,650.00 -
431000	Emoluments administratifs	0	0	1,650.00 -
Service de la justice				
	<i>Total des charges</i>	25,611,256	23,830,659	24,813,663.81
	<i>Total des revenus</i>	27,848,980 -	26,572,000 -	28,092,044.31 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,237,724 -	2,741,341 -	3,278,380.50 -
30	Charges de personnel	3,204,936	2,881,944	2,723,721.35
300000	Commissions	90,000	112,000	74,953.90
301000	Personnel administratif et exploitation	2,568,770	2,286,916	2,217,438.25
301010	Salaires occasionnels	11,000	0	3,234.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	225,206	199,573	193,335.00
304000	Caisse de pensions	309,959	283,455	234,760.00
31	Biens, services et marchandises	3,564,800	3,200,200	3,563,429.79
310030	Livres et périodiques	800	700	498.05
317000	Déplacements	4,000	4,500	3,721.20
318210	Assistance judiciaire	3,400,000	3,000,000	3,419,984.28
318330	Frais divers de banque	6,000	5,000	6,009.33
319010	Indemnités de dépens	44,000	35,000	58,190.00
319800	Autres frais divers	110,000	155,000	75,026.93
32	Intérêts passifs	3,300	5,500	3,256.06
329910	Pertes sur différences de changes	3,300	5,500	3,256.06
33	Amortissements	3,980,000	4,053,015	2,785,699.44
330010	Pertes sur débiteurs	3,700,000	3,700,000	2,532,201.19
330050	Amort. travail intérêt général et prison	280,000	336,000	205,151.25
331000	Biens du patrimoine administratif	0	17,015	48,347.00
34	Parts et contributions sans affectation	2,900,000	5,600,000	5,358,567.97
340200	Part communale aux amendes	2,900,000	5,600,000	5,358,567.97
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	798,220	790,000	1,050,855.00
350010	Documents d'identité, part fédérale	798,220	790,000	1,050,855.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	550,000.00
381240	Provision litiges en cours	0	0	50,000.00
381250	Provision perte sur débiteurs	0	0	500,000.00
39	Imputations internes	11,160,000	7,300,000	8,778,134.20
390220	Part aux amendes	10,950,000	7,300,000	8,778,134.20
390831	PI Emoluments	210,000	0	0.00
42	Revenus des biens	6,000 -	7,000 -	6,262.60 -

Remarques

JUSTICE, SÉCURITÉ ET CULTURE

Service de la justice		
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation de 3 EPT (transfert) pour l'intégration du volet administratif des polices communales de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds au 1 ^{er} janvier 2015.
301010	Salaires occasionnels	Honoraires pour traduction (audiences tenues par le pouvoir judiciaire pour des bénéficiaires de l'assistance judiciaire).
318210	Assistance judiciaire	Adaptation à la réalité des comptes.
330050	Amort. travail intérêt général et prison	Montant affiné pour une rubrique créée en 2012. Il faut compter avec 1 jour par tranche de 100 francs.
340200	Part communale aux amendes	Montant diminué en prévision de l'introduction au 1 ^{er} janvier 2015 de la nouvelle loi sur la police.
390220	Part aux amendes	Augmentation en lien avec l'introduction de la nouvelle loi sur police.
390831	PI Emoluments	Versement au service de la cohésion multiculturelle d'une partie des recettes de naturalisation pour les enquêtes d'intégration.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
429910	Gains sur différences de change	6,000 -	7,000 -	6,262.60 -
43	Contributions	26,242,980 -	24,965,000 -	26,066,808.21 -
431000	Emoluments administratifs	157,630 -	120,000 -	159,180.60 -
431002	Emoluments de rappels SAP	50,000 -	50,000 -	37,950.00 -
431260	Emoluments, naturalisations	540,350 -	285,000 -	329,675.00 -
436015	Remboursement frais assist. judiciaire	525,000 -	500,000 -	524,714.01 -
436020	Remboursement de frais divers	2,150,000 -	2,000,000 -	2,222,026.03 -
436025	Frais ordonnances pénales adm.	1,350,000 -	1,300,000 -	1,565,560.00 -
437000	Amendes	2,600,000 -	2,600,000 -	2,674,233.65 -
437201	Amendes AO + AT	16,250,000 -	15,750,000 -	15,577,930.00 -
437205	Ordonnances pénales administratives	2,250,000 -	2,050,000 -	2,202,750.00 -
439850	Recettes diverses	370,000 -	310,000 -	772,788.92 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,600,000 -	1,600,000 -	2,018,973.50 -
452010	Documents identité, parts cant.+fédérale	1,600,000 -	1,600,000 -	2,018,973.50 -
Service pénitentiaire				
	<i>Total des charges</i>	<i>31,382,922</i>	<i>25,414,820</i>	<i>21,932,590.72</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>4,714,500 -</i>	<i>3,130,700 -</i>	<i>4,078,595.05 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>26,668,422</i>	<i>22,284,120</i>	<i>17,853,995.67</i>
30	Charges de personnel	14,186,508	12,056,090	10,706,526.30
300000	Commissions	135,000	65,000	68,695.50
301000	Personnel administratif et exploitation	11,552,246	9,734,477	8,788,688.30
301010	Salaires occasionnels	24,000	21,600	15,307.95
301750	Service de piquet	90,000	100,020	67,091.25
301800	Salaires écarts statistique	150,000 -	0	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,013,806	857,878	767,848.35
304000	Caisse de pensions	1,446,456	1,228,115	960,394.15
309800	Autres charges de personnel	75,000	49,000	38,500.80
31	Biens, services et marchandises	5,010,000	3,676,400	3,715,193.37
310050	Matériel d'enseignement	190,000	110,000	85,498.73
313050	Habillement	79,000	83,400	71,852.80
313070	Produits alimentaires	783,000	620,000	591,060.06
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	40,000	38,000	35,316.30
313200	Rémunération	523,000	450,000	371,048.90
313210	Frais de médecine et pharmacie	1,700,000	1,150,000	1,247,920.75
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	73,000	60,000	46,082.00
314000	Entretien des bâtiments	395,000	385,000	433,525.30
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	300,000	380,000	275,347.00
317000	Déplacements	61,000	40,000	36,574.15
318000	Mandats, expertises, études	500,000	85,000	75,655.95
318060	Assurance-accidents des détenus	45,000	40,000	33,803.75
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	3,000	0	0.00
318285	Frais de surveillance	280,000	210,000	389,973.80
319800	Autres frais divers	38,000	25,000	21,533.88
33	Amortissements	1,079,414	977,830	835,410.00
331000	Biens du patrimoine administratif	1,079,414	977,830	835,410.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	11,104,000	8,704,000	6,671,677.25
351230	Part aux frais de formation CSFPP	204,000	204,000	194,941.20
351260	Placements hors canton (mesures pénales)	10,900,000	8,500,000	6,476,736.05
39	Imputations internes	3,000	500	3,783.80
390115	Fournitures de bureau	1,000	0	1,686.70
390135	Machines et équipement	0	0	1,470.30
390145	Imprimante multifonction	500	500	626.80
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	500	0	0.00
390847	PI matériel et outillage	1,000	0	0.00
43	Contributions	1,278,000 -	1,071,000 -	1,357,226.45 -
434200	Pensions facturées	10,000 -	8,000 -	10,820.60 -
434800	Prestations de services diverses	200,000 -	260,000 -	197,086.09 -
436020	Remboursement de frais divers	53,000 -	53,000 -	39,334.32 -
436210	Remboursement des caisses-maladie	815,000 -	600,000 -	693,659.15 -
439850	Recettes diverses	200,000 -	150,000 -	416,326.29 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	3,436,500 -	2,059,700 -	2,718,117.50 -
451200	Pensions facturées hors canton	3,436,500 -	2,059,700 -	2,718,117.50 -

Remarques

Service de la justice (suite)		
431000	Emoluments administratifs	Augmentation des demandes en changements de nom et des actes liés au mariage.
431260	Emoluments, naturalisations	Application du principe du produit brut. En lien avec rubrique budgétaire 390831. Adaptation à la hausse des émoluments.
437201	Amendes AO + AT	Diminution du nombre des amendes d'ordre et tarifées mais augmentation de leur montant unitaire.
439850	Recettes diverses	Montant moyen à envisager pour le futur.
Service pénitentiaire		
300000	Commissions	Augmentation prévue du tarif des membres et du président de la commission dangerosité.
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation nette de l'effectif de 2,8 EPT pour le service pénitentiaire et reprise de 11 EPT du service de probation.
309800	Autres charges de personnel	Reprise du budget de 15'000 francs du service de la probation et mise en place d'une supervision des agents de détention.
310050	Matériel d'enseignement	Reprise du budget du service de probation et mise en œuvre d'un nouvel atelier « boulangerie » à l'Établissement d'exécution des Peines Bellevue (EPPB).
313070	Produits alimentaires	En relation avec l'augmentation du nombre de détenus incarcérés.
313200	Rémunération	Evolution liée à l'augmentation des places de détention à l'EDPR et à la mise en place de nouveaux ateliers d'occupation.
313210	Frais de médecine et pharmacie	Accroissement des charges relatives aux frais médicaux (de plus en plus de cas présentant d'importants troubles de la personnalité et du comportement ainsi que des maladies psychiatriques nécessitant des interventions médicales et des hospitalisations et une augmentation du nombre de personnes incarcérées).
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	En relation avec l'augmentation du nombre de personnes détenues.
317000	Déplacements	Reprise du budget du service de probation et engagement des nouveaux agents de détention devant se former au CSFPP.
318000	Mandats, expertises, études	Pour mise en œuvre du projet lié au service de médecine pénitentiaire (SMPP) prévu dans le plan stratégique du service pénitentiaire (plan d'action) accepté par le Grand Conseil le 17 avril 2013. Mise en œuvre initialement prévue au 1 ^{er} janvier 2015 puis reportée, pour des raisons budgétaires, au mois d'octobre 2015.
318285	Frais de surveillance	Des dépenses supplémentaires de l'ordre de 33% sont prévues pour les factures provenant des agences de sécurité privées. Cette différence découle essentiellement des dépenses relatives à la surveillance des détenus lors de placement à court ou à long terme dans des milieux hospitaliers, afin d'assurer la sécurité du personnel ou de diminuer le risque de fuite de la personne détenue.
319800	Autres frais divers	Reprise du budget du service de probation.
351260	Placements hors canton	Suite au rapport sur l'harmonisation de la facture sociale entre l'Etat et les communes validé par le Grand Conseil le 13 novembre 2013, un transfert de charges a été effectué entre le service de l'action sociale (SASO) et le service pénitentiaire (SPNE). Ces dépenses concernent les placements pénaux et sont estimées à 2,5 millions de francs.
436210	Remboursement des caisses-maladie	Augmentation en lien avec les charges enregistrées sous la rubrique 313210, frais médicaux.
451200	Pensions facturées hors canton	Augmentation liée à l'accroissement du nombre de places de détention à l'établissement de détention de La Promenade qui est prévu dès juin 2015.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
49	Imputations internes	0	0	3,251.10 -
490301	Prestations internes Buanderie	0	0	876.10 -
490513	Formation continue	0	0	2,375.00 -
Service de probation				
	<i>Total des charges</i>	0	1,460,270	1,424,565.71
	<i>Total des revenus</i>	0	0	460.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	1,460,270	1,424,105.71
30	Charges de personnel	0	1,418,270	1,378,408.26
301000	Personnel administratif et exploitation	0	1,152,012	1,139,420.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	100,284	99,111.35
304000	Caisse de pensions	0	150,974	128,382.30
309800	Autres charges de personnel	0	15,000	11,494.51
31	Biens, services et marchandises	0	42,000	46,157.45
310050	Matériel d'enseignement	0	12,000	13,384.65
317000	Déplacements	0	15,000	18,983.30
318015	Analyses particulières	0	5,000	3,437.80
319800	Autres frais divers	0	10,000	10,351.70
43	Contributions	0	0	460.00 -
434530	Prestations de formation	0	0	460.00 -
Serv. institutions pr adultes et mineurs				
	<i>Total des charges</i>	97,367,327	95,033,862	94,930,375.51
	<i>Total des revenus</i>	3,758,000 -	3,758,000 -	3,669,191.82 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	93,609,327	91,275,862	91,261,183.69
30	Charges de personnel	926,227	916,362	885,496.95
300000	Commissions	5,000	8,500	1,675.00
301000	Personnel administratif et exploitation	758,377	745,609	732,179.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	65,409	65,167	63,858.85
304000	Caisse de pensions	97,441	97,086	87,784.00
31	Biens, services et marchandises	41,000	41,000	42,763.55
317000	Déplacements	12,000	12,000	12,357.30
318005	Honoraires, mandats	20,000	20,000	21,200.00
319800	Autres frais divers	9,000	9,000	9,206.25
33	Amortissements	90,000	265,000	370,000.00
331000	Biens du patrimoine administratif	90,000	265,000	370,000.00
36	Subventions accordées	92,760,100	90,261,500	90,151,751.81
364300	Lutte contre les addictions	6,007,200	5,831,857	5,884,418.70
364900	Lutte contre les addictions jeu	200,000	200,000	183,900.82
365325	Pro Infirmis	280,000	290,000	0.00
365360	Institutions dans le canton pour mineurs	25,645,000	25,184,243	25,142,547.23
365365	Institutions hors canton pour mineurs	3,700,000	3,700,000	3,868,172.69
365370	Institutions dans le canton pour adultes	47,679,900	46,634,900	45,936,657.90
365375	Institutions hors canton pour adultes	9,100,000	8,400,000	9,136,054.47
365800	Divers organismes et instit. privées	148,000	20,500	0.00
37	Subventions redistribuées	3,550,000	3,550,000	3,480,266.00
373610	Redistribution subventions OFJ	3,550,000	3,550,000	3,480,266.00
39	Imputations internes	0	0	97.20
390115	Fournitures de bureau	0	0	97.20
43	Contributions	208,000 -	208,000 -	188,925.82 -
436020	Remboursement de frais divers	8,000 -	8,000 -	5,025.00 -
439365	Contribution LORO addiction jeu	200,000 -	200,000 -	183,900.82 -
47	Subventions à redistribuer	3,550,000 -	3,550,000 -	3,480,266.00 -
470640	Subventions OFJ	3,550,000 -	3,550,000 -	3,480,266.00 -
Serv. et offices poursuites et faillites				
	<i>Total des charges</i>	7,685,092	7,753,240	7,452,227.14
	<i>Total des revenus</i>	13,240,000 -	13,940,000 -	12,724,518.98 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	5,554,908 -	6,186,760 -	5,272,291.84 -
30	Charges de personnel	6,253,848	6,233,398	6,007,072.90
301000	Personnel administratif et exploitation	5,166,776	5,122,973	5,017,797.40

Remarques

	Service de probation	Fusion des Services pénitentiaire et de probation dès le 1 ^{er} janvier 2015.
	Service des institutions pour adultes et mineurs	
364300	Lutte contre les addictions	Evolution salariale, et engagement de ressources médicales susceptibles de générer des recettes par une facturation des traitements à la LAMal et de permettre la formation de médecins en addictologie.
365360	Institutions dans le canton pour mineurs	Evolution salariale et professionnalisation de l'encadrement, assuré jusqu'ici par des stagiaires, dans le secteur de la petite enfance.
365370	Institutions dans le canton pour adultes	Evolution salariale et création de places dans le domaine du handicap mental.
365375	Institutions hors canton pour adultes	Augmentation due à l'évolution des coûts des placements hors canton.
365800	Subv. div. ins. privées	Augmentation due à l'évolution du nombre de dossiers suivis par la Fédération suisse des sourds.
	Service et offices poursuites et faillites	
301000	Personnel administratif et exploitation	Evolution de l'effectif à hauteur d'un EPT d'huissier, tenant compte du grand nombre de collaborateurs en statut particulier (12-15 en permanence).



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	448,557	446,307	436,757.10
304000	Caisse de pensions	632,515	658,119	546,583.95
309910	Frais divers de formation	6,000	6,000	5,934.45
31	Biens, services et marchandises	1,350,000	1,359,300	1,313,518.24
310020	Imprimés et reliures	400	400	0.00
310030	Livres et périodiques	5,000	6,000	4,136.95
317000	Déplacements	50,000	52,000	44,050.60
317600	Congrès et conférences	1,000	900	160.00
318007	Archivage OF / OP	20,000	20,000	15,529.40
318035	Ports spéciaux et divers	1,160,000	1,150,000	1,155,983.11
319205	Frais irrécupérables lors de faillites	105,000	120,000	86,717.09
319800	Autres frais divers	8,600	10,000	6,941.09
33	Amortissements	41,244	120,542	120,542.00
331000	Biens du patrimoine administratif	41,244	120,542	120,542.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	40,000	40,000	11,094.00
350800	Dédommagements divers à la Confédération	40,000	40,000	11,094.00
43	Contributions	13,240,000 -	13,940,000 -	12,724,518.98 -
431000	Emoluments administratifs	13,200,000 -	13,850,000 -	12,690,778.98 -
431006	Emoluments archivage	40,000 -	90,000 -	33,700.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	40.00 -
Police neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	<i>73,217,534</i>	<i>69,836,064</i>	<i>69,050,633.45</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>21,978,100 -</i>	<i>17,781,200 -</i>	<i>20,174,332.59 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>51,239,434</i>	<i>52,054,864</i>	<i>48,876,300.86</i>
30	Charges de personnel	63,819,263	60,705,397	56,886,307.21
301000	Personnel administratif et exploitation	49,233,818	47,075,880	45,058,388.40
301010	Salaires occasionnels	49,998	52,598	43,910.80
301060	Indemnités	790,000	764,484	760,483.00
301200	Traitements des aspirants	1,380,110	1,148,806	847,559.05
301750	Service de piquet	200,004	228,000	179,476.15
301800	Salaires écarts statistique	500,000 -	300,000 -	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4,434,052	4,301,704	4,000,508.82
304000	Caisse de pensions	6,778,382	5,949,025	5,622,912.00
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	300,000	980,000	0.00
309200	Formation des aspirants	664,900	45,000	13,600.00
309210	Instruction	460,000	459,900	359,468.99
309300	Frais, recherche de personnel	28,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	7,283,000	6,801,200	6,770,796.03
311000	Machines, mobilier et équipement	624,700	480,000	463,621.05
311020	Armes et moyens d'intervention	219,000	179,500	197,920.88
311030	Véhicules	540,000	520,000	525,972.85
313010	Carburants	500,000	446,800	430,154.69
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	361,500	450,000	361,013.61
313050	Habillement	532,500	490,700	499,058.11
313800	Marchandises diverses	133,400	150,000	121,914.81
314000	Entretien des bâtiments	61,000	67,000	46,029.20
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	25,000	25,000	23,814.60
315010	Entretien des véhicules et appareils	502,300	354,000	288,357.48
315200	Entretien de l'habillement	3,000	2,800	4,055.30
315210	Entretien des installations du BAP	339,800	331,000	308,204.45
316000	Loyers	97,600	94,400	75,524.55
316210	Location de lignes et appareils	478,300	362,000	356,662.72
317000	Déplacements	85,000	71,600	81,840.51
317610	Manifestations et réceptions	7,500	7,300	7,588.35
318000	Mandats, expertises, études	2,266,500	2,311,000	2,594,819.67
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	8,000	33,000	0.00
318330	Frais divers de banque	100	100	110.08
318467	Compensation tâches en matière de navigation	88,000	0	0.00
319000	Cotisations	25,000	25,000	17,756.04
319800	Autres frais divers	384,800	400,000	366,377.08
33	Amortissements	1,414,171	1,005,781	1,691,810.76
330010	Pertes sur débiteurs	8,000	8,000	28,562.57
331000	Biens du patrimoine administratif	1,406,171	997,781	1,663,248.19
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	232,700	182,500	229,895.45

Remarques

	Service et offices poursuites et faillites (suite)	
431000	Emoluments administratifs	Les estimations du volume des dossiers, notamment dans le domaine des poursuites, sont revues à la baisse au regard de l'évolution constatée récemment.
431006	Emoluments archivages	Ces émoluments prélevés sur les faillites se réduisent essentiellement en raison du mode de conservation (supports numériques) des archives devant être préservées.
	Police neuchâteloise	
301000	Personnel administratif et exploitation	Hausse liée à l'augmentation de 25,85 EPT, pour l'essentiel en lien avec la reprise d'effectifs dans le cadre de la Police unique.
301060	Indemnités	Augmentation liée aux engagements Police unique.
301200	Traitement des aspirants	Augmentation du nombre des aspirants.
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	En lien avec les départs à la retraite estimés.
309200	Formation des aspirants	Auparavant sous rubrique budgétaire 390822.
309300	Recherche de personnel	Auparavant sous rubrique budgétaire 390822.
311000	Machines, mobilier, équipement	Acquisition de divers équipements, initialement prévus dans les investissements.
311020	Armes et moyens d'intervention	Augmentation liée à l'évolution des effectifs.
313010	Carburants	Légère augmentation des coûts liée à l'augmentation des effectifs.
313050	Habillement	En lien avec l'augmentation des effectifs.
315010	Entretien des véhicules et appareils	Coûts prévus pour l'entretien des radars acquis dans le cadre de la nouvelle LPol.
316210	Location de lignes et appareils	Augmentation des taxes et licences informatiques.
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	Adaptation à la réalité des comptes de l'exercice en cours.
318467	Tâches mat. navigation	Transfert des tâches de police prévues par la législation sur la navigation intérieure (police du lac) du SCAN à la Police neuchâteloise.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
350800	Dédommagements divers à la Confédération	22,000	21,000	21,486.00
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	176,100	126,900	181,149.65
352000	Mandats effectués par les communes	34,600	34,600	27,259.80
36	Subventions accordées	7,000	9,000	6,927.00
365800	Divers organismes et instit. privées	7,000	9,000	6,927.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	2,500,000.00
381240	Provision litiges en cours	0	0	2,500,000.00
39	Imputations internes	461,400	1,132,187	964,897.00
390115	Fournitures de bureau	4,000	4,000	817.50
390125	Imprimés	10,000	10,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	5,000	5,000	14,286.50
390301	Prestations internes Buanderie	0	0	876.10
390600	Locations	62,400	62,400	62,400.00
390627	Prestations informatiques SIEN	50,000	30,000	131,541.30
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	330,000	320,000	252,558.75
390822	Ecolage ERAP	0	700,787	502,416.85
43	Contributions	2,451,100 -	1,800,700 -	2,899,704.64 -
431000	Emoluments administratifs	435,000 -	435,000 -	316,670.45 -
434210	Escortes et enquêtes	646,800 -	483,500 -	587,494.17 -
434215	Retraits plaques	0	255,000 -	284,735.00 -
434621	Ret./sal. repas	0	0	4,929.60 -
434800	Prestations de services diverses	137,500 -	0	0.00
435000	Ventes à des tiers	133,000 -	133,400 -	118,627.72 -
436010	Remboursement de traitements	539,600 -	0	314,063.60 -
436020	Remboursement de frais divers	521,300 -	455,300 -	544,919.42 -
436220	Locations de stands de tirs	5,000 -	11,200 -	5,200.00 -
439100	Réactivation de stock	0	0	670,056.55 -
439850	Recettes diverses	32,900 -	27,300 -	53,008.13 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	8,427,000 -	8,142,500 -	8,294,793.75 -
450800	Dédommagements de la Confédération	687,000 -	452,100 -	706,867.32 -
452000	Dédommagements des communes	7,740,000 -	7,690,400 -	7,587,926.43 -
49	Imputations internes	11,100,000 -	7,838,000 -	8,979,834.20 -
490030	Rbt frais de conciergerie par SBAT	150,000 -	150,000 -	140,000.00 -
490220	Part aux amendes	10,950,000 -	7,300,000 -	8,778,134.20 -
490823	Rbt traitements	0	257,000 -	0.00
490824	Forfait administratifs et logistiques	0	36,500 -	0.00
490825	Formateurs de police	0	94,500 -	61,700.00 -
Ecole régionale d'aspirant police (ERAP)				
<i>Total des charges</i>		<i>1,213,300</i>	<i>895,987</i>	<i>1,055,742.20</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,213,300 -</i>	<i>895,987 -</i>	<i>1,055,742.20 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0 -</i>	<i>0 -</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	159,711	138,687	173,732.74
301010	Salaires occasionnels	18,696	13,200	9,857.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,655	1,170	826.30
309210	Instruction	139,360	124,317	163,048.54
31	Biens, services et marchandises	1,053,589	231,800	682,809.46
311000	Machines, mobilier et équipement	5,000	5,000	4,677.20
311020	Armes et moyens d'intervention	28,000	25,000	13,067.75
313010	Carburants	5,000	5,000	3,657.75
313050	Habillement	42,000	25,000	39,298.80
314000	Entretien des bâtiments	15,000	15,000	13,428.70
316000	Loyers	169,500	29,500	765.00
318000	Mandats, expertises, études	88,600	103,600	545,904.30
318005	Honoraires, mandats	543,789	0	0.00
318630	Mandats de formation	137,500	0	0.00
319800	Autres frais divers	19,200	23,700	62,009.96
39	Imputations internes	0	525,500	199,200.00
390600	Locations	0	137,500	137,500.00
390823	Rbt traitements	0	257,000	0.00
390824	Forfait administratifs et logistiques	0	36,500	0.00
390825	Formateurs de police	0	94,500	61,700.00
43	Contributions	834,700 -	0	8,259.00 -

Remarques

Police neuchâteloise (suite)

351800	Dédommagements divers aux autres cantons	Augmentation des coûts concernant le projet de l'harmonisation informatique policière suisse (HIP).
390822	Ecolage ERAP	Transfert sous rubrique 309200 et 309300.
434210	Escortes et enquêtes	Augmentation des émoluments liés à la gestion des alarmes.
434215	Retrait de plaques	La LPol 2015 prévoit de donner cette compétence aux assistants de sécurité publique communaux ainsi que le financement y relatif.
434800	Prestation services	Formation donnée par la PONE à l'ERAP, y compris transfert rubrique 490825.
436010	Remboursement de traitements	Y compris transfert des rubriques comptables 490823 et 490824.
436220	Location de stands de tirs	Adaptation à la réalité des comptes.
450800	Dédommagements de la Confédération	Augmentation liée aux deux nouveaux postes financés par l'OFROU.
490220	Part aux amendes	Conséquence de la cantonalisation du produit des radars.
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	Pas de demande au Fonds de réformes des structures de l'Etat en 2015.
490823	Rbt traitements	Voir remarque sous rubrique budgétaire 436010
490824	Forfait admin/logist	Idem
490825	Formateurs de police	Voir remarque sous rubrique 434800.

Ecole régionale d'aspirants de police (ERAP)

316000	Loyers de locaux	Y compris transfert depuis rubrique comptable 390600.
318005	Honoraires et mandats	Y compris transfert depuis rubriques 390823 et 390824.
318630	Mandats de formation	Y compris transfert depuis rubrique 390825.
390600	Location de locaux d'autres services	Voir remarque sous rubrique budgétaire 316000.
390823	Rbt traitements	Voir remarque sous rubrique budgétaire 318005.
390824	Forfait admin/log	Idem.
390825	Formateurs de police	Voir remarque sous rubrique budgétaire 318630.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
433600	Ecolages et finances de cours	806,700 -	0	0.00
434800	Prestations de services diverses	28,000 -	0	0.00
436020	Remboursement de frais divers	0	0	8,259.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	378,600 -	195,200 -	545,066.35 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	378,600 -	195,200 -	545,066.35 -
49	Imputations internes	0	700,787 -	502,416.85 -
490822	Prestations int. ecolage Police Cant. NE	0	700,787 -	502,416.85 -
Service sécurité civile et militaire				
<i>Total des charges</i>		<i>7,488,685</i>	<i>7,782,666</i>	<i>7,770,483.71</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>6,006,910 -</i>	<i>6,008,300 -</i>	<i>6,408,886.20 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,481,775</i>	<i>1,774,366</i>	<i>1,361,597.51</i>
30	Charges de personnel	4,865,006	5,098,521	4,916,636.50
301000	Personnel administratif et exploitation	3,948,452	4,137,871	4,050,693.35
301010	Salaires occasionnels	21,609	21,600	22,875.00
301750	Service de piquet	25,200	25,200	4,570.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	381,610	397,749	390,114.50
304000	Caisse de pensions	488,135	516,100	448,383.65
31	Biens, services et marchandises	1,813,800	1,813,700	1,519,138.66
311000	Machines, mobilier et équipement	24,400	60,000	36,215.38
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	50,000	45,000	42,973.05
313040	Matériel et fournitures	211,700	205,000	92,956.71
313055	Matériel de garage	90,000	47,000	47,040.35
314000	Entretien des bâtiments	784,700	860,000	862,237.95
314470	Entretien des sites naturels	48,000	48,000	47,882.45
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	44,100	37,000	29,642.92
316200	Loyers des places de tir	14,000	14,000	8,469.60
317000	Déplacements	20,000	22,000	17,274.35
318000	Mandats, expertises, études	117,000	90,000	0.00
318030	Ports et affranchissements	700	700	211.60
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	5,000	0	0.00
318200	Instruction et formation PCi	134,200	115,000	97,084.85
319200	Organis. catastrophe et défense générale	201,000	200,000	168,051.24
319800	Autres frais divers	69,000	70,000	69,098.21
33	Amortissements	318,879	387,945	453,592.75
330010	Pertes sur débiteurs	45,000	15,000	46,903.75
331000	Biens du patrimoine administratif	273,879	372,945	406,689.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	12,000	14,000	7,201.00
350200	Recrutement	12,000	14,000	7,201.00
36	Subventions accordées	292,000	286,500	284,301.60
362212	Part cantonale charges salariales OPC	292,000	286,500	284,301.60
37	Subventions redistribuées	180,000	175,000	585,443.35
372200	Ouvrages PCi	180,000	175,000	585,443.35
39	Imputations internes	7,000	7,000	4,169.85
390125	Imprimés	3,000	3,000	1,211.75
390145	Imprimante multifonction	4,000	4,000	2,958.10
42	Revenus des biens	119,700 -	136,200 -	142,756.45 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	119,700 -	136,200 -	142,756.45 -
43	Contributions	453,500 -	378,000 -	508,754.75 -
431000	Emoluments administratifs	18,000 -	36,000 -	10,920.00 -
434800	Prestations de services diverses	33,000 -	28,000 -	38,400.00 -
436220	Locations de stands de tirs	14,000 -	0	0.00
436370	Remboursements de loyers	137,500 -	0	0.00
437000	Amendes	130,000 -	130,000 -	121,651.90 -
439000	Contributions de tiers	0	0	200,000.00 -
439850	Recettes diverses	80,000 -	133,000 -	90,738.95 -
439855	Recettes de garage	41,000 -	51,000 -	47,043.90 -
44	Parts à des recettes sans affectation	720,000 -	720,000 -	612,004.60 -
440320	Taxe d'exemption obligation de servir	720,000 -	720,000 -	612,004.60 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	4,006,600 -	4,008,200 -	4,010,208.30 -

Remarques

Ecole régionale d'aspirants de police (ERAP) (suite)		
433600	Ecolage et finance de cours	Transfert depuis rubrique 490822 et augmentation du nombre d'aspirants neuchâtelois.
434800	Prestation de service	Transfert depuis rubrique 490822.
451800	Dédommagements d'autres cantons	Diminution d'aspirants d'autres cantons.
490822	Prestations int. Écolage Police cant NE	Voir remarque sous rubrique budgétaire 433600 et 434800.
Sécurité civile et militaire		
301000	Personnel administratif et exploitation	Diminution de l'effectif de 1 EPT.
313055	Matériel de garage	Augmentation des prestations internes compensée sous rubrique 490847. Projet de fusion des garages.
314000	Entretien des bâtiments	Primes ECAP payées par le service des bâtiments.
315000	Entretien mobilier, machines, équip.	Entretien plus important du matériel vieillissant.
318000	Mandats, expertises, études	Développement de la centrale neuchâteloise unique et mandat d'inspection des sapeurs-pompiers.
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	Reprise du paiement des taxes auparavant payées par le SFIN.
318200	Instruction et formation PCi	Augmentation des coûts des cours liée à trois nouvelles formations de base (cuisiniers, préposés au matériel et préposés aux constructions).
330010	Pertes sur débiteurs	Forte augmentation du contentieux.
427300	Revenus immeubles patrimoine adm.	Locations encaissées désormais sous rubrique 436220.
431000	Emoluments administratifs	Les émoluments encaissés par le SCAT sont comptabilisés en imputation interne sous rubrique 490831.
436220	Locations des stands de tir	Voir remarque sous rubrique 427300.
436370	Remboursements de loyers	Loyer des locaux de l'ERAP, auparavant sous rubrique 490610.
439850	Recettes diverses	Comptabilisation d'une partie des recettes en imputation interne.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
450220	Indemnité fédérale, loyers places d'armes	2,869,100 -	2,870,700 -	2,872,157.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	1,137,500 -	1,137,500 -	1,138,051.30 -
47	Subventions à redistribuer	180,000 -	175,000 -	585,443.35 -
470210	Subv. féd., protection civile	180,000 -	175,000 -	585,443.35 -
49	Imputations internes	527,110 -	590,900 -	549,718.75 -
490610	Locations	143,610 -	270,900 -	281,110.00 -
490821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	342,500 -	320,000 -	252,558.75 -
490831	PI Emoluments	17,000 -	0	16,050.00 -
490847	PI matériel et outillage	24,000 -	0	0.00
Service des affaires culturelles				
	<i>Total des charges</i>	<i>5,400,941</i>	<i>5,392,685</i>	<i>5,478,803.85</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>5,400,941</i>	<i>5,392,685</i>	<i>5,478,803.85</i>
30	Charges de personnel	464,441	462,681	451,472.60
300000	Commissions	10,000	10,000	7,649.50
301000	Personnel administratif et exploitation	372,982	371,794	369,916.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	32,242	32,021	32,104.15
304000	Caisse de pensions	49,217	48,865	41,802.60
31	Biens, services et marchandises	75,000	74,500	82,022.10
317000	Déplacements	5,500	5,000	7,413.60
318000	Mandats, expertises, études	22,500	22,500	15,000.00
318610	Promotion	9,000	9,000	20,063.75
318640	Archives pour demain	34,000	34,000	34,036.90
319800	Autres frais divers	4,000	4,000	5,507.85
33	Amortissements	0	5	3,502.60
331000	Biens du patrimoine administratif	0	5	3,502.60
36	Subventions accordées	4,511,500	4,320,500	4,443,306.55
362712	Lecture et bibliothèques	2,057,000	2,057,000	2,255,886.25
364630	Université populaire	10,000	10,000	10,000.00
365625	Médiation culturelle	20,000	20,000	0.00
366650	Musique	419,000	419,000	391,094.30
366655	Théâtre et centres culturels	1,166,500	1,166,500	1,148,620.00
366660	Bibliobus	480,000	480,000	480,000.00
366665	Cinéma	191,000	0	0.00
366670	Institut neuchâtelois	3,000	3,000	3,000.00
366680	Manifestations culturelles	0	0	206.00
366690	Arts et lettres	75,000	75,000	64,500.00
366695	Académie Maximilien de Meuron	90,000	90,000	90,000.00
39	Imputations internes	350,000	535,000	498,500.00
390743	Attrib. fonds encouragement culture et art	0	0	301,500.00
390744	Attrib. fonds cinématographique	0	0	197,000.00
395743	Attrib. fonds encouragement culture et art	350,000	350,000	0.00
395744	Attrib. fonds cinématographique	0	185,000	0.00
Office du patrimoine et de l'archéologie				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,469,650</i>	<i>2,436,774</i>	<i>2,366,813.45</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>120,000 -</i>	<i>120,000 -</i>	<i>120,563.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,349,650</i>	<i>2,316,774</i>	<i>2,246,250.45</i>
30	Charges de personnel	2,467,150	2,434,274	2,363,184.00
300000	Commissions	3,800	3,800	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	2,009,147	1,977,742	1,955,916.95
301010	Salaires occasionnels	4,855	4,732	4,748.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	191,840	191,864	190,016.45
304000	Caisse de pensions	256,009	254,636	211,807.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,500	1,500	695.00
39	Imputations internes	2,500	2,500	3,629.45
390145	Imprimante multifonction	2,500	2,500	3,629.45
46	Subventions acquises	120,000 -	120,000 -	120,563.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	120,000 -	120,000 -	120,563.00 -

Remarques

490610	Sécurité civile et militaire (suite) Location de locaux à d'autres services	Voir remarque sous rubrique 436370.
301000	Service des affaires culturelles Personnel administratif et exploitation	Diminution de l'effectif à hauteur de 0,1 EPT.
366665	Cinéma	Création d'une nouvelle rubrique budgétaire en raison de la fin des activités du comité de gestion du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique au 1 ^{er} janvier 2015.
390744	Attrib. Fonds cinématographique	Fin des activités du comité de gestion du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique.

**Office du patrimoine et de
l'archéologie,**



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
Section conservation du patrimoine				
<i>Total des charges</i>		1,401,780	1,384,220	3,759,049.37
<i>Total des revenus</i>		500,000 -	500,000 -	2,869,285.20 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		901,780	884,220	889,764.17
31	Biens, services et marchandises	104,000	100,000	164,716.37
310030	Livres et périodiques	10,000	10,000	9,863.98
310700	Documentation de sécurité BCCA	15,000	15,000	14,996.60
313000	Travaux photographiques et autres	6,000	2,000	8,970.00
317000	Déplacements	11,000	11,000	14,790.70
318000	Mandats, expertises, études	50,000	50,000	49,998.30
319800	Autres frais divers	12,000	12,000	66,096.79
33	Amortissements	195,280	184,220	175,000.00
331000	Biens du patrimoine administratif	195,280	184,220	175,000.00
36	Subventions accordées	600,000	600,000	599,999.00
362800	Subsides divers aux communes	300,000	300,000	199,999.00
365800	Divers organismes et instit. privées	300,000	300,000	400,000.00
37	Subventions redistribuées	500,000	500,000	2,818,084.00
376600	Monuments et sites	500,000	500,000	2,818,084.00
39	Imputations internes	2,500	0	1,250.00
390145	Imprimante multifonction	2,500	0	1,250.00
43	Contributions	0	0	200.00 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	200.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	51,001.20 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	0	0	51,001.20 -
47	Subventions à redistribuer	500,000 -	500,000 -	2,818,084.00 -
470630	Subv. féd., protection monuments, sites	500,000 -	500,000 -	2,818,084.00 -
Section archéologie				
<i>Total des charges</i>		253,020	248,720	241,585.60
<i>Total des revenus</i>		6,000 -	8,000 -	5,775.59 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		247,020	240,720	235,810.01
31	Biens, services et marchandises	251,520	248,220	241,517.35
310040	Edition	45,000	43,000	54,001.85
311000	Machines, mobilier et équipement	10,000	10,000	9,267.80
315020	Entretien des véhicules	4,200	4,200	1,832.60
316000	Loyers	58,120	58,120	58,060.80
317000	Déplacements	6,000	6,000	5,828.55
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	1,300	0	0.00
319680	Fouilles, photos, génie civil, analyses	120,000	120,000	105,547.50
319800	Autres frais divers	6,900	6,900	6,978.25
39	Imputations internes	1,500	500	68.25
390115	Fournitures de bureau	500	0	0.00
390145	Imprimante multifonction	1,000	500	68.25
43	Contributions	6,000 -	8,000 -	5,775.59 -
435000	Ventes à des tiers	6,000 -	8,000 -	5,395.59 -
439850	Recettes diverses	0	0	380.00 -
Parc et musée d'archéologie				
<i>Total des charges</i>		2,862,270	2,786,100	2,712,810.52
<i>Total des revenus</i>		294,483 -	294,387 -	295,279.72 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		2,567,787	2,491,713	2,417,530.80
30	Charges de personnel	1,582,383	1,531,213	1,466,518.10
301000	Personnel administratif et exploitation	1,187,932	1,152,740	1,225,645.90
301010	Salaires occasionnels	121,208	110,777	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	125,490	120,738	119,060.70
304000	Caisse de pensions	146,752	145,959	121,257.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,000	1,000	553.95
31	Biens, services et marchandises	626,000	601,000	601,699.77
310010	Fournitures de bureau	10,000	10,000	9,736.10

Remarques

Section conservation du patrimoine

313000	Travaux photographiques et autres	Adaptation à la réalité des besoins.
390145	Imprimante Multifonction	Montant augmenté en fonction des comptes 2013 et 2014.

Section archéologie

318100	Taxes sur les véhicules à moteur	Auparavant, ces taxes étaient centralisées au SFIN.
435000	Vente à des tiers	Diminution des ventes de la série Archéologie Neuchâteloise en corollaire à la réduction du nombre de volumes édités en 2014.

Parc et musée d'archéologie

301000	Personnel administratif et exploitation	Transfert de 0,5 EPT depuis le SBAT.
--------	---	--------------------------------------



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
310030	Livres et périodiques	11,000	11,000	10,965.48
310040	Edition	30,000	30,000	29,843.40
311000	Machines, mobilier et équipement	15,000	15,000	13,448.55
313040	Matériel et fournitures	35,000	35,000	38,760.21
314000	Entretien des bâtiments	80,000	73,000	64,913.00
317000	Déplacements	6,000	6,000	6,005.05
318000	Mandats, expertises, études	70,000	70,000	101,091.51
318064	Assurance-RC et choses	18,000	0	0.00
318600	Relations extérieures, muséologie	18,000	18,000	14,057.90
318610	Promotion	120,000	120,000	100,016.26
319410	Expositions temporaires	210,000	210,000	209,755.14
319800	Autres frais divers	3,000	3,000	3,107.17
33	Amortissements	641,687	641,687	641,687.00
331000	Biens du patrimoine administratif	641,687	641,687	641,687.00
39	Imputations internes	12,200	12,200	2,905.65
390115	Fournitures de bureau	2,200	2,200	2,637.55
390145	Imprimante multifonction	10,000	10,000	268.10
43	Contributions	294,483 -	294,387 -	295,279.72 -
434630	Finances d'entrée	200,000 -	200,000 -	204,370.45 -
435000	Ventes à des tiers	62,000 -	62,000 -	58,609.47 -
436010	Remboursement de traitements	32,483 -	32,387 -	32,162.40 -
439850	Recettes diverses	0	0	137.40 -
Archéologie, fouilles A5				
	<i>Total des charges</i>	<i>505,279</i>	<i>613,903</i>	<i>601,965.80</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>505,279 -</i>	<i>613,903 -</i>	<i>601,965.80 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0 -</i>	<i>0 -</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	352,779	486,903	501,045.20
301000	Personnel administratif et exploitation	288,657	398,167	416,069.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	27,692	38,646	40,213.65
304000	Caisse de pensions	36,429	50,089	44,762.35
31	Biens, services et marchandises	152,000	127,000	100,920.60
316000	Loyers	95,000	95,000	93,573.22
317000	Déplacements	2,000	2,000	110.98
319800	Autres frais divers	55,000	30,000	7,236.40
39	Imputations internes	500	0	0.00
390115	Fournitures de bureau	500	0	0.00
43	Contributions	505,279 -	613,903 -	614,356.90 -
438400	Prestations Etat, construction A5	505,279 -	613,903 -	614,356.90 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	12,391.10
481400	Opérations transitoires	0	0	12,391.10
Office des archives				
	<i>Total des charges</i>	<i>969,652</i>	<i>955,210</i>	<i>918,008.62</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>6,700 -</i>	<i>21,500 -</i>	<i>53,809.75 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>962,952</i>	<i>933,710</i>	<i>864,198.87</i>
30	Charges de personnel	819,005	826,177	783,929.60
300000	Commissions	0	500	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	673,422	676,720	653,252.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	59,074	59,402	57,388.70
304000	Caisse de pensions	84,509	87,555	71,535.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,000	2,000	1,753.50
31	Biens, services et marchandises	58,500	58,500	56,602.19
310030	Livres et périodiques	8,000	8,000	7,741.54
310040	Edition	5,000	5,000	0.00
313040	Matériel et fournitures	8,500	8,500	8,436.30
315100	Restauration de documents anciens	8,500	8,500	8,900.00
317000	Déplacements	2,500	2,500	1,423.60
318000	Mandats, expertises, études	14,000	14,000	16,918.65
318670	Microfilmage	10,000	10,000	10,203.50
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	2,978.60
33	Amortissements	92,147	70,533	77,476.83

Remarques

	Parc et musée d'archéologie (suite)	
314000	Entretien des bâtiments	Adaptation liée à l'entretien et aux renouvellements nécessaires des installations scénographiques.
318064	Assurances RC et choses	Assurance musée spécifique au Laténium, auparavant prise en charge par le SFIN.
	Archéologie, Fouilles A5	
301000	Personnel administratif et exploitation	Réduction des effectifs à hauteur de 3,5 EPT, en lien avec la fin progressive du 2 ^{ème} programme complémentaire accordé par la Confédération pour l'élaboration des travaux sur le tracé de l'autoroute A5.
319800	Autres frais divers	Montant adapté en prévision de la résiliation de bail des locaux situés à l'avenue du Mail 59 et des frais de déménagement du personnel et du mobilier.
438400	Prestations Etat, construction A5	Les travaux d'élaboration et de valorisation des résultats sur le tracé de l'autoroute A5 seront en constante diminution jusqu'à leur terme en 2015.
	Office des archives	
300000	Commissions	La commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels n'a pas été reconduite pour la législature 2013-2017.
301000	Personnel administratif et exploitation	Diminution de l'effectif à hauteur de 0,2 EPT.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
331000	Biens du patrimoine administratif	92,147	70,533	77,476.83
43	Contributions	5,000 -	19,500 -	52,155.75 -
431000	Emoluments administratifs	5,000 -	6,000 -	4,065.05 -
438000	Prestations pour investissements	0	13,500 -	48,070.70 -
439850	Recettes diverses	0	0	20.00 -
46	Subventions acquises	1,700 -	2,000 -	1,654.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,700 -	2,000 -	1,654.00 -
Service des sports				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,572,334</i>	<i>1,535,060</i>	<i>1,529,015.90</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>192,000 -</i>	<i>217,000 -</i>	<i>39,330.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>1,380,334</i>	<i>1,318,060</i>	<i>1,489,685.90</i>
30	Charges de personnel	808,281	816,177	788,492.25
300000	Commissions	5,000	5,000	1,737.90
301000	Personnel administratif et exploitation	660,705	653,465	657,144.55
301010	Salaires occasionnels	0	15,996	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	57,522	58,282	57,257.20
304000	Caisse de pensions	85,055	83,434	72,352.60
31	Biens, services et marchandises	111,400	112,000	79,271.70
315020	Entretien des véhicules	3,000	5,000	3,873.25
316620	Location d'équipements et de véhicules	6,000	6,000	0.00
317000	Déplacements	5,500	5,000	3,950.70
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	900	0	0.00
319650	Frais divers, manifestations sportives	70,000	70,000	50,230.70
319660	Frais divers, sport pour tous	20,000	20,000	16,298.55
319800	Autres frais divers	6,000	6,000	4,918.50
33	Amortissements	491,453	450,883	502,009.00
330000	Biens du patrimoine financier	22,458	22,458	22,458.00
331000	Biens du patrimoine administratif	468,995	428,425	479,551.00
36	Subventions accordées	156,200	153,000	155,157.50
362713	Sport scolaire facultatif	10,000	10,000	8,982.50
362714	Salles de gymnastique	146,200	143,000	146,175.00
39	Imputations internes	5,000	3,000	4,085.45
390125	Imprimés	0	0	114.00
390145	Imprimante multifonction	3,000	3,000	2,171.45
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	500	0	0.00
390847	PI matériel et outillage	1,500	0	0.00
390850	PI subventions propres	0	0	1,800.00
43	Contributions	38,600 -	63,600 -	39,330.00 -
436010	Remboursement de traitements	26,000 -	51,000 -	26,000.00 -
439850	Recettes diverses	12,600 -	12,600 -	13,330.00 -
49	Imputations internes	153,400 -	153,400 -	0.00
490670	Location salles de sports du CSM	153,400 -	153,400 -	0.00
Camps de sports				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,396,407</i>	<i>2,420,425</i>	<i>2,245,379.49</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,432,250 -</i>	<i>2,353,000 -</i>	<i>2,228,996.84 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>35,843 -</i>	<i>67,425</i>	<i>16,382.65</i>
30	Charges de personnel	601,407	658,875	542,695.25
301000	Personnel administratif et exploitation	118,693	125,527	103,145.95
301010	Salaires occasionnels	420,000	420,000	382,930.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	47,674	47,871	39,369.05
304000	Caisse de pensions	15,040	15,277	10,833.10
304001	Caisse de pensions, autres	0	43,700	3,494.40
309800	Autres charges de personnel	0	6,500	2,922.00
31	Biens, services et marchandises	1,793,500	1,760,000	1,702,653.12
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	100,000	100,000	95,050.35
313070	Produits alimentaires	338,000	327,000	322,023.67
316000	Loyers	625,600	621,000	613,360.45
317620	Camps de jeunes	34,900	73,000	77,792.55
317630	Abonnements, remontées mécaniques	550,000	522,000	474,508.00
317672	Indemnités J + S	15,000	20,000	26,210.60

Remarques

331000	Office des archives (suite) Biens du patrimoine administratif	L'augmentation des amortissements provient essentiellement des dépenses prévues en 2014 pour l'investissement "création moyens nécessaires à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'archivage".
301010	Service des sports Salaires occasionnels	Poste d'ambassadeur Cool & Clean non repourvu.
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	Nouvelle rubrique budgétaire relative aux taxes de véhicules à moteur, auparavant prise en charge par le SFIN.
436010	Remboursement de traitements	En relation avec la rubrique budgétaire 301010.
313070	Camps de sports Produits alimentaires	Augmentation prévue de 4% des nuitées.
317620	Camps de jeunes	Suppression des camps d'été.
317630	Abonnements, remontées mécaniques	En lien avec la hausse des nuitées.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
319800	Autres frais divers	130,000	97,000	93,707.50
33	Amortissements	1,500	1,550	31.12
330010	Pertes sur débiteurs	1,500	1,550	31.12
43	Contributions	2,196,100 -	2,341,000 -	2,213,512.84 -
434620	Recettes des camps	1,947,000 -	2,124,000 -	2,031,863.38 -
434621	Ret./sal. repas	24,000 -	0	0.00
434622	Ret./sal. hébergement	43,200 -	0	0.00
436041	Recettes CBS	76,900 -	114,000 -	74,279.80 -
439610	Recettes cantine et divers	105,000 -	103,000 -	106,151.61 -
439850	Recettes diverses	0	0	1,218.05 -
46	Subventions acquises	7,600 -	12,000 -	15,484.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	7,600 -	12,000 -	15,484.00 -
49	Imputations internes	228,550 -	0	0.00
490843	PI recettes camps de sport	228,550 -	0	0.00
Jeunesse et sport				
	<i>Total des charges</i>	<i>274,000</i>	<i>312,350</i>	<i>222,792.45</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>318,200 -</i>	<i>324,350 -</i>	<i>257,873.40 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>44,200 -</i>	<i>12,000 -</i>	<i>35,080.95 -</i>
30	Charges de personnel	0	158,500	109,108.40
300000	Commissions	0	2,000	633.80
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	154,500	107,176.60
309800	Autres charges de personnel	0	2,000	1,298.00
31	Biens, services et marchandises	246,600	153,850	112,845.90
310050	Matériel d'enseignement	17,100	16,500	12,948.00
313040	Matériel et fournitures	600	5,800	5,403.85
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	5,500	4,862.45
316000	Loyers	16,400	0	0.00
317000	Déplacements	500	0	0.00
317670	Déplacements perfectionn. enseignement	8,700	0	0.00
317672	Indemnités J + S	101,500	124,400	88,460.60
318061	Assurance-accidents des élèves	1,100	0	0.00
319800	Autres frais divers	100,700	1,650	1,171.00
33	Amortissements	0	0	838.15
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	838.15
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	27,400	0	0.00
350800	Dédommagements divers à la Confédération	5,400	0	0.00
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	22,000	0	0.00
43	Contributions	147,000 -	180,350 -	138,870.40 -
436040	Recettes de cours	146,800 -	180,000 -	136,173.80 -
439850	Recettes diverses	200 -	350 -	2,696.60 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	10,000 -	0	0.00
451800	Dédommagements d'autres cantons	10,000 -	0	0.00
46	Subventions acquises	161,200 -	144,000 -	119,003.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	161,200 -	144,000 -	119,003.00 -
Service des ressources humaines				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,700,200 -</i>	<i>2,667,880 -</i>	<i>6,109,418.52</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,610,600 -</i>	<i>3,635,000 -</i>	<i>6,591,220.75 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>5,310,800 -</i>	<i>6,302,880 -</i>	<i>481,802.23 -</i>
30	Charges de personnel	2,810,200 -	3,812,880 -	5,227,596.28
301000	Personnel administratif et exploitation	1,862,920	1,849,212	1,739,210.45
301010	Salaires occasionnels	10,000	5,004	8,370.00
301040	Salaires apprenants	1,400,004	1,300,020	1,366,273.45
301045	Salaires stagiaires	600,000	600,000	501,088.72
301055	Remplacements APG maternité	300,000	300,000	272,079.40
301056	Indemnisation maîtres d'apprentissages	125,000	117,000	85,560.00
301801	Ecart statistique et remplacements	8,600,000 -	9,500,000 -	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	377,958	365,009	415,199.94
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	100	100	145.55
304000	Caisse de pensions	247,319	243,275	225,955.40

Remarques

	Camps de sports(suite)	
319800	Autres frais divers	Taxes de séjour en augmentation et hausse des nuitées.
434620	Recettes des camps	Nouveau plan comptable. Recettes désormais réparties dans les rubriques budgétaires 434621, 434622 et 490843.
436041	Recettes CBS	Suppression des camps d'été organisés pour les jeunes.
490843	PI camps de sport	Voir commentaire sous rubrique 434620.
	Jeunesse et Sport	
300000	Commissions	Indemnités versées aux experts J+S NE lors de leur séance annuelle. Transférées sous rubrique budgétaire 317672.
309000	Frais, formation et perfectionnement	Les frais de cours de formation J+S et la refacturation des autres cantons pour leurs cours déficitaires ont été transférés sous rubriques budgétaires 316000, 317000, 319800 et 351800.
309800	Autres charges de personnel	Indemnités pour les cuisiniers pour les cours de formation J+S Sport de camp/trekking. Transférés sous rubrique budgétaire 317672.
313040	Matériel et fournitures	Frais de maintenance de la Banque de données nationales J+S (BDNJS) transférés sous la rubrique budgétaire 350800.
315000	Entretien mobilier, machines, équipements	Plus d'entretien des équipements pour les camps CBS d'été qui ont été annulés.
316000	Loyers	Location des infrastructures sportives pour cours de formation J+S. Anciennement sous la rubrique budgétaire 309000.
317000	Déplacements	Frais de déplacement du personnel pour rencontres J+S. Anciennement sous la rubrique budgétaire 309000.
317670	Dépl. perfect. enseignants	Déplacement des experts J+S pour les cours de formation. Anciennement sous la rubrique budgétaire 317672.
318061	Primes assurance-accidents élèves	Assurance accident complémentaire pour les participants J+S. Anciennement sous la rubrique budgétaire 319800.
319800	Autres frais divers	Frais des cours de formation J+S. Anciennement sous la rubrique budgétaire 309800.
350800	Dédomm. divers à la Confédération	Maintenance de la BDNJS. Anciennement sous la rubrique budgétaire 313040.
351800	Dédomm. divers aux cantons	Factures des autres cantons pour la répartition du déficit des cours au prorata des participants neuchâtelois. Anciennement sous la rubrique budgétaire 309000.
436040	Recettes de cours	Finances d'inscription pour les cours de formation J+S. Les recettes des autres cantons pour la répartition du déficit des cours neuchâtelois au prorata des participants hors canton sont transférées sous la rubrique 451800.
451800	Dédomm. divers d'autres cantons	Recettes des autres cantons pour la répartition du déficit des cours neuchâtelois au prorata des participants hors canton. Anciennement sous la rubrique budgétaire 436040.
	Service des ressources humaines	
301010	Salaire occasionnels	Certains formateurs doivent être soumis aux charges sociales et ne peuvent pas être payés par mandat.
301040	Salaire des apprenants	Augmentation du nombre d'apprenants selon volonté du Conseil d'Etat dans le cadre de l'encouragement à la formation duale.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
309000	Frais, formation et perfectionnement	500,000	504,500	381,603.32
309010	Examens et frais médicaux	10,000	10,000	0.00
309090	Santé et sécurité	50,000	50,000	18,131.65
309300	Frais, recherche de personnel	200,000	200,000	126,129.95
309325	Plan mobilité	25,000	25,000	20,140.85
309800	Autres charges de personnel	81,500	118,000	67,707.60
31	Biens, services et marchandises	170,000	170,000	61,204.54
311000	Machines, mobilier et équipement	3,000	3,000	2,745.35
315300	Entretien de l'équipement informatique	22,000	22,000	8,446.70
317000	Déplacements	12,000	12,000	9,817.15
318000	Mandats, expertises, études	110,000	110,000	28,247.05
318005	Honoraires, mandats	8,000	8,000	0.00
319800	Autres frais divers	15,000	15,000	11,948.29
33	Amortissements	5,000	5,000	3,096.55
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	5,000	3,096.55
36	Subventions accordées	480,000	500,000	432,991.75
365390	Mesures "famille et égalité"	480,000	500,000	432,991.75
39	Imputations internes	455,000	470,000	384,529.40
390070	Formation professionnelle	15,000	0	0.00
390115	Fournitures de bureau	0	0	144.40
390125	Imprimés	0	0	361.00
390513	Formation continue	0	0	4,875.00
390517	Rbt LAA, APG	70,000	100,000	0.00
390627	Prestations informatiques SIEN	370,000	370,000	379,149.00
43	Contributions	3,305,000 -	3,485,000 -	3,591,486.70 -
434623	Ret./sal. cartes Interflex	0	0	320.00 -
434800	Prestations de services diverses	60,000 -	100,000 -	161,826.81 -
436000	Remboursement d'assurances	2,100,000 -	2,100,000 -	2,132,864.95 -
436010	Remboursement de traitements	320,000 -	415,000 -	478,623.50 -
436040	Recettes de cours	100,000 -	130,000 -	88,454.00 -
436045	Recettes branche Administration publique	45,000 -	40,000 -	43,650.00 -
436440	Facturation places de parcs	330,000 -	300,000 -	338,727.44 -
439200	Rbt contrib. structures d'accueil	350,000 -	400,000 -	347,000.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	20.00 -
46	Subventions acquises	200,000 -	60,000 -	63,830.40 -
469325	Part au produit de la taxe CO2	200,000 -	60,000 -	63,830.40 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	2,840,000.00 -
481340	Prélèvement provision rétrocession traitements 12	0	0	2,840,000.00 -
49	Imputations internes	105,600 -	90,000 -	95,903.65 -
490513	Formation continue	15,000 -	0	10,890.00 -
490515	Facturation salaires apprenants	75,000 -	75,000 -	64,213.65 -
490516	Prestations internes gestion dossiers SRH	15,600 -	15,000 -	20,800.00 -
Service juridique				
<i>Total des charges</i>		2,730,392	2,633,245	2,536,362.95
<i>Total des revenus</i>		180,000 -	201,500 -	200,086.90 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		2,550,392	2,431,745	2,336,276.05
30	Charges de personnel	2,696,092	2,594,745	2,482,143.30
301000	Personnel administratif et exploitation	2,207,570	2,125,545	2,072,205.40
301010	Salaires occasionnels	5,500	5,520	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	190,804	184,433	179,141.60
304000	Caisse de pensions	285,217	279,247	230,796.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	7,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	30,300	36,000	50,582.55
310030	Livres et périodiques	16,800	17,000	16,330.30
310110	Recueil systématique, mise à jour	1,500	2,000	1,407.20
311000	Machines, mobilier et équipement	2,500	0	22,050.60
317000	Déplacements	3,500	4,000	2,003.80
317600	Congrès et conférences	0	7,000	6,552.00
318000	Mandats, expertises, études	4,000	4,000	0.00
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	2,238.65
33	Amortissements	4,000	2,500	3,347.75

Remarques

Service des ressources humaines (suite)

309800	Autres charges de personnel	Charge en partie reportée sur les imputations internes à la rubrique budgétaire 390070.
390070	Formation professionnelle	Voir remarque sous rubrique 309800.
434800	Prestation services	Réduction du nombre de dossiers salariaux d'entités paraétatiques gérées par le SRHE.
436010	Remboursement de traitements	Abandon du projet de police de l'arc jurassien.
436040	Recettes de cours	Réduction du nombre de participants externes.
469325	Part au produit de la taxe CO2	Augmentation du taux de restitution décidée au niveau fédéral.

Service juridique

301000	Personnel administratif et exploitation	Transfert de dotation à hauteur de 0,6 EPT, auparavant à charge du redressement des finances.
309000	Frais de formation et perfectionnement	Auparavant, ces frais de formation des juristes étaient couverts par la rubrique budgétaire 317600 "Congrès et conférences".
317600	Congrès et conférences	Voir remarque ci-dessus.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
330010	Pertes sur débiteurs	4,000	2,500	3,347.75
39	Imputations internes	0	0	289.35
390115	Fournitures de bureau	0	0	289.35
43	Contributions	105,000 -	201,500 -	124,384.10 -
431000	Emoluments administratifs	90,000 -	115,000 -	79,220.00 -
435000	Ventes à des tiers	10,000 -	11,000 -	10,700.00 -
436010	Remboursement de traitements	0	74,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	5,000 -	1,500 -	34,464.10 -
49	Imputations internes	75,000 -	0	75,702.80 -
490625	Remboursements de traitements	75,000 -	0	75,702.80 -
Fonds des sapeurs-pompiers				
	<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>59,507.84</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>59,507.84 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	0	0	2,218.20
319800	Autres frais divers	0	0	2,218.20
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	57,289.64
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	57,289.64
43	Contributions	0	0	53.60 -
439850	Recettes diverses	0	0	53.60 -
46	Subventions acquises	0	0	59,454.24 -
463000	Allocation de l'ECAP	0	0	0.01
469200	Contribution des compagnies d'assurances	0	0	59,454.25 -
Fonds de la protection civile régionale				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,448,000</i>	<i>2,434,500</i>	<i>2,445,331.10</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,448,000 -</i>	<i>2,434,500 -</i>	<i>2,445,331.10 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	100	600	53.20
318330	Frais divers de banque	100	600	53.20
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	2,447,900	2,433,900	2,206,012.25
352220	Charges salariales des OPC	2,347,900	2,333,900	2,121,489.00
352221	Matériel des OPC	100,000	100,000	84,523.25
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	239,265.65
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	239,265.65
42	Revenus des biens	2,400 -	4,100 -	1,863.50 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	400 -	100 -	252.40 -
422310	Revenus sur titres	2,000 -	4,000 -	1,611.10 -
43	Contributions	500 -	0	1,209.60 -
439850	Recettes diverses	500 -	0	1,209.60 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,445,100 -	2,430,400 -	2,442,258.00 -
452600	Contributions communes neuchâteloises	2,445,100 -	2,430,400 -	2,442,258.00 -
Fonds contrib. remplacement abris PC				
	<i>Total des charges</i>	<i>656,500</i>	<i>356,100</i>	<i>749,820.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>656,500 -</i>	<i>356,100 -</i>	<i>749,820.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	100	100	0.00
318330	Frais divers de banque	100	100	0.00
33	Amortissements	30,000	0	3,200.00
330010	Pertes sur débiteurs	30,000	0	3,200.00
38	Attributions aux financements spéciaux	626,400	356,000	746,620.00
380000	Virement à la fortune du fonds	626,400	356,000	746,620.00
42	Revenus des biens	6,200 -	6,100 -	0.00
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	200 -	100 -	0.00

Remarques

	Service juridique (suite)	
431000	Émoluments administratifs	Adaptation à la réalité des comptes.
436010	Remboursement de traitements	Remboursement du traitement d'une juriste dorénavant via les prestations internes.
490625	Remboursement de traitements	Voir remarque ci-dessus.
	Fonds contrib. remplacement abris PC	
330010	Pertes sur débiteurs	Hausse du contentieux relatif aux contributions pour renoncement au projet de construction



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. justice, sécurité et culture				
422310	Revenus sur titres	6,000 -	6,000 -	0.00
43	Contributions	650,300 -	350,000 -	749,820.00 -
431000	Emoluments administratifs	650,000 -	350,000 -	749,600.00 -
439850	Recettes diverses	300 -	0	220.00 -
Fonds encouragement culture et art				
<i>Total des charges</i>		<i>555,000</i>	<i>610,000</i>	<i>421,740.02</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>555,000 -</i>	<i>610,000 -</i>	<i>421,740.02 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	95,000	110,000	76,493.85
311630	Achat d'oeuvres d'art	55,000	65,000	54,100.00
318010	Frais de gérance et divers	40,000	45,000	22,393.85
36	Subventions accordées	460,000	500,000	345,246.17
366680	Manifestations culturelles	340,000	350,000	274,656.17
366685	Musées et pièces de collection	30,000	30,000	7,000.00
366690	Arts et lettres	90,000	120,000	63,590.00
43	Contributions	0	0	9,930.68 -
439850	Recettes diverses	0	0	9,930.68 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	205,000 -	260,000 -	110,309.34 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	205,000 -	260,000 -	110,309.34 -
49	Imputations internes	350,000 -	350,000 -	301,500.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	301,500.00 -
495000	Bonification budgétaire	350,000 -	350,000 -	0.00
Fonds encouragement cinématographique				
<i>Total des charges</i>		<i>0</i>	<i>382,000</i>	<i>398,500.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>0</i>	<i>382,000 -</i>	<i>398,500.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	0	382,000	398,500.00
364604	Fondation romande du cinéma	0	150,000	150,000.00
366680	Manifestations culturelles	0	232,000	248,500.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	185,000 -	185,049.40 -
452600	Contributions communes neuchâteloises	0	185,000 -	185,049.40 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	12,000 -	16,450.60 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	0	12,000 -	16,450.60 -
49	Imputations internes	0	185,000 -	197,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	197,000.00 -
495000	Bonification budgétaire	0	185,000 -	0.00

Remarques

	Fonds contrib. remplacement abris PC (suite)	
431000	Emoluments administratifs	Adaptation du budget en rapport aux comptes 2013.
	Fonds encouragement culture et art	
366690	Arts et Lettres	Adaptation au nombre de dossiers déposés en 2014.
	Fonds encouragement cinéma	
		Fin des activités du comité de gestion du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique au 1er janvier 2015.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
	<i>Total des charges</i>	478,776,843	466,520,712	477,476,623.69
	<i>Total des revenus</i>	88,748,256 -	85,206,621 -	84,023,064.39 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	390,028,587	381,314,091	393,453,559.30
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	4,699,318	4,673,188	31,206,416.33
	<i>Total des revenus</i>	238,500 -	1,168,400 -	212,635.15 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	4,460,818	3,504,788	30,993,781.18
30	Charges de personnel	1,109,118	1,060,799	949,539.10
301000	Personnel administratif et exploitation	898,370	855,830	768,700.80
301010	Salaires occasionnels	0	0	8,660.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	77,779	73,099	67,576.80
304000	Caisse de pensions	115,968	119,870	86,600.90
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	0	0.00
309800	Autres charges de personnel	12,000	12,000	18,000.00
31	Biens, services et marchandises	67,000	67,000	180,308.28
317000	Déplacements	12,000	12,000	11,033.20
318000	Mandats, expertises, études	30,000	30,000	99,813.33
318380	Frais de gestion par des tiers	0	0	36,000.00
319800	Autres frais divers	25,000	25,000	33,461.75
33	Amortissements	0	39,289	1,998,769.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	2,600,127	1,998,769.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	2,560,838 -	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,226,100	1,211,500	1,285,530.00
350800	Dédommagements divers à la Confédération	0	0	34,000.00
351660	Conférence sse directeurs instr.publique	545,000	539,000	532,768.80
351661	CDIP, Enquête internationale PISA	13,900	13,400	13,664.00
351665	Conf. romande/TI dir.instruct. publique	483,600	484,000	525,286.20
351666	Contributions aux bibliothèques RERO	183,600	175,100	179,811.00
36	Subventions accordées	2,293,000	2,293,000	40,000.00
360600	Subv. en nature envers des établissements	2,253,000	2,253,000	0.00
361621	Part loyer de la coordination scolaire	40,000	40,000	40,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	26,750,000.00
381020	Provision indemnités	0	0	50,000.00
381240	Provision litiges en cours	0	0	26,700,000.00
39	Imputations internes	4,100	1,600	2,269.95
390125	Imprimés	2,500	0	15.75
390145	Imprimante multifonction	1,600	1,600	2,254.20
42	Revenus des biens	0	1,000,000 -	70,000.00 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	1,000,000 -	0.00
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	0	70,000.00 -
43	Contributions	238,500 -	168,400 -	142,635.15 -
434800	Prestations de services diverses	238,500 -	168,400 -	142,635.15 -
Constructions scolaires				
	<i>Total des charges</i>	1,346,615	1,880,805	3,007,686.35
	<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,346,615	1,880,805	3,007,686.35
30	Charges de personnel	2,000	2,000	670.20
300000	Commissions	2,000	2,000	670.20
31	Biens, services et marchandises	5,000	5,000	767.50
318000	Mandats, expertises, études	5,000	5,000	767.50
33	Amortissements	1,238,615	1,774,805	2,915,161.00
331000	Biens du patrimoine administratif	1,238,615	1,774,805	2,915,161.00
36	Subventions accordées	101,000	99,000	91,087.65
362800	Subsides divers aux communes	101,000	99,000	91,087.65

Remarques

ÉDUCATION ET FAMILLE

	Secrétariat général	
301000	Personnel administratif et exploitation	Dotation supplémentaire de 0.5 EPT pour la gestion de la caisse de remplacement financée intégralement par cette dernière.
424000	Plus-val. ces. Immob.	Plus-value unique en 2014 suite à la vente prévue des pavillons modulaires du CPLN acquis en 2013 par le bais du patrimoine financier.
434800	Prestation services	Cf. rubrique 301000.
	Constructions scolaires	
331000	Biens du patrimoine administratif	La diminution provient essentiellement de l'amortissement du solde en 2014 de l'objet "CIFOM,constr.rénov.bat.auto Locle".



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
Centre acc. & prév. pr prof. ets scol.				
<i>Total des charges</i>		393,915	388,670	364,162.23
<i>Total des revenus</i>		2,000 -	5,000 -	6,805.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		391,915	383,670	357,357.23
30	Charges de personnel	311,915	331,670	324,908.68
301000	Personnel administratif et exploitation	240,916	234,624	239,132.60
301010	Salaires occasionnels	15,000	40,140	32,470.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	22,073	23,678	23,882.00
304000	Caisse de pensions	30,926	30,228	26,659.90
309000	Frais, formation et perfectionnement	3,000	3,000	2,764.18
31	Biens, services et marchandises	82,000	57,000	39,253.55
310040	Edition	2,000	2,000	1,674.00
317000	Déplacements	10,000	10,000	7,024.70
318000	Mandats, expertises, études	30,000	20,000	8,248.45
319695	Mesures contre la violence	40,000	25,000	22,106.40
319800	Autres frais divers	0	0	200.00
43	Contributions	2,000 -	5,000 -	6,805.00 -
439850	Recettes diverses	2,000 -	5,000 -	6,805.00 -
Politique familiale et égalité				
<i>Total des charges</i>		362,748	355,545	353,470.31
<i>Total des revenus</i>		4,000 -	0	3,200.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		358,748	355,545	350,270.31
30	Charges de personnel	300,148	296,945	291,337.20
300000	Commissions	1,500	1,500	523.50
301000	Personnel administratif et exploitation	246,172	243,248	242,927.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	21,003	20,773	20,855.75
304000	Caisse de pensions	31,473	31,424	27,030.90
31	Biens, services et marchandises	27,000	23,000	26,571.11
317000	Déplacements	3,000	3,000	4,507.05
319800	Autres frais divers	24,000	20,000	22,064.06
36	Subventions accordées	35,600	35,600	35,562.00
363211	Institutions psychiatriques	30,000	30,000	30,000.00
364800	Subsides divers stés économie mixte	5,600	5,600	5,562.00
43	Contributions	4,000 -	0	3,200.00 -
439850	Recettes diverses	4,000 -	0	3,200.00 -
Service de l'enseignement obligatoire				
<i>Total des charges</i>		95,159,188	93,308,304	89,630,569.80
<i>Total des revenus</i>		182,000 -	32,000 -	104,085.45 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		94,977,188	93,276,304	89,526,484.35
30	Charges de personnel	4,714,359	4,478,091	3,930,839.75
300000	Commissions	100,000	119,000	36,177.30
301000	Personnel administratif et exploitation	2,132,674	2,087,325	1,948,971.90
301010	Salaires occasionnels	80,000	80,000	62,613.35
302010	Traitements à la charge de l'Etat	1,200,000	900,000	1,182,472.60
302460	Indemnités pour anciens directeurs	38,500	38,500	11,954.15
302480	Indemnités recyclage sur temps libre	40,000	50,000	12,340.00
302490	Indemnités remplacement mandats DECS	420,000	515,000	212,389.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	191,932	188,159	238,701.05
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	106,468	104,125	1,058.35
304000	Caisse de pensions	284,785	271,332	218,767.45
304001	Caisse de pensions, autres	40,000	40,000	1,554.60
305610	Caisse de remplacement	0	2,150	0.00
309910	Frais divers de formation	80,000	82,500	3,840.00
31	Biens, services et marchandises	882,000	698,000	609,980.51
310050	Matériel d'enseignement	160,000	175,000	118,317.25
317000	Déplacements	35,000	50,000	19,729.70
317600	Congrès et conférences	15,000	15,000	15,884.35
317680	Dédommagements soutien pédagogique	40,000	40,000	33,929.15
318000	Mandats, expertises, études	57,000	23,000	14,900.00
319625	Epreuves cantonales d'orientation	295,000	295,000	284,337.55
319630	Frais divers, éducation routière	250,000	80,000	78,926.35

Remarques

	Office de la politique familiale et de l'égalité	
363211	Inst. Psychiatriques	Contrat de prestations CNP "Violences conjugales".
	Service de l'enseignement obligatoire	
302010	Trait. Charge Etat	Les coûts des formateurs en établissement (FEE) pour le cycle 1 et 2 ont fortement augmenté pour l'année 2014-2015 du fait de l'accroissement du nombre d'étudiants.
302490	Ind.rempl.mand.DEF	La diminution de 95'000 francs reflète la non pérennisation de mandats particuliers liés à HARMOS.
318000	Mandats, exp. études	Un mandat de suivi du projet de rénovation du cycle 3 par l'IRDP et l'engagement d'un médiateur externe sur le projet école / famille explique cette augmentation de 34'000 francs.
319630	Education routière	L'augmentation de 170'000 francs de cette rubrique budgétaire est compensée par les rubriques budgétaires 439850 et 460800 et est due à un changement de comptabilisation des charges et recettes liées à l'éducation routière.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
319670	Cadeaux fin d'activité person. communal	0	0	24,625.40
319800	Autres frais divers	30,000	20,000	19,330.76
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,120,000	970,000	964,325.60
352630	Ecolages versés aux communes	250,000	190,000	176,989.00
352663	Classe d'accueil cycle 1	95,000	10,000	85,389.70
352664	Classe d'accueil cycle 3	115,000	150,000	107,909.90
352666	Classe d'accueil cycle 2	110,000	110,000	98,002.80
352800	Dédommagements divers aux communes	550,000	510,000	496,034.20
36	Subventions accordées	84,686,429	83,426,713	80,836,491.67
362600	Transports des élèves	500,000	430,000	786,152.92
362601	Traitements cycle 1	18,394,373	16,585,018	18,108,379.75
362602	Traitements cycle 2	26,370,477	27,623,319	25,487,235.75
362603	Traitements cycle 3	30,771,573	30,233,476	29,688,691.15
362641	Prime fidélité cycle 1	70,000	40,000	49,112.85
362642	CP cycle 1	2,023,381	1,841,100	1,595,490.40
362643	CP cycle 2	2,900,752	3,066,500	2,290,097.95
362644	CP cycle 3	3,384,873	3,356,300	2,649,015.55
362655	Prime fidélité cycle 2	110,000	110,000	67,068.20
362656	Prime fidélité cycle 3	150,000	130,000	106,447.15
366635	Echanges d'élèves	11,000	11,000	8,800.00
39	Imputations internes	3,756,400	3,735,500	3,288,932.27
390115	Fournitures de bureau	0	0	2,925.30
390125	Imprimés	8,000	8,000	5,789.00
390145	Imprimante multifonction	2,500	2,500	2,429.50
390625	Remboursements de traitements	20,900	0	0.00
390640	Edition et matériel scolaires	3,725,000	3,725,000	3,277,788.47
43	Contributions	102,000 -	32,000 -	91,117.10 -
436020	Remboursement de frais divers	25,000 -	25,000 -	61,726.00 -
439850	Recettes diverses	77,000 -	7,000 -	29,391.10 -
46	Subventions acquises	80,000 -	0	10,468.35 -
460800	Subventions fédérales diverses	80,000 -	0	10,468.35 -
49	Imputations internes	0	0	2,500.00 -
490513	Formation continue	0	0	2,500.00 -
Office de l'enseignement spécialisé				
	<i>Total des charges</i>	39,103,812	37,890,856	35,697,699.24
	<i>Total des revenus</i>	180,000 -	135,000 -	1,374,241.75 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	38,923,812	37,755,856	34,323,457.49
30	Charges de personnel	1,681,144	1,553,590	1,478,075.60
300000	Commissions	15,000	15,000	169.40
301000	Personnel administratif et exploitation	951,562	916,526	911,197.45
302000	Traitements du personnel enseignant	410,751	346,900	313,400.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	83,477	80,064	79,611.85
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	36,032	29,300	27,492.35
304000	Caisse de pensions	120,796	116,000	103,678.10
304001	Caisse de pensions, autres	49,526	38,300	37,788.00
305610	Caisse de remplacement	6,000	3,500	4,037.70
309000	Frais, formation et perfectionnement	8,000	8,000	700.00
31	Biens, services et marchandises	8,572,000	8,926,000	8,177,837.86
313040	Matériel et fournitures	17,000	17,000	333.65
317000	Déplacements	30,000	24,000	25,919.45
318000	Mandats, expertises, études	50,000	50,000	12,365.25
318624	Honoraires psychomotricité	150,000	150,000	81,288.02
318626	Honoraires orthoph. ambulatoire	8,250,000	8,600,000	8,002,268.74
318628	Frais transp. remb. aux parents (RAI 9b)	70,000	80,000	52,828.45
319800	Autres frais divers	5,000	5,000	2,834.30
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	2,300,000	2,150,000	2,102,706.94
351622	Scolarisation hors canton	2,300,000	2,150,000	2,102,706.94
36	Subventions accordées	26,550,668	25,261,266	23,938,383.59
362635	Caisse de pensions, ens. primaire	60,000	67,728	44,262.85
364620	Personnel enseignant, institutions	560,000	562,698	532,203.75
365374	Institutions OES (ex AI) dans le canton	25,930,668	24,630,840	23,361,916.99

Remarques

Service de l'enseignement obligatoire (suite)

352663	Cl. acc. cycle 1	La rubrique budgétaire a été augmentée de 50'000 francs à cause de l'augmentation du nombre d'enfants en classe d'accueil et sur la base de la réalité 2014 et 35'000 francs ont été transféré de la rubrique 352664 (cycle 3).
362601	Traitements cycle 1	Cette rubrique budgétaire a, durant l'année 2013, été adaptée aux changements de structure de l'école obligatoire et l'on trouve maintenant des cycles 1, 2 et 3 alors qu'auparavant il s'agissait d'années 1 à 2, d'années 3 à 7 et d'années 8 à 11. L'augmentation 2015 pour les 3 postes budgétaires 362601, 362602 et 362603 est d'environ 1'100'000 francs et est liée à la progression des salaires et à l'augmentation de la part patronale de la caisse de remplacement (de 1.12% à 1.48%). L'introduction de 2 périodes d'anglais en 8 ^{ème} année et diverses mesures pour la rénovation du cycle 3 (formation, nouvelle classification et décharges) sont des autres facteurs d'augmentation.
439850	Recettes diverses	Cf. rubrique budgétaire 319630.
460800	Sub.féd.diverses	Cf. rubrique budgétaire 319630.

Office de l'enseignement spécialisé

302000	Trait.pers.enseign.	La création d'un demi-poste pour des périodes de suivi d'enfants hospitalisés génère une augmentation de coût qui sera absorbée par une facturation aux communes (cf. rubrique budgétaire 439850).
318626	Hon.orthop. ambulat.	Un suivi administratif régulier et la mise en place d'une logo-lectrice ont permis de réduire le budget 2015 de l'ordre de 750'000 francs.
351622	Scolaris.hors canton	Augmentation liée à un plus grand nombre d'enfants à scolariser hors canton.
365374	Institutions OES (ex AI) dans le canton	L'augmentation de près de 1'300'000 francs est principalement le fruit d'un renforcement du SPS et de l'ouverture d'une classe supplémentaire et de postes pour encadrer les nouvelles demandes d'ores et déjà connues. Le solde est lié à l'augmentation des salaires et de la part patronale à la caisse de remplacement.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
39	Imputations internes	0	0	695.25
390640	Edition et matériel scolaires	0	0	695.25
43	Contributions	60,000 -	15,000 -	1,248,359.55 -
439850	Recettes diverses	60,000 -	15,000 -	1,248,359.55 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	120,000 -	120,000 -	125,882.20 -
452420	Part des communes élèves hors canton	120,000 -	120,000 -	125,882.20 -
Office informat.scolaire et organisation				
<i>Total des charges</i>		<i>4,009,779</i>	<i>3,965,520</i>	<i>3,751,561.52</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>310,000 -</i>	<i>308,000 -</i>	<i>268,606.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>3,699,779</i>	<i>3,657,520</i>	<i>3,482,955.52</i>
30	Charges de personnel	880,979	885,720	825,907.25
301000	Personnel administratif et exploitation	647,887	646,983	628,588.55
301010	Salaires occasionnels	8,000	16,000	12,740.00
302010	Traitements à la charge de l'Etat	22,500	28,000	19,438.60
302030	Salaires occasionnels enseignants	43,500	43,300	32,440.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	57,071	57,887	59,760.80
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	6,200	6,100	0.00
304000	Caisse de pensions	82,705	82,449	68,939.30
304001	Caisse de pensions, autres	8,116	0	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	5,000	4,000.00
31	Biens, services et marchandises	700,200	701,000	610,285.84
311000	Machines, mobilier et équipement	2,000	2,000	245.15
311010	Equipements informatiques	505,000	520,000	501,695.20
311300	Licences et logiciels	132,200	119,000	52,435.58
317000	Déplacements	10,000	9,000	8,720.80
318005	Honoraires, mandats	43,000	43,000	42,434.20
319800	Autres frais divers	8,000	8,000	4,754.91
33	Amortissements	0	0	20,051.98
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	20,051.98
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	312,000	312,000	291,944.45
352640	Rembours. traitements à charge de l'Etat	312,000	312,000	291,944.45
39	Imputations internes	2,116,600	2,066,800	2,003,372.00
390145	Imprimante multifonction	4,600	4,600	4,452.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	1,698,700	1,588,900	1,499,620.00
390628	Acquisition de matériel pr domaine des écoles SIEN	297,500	357,500	383,500.00
390650	Prestations de l'office de statistique	115,800	115,800	115,800.00
43	Contributions	150,000 -	158,000 -	110,256.00 -
436610	Remboursements sur équipements	140,000 -	140,000 -	102,460.10 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	18,000 -	7,795.90 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	160,000 -	150,000 -	158,350.00 -
452600	Contributions communes neuchâteloises	160,000 -	150,000 -	158,350.00 -
Centre de psychomotricité				
<i>Total des charges</i>		<i>1,396,926</i>	<i>1,309,597</i>	<i>1,279,429.39</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>391,000 -</i>	<i>601,000 -</i>	<i>410,255.70 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,005,926</i>	<i>708,597</i>	<i>869,173.69</i>
30	Charges de personnel	1,340,426	1,229,597	1,189,868.05
301000	Personnel administratif et exploitation	1,076,372	986,264	973,702.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	94,125	86,257	85,122.65
304000	Caisse de pensions	136,928	127,076	107,675.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	33,000	30,000	23,367.80
31	Biens, services et marchandises	52,500	72,000	87,805.99
313040	Matériel et fournitures	10,000	10,000	41,245.52
316000	Loyers	18,000	42,000	24,957.55
317000	Déplacements	22,000	18,000	18,598.60
319800	Autres frais divers	2,500	2,000	3,004.32
33	Amortissements	4,000	8,000	1,755.35
330010	Pertes sur débiteurs	4,000	8,000	1,755.35
43	Contributions	391,000 -	601,000 -	410,255.70 -

Remarques

390626	Office de l'informatique scolaire et organisation Prest.info.scol.SIEN	L'augmentation concerne l'engagement d'une ressource supplémentaire (1 EPT) au SIEN pour le support lié à l'introduction de CLOEE 2.
--------	--	--



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
434800	Prestations de services diverses	360,000 -	320,000 -	337,835.75 -
439000	Contributions de tiers	30,000 -	280,000 -	71,647.00 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	772.95 -
Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs				
<i>Total des charges</i>		10,548,994	10,657,962	10,241,576.71
<i>Total des revenus</i>		3,567,500 -	2,862,500 -	2,730,350.66 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		6,981,494	7,795,462	7,511,226.05
30	Charges de personnel	9,254,023	9,381,553	8,832,807.18
301000	Personnel administratif et exploitation	663,668	637,249	639,343.95
301010	Salaires occasionnels	17,700	17,700	17,202.35
302000	Traitements du personnel enseignant	6,783,000	6,948,700	6,493,847.88
302030	Salaires occasionnels enseignants	20,000	20,000	15,031.40
302420	Indemnités pour concerts	30,000	30,000	49,596.20
302430	Indemnités pour auditions	75,000	75,000	70,105.30
302440	Indemnités pour examens	43,000	43,000	46,750.15
302810	Indemnités diverses personnel enseignant	0	2,500	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	59,683	57,567	57,632.75
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	588,300	617,200	581,159.64
304000	Caisse de pensions	81,272	99,236	68,569.65
304001	Caisse de pensions, autres	720,100	735,900	685,483.60
305610	Caisse de remplacement	96,900	66,900	60,824.40
309000	Frais, formation et perfectionnement	60,400	15,600	33,761.41
309800	Autres charges de personnel	15,000	15,000	13,498.50
31	Biens, services et marchandises	453,600	453,700	562,265.28
310020	Imprimés et reliures	33,000	27,000	27,057.92
310050	Matériel d'enseignement	18,000	16,000	14,986.46
311000	Machines, mobilier et équipement	5,000	13,100	14,263.05
311640	Achat d'instruments	50,600	48,600	143,254.81
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	78,800	78,800	76,864.80
314000	Entretien des bâtiments	43,900	43,900	66,860.80
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	500	1,900	126.35
315600	Entretien des instruments	84,600	84,600	96,049.71
316000	Loyers	51,400	51,400	51,000.00
317000	Déplacements	23,000	23,000	17,918.60
318030	Ports et affranchissements	1,200	1,800	1,099.40
318090	Taxes téléphone et natel	600	600	595.15
319610	Frais divers, auditions	700	700	380.90
319620	Frais divers, concerts	46,000	46,000	39,120.78
319640	Frais divers, examens	6,000	6,000	6,665.60
319800	Autres frais divers	10,300	10,300	6,020.95
33	Amortissements	473,371	821,709	845,262.75
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	23,553.75
331000	Biens du patrimoine administratif	754,991	821,709	821,709.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	281,620 -	0	0.00
39	Imputations internes	368,000	1,000	1,241.50
390145	Imprimante multifonction	1,000	1,000	1,241.50
390600	Locations	367,000	0	0.00
43	Contributions	3,567,500 -	2,862,500 -	2,721,850.66 -
433600	Ecolages et finances de cours	3,197,500 -	2,512,500 -	2,345,700.00 -
439850	Recettes diverses	370,000 -	350,000 -	376,150.66 -
49	Imputations internes	0	0	8,500.00 -
490040	Revenus acquis d'autres services	0	0	8,500.00 -
Serv.form.postobligatoire et orientation				
<i>Total des charges</i>		59,473,434	57,047,652	58,246,477.45
<i>Total des revenus</i>		5,140,800 -	4,614,100 -	4,763,013.59 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		54,332,634	52,433,552	53,483,463.86
30	Charges de personnel	11,957,865	12,263,187	11,487,038.54
300000	Commissions	27,700	29,600	9,047.00
301000	Personnel administratif et exploitation	8,141,718	8,448,573	8,080,699.95
301010	Salaires occasionnels	15,000	15,000	2,760.00
302030	Salaires occasionnels enseignants	25,500	108,200	161,137.45
302450	Indemnités aux experts	1,692,000	1,604,000	1,441,527.85
302460	Indemnités pour anciens directeurs	0	13,000	2,100.80
302500	Indemnités cours cantonaux pour experts	48,000	43,000	42,411.55

Remarques

439000	Centre de Psychomotricité Contribution tiers	Surestimation de l'impact des nouveaux tarifs en vigueur dès 2014.
	Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs	
302000	Traitement du personnel enseignant	Ajustement du budget aux comptes des années précédentes.
309000	Frais de formation et perfectionnement	Mise en place d'une politique de formation continue permettant de renforcer la professionnalisation du corps enseignant.
331007	Amort. ADM manuel	La diminution de l'amortissement provient essentiellement du transfert au SBAT, dès le 1er janvier 2015, des dépenses en lien avec l'occupation du conservatoire à Campus Arc 1.
390600	Locations	Nouvelle politique de gestion des loyers conduite par le département des finances.
433600	Ecolages et finances de cours	Adaptation des écolages dès la rentrée d'août 2015 afin d'améliorer le ratio de couverture des charges.
	Services des formations postobligatoires et orientation	
301000	Personnel administratif et exploitation	La perte du mandat d'animation des cours pour chômeurs "Fenêtre Emploi" avec le service de l'emploi a nécessité un redimensionnement des effectifs de l'OCOSP (- 2.5 EPT).
302030	Salaires occasionnels enseignants	Les décharges et indemnités FEE (formatrice et formateur en établissement) sont imputées directement dans les centres professionnelles et lycées concernés.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
302510	Ind. cours cant. maîtres d'apprentissage	43,200	43,200	40,297.80
302520	Ind. délégués surveillance apprentissage	10,200	9,000	9,525.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	707,647	735,286	703,079.05
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	34,400	34,400	27,688.57
303060	Assurance-accidents des stagiaires	17,000	17,000	12,487.32
304000	Caisse de pensions	1,081,999	1,090,427	888,222.40
309000	Frais, formation et perfectionnement	92,000	52,000	46,950.65
309220	Compléments de formation pédagogique	5,000	5,000	300.00
309800	Autres charges de personnel	16,500	15,500	18,803.15
31	Biens, services et marchandises	1,159,100	1,150,800	1,164,022.35
310000	Fournitures de bureau et imprimés	1,500	1,500	86.00
310030	Livres et périodiques	3,900	3,300	2,342.10
310040	Edition	10,200	12,200	10,738.50
310050	Matériel d'enseignement	32,000	34,000	20,752.18
310650	Matériel d'examens	369,000	382,000	324,965.54
310660	Prest. spéc. cours maîtres apprentissage	31,200	26,300	29,588.75
311010	Equipements informatiques	26,000	31,000	12,727.25
314020	Aménagements de locaux	31,000	6,000	54,357.10
317000	Déplacements	88,700	88,700	78,187.55
318005	Honoraires, mandats	162,800	152,000	274,512.00
318525	Information	67,000	60,000	55,341.65
318610	Promotion	251,600	266,600	246,431.50
318650	Contribution au CREME	21,000	21,000	11,086.00
319000	Cotisations	16,200	16,200	15,980.00
319800	Autres frais divers	47,000	50,000	26,926.23
33	Amortissements	2,089,934	1,718,693	1,371,145.15
330000	Biens du patrimoine financier	2,000	2,000	2,000.00
330010	Pertes sur débiteurs	25,400	25,000	2,216.15
331000	Biens du patrimoine administratif	2,062,534	1,691,693	1,366,929.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	39,582,025	37,658,700	42,642,745.11
350800	Dédommagements divers à la Confédération	165,625	0	0.00
351600	Autres universités suisses	17,700,000	15,185,000	21,643,365.00
351670	Contribution à la HEP BEJUNE	11,965,000	12,475,000	12,666,712.10
351672	Contributions HES autres cantons	1,725,900	1,726,200	1,654,356.01
351676	Contributions HNE/ELM	153,000	153,000	153,000.00
351677	Contributions APS	1,552,500	1,552,500	1,319,625.00
351680	Dédommagements autres cantons secondaire II	4,920,000	5,167,000	4,254,317.00
351681	Dédommagements autres cantons AESS	1,400,000	1,400,000	951,370.00
36	Subventions accordées	3,063,100	3,051,500	1,239,342.80
364670	Ecoles professionnelles privées/mixtes	150,000	150,000	150,000.00
364800	Subsides divers stés économie mixte	82,000	123,000	114,965.00
365547	CSEM (Temps-Fréquence)	2,000,000	2,000,000	300,000.00
365630	Cours introduction ass. professionnelles	570,000	506,000	513,606.60
365635	Cours perfect. assoc. professionnelles	261,100	272,500	160,771.20
37	Subventions redistribuées	0	111,600	0.00
375600	Subventions féd. autres écoles	0	111,600	0.00
39	Imputations internes	1,621,410	1,093,172	342,183.50
390115	Fournitures de bureau	10,700	10,700	7,984.85
390125	Imprimés	7,000	11,000	3,259.25
390145	Imprimante multifonction	36,000	25,000	35,303.75
390606	Prestations d'enseignement	138,000	0	23,382.00
390621	Prestations internes charges FEE	0	372,600	250,043.70
390622	Pl. ressources pédagogiques numérisées	0	0	9,106.95
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0	7,400.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	5,703.00
395735	Attrib. fds formation et intégr. jeunes	1,429,710	673,872	0.00
43	Contributions	784,200 -	1,086,200 -	1,065,450.29 -
433620	Ecolages, cours maître apprentissage	55,000 -	55,000 -	50,150.00 -
434800	Prestations de services diverses	220,500 -	541,000 -	541,279.19 -
436020	Remboursement de frais divers	221,100 -	201,100 -	218,665.00 -
439850	Recettes diverses	287,600 -	289,100 -	255,356.10 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	962,000 -	908,400 -	1,055,634.30 -
451630	Contribution HEP-BEJUNE	550,000 -	550,000 -	551,131.95 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	412,000 -	358,400 -	504,502.35 -

Remarques

Services des formations postobligatoires et orientation (suite)		
309000	Frais de formation et perfectionnement	Cf. plan d'actions, mesure n°5.
314020	Aménagements locaux	Ouverture d'un nouveau bureau de l'Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) au centre scolaire de Crêtets-Bellevue à La Chaux-de-Fonds.
331000	Biens du patrimoine administratif	Amortissement de l'investissement relatif au transfert du Comlab au CSEM.
350800	Dédom. div. confédération	Financement des nouveaux organes prévus par la LEHE (Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles).
351600	Autres universités suisses	La hausse du montant est due à l'augmentation continue de la mobilité estudiantine et l'entrée en vigueur de nouveaux tarifs.
351670	Contribution à la HEP BEJUNE	Économies liées aux réorganisations voulues par le comité stratégique.
351680	Dédom. secondaire II	Adaptation du budget en lien avec le mouvement des élèves hors canton dans le secondaire II.
364800	Subs. divers stés économie mixte	Modification du mode de financement de l'École d'ingénieurs de Changins.
375600	Subventions aux autres écoles	Fin du financement du projet pilote par la Confédération dans le cadre de la mise en place d'une filière AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) santé-social.
390606	Prest. enseignement	Cf. rubrique 490606 du CIFOM.
390621	P. int. charges FEE	Les décharges et indemnités FEE (formatrice et formateur en établissement) ne font plus l'objet d'une refacturation au Service de la formation post-obligatoire (SFPO) suite à un changement de procédure et sont à la charge des entités concernées.
395735	Fonds intégration jeunes	Réalimentation du fonds conformément à ce qui a été annoncé précédemment.
434800	Prestations de services	Cf. rubrique 301000.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
46	Subventions acquises	2,960,000 -	2,100,000 -	2,237,029.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	2,960,000 -	2,100,000 -	2,237,029.00 -
47	Subventions à redistribuer	0	111,600 -	0.00
470800	Subventions fédérales à redistribuer	0	111,600 -	0.00
49	Imputations internes	434,600 -	407,900 -	404,900.00 -
490020	Prestations de service internes	434,600 -	0	0.00
490306	Convention SFPO / autres services Etat	0	73,400 -	70,400.00 -
490530	convention ORP/OCOSP	0	151,500 -	151,500.00 -
490550	Prestations projets + SFPO	0	0	183,000.00 -
490551	Prestations projets + SFPO	0	183,000 -	0.00
Lycée Denis-de-Rougemont				
	<i>Total des charges</i>	<i>15,064,945</i>	<i>14,289,395</i>	<i>14,320,033.23</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>723,700 -</i>	<i>838,305 -</i>	<i>635,443.92 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>14,341,245</i>	<i>13,451,090</i>	<i>13,684,589.31</i>
30	Charges de personnel	12,997,618	12,288,862	12,273,229.90
300000	Commissions	2,000	2,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	657,550	676,770	672,417.10
301010	Salaires occasionnels	6,000	8,000	4,818.60
302000	Traitements du personnel enseignant	9,749,900	9,130,300	9,359,943.05
302030	Salaires occasionnels enseignants	98,000	55,000	53,633.90
302450	Indemnités aux experts	67,000	67,000	46,154.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	57,877	59,899	58,842.75
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	857,000	835,800	817,562.10
304000	Caisse de pensions	80,991	83,933	71,115.00
304001	Caisse de pensions, autres	1,251,500	1,225,400	1,077,260.75
305610	Caisse de remplacement	141,800	110,260	90,759.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	20,000	24,500	15,165.00
309800	Autres charges de personnel	8,000	10,000	5,558.25
31	Biens, services et marchandises	1,137,300	1,175,500	1,285,017.31
310000	Fournitures de bureau et imprimés	40,000	30,000	29,826.05
310030	Livres et périodiques	14,000	12,000	12,858.19
310050	Matériel d'enseignement	151,000	151,000	199,356.57
311000	Machines, mobilier et équipement	90,000	90,000	135,089.90
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	155,000	165,000	129,304.45
314000	Entretien des bâtiments	56,000	50,000	58,161.85
316000	Loyers	117,000	126,000	125,440.00
317000	Déplacements	17,000	17,500	14,229.15
318660	Informatique scolaire	83,800	38,000	46,465.30
319600	Activités culturelles et sportives	359,000	448,000	481,293.76
319800	Autres frais divers	54,500	48,000	52,992.09
33	Amortissements	53,893	59,023	90,800.97
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	1,053.90
331000	Biens du patrimoine administratif	43,893	49,023	89,747.07
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	186,600	175,000	0.00
352800	Dédommagements divers aux communes	186,600	175,000	0.00
39	Imputations internes	689,534	591,010	670,985.05
390115	Fournitures de bureau	12,000	10,000	11,739.55
390125	Imprimés	3,500	3,500	2,627.70
390145	Imprimante multifonction	0	0	2,224.80
390600	Locations	0	0	40,000.00
390613	Prestations internes locations salles QRC	40,000	40,000	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	195,600	0	190,802.15
390625	Remboursements de traitements	336,900	324,910	284,740.55
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	0	212,600	0.00
390670	Location salles de sports du CSM	0	0	136,427.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	2,423.30
390843	PI camps de sport	101,534	0	0.00
43	Contributions	673,000 -	673,000 -	553,328.62 -
433600	Ecolages et finances de cours	253,000 -	253,000 -	109,155.05 -
439850	Recettes diverses	420,000 -	420,000 -	444,173.57 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	34,000 -	34,000 -	11,506.65 -
451600	Contributions des autres cantons	34,000 -	34,000 -	11,506.65 -

Remarques

	Services des formations postobligatoires et orientation (suite)	
460800	Subventions fédérales diverses	Hausse du montant forfaitaire des subventions fédérales venant du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).
470800	Subvention fédérales à redistribuer	Cf. rubrique 375600.
	Lycée Denis-de-Rougemont	
302000	Traitements du personnel enseignant	Ouverture de deux classes supplémentaires (une pour la rentrée 2014-2015 et une dès la rentrée 2015-2016).
302030	Salaires occasionnels enseignants	Cf. rubrique 302030 du SFPO.
318660	Informatique scolaire	Renouvellement d'une partie du parc des ordinateurs pédagogiques.
319600	Activités culturelles et sportives	Reclassement des coûts de locations pour les camps de ski sous la rubrique budgétaire 390843 pour 101'500 francs.
390620	Prestations internes informatique scolaire	Les prestations internes informatiques fournies dans le cadre du STS2 (Service technique du secondaire II) étaient présentées au budget 2014 dans la rubrique budgétaire 390626.
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	Idem.
390843	Prestations internes camps de sport	Cf. rubrique 319600.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
49	Imputations internes	16,700 -	131,305 -	70,608.65 -
490020	Prestations de service internes	0	0	70,608.65 -
490621	Prestations internes charges FEE	0	84,400 -	0.00
490625	Remboursements de traitements	16,700 -	46,905 -	0.00
Lycée Blaise-Cendrars				
	<i>Total des charges</i>	<i>11,106,494</i>	<i>11,250,334</i>	<i>11,229,536.24</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,312,530 -</i>	<i>1,640,600 -</i>	<i>1,609,330.85 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>9,793,964</i>	<i>9,609,734</i>	<i>9,620,205.39</i>
30	Charges de personnel	9,752,351	9,958,064	9,962,185.94
300000	Commissions	2,000	2,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	535,549	536,032	531,115.00
301010	Salaires occasionnels	4,400	4,350	4,000.00
302000	Traitements du personnel enseignant	7,322,000	7,454,000	7,639,403.30
302030	Salaires occasionnels enseignants	36,000	30,000	17,635.15
302450	Indemnités aux experts	40,000	43,500	36,588.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	47,261	46,951	46,623.90
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	639,900	702,900	664,389.49
304000	Caisse de pensions	65,841	65,631	56,201.40
304001	Caisse de pensions, autres	938,100	983,300	878,860.40
305610	Caisse de remplacement	106,300	74,400	74,549.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	12,000	10,661.30
309800	Autres charges de personnel	3,000	3,000	2,158.00
31	Biens, services et marchandises	612,000	607,500	607,546.30
310000	Fournitures de bureau et imprimés	13,000	13,000	13,753.56
310030	Livres et périodiques	11,000	9,000	10,779.44
310050	Matériel d'enseignement	115,000	116,000	114,412.87
311000	Machines, mobilier et équipement	50,000	50,000	49,468.65
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	233,000	232,000	230,628.80
314000	Entretien des bâtiments	60,000	50,000	59,795.70
317000	Déplacements	2,500	3,100	2,011.20
318500	Élimination de déchets	6,500	6,000	6,469.90
318660	Informatique scolaire	30,000	35,400	29,399.35
319600	Activités culturelles et sportives	81,000	81,000	80,795.38
319800	Autres frais divers	10,000	12,000	10,031.45
33	Amortissements	459,843	403,063	403,616.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	553.00
331000	Biens du patrimoine administratif	459,843	403,063	403,063.00
36	Subventions accordées	98,000	98,000	92,991.70
366620	Résultat du réfectoire	98,000	98,000	92,991.70
39	Imputations internes	184,300	183,707	163,196.30
390020	Véhicules de service	0	0	1,644.90
390115	Fournitures de bureau	12,000	12,000	9,895.65
390125	Imprimés	6,000	8,000	12,210.40
390620	Prestat. internes informatique scolaire	126,400	0	139,445.35
390625	Remboursements de traitements	39,900	40,707	0.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	0	123,000	0.00
42	Revenus des biens	10,000 -	10,000 -	9,510.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	10,000 -	10,000 -	9,510.00 -
43	Contributions	189,250 -	195,500 -	184,277.35 -
433600	Ecolages et finances de cours	149,250 -	152,500 -	156,001.00 -
436010	Remboursement de traitements	0	3,000 -	255.00 -
439850	Recettes diverses	40,000 -	40,000 -	28,021.35 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,113,280 -	1,346,200 -	1,340,301.00 -
451600	Contributions des autres cantons	1,113,280 -	1,346,200 -	1,340,301.00 -
49	Imputations internes	0	88,900 -	75,242.50 -
490040	Revenus acquis d'autres services	0	0	75,242.50 -
490621	Prestations internes charges FEE	0	88,900 -	0.00
Lycée Blaise-Cendrars - Projets				
	<i>Total des charges</i>	<i>25,000</i>	<i>25,000</i>	<i>14,583.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>25,000 -</i>	<i>25,000 -</i>	<i>14,583.20 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>

Remarques

490621	Lycée Denis-de-Rougemont (suite) Prestations internes charges FEE	Cf. rubrique 390621 du SFPO.
	Lycée Blaise-Cendrars	
302000	Traitements du personnel enseignant	Fermeture d'une classe dès la rentrée scolaire 2014-2015.
302030	Salaires occasionnels enseignants	Cf. rubrique 302030 du SFPO.
390620	Prestations internes informatique scolaire	Les prestations internes informatiques fournies dans le cadre du STS2 (Service technique du secondaire II) étaient présentées au budget 2014 dans la rubrique budgétaire 390626.
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	Idem.
451600	Contributions des autres cantons	Baisse du nombre d'élèves en provenance des cantons de Berne et du Jura.
490621	Prestations internes charges FEE	Cf. rubrique 390621 du SFPO.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
31	Biens, services et marchandises	25,000	25,000	14,583.20
319800	Autres frais divers	25,000	25,000	14,583.20
43	Contributions	0	0	2,696.70 -
439850	Recettes diverses	0	0	2,696.70 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	25,000 -	25,000 -	11,886.50 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	25,000 -	25,000 -	11,886.50 -
Lycée Jean-Piaget				
	<i>Total des charges</i>	<i>25,655,840</i>	<i>26,850,110</i>	<i>26,588,026.14</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>4,228,500 -</i>	<i>4,169,790 -</i>	<i>4,460,520.20 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>21,427,340</i>	<i>22,680,320</i>	<i>22,127,505.94</i>
30	Charges de personnel	21,794,857	22,815,172	22,897,789.91
300000	Commissions	2,000	2,000	1,200.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,475,857	1,474,421	1,454,623.85
301010	Salaires occasionnels	78,700	82,400	66,009.40
302000	Traitements du personnel enseignant	15,832,700	16,684,800	17,099,989.94
302030	Salaires occasionnels enseignants	200,000	203,000	145,084.30
302450	Indemnités aux experts	174,500	167,100	166,709.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	135,709	135,466	130,086.25
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	1,407,400	1,488,700	1,510,261.26
304000	Caisse de pensions	179,590	179,385	153,490.00
304001	Caisse de pensions, autres	2,042,800	2,199,400	1,974,686.40
305610	Caisse de remplacement	231,600	164,500	168,518.50
309000	Frais, formation et perfectionnement	34,000	34,000	27,130.51
31	Biens, services et marchandises	2,061,100	2,166,900	2,013,377.73
310000	Fournitures de bureau et imprimés	90,000	90,000	90,130.75
310030	Livres et périodiques	25,000	25,000	25,458.87
310050	Matériel d'enseignement	140,500	140,500	136,852.20
310060	Information	40,000	40,000	31,890.75
311000	Machines, mobilier et équipement	80,000	80,000	78,325.25
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	265,000	267,000	266,299.85
314000	Entretien des bâtiments	210,000	210,000	208,749.23
314300	Conciergerie par des tiers	148,000	145,000	137,170.10
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	31,500	31,500	29,235.99
315020	Entretien des véhicules	7,000	0	0.00
316000	Loyers	196,500	196,500	186,729.50
317000	Déplacements	15,000	24,500	30,259.50
318005	Honoraires, mandats	16,000	16,000	14,301.35
318030	Ports et affranchissements	18,000	18,000	15,545.66
318090	Taxes téléphone et natel	25,000	31,300	36,469.80
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	800	0	0.00
318660	Informatique scolaire	170,000	167,800	137,158.10
319600	Activités culturelles et sportives	223,000	236,000	136,561.12
319665	Activités hivernales	295,000	383,000	372,792.85
319800	Autres frais divers	64,800	64,800	79,446.86
33	Amortissements	527,631	583,960	604,774.45
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	11,366.45
331000	Biens du patrimoine administratif	517,631	573,960	593,408.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	530,600	540,100	166,922.30
352800	Dédommagements divers aux communes	530,600	540,100	166,922.30
36	Subventions accordées	13,000	0	0.00
366010	Subsides à des tiers	13,000	0	0.00
39	Imputations internes	728,652	743,978	905,161.75
390115	Fournitures de bureau	45,000	45,000	32,627.20
390125	Imprimés	8,000	8,000	2,501.05
390606	Prestations d'enseignement	53,600	53,600	40,200.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	554,400	0	519,995.50
390625	Remboursements de traitements	0	28,478	0.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	0	608,900	0.00
390670	Location salles de sports du CSM	0	0	278,076.00
390843	PI camps de sport	67,652	0	0.00
390850	PI subventions propres	0	0	31,762.00
42	Revenus des biens	15,000 -	15,000 -	14,300.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	15,000 -	15,000 -	14,300.00 -

Remarques

Lycée Jean-Piaget		
302000	Traitements du personnel enseignant	Réduction de quatre classes dès la rentrée 2014-2015.
302030	Salaires occasionnels enseignants	Cf. rubrique 302030 du SFPO.
319665	Activités hivernales	Reclassement des coûts de locations pour les camps de ski sous la rubrique budgétaire 390843 et suppression d'un camp.
390620	Prestations internes informatique scolaire	Les prestations internes informatiques fournies dans le cadre du STS2 (Service technique du secondaire II) étaient présentées au budget 2014 dans la rubrique budgétaire 390626.
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	Idem.
390843	Prestations internes camps de sport	Cf. rubrique 319665.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
43	Contributions	1,484,300 -	1,436,100 -	1,433,737.05 -
433600	Ecolages et finances de cours	760,100 -	837,800 -	845,526.40 -
436010	Remboursement de traitements	286,200 -	137,300 -	173,020.85 -
439665	Recettes activités hivernales	322,000 -	342,000 -	331,792.85 -
439850	Recettes diverses	116,000 -	119,000 -	83,396.95 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	273,000 -	320,100 -	495,111.00 -
451600	Contributions des autres cantons	273,000 -	320,100 -	495,111.00 -
46	Subventions acquises	1,905,200 -	1,754,300 -	1,972,360.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,905,200 -	1,754,300 -	1,972,360.00 -
49	Imputations internes	551,000 -	644,290 -	545,012.15 -
490020	Prestations de service internes	0	0	1,844.90 -
490610	Locations	0	0	100,000.00 -
490613	Prestations internes locations salles QRC	70,000 -	100,000 -	0.00
490621	Prestations internes charges FEE	0	97,100 -	52,441.40 -
490623	Forfait élèves	100,000 -	100,000 -	70,000.00 -
490625	Remboursements de traitements	381,000 -	347,190 -	287,163.85 -
490850	PI subventions propres	0	0	33,562.00 -
Lycée Jean-Piaget - Projets				
	<i>Total des charges</i>	<i>60,000</i>	<i>75,000</i>	<i>158,032.05</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>60,000 -</i>	<i>75,000 -</i>	<i>158,032.05 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	60,000	60,000	145,492.05
313625	Charges autom. boissons et nourriture	25,000	25,000	19,484.30
319600	Activités culturelles et sportives	25,000	15,000	97,587.50
319800	Autres frais divers	10,000	20,000	28,420.25
36	Subventions accordées	0	15,000	12,540.00
366010	Subsides à des tiers	0	15,000	12,540.00
43	Contributions	40,000 -	50,000 -	33,738.90 -
435625	Revenus autom. boissons et nourriture	30,000 -	30,000 -	25,360.90 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	20,000 -	8,378.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	20,000 -	25,000 -	124,293.15 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	20,000 -	25,000 -	124,293.15 -
CPMB, Centre form. prof. métiers bât.				
	<i>Total des charges</i>	<i>9,274,007</i>	<i>9,174,796</i>	<i>8,827,441.88</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>6,753,940 -</i>	<i>6,658,349 -</i>	<i>7,117,864.51 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,520,067</i>	<i>2,516,447</i>	<i>1,709,577.37</i>
30	Charges de personnel	7,644,329	7,606,313	7,271,031.32
301000	Personnel administratif et exploitation	843,713	829,380	821,052.80
301010	Salaires occasionnels	40,200	40,000	0.00
302000	Traitements du personnel enseignant	5,280,600	5,267,400	5,157,469.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	76,364	75,735	71,478.90
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	466,900	466,700	450,938.12
304000	Caisse de pensions	101,852	120,998	84,502.60
304001	Caisse de pensions, autres	634,700	631,100	505,503.05
305610	Caisse de remplacement	70,400	46,000	43,488.80
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	88,400	88,000	101,370.40
309000	Frais, formation et perfectionnement	38,200	38,000	31,790.55
309300	Frais, recherche de personnel	3,000	3,000	3,437.10
31	Biens, services et marchandises	1,153,500	1,136,800	1,173,036.08
310000	Fournitures de bureau et imprimés	3,000	3,500	2,599.60
310020	Imprimés et reliures	8,000	7,000	7,774.95
310030	Livres et périodiques	7,500	7,500	9,085.10
310050	Matériel d'enseignement	104,500	104,000	108,074.38
311000	Machines, mobilier et équipement	10,000	9,000	8,784.30
311610	Machines et outillage cours introduction	140,000	140,000	140,518.41
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	239,000	237,000	241,315.00
313600	Matières premières	364,000	363,000	369,877.92
314000	Entretien des bâtiments	127,000	127,000	132,267.74
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	36,000	35,000	37,563.53
315020	Entretien des véhicules	3,000	3,000	2,714.45
316610	Location de machines	10,000	9,500	4,843.60

Remarques

433600	Lycée Jean-Piaget (suite) Ecolage & fin.cours	Baisse des revenus en lien avec la baisse des effectifs et de l'offre des cours de vacances notamment.
436010	Remboursement de traitements	Indemnités de la caisse cantonale de remplacement.
451600	Contrib.des cantons	Cf. Lycée Baise-Cendrars, rubrique 451600.
460800	Sub.féd.diverses	Cf. rubrique 460800 du SFPO.
490621	Prestations internes charges FEE	Cf. rubrique 390621 du SFPO.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
317000	Déplacements	11,000	11,000	10,990.65
318005	Honoraires, mandats	13,000	3,000	3,240.00
318030	Ports et affranchissements	1,800	1,800	1,421.50
318090	Taxes téléphone et natel	10,000	10,000	9,693.30
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	700	0	0.00
318610	Promotion	26,000	26,000	33,530.30
318660	Informatique scolaire	2,000	2,500	530.00
319800	Autres frais divers	37,000	37,000	48,211.35
33	Amortissements	121,178	74,633	88,546.43
330010	Pertes sur débiteurs	8,000	8,000	21,913.43
331000	Biens du patrimoine administratif	113,178	66,633	66,633.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	63,300	63,000	32,150.00
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	63,300	63,000	32,150.00
36	Subventions accordées	25,200	25,150	23,886.00
366640	Transport des apprentis	25,200	25,150	23,886.00
39	Imputations internes	266,500	268,900	238,792.05
390115	Fournitures de bureau	12,500	12,000	11,628.65
390125	Imprimés	1,500	1,000	1,223.20
390620	Prestat. internes informatique scolaire	252,500	0	225,940.20
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	0	255,900	0.00
42	Revenus des biens	210,000 -	210,000 -	202,470.89 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	210,000 -	210,000 -	202,470.89 -
43	Contributions	3,274,300 -	3,212,119 -	3,548,483.67 -
433600	Ecolages et finances de cours	162,800 -	139,219 -	261,017.86 -
434800	Prestations de services diverses	720,000 -	720,000 -	720,891.73 -
435000	Ventes à des tiers	75,000 -	111,500 -	70,695.57 -
435610	Ventes cafétéria	334,800 -	328,300 -	341,618.37 -
436010	Remboursement de traitements	25,000 -	25,000 -	62,473.40 -
436040	Recettes de cours	760,000 -	700,000 -	885,431.10 -
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	42,200 -	42,100 -	42,213.35 -
436600	Part associations profess. sur achats CI	53,500 -	46,000 -	45,590.75 -
436625	Participation du FFPP	1,050,000 -	1,050,000 -	1,073,954.07 -
439850	Recettes diverses	51,000 -	50,000 -	44,597.47 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,800,000 -	1,740,250 -	1,825,095.00 -
451600	Contributions des autres cantons	1,800,000 -	1,740,250 -	1,825,095.00 -
46	Subventions acquises	1,469,640 -	1,495,980 -	1,541,814.95 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,469,640 -	1,495,980 -	1,541,814.95 -
CPMB-Projets, Centre form. métiers bât.				
<i>Total des charges</i>		<i>2,731,000</i>	<i>2,245,800</i>	<i>2,739,926.97</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,731,000 -</i>	<i>2,245,800 -</i>	<i>2,739,926.97 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	84,000	75,000	41,535.55
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	74,000	65,000	32,672.15
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	10,000	8,863.40
31	Biens, services et marchandises	2,636,500	2,160,800	2,685,698.57
310000	Fournitures de bureau et imprimés	1,000	1,000	868.15
310020	Imprimés et reliures	500	2,000	63.70
310030	Livres et périodiques	1,000	1,000	579.90
310050	Matériel d'enseignement	340,000	351,000	339,235.76
311000	Machines, mobilier et équipement	60,000	10,000	117,274.14
313600	Matières premières	3,000	3,000	2,797.10
313610	Achats réfectoire/cafétéria	370,000	350,000	371,904.60
314000	Entretien des bâtiments	11,000	6,000	102,186.80
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	24,000	14,000	42,037.74
316610	Location de machines	2,000	0	2,000.00
317000	Déplacements	31,000	32,000	21,621.17
318005	Honoraires, mandats	720,000	720,000	679,790.18
318610	Promotion	15,000	25,000	13,050.50
318660	Informatique scolaire	4,000	4,000	3,103.85
319675	Coût net des projets	994,000	610,800	931,354.62
319800	Autres frais divers	60,000	31,000	57,830.36

Remarques

331000	CPMB, Centre form. prof. métiers bât. Amortissement	Amortissement d'un crédit d'engagement accordé en 2012 concernant le renouvellement de divers équipements d'ateliers.
390620	Informatique scolaire	Les prestations internes informatiques fournies dans le cadre du STS2 (Service technique du secondaire II) étaient présentées au budget 2014 dans la rubrique budgétaire 390626.
390626	Prest.info.scolaire SIEN	Idem.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
33	Amortissements	0	0	1,080.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	1,080.00
39	Imputations internes	10,500	10,000	11,612.85
390115	Fournitures de bureau	10,500	10,000	10,108.85
390640	Edition et matériel scolaires	0	0	1,504.00
43	Contributions	2,365,000 -	2,012,400 -	2,379,343.42 -
433600	Ecolages et finances de cours	810,000 -	800,000 -	816,989.00 -
435000	Ventes à des tiers	315,000 -	322,000 -	304,401.69 -
435610	Ventes cafétéria	700,000 -	680,000 -	703,923.66 -
436010	Remboursement de traitements	10,000 -	10,000 -	11,326.50 -
436040	Recettes de cours	35,000 -	30,000 -	24,397.00 -
439675	Revenu net des projets	450,000 -	100,000 -	470,076.44 -
439850	Recettes diverses	45,000 -	70,400 -	48,229.13 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	163,800 -	99,000 -	171,872.50 -
451600	Contributions des autres cantons	163,800 -	99,000 -	171,872.50 -
46	Subventions acquises	202,200 -	134,400 -	188,711.05 -
460800	Subventions fédérales diverses	202,200 -	134,400 -	188,711.05 -
CPLN, Centre form. prof. Littoral				
	<i>Total des charges</i>	<i>41,345,705</i>	<i>41,057,460</i>	<i>42,575,343.32</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>15,284,201 -</i>	<i>14,875,400 -</i>	<i>17,663,173.63 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>26,061,504</i>	<i>26,182,060</i>	<i>24,912,169.69</i>
30	Charges de personnel	34,329,159	34,371,868	35,648,664.98
301000	Personnel administratif et exploitation	3,047,278	3,027,182	3,230,311.75
301010	Salaires occasionnels	55,404	55,400	52,149.50
302000	Traitements du personnel enseignant	23,750,300	23,906,800	25,001,283.18
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	271,230	269,958	282,231.45
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	2,081,500	2,088,900	2,170,178.07
304000	Caisse de pensions	380,247	401,628	357,777.40
304001	Caisse de pensions, autres	3,076,800	3,065,700	2,731,019.10
305610	Caisse de remplacement	259,400	233,200	231,727.13
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	1,300,700	1,216,600	1,484,719.79
309000	Frais, formation et perfectionnement	88,300	88,000	89,762.31
309800	Autres charges de personnel	18,000	18,500	17,505.30
31	Biens, services et marchandises	4,336,100	4,430,400	5,077,900.60
310020	Imprimés et reliures	36,500	39,500	50,672.25
310050	Matériel d'enseignement	152,500	151,300	153,813.81
310060	Information	50,000	45,000	57,099.60
311000	Machines, mobilier et équipement	1,000,000	982,000	807,764.20
311015	Équipement informatique STS2	240,000	351,000	238,733.89
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	601,600	561,600	556,025.35
313600	Matières premières	200,800	203,800	236,939.73
313800	Marchandises diverses	28,200	28,000	25,977.40
314000	Entretien des bâtiments	287,000	286,500	307,248.11
314300	Conciergerie par des tiers	642,000	642,000	661,650.60
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	125,300	129,800	136,688.87
316000	Loyers	291,300	291,300	1,148,918.95
317000	Déplacements	37,000	37,000	43,010.65
317010	Indemnités de stage des élèves	90,000	140,000	101,567.80
317610	Manifestations et réceptions	37,600	37,600	37,019.45
318005	Honoraires, mandats	11,000	10,700	22,522.20
318030	Ports et affranchissements	44,500	43,000	42,569.30
318061	Assurance-accidents des élèves	82,500	85,000	79,487.70
318064	Assurance-RC et choses	4,800	4,800	4,858.20
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	21,900	21,900	18,252.50
318090	Taxes téléphone et natel	56,800	56,800	52,891.55
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	3,000	0	0.00
318285	Frais de surveillance	26,000	26,000	25,596.00
318620	Médecine scolaire	3,000	3,000	1,949.15
319410	Expositions temporaires	17,000	17,000	8,322.49
319600	Activités culturelles et sportives	76,800	75,800	80,412.93
319640	Frais divers, examens	153,000	145,000	159,603.62
319800	Autres frais divers	16,000	15,000	18,304.30
33	Amortissements	1,253,572	943,992	755,712.34
330010	Pertes sur débiteurs	20,000	20,000	13,461.92
331000	Biens du patrimoine administratif	1,233,572	923,992	742,250.42

Remarques

CPLN – Centre professionnel du Littoral neuchâtelois		
311015	Equipment informatique STS2	Retour à un niveau normal suite au déménagement et changement des serveurs informatiques en 2014.
317010	Indemnités de stages aux élèves	Diminution des effectifs de techniciens en analyses biomédicales (TAB) suite à la fermeture de la filière.
331000	Biens du patr.admin.	Premier amortissement en 2015 concernant les projets "CPLN NE / assaini. Énergétique", "CPLN-EPC Neuchâtel / déménagement" ainsi que des dépenses plus importantes en 2013 que prévues pour l'assainissement thermique de trois bâtiments, étude.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	400,400	390,000	4,881.60
352800	Dédommagements divers aux communes	400,400	390,000	4,881.60
39	Imputations internes	1,026,474	921,200	1,088,183.80
390513	Formation continue	117,300	159,400	0.00
390613	Prestations internes locations salles QRC	0	60,000	0.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	795,700	701,800	690,000.00
390670	Location salles de sports du CSM	0	0	338,183.80
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	60,000.00
390805	Frais de conciergerie	45,000	0	0.00
390832	PI Energie, chauffage, électricité	30,000	0	0.00
390843	PI camps de sport	38,474	0	0.00
42	Revenus des biens	154,000 -	148,100 -	164,695.86 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	154,000 -	148,100 -	163,617.30 -
427301	Ret./sal. parking PA	0	0	1,078.56 -
43	Contributions	2,354,200 -	2,564,800 -	4,876,636.35 -
433600	Ecolages et finances de cours	1,734,800 -	1,901,600 -	4,051,093.00 -
434800	Prestations de services diverses	75,000 -	84,000 -	163,510.94 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	8,789.35 -
436010	Remboursement de traitements	40,000 -	65,000 -	138,068.95 -
436030	Remboursement de frais	100,000 -	100,000 -	110,244.88 -
436625	Participation du FFPP	337,300 -	345,000 -	345,023.15 -
436635	Part des élèves à l'assurance-accidents	66,100 -	68,200 -	56,897.70 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	3,008.38 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	3,114,700 -	3,120,000 -	3,243,617.10 -
451610	Conventions intercantionales	3,114,700 -	3,120,000 -	3,243,617.10 -
46	Subventions acquises	7,887,501 -	7,168,100 -	7,939,338.37 -
460570	Subv. féd. formation profes. supérieure	1,087,670 -	670,700 -	624,828.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	6,163,450 -	6,047,800 -	6,881,895.00 -
469800	Subventions diverses	636,381 -	449,600 -	432,615.37 -
49	Imputations internes	1,773,800 -	1,874,400 -	1,438,885.95 -
490070	Prestations internes secteur hôtelier	0	40,500 -	38,400.00 -
490513	Formation continue	136,000 -	266,200 -	0.00
490550	Prestations projets + SFPO	0	0	154,699.05 -
490551	Prestations projets + SFPO	195,000 -	156,100 -	0.00
490620	Informatique STS2	1,442,800 -	0	1,212,799.00 -
490621	Prestations internes charges FEE	0	48,200 -	32,987.90 -
490626	Prestations informatiques scolaires SIEN	0	1,363,400 -	0.00
CPLN-Projets, Centre form. prof.Littoral				
<i>Total des charges</i>		<i>2,182,600</i>	<i>2,171,500</i>	<i>3,855,947.90</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,182,600 -</i>	<i>2,171,500 -</i>	<i>3,855,940.10 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>7.80</i>
30	Charges de personnel	20,000	20,000	146,060.50
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	20,000	20,000	146,060.50
31	Biens, services et marchandises	1,680,300	1,680,300	3,258,154.85
310020	Imprimés et reliures	65,000	65,000	71,208.20
310050	Matériel d'enseignement	620,000	620,000	731,203.66
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	6,396.40
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	14,300	14,300	237,738.90
313600	Matières premières	0	0	31,363.45
313800	Marchandises diverses	20,000	20,000	21,795.65
314000	Entretien des bâtiments	0	0	70,425.20
314300	Conciergerie par des tiers	0	0	218,886.25
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	17,788.55
316000	Loyers	0	0	810,628.10
318030	Ports et affranchissements	1,000	1,000	313.05
318064	Assurance-RC et choses	0	0	533.35
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	0	0	10,648.85
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	0	0	1,073.85
318090	Taxes téléphone et natel	0	0	2,002.25
318285	Frais de surveillance	0	0	9,538.80
319800	Autres frais divers	960,000	960,000	1,016,610.34
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	0	259,979.00

Remarques

CPLN – Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (suite)		
390805	Frais conciergerie	Transfert de la rubrique budgétaire 314300. Globalement en hausse car budget 2014 sous-estimé.
390832	Énergie, chauffage, électricité	Transfert de la rubrique budgétaire 312000. Globalement en hausse car budget 2014 sous-estimé.
433600	Écolages et finances de cours	Principalement dû à la diminution des effectifs de techniciens en analyses biomédicales suite à la fermeture de la filière.
460570	Subvention féd. formation prof.	Cf. rubrique 460800 du SFPO.
460800	Subventions fédérales diverses	Idem.
469800	Subventions diverses	La charge résiduelle de l'école supérieure de droguerie (ESD) et de ses effectifs en augmentation est prise en charge par l'Association suisse des droguistes (ASD).
490620	Informatique STS2	Les prestations internes informatiques fournies dans le cadre du STS2 (Service technique du secondaire II) étaient présentées au budget 2014 dans la rubrique budgétaire 490626.
490621	Prestations internes charges FEE	Cf. rubrique 390621 du SFPO.
490626	Prestations info. scolaire SIEN	Cf. rubrique 490620.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
352800	Dédommagements divers aux communes	0	0	259,979.00
39	Imputations internes	482,300	471,200	191,753.55
390115	Fournitures de bureau	32,000	25,000	25,017.65
390125	Imprimés	157,000	155,000	136,450.30
390145	Imprimante multifonction	30,000	30,000	30,000.00
390640	Edition et matériel scolaires	0	0	285.60
390670	Location salles de sports du CSM	263,300	261,200	0.00
42	Revenus des biens	0	0	1,069,674.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	0	1,069,674.00 -
43	Contributions	2,182,600 -	2,171,500 -	2,032,083.30 -
434800	Prestations de services diverses	703,800 -	956,000 -	1,063,312.04 -
436030	Remboursement de frais	1,478,800 -	1,215,500 -	961,182.26 -
438000	Prestations pour investissements	0	0	6,791.70 -
439850	Recettes diverses	0	0	797.30 -
49	Imputations internes	0	0	754,182.80 -
490670	Location salles de sports du CSM	0	0	752,686.80 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,496.00 -
CIFOM, Centre form. prof. Montagnes				
	<i>Total des charges</i>	<i>65,458,111</i>	<i>65,579,941</i>	<i>60,744,468.59</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>20,085,000 -</i>	<i>19,401,000 -</i>	<i>17,904,351.66 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>45,373,111</i>	<i>46,178,941</i>	<i>42,840,116.93</i>
30	Charges de personnel	55,183,412	55,296,873	51,244,515.06
301000	Personnel administratif et exploitation	4,881,153	4,967,801	4,478,655.15
301010	Salaires occasionnels	6,000	6,480	39.40
302000	Traitements du personnel enseignant	38,589,400	38,494,500	36,668,303.13
302450	Indemnités aux experts	25,000	27,000	20,300.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	427,261	435,991	426,869.25
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	3,807,400	3,798,100	3,534,590.62
303060	Assurance-accidents des stagiaires	3,000	3,000	1,135.83
304000	Caisse de pensions	623,398	615,801	468,940.00
304001	Caisse de pensions, autres	5,020,000	5,253,100	4,142,982.75
305610	Caisse de remplacement	571,600	384,900	348,594.88
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	1,013,000	1,107,400	940,257.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	160,500	145,100	138,605.55
309800	Autres charges de personnel	55,700	57,700	75,240.95
31	Biens, services et marchandises	6,749,100	6,714,600	6,192,635.05
310020	Imprimés et reliures	138,500	139,500	137,918.29
310050	Matériel d'enseignement	522,000	521,000	488,143.73
310060	Information	90,000	81,000	48,970.20
311000	Machines, mobilier et équipement	2,000,000	1,946,100	1,976,628.44
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	1,093,900	1,093,900	1,044,299.60
313040	Matériel et fournitures	417,600	417,300	332,390.12
313600	Matières premières	363,000	343,500	322,179.38
314000	Entretien des bâtiments	640,000	640,000	652,906.02
314300	Conciergerie par des tiers	27,000	26,200	0.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	175,100	174,100	191,747.20
316000	Loyers	203,500	263,500	23,017.10
317000	Déplacements	99,400	98,900	99,018.30
317610	Manifestations et réceptions	94,000	91,000	89,869.75
318005	Honoraires, mandats	139,500	142,500	148,597.15
318030	Ports et affranchissements	64,100	62,600	51,995.95
318061	Assurance-accidents des élèves	300,000	300,000	249,375.80
318064	Assurance-RC et choses	3,000	3,000	2,679.90
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	36,500	36,000	30,171.25
318090	Taxes téléphone et natel	61,600	61,600	52,854.20
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	1,200	0	0.00
318620	Médecine scolaire	13,000	13,000	7,858.20
319410	Expositions temporaires	26,500	26,500	19,513.18
319600	Activités culturelles et sportives	77,500	90,500	73,188.05
319640	Frais divers, examens	111,500	92,500	86,583.25
319800	Autres frais divers	50,700	50,400	62,729.99
33	Amortissements	2,034,299	2,504,868	2,529,442.05
330010	Pertes sur débiteurs	37,000	37,000	38,197.56
331000	Biens du patrimoine administratif	2,430,065	2,467,868	2,491,244.49
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	432,766 -	0	0.00

Remarques

CIFOM, Centre form. prof. Montagnes		
301000	Pers.admin+exploitation	Budget selon effectif réel.
316000	Loyers locaux	Diminution rendue possible par rapport au budget 2014, une solution économiquement favorable ayant été trouvée dans les locaux de la HEP-BEJUNE pour répondre à l'évolution des effectifs des filières du domaine santé-social.
319640	Examens	Augmentation du nombre d'indemnités d'experts pour les examens (notamment voies maturité professionnelle, écoles supérieures et formations certifiantes pour adultes).
331000/ 331007	Amortissements immeubles du patrimoine administratif	Transfert dans le budget du service des bâtiments (SBAT) des amortissements liés au projet de rénovation d'Hôtel-de-Ville 7 au Locle (transfert de filières techniques du CPLN au CIFOM, terminé en 2012). Dès 2015, une location sera imputée au CIFOM par le biais de la rubrique budgétaire 390600.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	413,000	310,000	300,132.00
352800	Dédommagements divers aux communes	413,000	310,000	300,132.00
39	Imputations internes	1,078,300	753,600	477,744.43
390115	Fournitures de bureau	37,000	37,000	36,024.45
390125	Imprimés	43,800	23,800	24,887.98
390513	Formation continue	136,000	266,200	0.00
390600	Locations	270,000	0	0.00
390605	Locations internes CIFOM	188,000	205,000	199,914.00
390613	Prestations internes locations salles QRC	30,000	0	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	373,500	0	216,718.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	0	221,600	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	200.00
42	Revenus des biens	85,500 -	75,800 -	105,807.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	85,500 -	75,800 -	105,807.00 -
43	Contributions	7,256,000 -	6,682,100 -	5,376,064.26 -
433600	Ecolages et finances de cours	6,268,000 -	5,677,000 -	3,994,405.75 -
434800	Prestations de services diverses	53,000 -	53,000 -	67,584.06 -
435000	Ventes à des tiers	344,700 -	362,700 -	290,955.12 -
435610	Ventes cafétéria	35,000 -	35,000 -	33,413.36 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	4,914.30 -
436010	Remboursement de traitements	40,200 -	42,300 -	350,917.94 -
436030	Remboursement de frais	77,100 -	64,100 -	137,072.81 -
436625	Participation du FFPP	250,000 -	250,000 -	326,689.00 -
436635	Part des élèves à l'assurance-accidents	182,000 -	195,000 -	149,522.95 -
439850	Recettes diverses	6,000 -	3,000 -	20,588.97 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	3,056,000 -	2,856,500 -	3,081,984.00 -
451610	Conventions intercantionales	2,916,000 -	2,696,000 -	2,947,571.00 -
451660	HE-ARC, part. infrastruct. et équipement	140,000 -	160,500 -	134,413.00 -
46	Subventions acquises	8,612,000 -	8,796,000 -	8,923,648.00 -
460570	Subv. féd. formation profes. supérieure	1,043,000 -	1,066,000 -	1,100,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	7,569,000 -	7,730,000 -	7,823,648.00 -
49	Imputations internes	1,075,500 -	990,600 -	416,848.40 -
490513	Formation continue	117,300 -	159,400 -	0.00
490550	Prestations projets + SFPO	0	0	9,543.00 -
490551	Prestations projets + SFPO	20,000 -	26,000 -	0.00
490605	Locations internes CIFOM	188,000 -	205,000 -	199,914.00 -
490606	Prestations d'enseignement	620,600 -	482,600 -	68,582.00 -
490610	Locations	5,000 -	5,000 -	5,000.00 -
490620	Informatique STS2	59,600 -	0	66,182.20 -
490621	Prestations internes charges FEE	0	54,000 -	27,870.20 -
490626	Prestations informatiques scolaires SIEN	0	58,600 -	0.00
490837	PI frais de conciergerie	65,000 -	0	39,757.00 -
CIFOM-Projets, Centre form. Montagnes				
<i>Total des charges</i>		<i>1,194,000</i>	<i>1,184,000</i>	<i>1,057,972.17</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,194,000 -</i>	<i>1,184,000 -</i>	<i>1,057,972.17 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	1,139,110	1,160,000	1,033,976.05
310020	Imprimés et reliures	5,000	5,000	4,576.30
310050	Matériel d'enseignement	1,000	1,000	380.65
310060	Information	5,000	5,000	658.80
311000	Machines, mobilier et équipement	6,000	6,000	5,331.55
313040	Matériel et fournitures	730,000	730,000	617,294.82
313600	Matières premières	125,000	125,000	111,301.09
314000	Entretien des bâtiments	0	0	699.75
317000	Déplacements	2,500	2,500	811.60
317610	Manifestations et réceptions	29,800	29,800	20,556.10
318005	Honoraires, mandats	15,800	15,800	27,994.90
318030	Ports et affranchissements	43,000	43,000	35,213.00
319410	Expositions temporaires	2,000	2,000	1,887.44
319600	Activités culturelles et sportives	99,610	120,500	123,861.44
319640	Frais divers, examens	35,900	35,900	26,395.00
319800	Autres frais divers	38,500	38,500	57,013.61
39	Imputations internes	54,890	24,000	23,996.12

Remarques

CIFOM, Centre form. prof. Montagnes (suite)

352800	Dédommagements aux communes	Location des halles de gymnastique louées aux villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds (augmentation de la dotation horaire d'éducation physique et sportive).
390600	Locations	Cf. remarque rubrique budgétaire 331000/331007.
390620	Informatique scolaire	Les prestations internes informatiques fournies dans le cadre du STS2 (Service technique du secondaire II) étaient présentées au budget 2014 dans la rubrique budgétaire 390626.
390626	Prestations informatique scolaire SIEN	Idem.
433600	Ecolages et finances de cours	Conséquences financières du rattachement définitif du CEFNA au CIFOM.
451610	Conventions intercantionales	Augmentation attendue du nombre d'élèves hors canton.
460800	Subventions fédérales diverses	Cf. rubrique 460800 du SFPO.
490606	Prestations d'enseignement	Augmentation des prestations du CEFNA (Centre de formation neuchâtelois des adultes) pour l'intégration des jeunes en transition (cours de français-COSM).
490620	Informatique STS2	Les prestations internes informatiques fournies dans le cadre du STS2 (Service technique du secondaire II) étaient présentées au budget 2014 dans la rubrique budgétaire 490626.
490621	Prestations internes charges FEE	Cf. rubrique 390621 du SFPO.
490626	Prestations informatique scolaire SIEN	Cf. rubrique 490620.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
390115	Fournitures de bureau	12,000	12,000	9,590.80
390125	Imprimés	22,000	12,000	14,405.32
390843	PI camps de sport	20,890	0	0.00
43	Contributions	1,194,000 -	1,184,000 -	1,044,052.17 -
434800	Prestations de services diverses	368,000 -	368,000 -	203,250.00 -
435000	Ventes à des tiers	586,500 -	576,500 -	605,740.59 -
436000	Remboursement d'assurances	5,000 -	5,000 -	0.00
436030	Remboursement de frais	234,500 -	234,500 -	216,088.50 -
439850	Recettes diverses	0	0	18,973.08 -
49	Imputations internes	0	0	13,920.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	13,920.00 -
Formations HES				
	<i>Total des charges</i>	36,552,278	36,161,748	36,150,088.40
	<i>Total des revenus</i>	0	340,000 -	300,000.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	36,552,278	35,821,748	35,850,088.40
33	Amortissements	246,378	881,948	1,036,883.00
331000	Biens du patrimoine administratif	443,912	881,948	1,036,883.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	197,534 -	0	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	36,305,900	35,279,800	35,113,205.40
351640	Contribution à la HES-SO	29,742,600	28,028,300	27,479,483.30
351646	Contribution à la HE-ARC	5,661,000	6,100,000	5,008,612.80
351647	Contribution HES-S3	0	0	1,397,548.46
351648	Contribution à la HEM / CSMG	434,600	683,800	862,704.39
351655	HE-ARC, indemnités étudiants santé	467,700	467,700	364,856.45
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	340,000 -	300,000.00 -
451660	HE-ARC, part. infrastruct. et équipement	0	340,000 -	300,000.00 -
Cité des étudiants				
	<i>Total des charges</i>	1,039,762	1,035,362	931,842.60
	<i>Total des revenus</i>	232,400 -	231,400 -	233,069.57 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	807,362	803,962	698,773.03
30	Charges de personnel	700	700	300.00
300000	Commissions	700	700	300.00
31	Biens, services et marchandises	478,900	474,500	371,380.60
311000	Machines, mobilier et équipement	47,000	85,000	43,286.40
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	202,900	210,000	171,286.05
314000	Entretien des bâtiments	193,000	136,000	138,281.10
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	18,000	20,000	17,410.50
319800	Autres frais divers	18,000	23,500	1,116.55
33	Amortissements	560,162	560,162	560,162.00
331000	Biens du patrimoine administratif	560,162	560,162	560,162.00
42	Revenus des biens	89,000 -	80,000 -	89,645.31 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	89,000 -	80,000 -	89,645.31 -
43	Contributions	143,400 -	151,400 -	143,424.26 -
436020	Remboursement de frais divers	143,400 -	151,400 -	143,424.26 -
Serv. protection de l'adulte et jeunesse				
	<i>Total des charges</i>	27,671,119	23,744,291	18,399,924.97
	<i>Total des revenus</i>	998,330 -	1,426,600 -	295,255.15 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	26,672,789	22,317,691	18,104,669.82
30	Charges de personnel	10,326,838	9,118,191	8,147,288.35
300000	Commissions	5,000	5,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	7,653,238	7,456,648	6,766,372.75
301010	Salaires occasionnels	901,572	1,560	3,495.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	747,474	653,716	591,755.90
304000	Caisse de pensions	974,554	956,267	760,637.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	45,000	45,000	25,027.50
31	Biens, services et marchandises	1,631,500	1,400,000	1,483,299.87
310040	Edition	1,500	5,000	756.00
317000	Déplacements	125,000	125,000	129,088.15

Remarques

	Formation HES	
331000/ 331007	Biens du patrimoine administratif/ Amort. ADM manuel	La diminution de ces rubriques est principalement due au transfert dans le budget du Service des bâtiments (SBAT) des amortissements liés au projet de rénovation d'Hôtel-de-Ville 7 au Locle, (partie Ouest, HE-Arc).
351640	Contribution HES-SO	Augmentation du nombre d'étudiants neuchâtelois (avantage bien public) et augmentation d'étudiants sur les sites de Neuchâtel (avantage de site). Effet de l'ouverture de la filière Business law.
351646	Contribution HE-ARC	Cette rubrique représente la participation neuchâteloise à l'insuffisance de financement de la HE-ARC. Un effort a été demandé pour diminuer le budget.
351648	Contribution HEM/CSMG	Cette rubrique représente la participation neuchâteloise à l'insuffisance de financement de la HEM. Un effort a été demandé pour diminuer le budget.
451660	He-arc, part équip.	Transfert des recettes au service des bâtiments (SBAT), service compétent en matière de gestion des contrats de bail.
	Cité des étudiants	
314000	Entre. Bâtiments	Le changement des compteurs de chauffage et le rehaussement de barrières aux normes de sécurité impliqueront une dépense extraordinaire en 2015.
	Service de protection de l'adulte et de la jeunesse	
301000	Personnel administratif et exploitation	Poursuite du développement cantonal de la prise en charge ambulatoire et poursuite de la mise en application des nouvelles dispositions relatives au nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte. Nouvelle loi sur l'accueil des enfants et gestion des inscriptions sur la plateforme ETIC-AEF. Les coûts de cette dernière augmentation sont entièrement compensés puisqu'ils sont refacturés aux structures d'accueil subventionnées via la rubrique 436650 "Dédommagement de tiers".
301010	Salaires occasionnels	Suite à l'arrêt de la cour de droit public du 20 mars 2013, la CCNC a demandé à l'Etat de Neuchâtel de percevoir les charges sociales des curateurs privés considérés salariés de l'Etat par la cour de droit public. En 2014, les charges liées aux honoraires des curateurs privés salariés de l'Etat étaient compris dans la rubrique 318216 "curatelles sans actif". Un montant de 400'000 francs est ainsi prévu pour payer les curateurs privés salariés de l'Etat gérant les dossiers de personne sans fortune. En outre 500'000 francs sont également prévus pour les honoraires des curateurs privés salariés de l'Etat gérant les dossiers des personnes fortunées. Ce dernier montant est entièrement compensé par la rubrique de recettes diverses "439850".



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
317230	Dédommagements pour frais	475,000	0	0.00
318216	Curatelles sans actifs	1,000,000	1,240,000	1,327,039.32
319800	Autres frais divers	30,000	30,000	26,416.40
33	Amortissements	48,000	48,000	48,000.00
331000	Biens du patrimoine administratif	48,000	48,000	48,000.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	348,280	214,600	270,712.80
352800	Dédommagements divers aux communes	348,280	214,600	270,712.80
36	Subventions accordées	3,965,200	3,610,800	8,450,721.15
365385	Institutions de la petite enfance	0	0	5,304,009.00
365800	Divers organismes et instit. privées	3,965,200	3,610,800	3,146,712.15
39	Imputations internes	11,351,301	9,352,700	97.20 -
390115	Fournitures de bureau	0	0	97.20 -
390360	Part cantonale fds extra-familial	11,351,301	9,352,700	0.00
43	Contributions	991,730 -	1,426,600 -	295,255.15 -
434800	Prestations de services diverses	100,000 -	1,200,000 -	77,605.00 -
436650	Dédommagements de tiers	379,730 -	214,600 -	214,841.10 -
439850	Recettes diverses	512,000 -	12,000 -	2,809.05 -
49	Imputations internes	6,600 -	0	0.00
490839	PI mandats, experts, études	6,600 -	0	0.00
Fonds formation et intégration jeunes				
<i>Total des charges</i>		<i>1,654,354</i>	<i>1,590,377</i>	<i>1,120,125.45</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,654,354 -</i>	<i>1,590,377 -</i>	<i>1,120,125.45 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	949,254	1,022,577	589,586.75
301000	Personnel administratif et exploitation	744,220	812,484	475,842.65
302030	Salaires occasionnels enseignants	26,000	20,000	11,409.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	64,801	71,061	41,127.40
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	0	0	1,007.30
304000	Caisse de pensions	92,033	101,932	53,650.20
309800	Autres charges de personnel	22,200	17,100	6,550.00
31	Biens, services et marchandises	194,000	141,000	130,889.90
311010	Equipements informatiques	10,000	5,000	0.00
317000	Déplacements	17,500	16,000	11,016.85
318005	Honoraires, mandats	151,000	105,000	119,064.00
318610	Promotion	15,000	15,000	0.00
319800	Autres frais divers	500	0	809.05
39	Imputations internes	511,100	426,800	399,648.80
390550	Soutien et encadrement	88,100	61,700	52,406.75
390551	Prestations projets + SFPO	423,000	365,100	337,699.05
390606	Prestations d'enseignement	0	0	9,543.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	120,000 -	0.00
452000	Dédommagements des communes	0	120,000 -	0.00
46	Subventions acquises	50,262 -	80,000 -	186,902.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	50,262 -	80,000 -	186,902.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	174,382 -	716,505 -	933,223.45 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	174,382 -	716,505 -	933,223.45 -
49	Imputations internes	1,429,710 -	673,872 -	0.00
495000	Bonification budgétaire	1,429,710 -	673,872 -	0.00
Fds structures d'accueil extra-familial				
<i>Total des charges</i>		<i>21,266,901</i>	<i>18,607,500</i>	<i>14,984,281.25</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>21,266,901 -</i>	<i>18,607,500 -</i>	<i>14,984,281.66 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.41 -</i>
30	Charges de personnel	2,821	2,800	518.00
300110	Jetons de présence	2,600	2,600	518.00
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	221	200	0.00
31	Biens, services et marchandises	327,600	300,500	297,746.15

Remarques

Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (suite)		
317230	Dédommagement pour frais	Le montant versé aux curateurs privés comprenait une part d'honoraires (80%) et une part de frais et débours (20%). Les frais et débours n'étant pas soumis à charges sociales, ils sont affectés à cette rubrique budgétaire.
318216	Curatelles sans actif	Le montant prévu dans cette rubrique budgétaire concerne exclusivement les honoraires versés aux curateurs privés considérés comme indépendant au sens de la CCNC.
352800	Dédommagements divers aux communes	Concerne les prestations du CEG pour la plateforme informatique ETIC-AEF refacturées aux structures d'accueil subventionnées via la rubrique 436650 "Dédommagement de tiers."
365800	Divers organismes et institutions privées	Développement cantonal de la prise en charge ambulatoire pour 1 EPT supplémentaire à la Fondation Carrefour pour son service d'action éducative en milieu ouvert et 1 EPT pour le service psycho-éducatif de la Croix Rouge Suisse Canton de Neuchâtel.
390360	Part cantonale fds extrafamilial	Développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial.
434800	Prestations de service diverses	Plusieurs procédures judiciaires sont en cours avec les autorités judiciaires pour défendre les intérêts de l'Etat afin que le service soit rémunéré en fonction du travail réalisé dans le cadre de la gestion des dossiers de curatelles.
436650	Dédommagements de tiers	Cf. rubrique 352800.
439850	Recettes diverses	Cf. rubrique 301010.
Fonds formation et intégration jeunes		
301000	Pers.admin+exploitation	Conséquence du refus de l'engagement de nouveaux postes par le Grand Conseil lors du débat sur le budget 2014.
318005	Honoraires, mandats	Vu l'augmentation du nombre de jeunes suivis par l'office, les prestations ont été renforcées.
452000	Dédom. des communes	Durant la phase de test de la nouvelle prestation proposée pour le secondaire I, les coûts sont totalement à la charge de l'Etat.
460800	Sub. Féd. diverses	La clé de répartition relative au subventionnement par la Confédération a été définie comme dégressive jusqu'à fin 2015.
480000	Prélèvements à la fortune du fonds	À fin 2015 la fortune résiduelle du fonds sera épuisée.
495000	Bonif. budgétaire	Cf. rubrique 395735 du SFPO.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. éducation et famille				
317000	Déplacements	600	500	0.00
318360	Frais de perception	327,000	300,000	297,746.15
36	Subventions accordées	20,936,480	18,304,200	14,686,017.10
365278	Garde d'enfants malades	30,000	30,000	21,269.25
365279	Institutions LAE	20,556,480	17,032,200	13,483,747.85
365280	Programme d'impulsion	350,000	1,242,000	1,181,000.00
43	Contributions	9,915,600 -	9,254,800 -	9,680,272.66 -
439515	Contributions des employeurs	9,915,600 -	9,254,800 -	9,680,272.66 -
46	Subventions acquises	0	0	5,304,009.00 -
461300	Subventions cantonales	0	0	5,304,009.00 -
49	Imputations internes	11,351,301 -	9,352,700 -	0.00
490360	Part cantonale	11,351,301 -	9,352,700 -	0.00

Remarques

Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial		
365279	Institutions LAE	Selon nouvelle planification des places d'accueil extrafamilial qui sera présentée dans le projet de rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur l'accueil des enfants.
439515	Contributions des employeurs	Les contributions des employeurs ont été budgétées en fonction des taux présentés dans le projet de rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur l'accueil des enfants.
490360	Part cantonale	Cf. rubrique 390360 du SPAJ.



	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Université			
<i>Total des charges</i>	95,131,600	87,426,000	88,895,710.85
<i>Total des revenus</i>	43,170,000 -	40,500,000 -	42,327,710.85 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	51,961,600	46,926,000	46,568,000.00
Université			
<i>Total des charges</i>	95,131,600	87,426,000	88,895,710.85
<i>Total des revenus</i>	43,170,000 -	40,500,000 -	42,327,710.85 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	51,961,600	46,926,000	46,568,000.00
33 Amortissements	0	0	2,895,591.85
331000 Biens du patrimoine administratif	0	2,883,091	2,895,591.85
331007 Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	2,883,091 -	0.00
36 Subventions accordées	51,961,600	46,926,000	86,000,119.00
363800 Subsidés aux établissements propres	51,961,600	46,926,000	86,000,119.00
37 Subventions redistribuées	43,170,000	40,500,000	0.00
373600 Subventions fédérale	22,270,000	19,300,000	0.00
373601 Dédommagements d'autres cantons	20,900,000	21,200,000	0.00
45 Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	19,432,148.85 -
451600 Contributions des autres cantons	0	0	19,432,148.85 -
46 Subventions acquises	0	0	22,895,562.00 -
460800 Subventions fédérales diverses	0	0	22,895,562.00 -
47 Subventions à redistribuer	43,170,000 -	40,500,000 -	0.00
470800 Subventions fédérales à redistribuer	22,270,000 -	19,300,000 -	0.00
471800 Dédommagements d'autres cantons	20,900,000 -	21,200,000 -	0.00

Remarques

UNIVERSITÉ

Université

L'augmentation réelle de l'enveloppe est de 0.5%, soit un montant de 234'630 francs conformément au mandat d'objectif 2014-2017. Pour rappel une inversion des montants des rubriques des groupes 37 et 47 est constatée au budget 2014. Ajout d'un montant de 4.8 millions de francs permettant de couvrir le solde de la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion du parc immobilier de l'État. Dès 2015, un loyer de 7.7 millions de francs sera facturé à l'Université par le service des bâtiments.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
	<i>Total des charges</i>	267,194,789	268,956,099	250,356,534.12
	<i>Total des revenus</i>	229,451,525 -	225,326,959 -	219,902,218.93 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	37,743,264	43,629,140	30,454,315.19
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	6,186,971	6,264,043	5,649,925.02
	<i>Total des revenus</i>	48,563,500 -	47,446,000 -	47,626,533.37 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	42,376,529 -	41,181,957 -	41,976,608.35 -
30	Charges de personnel	856,697	989,078	899,355.50
300000	Commissions	2,000	2,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	675,018	779,105	725,944.75
301010	Salaires occasionnels	0	0	581.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	59,024	68,460	63,446.30
304000	Caisse de pensions	87,654	104,013	83,049.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	7,500	5,000.40
309800	Autres charges de personnel	28,000	28,000	21,333.30
31	Biens, services et marchandises	1,661,000	1,632,700	1,589,406.95
311300	Licences et logiciels	0	0	2,656.25
317000	Déplacements	13,000	13,700	11,640.50
317610	Manifestations et réceptions	25,000	10,000	14,460.75
318000	Mandats, expertises, études	20,000	40,000	650.00
318445	Mandats RUN	200,000	0	0.00
318465	Honoraires perception taxe d'élimination	0	0	55,000.00
318467	Compensation tâches en matière de navigation	70,000	200,000	200,000.00
318470	Honoraires pour encaissements taxes	1,260,000	1,300,000	1,243,061.25
318471	Frais gestion redevance poids lourds	35,000	35,000	30,920.00
319000	Cotisations	20,000	17,500	0.00
319010	Indemnités de dépens	5,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	13,000	16,500	31,018.20
33	Amortissements	484,375	567,465	597,690.97
330010	Pertes sur débiteurs	100,000	100,000	130,225.97
331000	Biens du patrimoine administratif	384,375	467,465	467,465.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	453,600	451,400	447,600.00
352210	Redevance S.I.S.	453,600	451,400	447,600.00
39	Imputations internes	2,731,300	2,623,400	2,115,871.60
390145	Imprimante multifonction	2,000	2,000	1,555.60
390471	Attribution service Energie Environnement	800,000	800,000	800,000.00
390720	Attrib. fonds des routes communales	0	0	1,314,316.00
395720	Attrib. fonds des routes communales	1,929,300	1,821,400	0.00
40	Impôts	48,232,500 -	47,235,000 -	45,595,506.25 -
406200	Taxe sur véhicules à moteur	46,500,000 -	45,500,000 -	43,815,433.75 -
406210	Taxe de navigation	1,700,000 -	1,700,000 -	1,748,592.50 -
406220	Taxe sur cyclomoteurs	32,500 -	35,000 -	31,480.00 -
42	Revenus des biens	60,000 -	0	0.00
429400	Part au bénéfice du SCAN	60,000 -	0	0.00
43	Contributions	1,000 -	1,000 -	1,845,537.12 -
431280	Taxe d'élimination des véhicules usagés	0	0	1,843,671.73 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	1,865.39 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	170,000 -	170,000 -	165,490.00 -
450471	Indemnité redevance poids lourds	170,000 -	170,000 -	165,490.00 -
49	Imputations internes	100,000 -	40,000 -	20,000.00 -
490625	Remboursements de traitements	0	40,000 -	20,000.00 -
490839	PI mandats, experts, études	100,000 -	0	0.00
Service de l'aménagement du territoire				
	<i>Total des charges</i>	4,142,919	3,560,430	4,580,778.37
	<i>Total des revenus</i>	1,666,700 -	1,388,000 -	2,492,207.60 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,476,219	2,172,430	2,088,570.77
30	Charges de personnel	2,762,799	2,450,530	2,329,248.30
300000	Commissions	3,000	0	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	2,205,577	1,998,201	1,924,032.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	208,565	191,821	184,274.25

Remarques

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ENVIRONNEMENT

Secrétariat général

301000	Personnel administratif et exploitation	Le poste de contrôleur de gestion, vacant depuis fin septembre 2013, ne sera pas repourvu jusqu'à fin 2015.
309800	Autres charges de personnel	Dès 2014, les indemnités "cadre" de 2'000 francs annuel ont été adaptées suite à la réorganisation des départements, à savoir l'intégration au DDTE du service de l'agriculture et du service de la consommation et des affaires vétérinaires. Ces indemnités sont versées aux titulaires libérés par le Conseil d'Etat de la saisie de leur temps de travail en vertu de l'art. 10, al. 4 du règlement des fonctionnaires.
317610	Manifestation et réceptions	En 2015, le canton de Neuchâtel accueillera la 99 ^e Conférence romande des travaux publics.
318000	Mandats, expertises, études	Initialement prévus pour financer des études dans le domaine de la mobilité, émergeant finalement au service des transports, les besoins futurs ont été redimensionnés pour engager des études dans le cadre du développement durable.
318445	Mandats RUN	Le secrétariat général du DDTE finance les prestations fournies par le RUN pour les mesures d'accompagnement des projets d'agglomération de 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} générations (PA1, PA2 et PA3).
318465	Honoraires perception taxe élimination	La taxe d'élimination des véhicules a été supprimée au 1 ^{er} janvier 2014 suite à l'entrée en vigueur de la loi concernant l'élimination des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LEVRB, anciennement LEVA). De ce fait, les honoraires à verser au SCAN ne nous sont plus facturés (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 431280 "Taxe d'élimination des véhicules usagés").
318467	Compensation tâche en matière de navigation	Dès le 1 ^{er} janvier 2014, les tâches de police du lac ont été transférées à la police neuchâteloise, le SCAN n'effectuant plus que les prestations techniques et administratives en matière de navigation.
319000	Cotisations	Jusqu'en 2013, les cotisations étaient intégrées à la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers". Par ailleurs, la variation est due à l'augmentation de la cotisation à la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement et de l'environnement (DTAP).
319010	Indemnités de dépens	Ces dépenses spécifiques étaient précédemment intégrées à la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers".
319800	Autres frais divers	Voir remarques sous rubriques budgétaires 319000 "Cotisations" et 319010 "Indemnités de dépens".
331000	Biens du patrimoine administratif	La diminution de l'amortissement provient du reliquat à amortir pour le "Projet agglomération".
395720	Attrib. fonds des routes communales	La quote-part du produit des taxes au fonds des routes communales a passé de 3 à 4% suite à l'entrée en vigueur, au 1 ^{er} janvier 2014, de la modification de la loi sur la taxe des véhicules à moteur, des remorques et des bateaux (LTVRB). À mettre en corrélation avec les rubriques budgétaires 406200 "Taxe sur véhicules à moteur", 406210 "Taxe de navigation" et 406220 "Taxe sur cyclomoteurs".
406200	Taxe sur véhicules à moteur	Suite à la modification de la LTVRB au 1 ^{er} janvier 2014, le produit de la taxe intègre désormais des facteurs écologiques et énergétiques, ainsi que l'élimination des véhicules, des remorques et des bateaux. L'estimation budgétaire s'est basée sur l'exercice 2014 ainsi que sur l'augmentation prévue du parc véhicules.
429400	Part au bénéfice du SCAN	Un bénéfice est à nouveau attendu dès 2015 puisqu'aucune charge liée à la recapitalisation de Prévoyance.ne ne devrait grever le résultat du SCAN.
431280	Taxe d'élimination des véhicules usagés	Avec l'entrée en vigueur de la LEVRB, la taxe d'élimination des véhicules automobiles est supprimée dès 2014 (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 318465 "Honoraires perception taxe d'élimination").
490625	Remboursements de traitements	En 2013, le chargé de mission a débuté un mandat au profit du service de la géomatique et du registre foncier (SGRF) dans le cadre du projet d'introduction du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF), travaux qui seront finalement poursuivis et finalisés par un collaborateur du SGRF.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
304000	Caisse de pensions	340,657	255,508	220,941.10
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	5,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	376,100	318,700	221,943.57
310410	Publications officielles	0	20,000	17,640.00
317000	Déplacements	6,000	6,000	5,519.90
318000	Mandats, expertises, études	306,000	231,000	146,792.95
319000	Cotisations	44,500	44,100	23,150.15
319010	Indemnités de dépens	5,000	5,000	0.00
319800	Autres frais divers	14,600	12,600	28,840.57
33	Amortissements	61,320	53,200	56,256.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	3,056.00
331000	Biens du patrimoine administratif	61,320	53,200	53,200.00
36	Subventions accordées	259,000	259,000	319,963.30
362418	Entretien de la forêt	200,000	200,000	260,963.30
365410	Sentiers pédestres	59,000	59,000	59,000.00
37	Subventions redistribuées	596,700	468,000	1,503,718.25
372800	Subventions fédérales redistribuées	596,700	468,000	1,503,718.25
39	Imputations internes	87,000	11,000	149,648.95
390125	Imprimés	5,000	5,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	6,000	6,000	3,888.95
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	0	0	90,000.00
390826	PI journaux, revues, imprimés	18,000	0	0.00
390831	PI Emoluments	58,000	0	55,760.00
43	Contributions	890,000 -	890,000 -	988,489.35 -
431000	Emoluments administratifs	890,000 -	890,000 -	987,569.20 -
439850	Recettes diverses	0	0	920.15 -
47	Subventions à redistribuer	596,700 -	468,000 -	1,503,718.25 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	596,700 -	468,000 -	1,503,718.25 -
49	Imputations internes	180,000 -	30,000 -	0.00
490625	Remboursements de traitements	180,000 -	30,000 -	0.00
Service des transports				
<i>Total des charges</i>		<i>62,516,666</i>	<i>62,314,130</i>	<i>58,907,798.34</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>28,095,000 -</i>	<i>28,243,700 -</i>	<i>27,787,038.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>34,421,666</i>	<i>34,070,430</i>	<i>31,120,760.34</i>
30	Charges de personnel	923,899	952,720	663,327.60
300000	Commissions	1,300	1,300	855.60
301000	Personnel administratif et exploitation	756,993	771,856	553,160.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	66,088	67,452	47,518.45
304000	Caisse de pensions	97,018	109,611	61,793.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,500	2,500	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,222,300	1,521,400	463,243.17
317000	Déplacements	11,800	11,800	12,039.30
318000	Mandats, expertises, études	170,000	170,000	115,350.57
318001	Etude nouveau projet mobilité	1,000,000	1,300,000	297,658.40
319000	Cotisations	26,900	26,000	0.00
319800	Autres frais divers	13,600	13,600	38,194.90
33	Amortissements	2,686,967	1,970,510	2,057,755.00
331000	Biens du patrimoine administratif	2,686,967	1,970,510	2,057,755.00
36	Subventions accordées	57,678,700	57,864,700	55,722,805.82
363408	Subventions exploitation TransRun SA	0	0	270,000.00
364400	Entreprises de transports	56,930,400	56,889,800	54,905,794.22
364800	Subsides divers stés économie mixte	748,300	974,900	547,011.60
39	Imputations internes	4,800	4,800	666.75
390125	Imprimés	4,000	4,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	800	800	666.75
43	Contributions	678,000 -	680,900 -	1,027,843.00 -
431000	Emoluments administratifs	700 -	700 -	2,000.00 -
439850	Recettes diverses	677,300 -	680,200 -	1,025,843.00 -

Remarques

490839	Secrétariat général (suite) Mandats, expertises, études	Le fonds d'aide aux communes et le fonds de l'aménagement du territoire participent, à raison de 25% chacun, au financement des prestations du RUN pour les projets d'agglomération (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 318445 "Mandats RUN").
300000	Service de l'aménagement du territoire Commissions	Reprise des travaux de la commission consultative de la conception directrice cantonale (C3DC) afin de valider les modifications liées au plan directeur cantonal.
301000	Personnel administratif et exploitation	L'évolution des salaires est due, d'une part, à l'engagement d'un collaborateur en 2014 et ce jusqu'en 2015 pour soutenir la mise en place de la base de données SATAC. Il sera remplacé courant 2015 par un collaborateur à contrat de durée indéterminée pour accompagner la mise en œuvre de la LAT. D'autre part, en 2015 et 2016, une personne sera engagée pour accompagner la révision des plans d'aménagement, poste financé par le fonds de l'aménagement du territoire (cf. rubrique budgétaire 490625 "Remboursement de traitements").
310410	Publications officielles	Le budget y relatif est désormais présenté sous la rubrique 390826 "PI journaux, revues" puisqu'il s'agit d'une prestation refacturée à l'interne de l'administration.
318000	Mandats, expertises, études	Des moyens supplémentaires sont prévus en raison de l'établissement d'un concept cantonal de mobilité douce, demandé par le Grand Conseil.
372800	Subventions fédérales redistribuées	La rubrique est destinée au versement de subventions fédérales pour le projet CFF au Val-de-Travers. Le budget évolue selon l'avancement du projet.
470800	Subventions fédérales à redistribuer	Idem.
490625	Remboursements de traitements	Financement du collaborateur de la section "Aménagement local" (cf. rubrique budgétaire 301000 "Personnel administratif et exploitation") par le fonds de l'aménagement du territoire.
301000	Service des transports Personnel administratif et exploitation	Diminution expliquée par la réduction de 0.3 EPT liée au remplacement d'un poste de secrétaire (0.8 EPT) par un poste de collaboratrice scientifique (0.5 EPT) venant en appui dans la rédaction des messages et prises de position du SCTR pour le Grand Conseil en particulier pour le projet de mobilité.
318001	Etude nouveau projet mobilité	Le budget 2015 permettra principalement de poursuivre les études du projet cantonal de mobilité et la mise en œuvre de l'horaire 2016. Une optimisation des mesures du RER neuchâtelois soumises à la Confédération sera également nécessaire.
331000	Biens du patrimoine administratif	L'augmentation est due au premier amortissement en 2015 du crédit cadre pour financer les infrastructures en faveur des chemins de fer privés.
364400	Entreprises de transports	Les offres sont négociées sur une période biennale 2014-2015. Le canton et la Confédération ont donné des objectifs aux entreprises, ce qui a permis lors des négociations de contenir la hausse des besoins en indemnités. Comme pour l'année horaire 2014, aucune amélioration significative de l'offre n'est prévue sur les lignes neuchâteloises et seules de petites adaptations des horaires sont prévues (courses supplémentaires en raison de l'ouverture plus tardive des commerces, prolongement bus sur Pontarlier). À l'exception de l'augmentation tarifaire prévue au changement d'horaire de décembre 2014, les conditions-cadres n'ont pas évolué et la quote-part accordée par la Confédération devrait rester stable. La hausse tarifaire et les recettes supplémentaires engendrées sont prises en compte dans le budget 2015.
364800	Subsides divers stés économie mixte	Les prestations pour les lignes à l'essai diminuent par rapport à 2014 en raison de l'intégration au pot commun de l'offre urbaine au Locle. Aucune nouvelle ligne à l'essai n'a été intégrée.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
44	Parts à des recettes sans affectation	4,908,000 -	4,857,000 -	4,905,583.00 -
440410	Redevances sur trafic poids lourds	4,908,000 -	4,857,000 -	4,905,583.00 -
46	Subventions acquises	22,509,000 -	22,705,800 -	21,853,612.00 -
462300	Part communale, entrepr. de transports	22,509,000 -	22,705,800 -	21,853,612.00 -
Service des ponts et chaussées				
	<i>Total des charges</i>	<i>42,096,719</i>	<i>48,302,022</i>	<i>43,137,557.36</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>17,797,000 -</i>	<i>17,364,500 -</i>	<i>20,115,728.21 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>24,299,719</i>	<i>30,937,522</i>	<i>23,021,829.15</i>
30	Charges de personnel	17,430,723	18,174,363	16,561,884.50
301000	Personnel administratif et exploitation	13,883,388	14,318,143	13,725,148.30
301010	Salaires occasionnels	36,000	5,416	14,474.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,326,846	1,368,907	1,311,201.40
304000	Caisse de pensions	1,724,489	1,801,896	1,465,632.95
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	430,000	650,000	28,013.80
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	17,413.40
31	Biens, services et marchandises	11,745,500	11,415,500	9,906,690.35
310030	Livres et périodiques	12,000	12,000	5,382.45
311000	Machines, mobilier et équipement	450,000	450,000	443,554.75
311030	Véhicules	400,000	400,000	346,200.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	42,000	40,000	41,666.10
312400	Electricité routes et tunnels	460,000	500,000	449,384.90
313010	Carburants	485,000	485,000	444,533.30
313020	Lubrifiants	25,000	25,000	23,610.95
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	455,000	455,000	447,554.17
313050	Habillement	50,000	50,000	47,831.75
313400	Signaux et peintures	460,000	460,000	432,730.15
313410	Marchandises entretien routes, ouvrages	270,000	610,000	608,914.95
313420	Réparation dégâts lors d'accidents	200,000	160,000	189,515.55
314000	Entretien des bâtiments	49,000	48,000	36,761.00
314405	Entretien des berges et travaux d'art	1,030,000	960,000	235,940.95
314410	Entretien des routes	1,940,000	1,500,000	1,222,565.10
314420	Entretien électromécanique des tunnels	605,000	580,000	528,401.53
314430	Enlèvement de la neige et sablage	1,700,000	1,700,000	1,873,604.10
314435	Entretien./Constr. Chem. pédestres - part	20,000	20,000	0.00
314440	Correction routes, entret.ouvrages d'art	1,300,000	1,300,000	777,567.80
314460	Entretien des plantations	36,000	36,000	19,302.00
314490	Traitement des déchets	180,000	170,000	214,209.45
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	130,000	130,000	129,599.05
317000	Déplacements	180,000	180,000	155,624.05
317600	Congrès et conférences	11,000	11,000	4,863.30
318000	Mandats, expertises, études	1,030,000	930,000	1,091,530.70
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	2,500	2,500	1,778.60
318083	Taxes poids lourds et vignettes	54,000	54,000	53,355.45
318084	Taxes téléinformatiques	4,000	4,000	4,423.70
318090	Taxes téléphone et natel	25,000	25,000	21,940.20
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	72,000	50,000	0.00
318450	Information corrections des routes	3,000	3,000	2,708.65
319800	Autres frais divers	65,000	65,000	51,635.70
33	Amortissements	12,249,496	18,144,060	16,130,987.36
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	3,714.21
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	21.80
331000	Biens du patrimoine administratif	12,249,496	18,257,304	16,127,251.35
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	113,244 -	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	575,000	564,000	531,738.25
350220	Taxes fédérales diverses	25,000	14,000	12,085.35
352000	Mandats effectués par les communes	550,000	550,000	519,652.90
39	Imputations internes	96,000	4,100	6,256.90
390040	Recettes accordées à d'autres services	40,000	0	0.00
390145	Imprimante multifonction	6,000	4,100	6,256.90
390839	PI mandats, experts, études	50,000	0	0.00
41	Patentes et concessions	2,280,000 -	2,090,000 -	2,700,931.16 -
410420	Extraction de gravier du lac	830,000 -	950,000 -	886,823.96 -
410430	Concessions hydrauliques	1,450,000 -	1,140,000 -	1,814,107.20 -

Remarques

Service des transports (suite)		
440410	Redevances sur trafic poids lourds	Adaptation budgétaire sur la base des estimations fournies par la Confédération.
462300	Part communale, entrepr. de transports	A l'instar de la rubrique budgétaire 364400 "Entreprises de transports", la part communale reste stable par rapport à 2014.
481411	Dissolution réserve matériel roulant	La dissolution de la réserve pour matériel roulant ne débutera qu'en 2016 pour atténuer l'effet de l'horaire 2016.
Service des ponts et chaussées		
301000	Personnel administratif et exploitation	Le montant de cette rubrique est basé sur un effectif réduit de 3,3 postes, en relation à certaines réorganisations internes.
301010	Salaires occasionnels	En raison de départs multiples et d'adaptations organisationnelles, certains appuis ponctuels seront nécessaires.
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	Prise en compte des dispositions actuelles en matière de retraite pour les métiers dits pénibles. Les cantonniers et chefs d'équipes sont notamment concernés. Une potentialité de quatre cas existe, dont deux ont été admis en tant que valeur budgétaire.
313410	Marchandises entretien routes, ouvrages	Transfert comptable de dépenses relatives aux gravillonnages sous la rubrique budgétaire 314410 "Entretien des routes". Ces travaux, historiquement maintenus dans une rubrique 313 pour des raisons de comparaison, sont effectivement réalisés par des entreprises privées.
313420	Réparation dégâts lors d'accidents	Adaptation budgétaire sur la base des dépenses effectives des dernières années. Ces coûts, d'un volume totalement lié à des circonstances extérieures, font l'objet d'une refacturation, principalement à des assureurs, par le biais de la rubrique budgétaire 436400 "Recettes dégâts lors d'accidents".
314405	Entretien des berges	D'importants travaux à l'embouchure du canal de la Broye, planifiés sous l'égide de la commission de surveillance de la 2 ^{ème} correction des eaux du Jura (collaboration intercantonale), expliquent l'augmentation de cette rubrique.
314410	Entretien des routes	Augmentation expliquée par le transfert comptable de dépenses auparavant imputées sous la rubrique budgétaire 313410 "Marchandises entretien routes, ouvrages" et par un retour progressif de l'entretien courant dans le budget de fonctionnement.
314420	Entretien électromécanique des tunnels	Le montant budgétaire usuel de cette rubrique se situe entre 650'000 et 700'000 francs. Il avait été diminué en 2014 pour tenir compte de la probabilité de la reprise de la H20 par la Confédération. Le montant inférieur au standard annuel en 2015 est possible en raison de crédits d'investissements spécifiques accordés pour des études relatives à l'assainissement de ce tronçon.
314430	Enlèvement de la neige et sablage	Le montant prévu permet d'assurer la viabilité du réseau routier lors d'un hiver similaire à celui de l'hiver 2011/2012, mais demeure insuffisant par rapport à celui de 2012/2013 ou excessif relativement au dernier hiver vécu. Ces dépenses sont très dépendantes des conditions climatiques effectives.
314490	Traitement des déchets	Le montant prévu représente, sur la base des expériences de ces dernières années, le volume financier minimum pour cette rubrique. L'évaluation est toutefois difficile en raison des nombreux facteurs qui influencent les volumes à éliminer (conditions météorologiques, déchets sauvages, etc.)
318000	Mandats, expertises, études	Adaptation des moyens nécessaires afin de compenser la diminution des ressources internes (cf. rubriques budgétaires 301000 "Personnel administratif et exploitation").
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	La modification de la loi liée à la taxe véhicules (LTVRB) impose la facturation de taxes pour les véhicules de service et de travail de l'Etat, auparavant exonérés. La valeur budgétaire 2014 ayant été sous-estimée, une adaptation s'est révélée nécessaire pour 2015.
331000	Biens du patrimoine administratif	Diminution principalement due au fait que les subventions fédérales concernant l'investissement "10 ^{ème} étape rest./am. rtes cant." sont amorties de manière décalée par rapport aux dépenses.
350220	Taxes fédérales diverses	Part versée à la Confédération, basée sur l'encaissement par l'Etat des redevances hydrauliques (cf. rubrique budgétaire 410430 "Concessions hydrauliques"). La prévision des volumes turbinés reste à même hauteur que 2013-2014, soit sans sécheresse.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
42	Revenus des biens	0	0	160,313.00 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	0	160,313.00 -
43	Contributions	1,240,000 -	1,245,000 -	3,029,078.84 -
434450	Honoraires, location CNERN	50,000 -	50,000 -	76,605.10 -
435000	Ventes à des tiers	60,000 -	45,000 -	72,327.69 -
435415	Ventes biens mobiliers	0	0	849,786.49 -
435700	Virement produits cession immobilisation	0	0	485,910.00 -
436400	Recettes dégâts lors d'accidents	330,000 -	300,000 -	400,204.45 -
438400	Prestations Etat, construction A5	350,000 -	400,000 -	583,099.99 -
438410	Prestations Etat, gros entretien A5	0	0	67,378.50 -
439850	Recettes diverses	450,000 -	450,000 -	493,766.62 -
44	Parts à des recettes sans affectation	14,215,500 -	14,029,500 -	14,016,183.16 -
440400	Part aux droits sur les carburants	9,307,500 -	9,172,500 -	9,110,600.16 -
440410	Redevances sur trafic poids lourds	4,908,000 -	4,857,000 -	4,905,583.00 -
46	Subventions acquises	0	0	189,722.05 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	189,722.05 -
49	Imputations internes	61,500 -	0	19,500.00 -
490610	Locations	41,500 -	0	0.00
490831	PI Emoluments	20,000 -	0	19,500.00 -
Service énergie et de l'environnement				
	<i>Total des charges</i>	<i>16,677,171</i>	<i>13,155,943</i>	<i>10,285,766.54</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>10,534,000 -</i>	<i>7,158,000 -</i>	<i>5,088,912.60 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>6,143,171</i>	<i>5,997,943</i>	<i>5,196,853.94</i>
30	Charges de personnel	4,809,419	4,975,353	4,593,322.05
300000	Commissions	8,500	7,500	556.60
301000	Personnel administratif et exploitation	3,916,066	4,034,031	3,813,922.55
301750	Service de piquet	13,577	13,035	8,030.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	366,082	378,685	357,378.20
304000	Caisse de pensions	501,193	538,103	413,434.70
309000	Frais, formation et perfectionnement	4,000	4,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,702,500	1,523,700	1,367,581.44
310030	Livres et périodiques	4,000	4,000	4,832.23
310060	Information	69,500	80,500	60,553.75
311000	Machines, mobilier et équipement	199,000	121,000	87,877.44
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	33,000	33,000	29,042.80
313010	Carburants	10,000	10,000	6,700.50
313080	Produits chimiques	92,000	92,000	87,893.42
315010	Entretien des véhicules et appareils	155,000	125,000	141,747.26
317000	Déplacements	50,000	50,000	41,976.30
318000	Mandats, expertises, études	231,000	144,000	152,907.73
318015	Analyses particulières	38,000	54,000	9,056.40
318065	Assurance des véhicules et du matériel	19,000	18,000	17,660.25
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	2,500	0	0.00
318430	Elimination de déchets spéciaux	180,000	180,000	171,242.00
318440	Elimination de véhicules usagés	455,000	450,000	426,585.04
318460	Contrôle vignettes install. de chauffage	132,000	132,000	101,033.00
319000	Cotisations	12,500	10,200	0.00
319010	Indemnités de dépens	5,000	5,000	3,039.50
319800	Autres frais divers	15,000	15,000	25,433.82
33	Amortissements	1,791,552	1,732,290	1,705,912.70
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	1,142.45
331000	Biens du patrimoine administratif	1,791,552	1,732,290	1,704,770.25
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	66,000	68,000	64,849.05
351250	Conférences intercantionales	66,000	68,000	64,849.05
37	Subventions redistribuées	8,300,000	4,850,000	2,546,627.40
372801	Subventions redistribuées	100,000	150,000	0.00
375800	Subventions féd. redistribuées aux privés	4,200,000	1,700,000	2,218,305.00
376500	Assainissement bruit ferroviaire	4,000,000	3,000,000	328,322.40
39	Imputations internes	7,700	6,600	7,473.90
390115	Fournitures de bureau	300	200	300.45
390125	Imprimés	800	200	840.00
390145	Imprimante multifonction	6,600	6,200	6,333.45

Remarques

Service des ponts et chaussées (suite)		
410420	Extraction de gravier du lac	Une diminution des recettes est attendue, notamment en raison de la baisse du volume des chantiers cantonaux (fin du tunnel de Serrières).
410430	Concessions hydrauliques	Comme mentionné sous la rubrique budgétaire 350220 "Taxes fédérales diverses", la prévision des volumes turbinés reste à même hauteur que 2013-2014, soit sans sécheresse. Le budget 2014 était manifestement sous-estimé.
434450	Honoraires, location CNERN	Correspond à la part d'activités du service des ponts et chaussées en faveur de l'unité territoriale IX administrativement gérée par le CNERN.
436400	Recettes dégâts lors d'accidents	Recettes à mettre en relation avec la rubrique budgétaire 313420 "Réparation dégâts lors d'accidents", représentant les demandes de remboursement adressées aux assureurs pour les dégâts occasionnés par des privés sur le réseau des routes cantonales.
438400	Prestations Etat, Construction A5	Prestations réalisées par le service des ponts et chaussées pour le compte de la Confédération, notamment dans le cadre du tunnel de Serrières, mais également pour d'autres projets mandatés par l'OFROU. L'évolution de l'achèvement du réseau explique la diminution des prestations facturées.
439850	Recettes diverses	Estimation budgétaire basée sur la situation actuelle des facturations externes.
440400	Part aux droits sur les carburants	Adaptation budgétaire sur la base des estimations fournies par la Confédération.
440410	Redevances sur trafic poids lourds	Idem.
Service énergie et environnement		
301000	Personnel administratif et exploitation	La diminution s'explique principalement par une réduction de 0.5 EPT.
311000	Machines, mobilier et équipement	Augmentation due à l'acquisition prévue de trois appareils pour une valeur globale de quelque 100'000 francs, destinés à des analyses de la qualité de l'air et au laboratoire.
315010	Entretien des véhicules et appareils	Augmentation des coûts de réparation et de maintenance notamment due au vieillissement de certains appareillages comme le système de ventilation du laboratoire.
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation des moyens nécessaires à la réalisation de plusieurs mandats, qui avaient été reportés les années précédentes. En particulier, la mise en place d'une solution informatique avec le SIEN pour contrôler l'exécution conforme à la loi cantonale sur l'énergie des articles sur la détermination des performances énergétiques des bâtiments.
372801	Subventions redistribuées	La rubrique est destinée au versement de subventions en faveur de mesures énergétiques concernant des bâtiments de l'Etat qui s'inscrivent dans le cadre du projet européen "Holistic". En 2013, aucun projet de ce type n'était en cours. Les montants alloués sont compensés par une recette équivalente sous la rubrique budgétaire 474100 "Subvention en provenance de l'étranger".
375800	Subventions féd. redistribuées aux privés	Une directive émise en octobre 2011 et émanant de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie demande aux cantons d'indiquer de manière uniforme et transparente dans les comptes et les budgets cantonaux les subsides versés dans le cadre du Programme Bâtiments pour l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment. Un montant équivalent est présenté sous la rubrique budgétaire 470800 "Subventions fédérales à redistribuer". Ce montant correspond à une estimation des subventions du Programme Bâtiments versées directement aux ayants droits neuchâtelois. Elles sont sujettes à des variations importantes en fonction des redéfinitions du Programme et des projets réalisés.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dev. territorial et environnement				
43	Contributions	613,000 -	693,000 -	595,157.20 -
431000	Emoluments administratifs	32,000 -	32,500 -	25,289.00 -
431460	Vignettes installations de chauffage	250,000 -	275,000 -	261,825.00 -
434800	Prestations de services diverses	85,000 -	110,000 -	91,205.30 -
435410	Valorisation mat. des véhicules usagés	20,000 -	20,000 -	16,152.60 -
436020	Remboursement de frais divers	0	12,000 -	13,127.20 -
436430	Remb. élimination déchets spéciaux	180,000 -	180,000 -	171,242.00 -
439850	Recettes diverses	46,000 -	63,500 -	16,316.10 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	220,000 -	220,000 -	404,610.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	195,000 -	195,000 -	379,610.00 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	25,000 -	25,000 -	25,000.00 -
46	Subventions acquises	95,000 -	95,000 -	236,858.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	95,000 -	95,000 -	136,858.00 -
463000	Allocation de l'ECAP	0	0	100,000.00 -
47	Subventions à redistribuer	8,300,000 -	4,850,000 -	2,546,627.40 -
470650	Subv. féd., assainissement bruit ferroviaire	4,000,000 -	3,000,000 -	328,322.40 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	4,200,000 -	1,700,000 -	2,218,305.00 -
474100	Subvention en provenance de l'étranger	100,000 -	150,000 -	0.00
49	Imputations internes	1,306,000 -	1,300,000 -	1,305,660.00 -
490040	Revenus acquis d'autres services	800,000 -	800,000 -	800,000.00 -
490471	Prélèv. fds eaux, charges fonctionnement	500,000 -	500,000 -	500,000.00 -
490831	PI Emoluments	6,000 -	0	5,660.00 -
Service de la faune, forêts et nature				
	<i>Total des charges</i>	<i>12,904,949</i>	<i>12,773,732</i>	<i>12,268,617.29</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>6,427,400 -</i>	<i>6,126,100 -</i>	<i>6,609,545.27 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>6,477,549</i>	<i>6,647,632</i>	<i>5,659,072.02</i>
30	Charges de personnel	5,768,887	5,768,043	5,518,663.65
300000	Commissions	14,000	13,800	12,687.55
301000	Personnel administratif et exploitation	4,476,600	4,499,468	4,400,082.45
301010	Salaires occasionnels	60,000	60,000	45,624.55
301750	Service de piquet	42,000	45,000	38,110.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	491,748	496,783	482,552.75
304000	Caisse de pensions	624,539	592,992	488,710.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	60,000	60,000	50,896.05
31	Biens, services et marchandises	1,914,800	1,958,000	1,734,036.44
311020	Armes et moyens d'intervention	0	7,000	1,131.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	32,000	42,000	15,708.80
313010	Carburants	90,000	81,000	82,752.75
313060	Matériel, fournitures et habillement	220,000	200,000	174,558.88
313430	Oeufs, alevins, nourriture	0	4,000	1,050.10
313600	Matières premières	50,000	40,000	41,234.50
314400	Entretien des berges et cours d'eau	50,000	70,000	40,000.00
314450	Entretien des piscicultures	30,000	23,000	23,616.91
314470	Entretien des sites naturels	250,000	285,000	284,985.65
315020	Entretien des véhicules	45,000	55,000	43,649.55
316000	Loyers	33,000	34,000	30,695.60
317000	Déplacements	186,000	190,000	145,395.83
318000	Mandats, expertises, études	340,000	363,000	312,390.65
318063	Assurance-RC des chasseurs	9,000	9,000	9,000.00
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	12,600	0	0.00
318435	Travaux par entreprises	490,000	480,000	466,250.45
319000	Cotisations	17,200	15,000	14,605.00
319800	Autres frais divers	60,000	60,000	47,010.77
33	Amortissements	274,762	219,789	216,526.50
330000	Biens du patrimoine financier	13,090	13,128	13,090.00
330010	Pertes sur débiteurs	4,000	4,000	775.50
331000	Biens du patrimoine administratif	257,672	202,661	202,661.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	359,000	328,000	325,547.90
351430	Dédommagement à l'Ecole de Lyss	39,000	28,000	27,675.00
352000	Mandats effectués par les communes	320,000	300,000	297,872.90
36	Subventions accordées	2,193,000	2,233,000	2,037,632.00
362410	Travaux forestiers de cantonnement	300,000	300,000	300,372.00

Remarques

Service énergie et environnement (suite)		
376500	Assainissement bruit ferroviaire	Dans le cadre des mesures prises pour la réduction du bruit émis par les chemins de fer, la Confédération alloue des contributions (conformément à l'ordonnance y relative). Selon les estimations actuelles, ce sont quelque 6 millions de francs qui devraient être payés sur les deux prochaines années. Ces contributions sont redistribuées par le canton aux ayants droit propriétaires pour la pose de fenêtres antibruit. Comme cette distribution se fait en fonction des travaux qui ont aboutis, mais qui ne dépendent pas de l'autorité, la somme globale a été répartie sur deux ans. Vu l'état d'avancement en 2014, il est cependant très probable que cette action débordera encore sur le budget 2017. Les montants alloués sont exactement compensés par une recette équivalente encaissée sous la rubrique budgétaire 470650 "Subventions féd., assainissement bruit ferroviaire".
434800	Prestations de services diverses	Adaptation budgétaire effectuée sur la base des années précédentes.
470650	Subv. féd. assainissement bruit ferroviaire	Cf. rubrique budgétaire 376500 "Assainissement bruit ferroviaire".
470800	Subventions féd. à redistribuer	Cf. rubrique budgétaire 375800 "Subventions féd. redistribuées aux privés".
474100	Subvention en provenance de l'étranger	Cf. rubrique budgétaire 372801 "Subventions redistribuées".
Service faune, forêts et nature		
311020	Armes et moyens d'intervention	Vu la modicité des dépenses associées à cette rubrique budgétaire, celles-ci ont été intégrées à la rubrique budgétaire 313060 "Matériel, fournitures et habillement".
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	Les améliorations effectuées à la pisciculture de Colombier, notamment au niveau du système électrique et de la méthode de développement des œufs, permettent de réaliser des économies substantielles. Le montant des dépenses a été exceptionnellement bas en 2013 en raison de l'arrêt des installations durant les travaux et d'une réduction de la production d'alevins pour des raisons climatiques.
313010	Carburants	Adaptation budgétaire en fonction de l'augmentation du prix des carburants et du nombre de kilomètres parcourus.
313060	Matériel, fournitures et habillement	Augmentation due à des besoins supplémentaires liés à l'accomplissement de nouvelles tâches (mandat OFROU) et au transfert des budgets des rubriques budgétaires 311020 "Armes et moyens d'intervention" et 313430 "Œufs, alevins, nourriture".
313430	Œufs, alevins, nourriture	Vu la modicité des dépenses associées à cette rubrique budgétaire, celles-ci ont été intégrées à la rubrique budgétaire 313060 "Matériel, fournitures et habillement".
313600	Matières premières	Augmentation du nombre de chaufferies au bois-énergie. Le bois, qui est revendu sous forme de copeaux et d'énergie (kWh) et qui ne provient pas des forêts cantonales, est acheté à des tiers, notamment à des communes. Le produit de la vente est imputé à la rubrique budgétaire 435050 "Ventes de bois".
314400	Entretien des berges et cours d'eau	Dès 2014, un transfert de budget entre le service des ponts et chaussées et le service de la faune, des forêts et de la nature a permis d'augmenter le montant de cette rubrique budgétaire pour des travaux directement menés par le service de la faune, des forêts et de la nature. Sur la base des expériences de 2014 et des mesures d'économies requises, le budget a été adapté en conséquence.
314450	Entretien des piscicultures	Augmentation liée, d'une part à l'entretien, un peu plus coûteux que prévu initialement, des nouvelles installations de la pisciculture de Colombier, d'autre part aux réparations effectuées sur les anciens équipements, notamment les pompes qui sont soumises à des pressions importantes.
317000	Déplacements	Adaptation budgétaire nécessaire depuis 2014 en raison de l'augmentation de stagiaires, des activités du personnel de piquet, ainsi que des nouveaux besoins liés aux tâches des rangers et de l'ingénieur agronome chargé de la promotion de la biodiversité.
318100	Taxes véhicules à moteur	Nouvelle rubrique budgétaire destinée au paiement des taxes facturées depuis 2014 par le service des automobiles et de la navigation.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
362418	Entretien de la forêt	950,000	850,000	810,086.00
365435	Encourag.bois indigène et fonds du bois	48,000	48,000	45,999.05
365440	Dégâts aux cultures	160,000	160,000	197,841.75
365455	Restitution sociétés de chasse et de pêche	37,000	37,000	34,510.00
365485	Extensification	470,000	500,000	429,471.85
365800	Divers organismes et instit. privées	48,000	48,000	34,500.00
366000	Formation professionnelle	180,000	185,000	148,086.95
366430	Terrains maigres	0	105,000	36,764.40
37	Subventions redistribuées	2,122,400	2,122,400	2,193,386.35
372490	Entretien de la forêt	2,070,000	2,070,000	2,149,914.00
376400	Protection de la nature	52,400	52,400	43,472.35
39	Imputations internes	272,100	144,500	242,824.45
390115	Fournitures de bureau	1,000	1,000	265.00
390125	Imprimés	1,000	1,000	1,003.20
390145	Imprimante multifonction	3,000	3,000	2,096.45
390600	Locations	7,600	0	7,595.00
390625	Remboursements de traitements	75,000	0	75,702.80
390651	Entretien des forêts cantonales	109,500	109,500	107,566.00
390722	Attrib. fonds forestier de réserve	40,000	30,000	48,596.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	5,000	0	0.00
390839	PI mandats, experts, études	20,000	0	0.00
390847	PI matériel et outillage	10,000	0	0.00
41	Patentes et concessions	540,000 -	530,000 -	551,668.00 -
410440	Permis de chasse	250,000 -	250,000 -	255,900.00 -
410450	Permis de pêche	290,000 -	280,000 -	294,118.00 -
410460	Permis escargots	0	0	1,650.00 -
42	Revenus des biens	496,000 -	500,000 -	495,985.45 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	16,000 -	0	0.00
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	480,000 -	500,000 -	495,985.45 -
43	Contributions	1,780,000 -	1,549,000 -	1,943,316.02 -
431000	Emoluments administratifs	9,000 -	9,000 -	8,191.00 -
431400	Martelages forêts privées	74,000 -	70,000 -	72,800.00 -
434430	Prestations de service	350,000 -	320,000 -	428,749.90 -
434440	Redevances	15,000 -	20,000 -	14,564.00 -
435050	Ventes de bois	1,300,000 -	1,100,000 -	1,327,845.84 -
435060	Ventes d'animaux	7,000 -	5,000 -	6,335.84 -
439850	Recettes diverses	25,000 -	25,000 -	84,829.44 -
46	Subventions acquises	1,335,700 -	1,319,700 -	1,315,843.45 -
460430	Subv. féd. réserves naturelles	72,000 -	72,000 -	72,000.00 -
460455	Conventions programmes tâches du service	35,000 -	35,000 -	35,000.00 -
460460	Subvention formation professionnelle	140,000 -	120,000 -	147,752.40 -
460490	Conventions programmes forêts cantonales	310,000 -	310,000 -	299,217.00 -
460810	Subventions fédérales faune et nature	462,700 -	462,700 -	445,884.25 -
462320	Participations communales aux arrondissements	316,000 -	320,000 -	315,989.80 -
47	Subventions à redistribuer	2,122,400 -	2,122,400 -	2,193,386.35 -
470455	Entretien de la forêt	2,070,000 -	2,070,000 -	2,149,914.00 -
470460	Subv. féd., protection de la nature	52,400 -	52,400 -	43,472.35 -
49	Imputations internes	153,300 -	105,000 -	109,346.00 -
490610	Locations	2,300 -	0	2,314.00 -
490651	Entretien des forêts cantonales	105,000 -	105,000 -	103,132.00 -
490831	PI Emoluments	4,000 -	0	3,900.00 -
490836	PI formation professionnelle	15,000 -	0	0.00
490846	PI vente de bois	27,000 -	0	0.00
Service de l'agriculture				
	Total des charges	0	0	82,371,315.30
	Total des revenus	0	0	77,145,842.26 -
	Charges/Revenus(-)	0	0	5,225,473.04
30	Charges de personnel	0	0	3,036,628.35
300000	Commissions	0	0	15,129.95
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	2,490,562.10
301010	Salaires occasionnels	0	0	36,270.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	219,370.20
304000	Caisse de pensions	0	0	275,295.60

Remarques

Service faune, forêts et nature (suite)		
331000	Biens du patrimoine administratif	Augmentation liée aux travaux effectués à la pisciculture de Colombier.
351430	Dédommagement à l'Ecole de Lyss	Le conseil de fondation a décidé en 2013 d'augmenter la participation financière de ses membres en raison de besoins accrus en personnel enseignant.
362418	Entretien de la forêt	Hausse liée à la part cantonale des subventions octroyées pour la construction du centre forestier de l'Entre-deux-Lacs.
365440	Dégâts aux cultures	Les études en cours sur le sanglier ont permis de constater que la gestion des populations est compliquée. En effet, les effectifs sont sujets à des variations importantes, et même si la pression de la chasse est maintenue, il est difficile de limiter les dégâts aux cultures. Toutefois, au vu des efforts entrepris, il devrait être possible de limiter la somme budgétée à 160'000 francs.
365485	Extensification	Avec l'entrée en vigueur de la politique agricole 2014-2017, la part cantonale aux contributions est passée de 20 à 10 % pour les réseaux écologiques et le canton ne dédommage plus la qualité écologique. En revanche, les objets d'importance nationale, en particulier les prairies et pâturages secs, bénéficient d'un soutien de base par la politique agricole qui peut être complété par des mesures particulières soutenues par la loi sur la protection de la nature. Ces changements justifient la fusion de la présente rubrique budgétaire avec la rubrique budgétaire 366430 "Terrains maigres" et l'adaptation du budget en conséquence.
366430	Terrains maigres	Cf. rubrique budgétaire 365485 "Extensification".
390600	Locations	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée à la restitution des loyers encaissés par le service de la faune, des forêts et de la nature pour le compte du service des bâtiments.
390625	Remboursements de traitements	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle enregistre la participation financière du service de la faune, des forêts et de la nature au traitement d'une collaboratrice du service juridique.
390722	Attrib. fonds forestier de réserve	Le montant reversé au fonds forestier de réserve correspond au revenu net des forêts relevant de sa fortune. Comme le prix des bois semble se maintenir à un niveau légèrement supérieur à celui prévu pour l'exercice 2014, le budget 2015 a été adapté en conséquence.
390821	Prestations internes Garage arsenal	Rubrique budgétaire créée suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée au paiement des travaux effectués par le service de la sécurité civile et militaire sur les véhicules du service de la faune, des forêts et de la nature.
390839	Mandats, expertises, études	Rubrique budgétaire créée suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée au paiement de la participation financière du service de la faune, des forêts et de la nature aux frais facturés par le service de la géomatique et du registre foncier pour la mensuration officielle.
390847	Matériel et outillage	Rubrique budgétaire créée suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée au paiement du matériel et des pneus fournis par le service de la sécurité civile et militaire pour les véhicules du service de la faune, des forêts et de la nature.
423300	Revenus immeubles patrim. financier	Rubrique budgétaire créée à la demande du contrôle cantonal des finances dans le but de clairement distinguer les revenus des patrimoines financier et administratif.
434430	Prestations de service	Le montant 2015 représente une estimation moyenne des prestations du personnel de la section forêts. Le résultat plus élevé des comptes 2013 était lié à un mandat exceptionnel octroyé par les CFF.
435050	Ventes de bois	Augmentation en raison de la stabilisation du prix des bois à un niveau légèrement supérieur à celui prévu pour l'exercice 2014.
490610	Locations	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée à la restitution des loyers encaissés par le service de l'agriculture pour le compte du service de la faune, des forêts et de la nature.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dev. territorial et environnement				
31	Biens, services et marchandises	0	0	1,133,054.20
310030	Livres et périodiques	0	0	3,242.40
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	10,471.80
313040	Matériel et fournitures	0	0	69,455.15
313510	Lutte contre les ravageurs	0	0	6,037.61
314000	Entretien des bâtiments	0	0	213,458.46
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	6,537.80
315020	Entretien des véhicules	0	0	3,666.30
316000	Loyers	0	0	53,119.75
317000	Déplacements	0	0	47,142.40
318000	Mandats, expertises, études	0	0	250,489.95
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	0	0	41,747.45
318585	Promotion OVPT	0	0	342,802.85
318590	Partenariat avec Tourisme neuchâtelois	0	0	19,500.00
319000	Cotisations	0	0	25,330.00
319320	Indemnités pour perte de culture	0	0	4,303.95
319800	Autres frais divers	0	0	35,748.33
33	Amortissements	0	0	2,712,056.62
330000	Biens du patrimoine financier	0	48,272	49,670.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	19.12
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	3,781.75
331000	Biens du patrimoine administratif	0	2,399,820	2,658,585.75
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	2,448,093 -	0.00
36	Subventions accordées	0	0	964,073.48
365505	Consultation en économie laitière (CASEi)	0	0	6,483.88
365510	Placement du bétail	0	0	220,000.00
365511	Promotion de l'agriculture	0	0	100,357.10
365512	Service volontaire agricole	0	0	10,900.00
365513	Contrôles agricoles	0	0	197,732.50
365514	Elevage	0	0	18,600.00
366520	CNAV, vulgarisation agricole	0	0	395,000.00
366800	Subsides aux personnes physiques	0	0	15,000.00
37	Subventions redistribuées	0	0	74,497,943.10
375500	Paiements directs et écologiques	0	0	74,497,943.10
39	Imputations internes	0	0	27,559.55
390125	Imprimés	0	0	179.00
390145	Imprimante multifonction	0	0	3,119.55
390600	Locations	0	0	24,261.00
41	Patentes et concessions	0	0	10,242.51 -
410400	Redevances	0	0	10,242.51 -
42	Revenus des biens	0	0	1,534,102.48 -
423500	Fermages agricoles	0	0	433,764.70 -
423510	Fermages viticoles	0	0	50,016.10 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	0	1,049,071.68 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	0	1,250.00 -
43	Contributions	0	0	701,049.82 -
431000	Emoluments administratifs	0	0	55,160.00 -
434800	Prestations de services diverses	0	0	157,744.82 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	181,277.92 -
436030	Remboursement de frais	0	0	17,417.75 -
436050	Remboursement de subventions fs	0	0	50,900.00 -
439505	Recettes OVPT	0	0	136,836.13 -
439850	Recettes diverses	0	0	101,713.20 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	160,004.35 -
450800	Dédommagements de la Confédération	0	0	9,641.05 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	0	0	150,363.30 -
47	Subventions à redistribuer	0	0	74,497,943.10 -
470520	Subv. féd., paits directs et écologiques	0	0	74,497,943.10 -
49	Imputations internes	0	0	242,500.00 -
490510	Bonification du fonds viticole	0	0	235,000.00 -
490831	PI Emoluments	0	0	7,500.00 -

Remarques

Service faune, forêts et nature (suite)		
490831	PI Emoluments	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle enregistre les émoluments restitués par le service de l'aménagement du territoire au service de la faune, des forêts et de la nature dans le cadre des décisions spéciales établies par ce dernier.
490836	PI Formation professionnelle	Rubrique budgétaire créée suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée au remboursement par le service des ressources humaines du solde, après déduction des subventions, des frais de formation des apprentis forestiers-bûcherons de l'Etat avancés par le service de la faune, des forêts et de la nature.
490846	PI Vente de bois	Rubrique budgétaire créée suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle enregistre les montants facturés au service des bâtiments pour la fourniture de copeaux de bois pour chauffages.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dev. territorial et environnement				
Evologia				
	<i>Total des charges</i>	0	0	2,517,560.75
	<i>Total des revenus</i>	0	0	1,707,512.63 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	810,048.12
30	Charges de personnel	0	0	1,114,233.04
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	896,904.55
301010	Salaires occasionnels	0	0	30,015.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	78,363.05
304000	Caisse de pensions	0	0	94,310.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	0	14,639.44
31	Biens, services et marchandises	0	0	1,111,420.81
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	49,171.05
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	170,108.60
313010	Carburants	0	0	11,277.20
313040	Matériel et fournitures	0	0	13,052.95
313070	Produits alimentaires	0	0	271,680.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	0	0	21,333.75
313600	Matières premières	0	0	53,347.54
313800	Marchandises diverses	0	0	11,560.25
314000	Entretien des bâtiments	0	0	168,716.07
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	77,684.65
316210	Location de lignes et appareils	0	0	3,814.80
317000	Déplacements	0	0	1,741.20
317610	Manifestations et réceptions	0	0	37,686.60
318000	Mandats, expertises, études	0	0	178,585.60
318330	Frais divers de banque	0	0	197.97
319570	Frais "URSP"	0	0	4,863.60
319800	Autres frais divers	0	0	36,598.98
33	Amortissements	0	0	287,765.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	287,765	287,765.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	287,765 -	0.00
39	Imputations internes	0	0	4,141.90
390145	Imprimante multifonction	0	0	4,141.90
42	Revenus des biens	0	0	157,052.25 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	0	157,052.25 -
43	Contributions	0	0	898,201.38 -
434800	Prestations de services diverses	0	0	198,357.64 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	514,989.43 -
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	0	0	30,390.70 -
436410	Participation de tiers sur entretien	0	0	38,459.65 -
439500	Contributions mesures d'intégration	0	0	53,070.65 -
439850	Recettes diverses	0	0	62,933.31 -
46	Subventions acquises	0	0	652,259.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	648,312.00 -
469210	Contribution de l'ECAP	0	0	3,947.00 -
Service de l'agriculture				
	<i>Total des charges</i>	90,073,491	89,078,560	0.00
	<i>Total des revenus</i>	82,547,100 -	83,145,500 -	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	7,526,391	5,933,060	0.00
30	Charges de personnel	4,235,040	4,408,103	0.00
300000	Commissions	21,300	25,300	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	3,426,025	3,540,254	0.00
301010	Salaires occasionnels	51,000	62,000	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	299,176	313,488	0.00
304000	Caisse de pensions	426,939	446,961	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,600	20,100	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,906,700	2,169,600	0.00
310030	Livres et périodiques	6,100	6,000	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	84,000	87,000	0.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	186,500	186,500	0.00
313010	Carburants	16,000	14,000	0.00
313040	Matériel et fournitures	95,000	95,000	0.00

Remarques

Service de l'agriculture

En préambule, il faut noter que l'autonomisation de l'office des vins et des produits du terroir (OVPT) est prévue dès le 1^{er} janvier 2015. Par conséquent, les budgets y relatifs ne sont plus présentés dans les rubriques usuelles (à savoir 300000, 301000, 303000, 304000, 301010, 316000, 317000, 318585, 318590, 319800, 410400 et 439505) mais dans la rubrique budgétaire 363560 "Subvention OVPT".

309000 Frais de formation et perfectionnement

Dès 2015, il y aura moins de certification du brevet fédéral de formateurs d'adultes.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
313070	Produits alimentaires	280,000	280,000	0.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	27,000	26,000	0.00
313510	Lutte contre les ravageurs	4,000	4,000	0.00
313600	Matières premières	57,000	40,000	0.00
313800	Marchandises diverses	12,200	12,200	0.00
314000	Entretien des bâtiments	324,000	300,000	0.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	90,000	88,900	0.00
315020	Entretien des véhicules	23,500	13,500	0.00
316210	Location de lignes et appareils	4,800	4,800	0.00
317000	Déplacements	63,300	60,000	0.00
317610	Manifestations et réceptions	33,500	30,000	0.00
318000	Mandats, expertises, études	500,000	453,000	0.00
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	8,000	8,000	0.00
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	4,000	0	0.00
318585	Promotion OVPT	0	345,000	0.00
318590	Partenariat avec Tourisme neuchâtelois	0	19,500	0.00
319000	Cotisations	26,700	26,700	0.00
319570	Frais "URSP"	8,000	8,200	0.00
319800	Autres frais divers	53,100	61,300	0.00
33	Amortissements	3,072,441	2,736,858	0.00
330000	Biens du patrimoine financier	47,270	0	0.00
330006	Amortissement patrimoine PFIN manuellement	0	48,272	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	1,000	1,000	0.00
331000	Biens du patrimoine administratif	3,024,171	0	0.00
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	2,687,585	0.00
36	Subventions accordées	1,568,000	1,053,500	0.00
363560	Subvention OVPT	220,000	0	0.00
365505	Consultation en économie laitière (CASEI)	25,000	20,000	0.00
365510	Placement du bétail	205,000	205,000	0.00
365511	Promotion de l'agriculture	90,000	90,000	0.00
365512	Service volontaire agricole	11,000	11,000	0.00
365513	Contrôles agricoles	300,000	200,000	0.00
365514	Elevage	22,000	17,000	0.00
365515	Contribution qualité du paysage	300,000	100,000	0.00
366520	CNAV, vulgarisation agricole	380,000	395,000	0.00
366800	Subsides aux personnes physiques	15,000	15,500	0.00
37	Subventions redistribuées	79,200,000	78,700,000	0.00
375500	Paiements directs et écologiques	79,200,000	78,700,000	0.00
39	Imputations internes	91,310	10,500	0.00
390125	Imprimés	2,000	2,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	8,500	8,500	0.00
390600	Locations	65,810	0	0.00
390829	PI Cafétériat, restau.	15,000	0	0.00
41	Patentes et concessions	0	20,000 -	0.00
410400	Redevances	0	20,000 -	0.00
42	Revenus des biens	988,300 -	1,721,000 -	0.00
423500	Fermages agricoles	270,000 -	270,000 -	0.00
423510	Fermages viticoles	51,000 -	51,000 -	0.00
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	500,000 -	1,230,000 -	0.00
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	167,300 -	170,000 -	0.00
43	Contributions	1,174,800 -	1,598,500 -	0.00
431000	Emoluments administratifs	54,500 -	66,500 -	0.00
434800	Prestations de services diverses	322,100 -	305,000 -	0.00
435000	Ventes à des tiers	735,000 -	1,000,000 -	0.00
436030	Remboursement de frais	5,000 -	5,000 -	0.00
436050	Remboursement de subventions fs	0	10,000 -	0.00
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	31,300 -	26,300 -	0.00
436410	Participation de tiers sur entretien	7,000 -	7,000 -	0.00
439500	Contributions mesures d'intégration	12,000 -	30,000 -	0.00
439505	Recettes OVPT	0	140,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	7,900 -	8,700 -	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	166,500 -	186,000 -	0.00
450800	Dédommagements de la Confédération	6,500 -	11,000 -	0.00
451800	Dédommagements d'autres cantons	160,000 -	175,000 -	0.00

Remarques

Service de l'agriculture (suite)		
313600	Matières premières	Augmentation liée aux achats supplémentaires de matériel divers dans le cadre de nos activités d'organisation de manifestations et d'événements. À mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 434800 "Prestations de services diverses".
315020	Entretien des véhicules	Augmentation due à l'entretien sur les machines de chantier d'Evologia.
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation liée au projet de développement informatique pour la politique agricole 2014-2017 (PA 14-17).
331000	Biens du patrimoine administratif	L'augmentation des amortissements s'explique principalement par des dépenses budgétées en 2014 plus importantes qu'en 2013 pour les investissements en lien avec les subventions aux constructions rurales.
365505	Consultation en économie laitière (CASEi)	Estimation établie sur la base de la convention entre FR-BE-NE et du budget fourni par CASEi (consultation en économie laitière).
365513	Contrôles agricoles	Augmentation liée à la mise en œuvre de programmes volontaires afin de maintenir et d'optimiser la substance et le revenu de l'agriculture neuchâteloise dans le cadre de PA 14-17.
365515	Contribution qualité du paysage	Nouvelle rubrique budgétaire destinée à la comptabilisation de la participation cantonale de 10 % à la contribution qualité du paysage.
375500	Paiements directs et écologiques	Augmentation due à l'accroissement des surfaces mises en réseaux écologiques. Un montant équivalent est présenté sous la rubrique budgétaire 470520 "Subventions fédérales paiements directs et écologiques".
390600	Locations	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée à la restitution des loyers encaissés par le service de l'agriculture pour le compte de divers services de l'Etat.
424000	Plus-value, cessions d'immobilisations	La vente de deux fermes de l'Etat a été reportée en 2015.
431000	Emoluments administratifs	Suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes, les émoluments viticoles sont restitués via la rubrique budgétaire 490831 "PI Emoluments".
435000	Ventes à des tiers	Adaptation budgétaire sur la base des ventes effectuées en 2013 et 2014. L'évaluation prend en compte les pertes importantes suite à la grêle.
436050	Remboursement de subventions	Au vu du caractère imprévisible des désaffectations d'immeubles agricoles, aucun remboursement de subventions d'améliorations structurelles n'a été budgété.
439500	Contributions mesures intégration	Diminution de la contribution de l'Unité de formation AI (UFAI) du Centre pédagogique de Malvilliers.
450800	Dédommagements de la Confédération	Adaptation du remboursement prévu de la part de la Confédération pour le Feu bactérien. La diminution s'explique par le faible volume attendu de ces cas.
451800	Dédommagements d'autres cantons	Adaptation budgétaire en fonction des coûts réels 2013. Une partie du montant budgété concerne le remboursement intégral, par le canton de Fribourg, du salaire de notre consultant laitier dont le salaire est inférieur à son prédécesseur.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
46	Subventions acquises	870,000 -	660,000 -	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	750,000 -	660,000 -	0.00
462516	Particip.communales qualité du paysage	120,000 -	0	0.00
47	Subventions à redistribuer	79,200,000 -	78,700,000 -	0.00
470520	Subv. féd., paits directs et écologiques	79,200,000 -	78,700,000 -	0.00
49	Imputations internes	147,500 -	260,000 -	0.00
490371	Entretien Mycorama	30,000 -	25,000 -	0.00
490510	Bonification du fonds viticole	0	235,000 -	0.00
490831	PI Emoluments	7,500 -	0	0.00
490832	PI Energie, chauffage, électricité	30,000 -	0	0.00
490837	PI frais de conciergerie	45,000 -	0	0.00
490840	PI manifestations, réceptions	35,000 -	0	0.00
Service consommation et aff vétérinaires				
<i>Total des charges</i>		<i>8,006,308</i>	<i>8,362,447</i>	<i>8,141,797.65</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>9,343,800 -</i>	<i>9,529,500 -</i>	<i>8,940,874.96 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,337,492 -</i>	<i>1,167,053 -</i>	<i>799,077.31 -</i>
30	Charges de personnel	4,876,904	4,926,126	4,720,568.55
301000	Personnel administratif et exploitation	3,887,492	3,875,392	3,747,637.85
301010	Salaires occasionnels	96,000	165,048	165,218.05
301750	Service de piquet	15,000	12,000	14,347.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	349,568	353,854	341,631.60
304000	Caisse de pensions	496,844	489,833	415,741.75
309000	Frais, formation et perfectionnement	32,000	30,000	35,991.80
31	Biens, services et marchandises	1,275,000	1,324,000	1,301,910.78
311000	Machines, mobilier et équipement	160,000	160,000	228,184.19
313800	Marchandises diverses	360,000	360,000	329,733.59
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	50,000	50,000	42,946.29
317000	Déplacements	111,000	125,500	102,277.18
317610	Manifestations et réceptions	10,000	10,000	10,215.75
318000	Mandats, expertises, études	262,000	240,000	233,709.02
318040	Mesures de prophylaxie	100,000	160,000	160,066.51
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	3,500	0	0.00
318500	Elimination de déchets	135,000	135,000	150,070.00
319800	Autres frais divers	83,500	83,500	44,708.25
33	Amortissements	442,704	283,621	321,694.92
330010	Pertes sur débiteurs	80,000	65,000	86,753.12
331000	Biens du patrimoine administratif	362,704	218,621	234,941.80
34	Parts et contributions sans affectation	0	529,600	534,304.70
340210	Part communale aux patentes, appareils	0	529,600	534,304.70
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	10,000	10,000	7,594.50
350220	Taxes fédérales diverses	10,000	10,000	7,594.50
36	Subventions accordées	1,388,100	1,235,000	1,211,035.90
365530	Diverses institutions économiques	986,300	1,000,000	991,527.80
365555	Subventions aux refuges	50,000	50,000	47,620.00
365580	Indemnités pour bétail abattu	23,000	23,000	17,775.00
366000	Formation professionnelle	328,800	162,000	154,113.10
39	Imputations internes	13,600	54,100	44,688.30
390070	Formation professionnelle	0	40,500	38,400.00
390125	Imprimés	10,000	10,000	2,320.05
390145	Imprimante multifonction	3,600	3,600	3,968.25
40	Impôts	3,600,000 -	4,000,000 -	3,379,403.97 -
407100	Impôt sur les maisons de jeux	3,600,000 -	4,000,000 -	3,379,403.97 -
41	Patentes et concessions	3,276,000 -	3,280,000 -	2,930,134.00 -
410200	Etablissements publics	1,315,000 -	2,335,000 -	2,158,551.15 -
410220	Commerce détail boissons alcoolisées	1,960,000 -	920,000 -	760,022.35 -
410500	Patentes et taxes	1,000 -	25,000 -	11,560.50 -
43	Contributions	2,103,800 -	1,890,500 -	2,311,690.99 -
431000	Emoluments administratifs	1,234,500 -	1,004,500 -	1,516,648.82 -
434520	Analyses pour des tiers	345,000 -	375,000 -	274,742.31 -
434800	Prestations de services diverses	66,500 -	50,000 -	77,146.46 -

Remarques

460800	Service de l'agriculture (suite) Subventions fédérales diverses	Augmentation du quota de personnes placées par le service de l'emploi et des subventions fédérales qui en découlent.
462516	Participations communales	Nouvelle rubrique budgétaire destinée à la comptabilisation de la part communale aux contributions sur la qualité du paysage. À mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 365515 "Contribution qualité du paysage".
470520	Subv. féd. paiements directs et écol.	Cf. rubrique budgétaire 375500 "Paiements directs et écologiques".
490510	Bonification du fonds viticole	Suppression de la bonification budgétaire dès 2015 suite à l'autonomisation de l'OVPT. Les moyens nécessaires à la promotion seront versés directement par le fonds viticole via la rubrique budgétaire 318585 "Promotion OVPT".
490831	PI Emoluments	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée à l'encaissement des émoluments administratifs de la part d'autres services de l'Etat.
490832	PI Energie, chauffage, électricité	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée à la refacturation au CPLN des frais d'énergie, chauffage et électricité.
490837	PI Conciergerie	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée à la refacturation au CPLN des frais d'intendance et de conciergerie.
490840	PI Manif., réceptions	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée à la vente de vins à d'autres services de l'Etat.
	Service consommation et affaires vétérinaires	
301000	Personnel administratif et exploitation	Engagement prévu en 2014, reporté en 2015, d'un nouveau contrôleur des denrées alimentaires avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les établissements publics.
301010	Salaires occasionnels	Réduction du programme PAM (Prévention des Accidents par Morsures) suite au refus d'un projet de loi sur les chiens.
317000	Déplacements	L'acquisition de deux véhicules de service permettra de diminuer les frais de déplacement liés aux véhicules privés.
318000	Mandats, expertises, études	La fermeture, pour rénovation, de l'abattoir régional des Ponts-de-Martel a fortement réduit l'activité des contrôleurs des viandes en 2013. L'abattoir étant à nouveau opérationnel, les moyens budgétaires ont été adaptés. Les émoluments qui en découlent sont enregistrés sous la rubrique budgétaire 431000 "Emoluments administratifs".
318040	Mesures de prophylaxie	Dès 2014, prise en charge par la Confédération de certains coûts de surveillance des épizooties.
330010	Pertes sur débiteurs	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2013.
331000	Biens du patrimoine administratif	L'augmentation s'explique par l'amortissement des dépenses d'investissement du Centre collecteur de Montmollin.
340210	Part communale aux redevances	L'impact budgétaire est lié à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les établissements publics.
366000	Formation professionnelle	Il s'agit de la part du produit des patentes allouée à la formation professionnelle (25%) conformément à la nouvelle loi sur les établissements publics.
390070	Formation professionnelle	Idem.
407100	Impôt sur les maisons jeux	Évaluation budgétaire effectuée sur la base des revenus 2013.
410200	Établissements publics	L'impact budgétaire est lié à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les établissements publics.
410220	Commerce détail boissons alcoolisées	Augmentation liée à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la police du commerce. Le budget tient également compte de l'impact relatif au projet de décret concernant l'augmentation de la redevance sur le commerce des boissons alcooliques.
410500	Patentes et taxes	Encaissement de la patente des marchands de bétail tous les trois ans.
431000	Émoluments administratifs	Revenu supplémentaire de 125'000 francs lié à l'engagement prévu d'un contrôleur des denrées alimentaires et adaptation des revenus des tâches de police du commerce.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
436010	Remboursement de traitements	76,800 -	100,000 -	71,079.30 -
437000	Amendes	170,000 -	160,000 -	157,260.00 -
439850	Recettes diverses	211,000 -	201,000 -	214,814.10 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	330,000 -	325,000 -	285,690.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	45,000 -	20,000 -	0.00
452000	Dédommagements des communes	285,000 -	305,000 -	285,690.00 -
46	Subventions acquises	34,000 -	34,000 -	33,956.00 -
460520	Subv. féd. contrôle des vendanges	34,000 -	34,000 -	33,956.00 -
Service géomatique et registre foncier				
<i>Total des charges</i>		7,037,569	7,234,132	7,039,032.75
<i>Total des revenus</i>		6,925,000 -	7,015,000 -	6,931,639.28 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		112,569	219,132	107,393.47
30	Charges de personnel	6,451,069	6,640,632	6,418,530.30
300000	Commissions	24,000	24,000	23,973.60
301000	Personnel administratif et exploitation	5,220,114	5,378,194	5,310,362.60
301010	Salaires occasionnels	52,310	45,600	25,207.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	461,124	474,581	465,720.25
304000	Caisse de pensions	681,521	706,257	593,266.10
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	12,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	526,000	525,000	457,181.86
311000	Machines, mobilier et équipement	31,000	31,000	30,887.70
311010	Equipements informatiques	35,000	35,000	32,472.85
311300	Licences et logiciels	175,000	175,000	166,246.79
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	6,000	6,000	5,251.69
315020	Entretien des véhicules	14,000	15,000	9,676.55
317000	Déplacements	48,000	48,000	44,088.80
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	2,000	0	0.00
318330	Frais divers de banque	0	0	26.82
318405	Honoraires développement par des tiers	100,000	100,000	76,638.90
318415	Honor. plans, triangulation, conservat.	90,000	90,000	69,067.60
319800	Autres frais divers	25,000	25,000	22,824.16
33	Amortissements	5,000	5,000	117,894.09
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	5,000	91,296.99
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	26,597.10
39	Imputations internes	55,500	63,500	45,426.50
390115	Fournitures de bureau	0	1,000	43.55
390145	Imprimante multifonction	5,500	5,500	6,551.95
390350	Participation au frais de port	18,000	17,000	18,831.00
390625	Remboursements de traitements	0	40,000	20,000.00
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	1,000	0	0.00
390826	PI journaux, revues, imprimés	30,000	0	0.00
390847	PI matériel et outillage	1,000	0	0.00
43	Contributions	6,254,000 -	6,454,000 -	6,264,739.28 -
431000	Emoluments administratifs	5,140,000 -	5,300,000 -	5,075,712.48 -
434800	Prestations de services diverses	1,110,000 -	1,150,000 -	1,185,785.08 -
439850	Recettes diverses	4,000 -	4,000 -	3,241.72 -
46	Subventions acquises	111,000 -	111,000 -	112,900.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	111,000 -	111,000 -	112,900.00 -
49	Imputations internes	560,000 -	450,000 -	554,000.00 -
490020	Prestations de service internes	40,000 -	0	0.00
490480	Prestations pr mensurations officielles	450,000 -	450,000 -	554,000.00 -
490831	PI Emoluments	70,000 -	0	0.00
Fonds d'aménagement du territoire				
<i>Total des charges</i>		1,807,000	1,315,000	2,330,487.10
<i>Total des revenus</i>		1,807,000 -	1,315,000 -	2,330,487.10 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	605,000	435,000	50,502.67
318000	Mandats, expertises, études	590,000	420,000	34,844.97
319010	Indemnités de dépens	15,000	15,000	0.00
319800	Autres frais divers	0	0	15,657.70

Remarques

	Service consommation et affaires vétérinaires (suite)	
436010	Remboursement de traitements	Diminution du taux d'activité du responsable de l'application intercantonale Limsophy et donc de son remboursement par les autres cantons romands.
450800	Dédommagements de la Confédération	Augmentation due à la redistribution, dès 2014, de la taxe d'abattage fédérale aux cantons.
452000	Dédommagements des communes	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2013.
	Service géomatique et registre foncier	
301000	Personnel administratif et exploitation	Diminution résultant de la suppression d'un poste de conservateur du registre foncier.
390625	Remboursement de traitements	Cf. rubrique budgétaire 490625 "Remboursement de traitements" sous "Secrétariat général".
390826	PI journaux, revues	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée au remboursement à la chancellerie d'Etat des frais de publication des transferts immobiliers dans la Feuille officielle.
431000	Emoluments administratifs	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2013. La facturation des émoluments aux services de l'Etat est dorénavant effectuée par le biais de la rubrique budgétaire 490831 "PI Emoluments".
434800	Prestations de services diverses	La facturation des prestations aux services de l'Etat est dorénavant effectuée par le biais de la rubrique budgétaire 490020 "Prestations serv. internes".
490020	Prestations serv. internes	Cf. rubrique budgétaire 434800 "Prestations de services diverses".
490480	Prestations pr mensurations officielles	Rubrique budgétaire destinée au paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art. 10 de la loi cantonale sur la mensuration officielle (LCMO).
490831	PI Emoluments	Cf. rubrique budgétaire 431000 "Emoluments administratifs".
	Fonds de l'aménagement du territoire	
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation du budget suite à des mandats supplémentaires, notamment les Gens du voyage et le plan directeur des rives, espace cours d'eau.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dev. territorial et environnement				
36	Subventions accordées	900,000	850,000	124,306.55
362400	Plans d'aménagement	300,000	250,000	50,000.00
365540	Mesures de soutien	100,000	100,000	74,306.55
366400	Expropriation	500,000	500,000	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	2,155,677.88
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	655,677.88
381240	Provision litiges en cours	0	0	1,500,000.00
39	Imputations internes	302,000	30,000	0.00
390625	Remboursements de traitements	252,000	30,000	0.00
390839	PI mandats, experts, études	50,000	0	0.00
40	Impôts	82,100 -	250,000 -	2,330,487.10 -
403320	Contributions sur plus-values	82,100 -	250,000 -	2,330,487.10 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,724,900 -	1,065,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,724,900 -	1,065,000 -	0.00
Fonds des routes communales				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,929,300</i>	<i>1,821,400</i>	<i>1,314,316.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,929,300 -</i>	<i>1,821,400 -</i>	<i>1,314,316.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	1,929,300	1,821,400	332,742.00
362420	Travaux routiers	1,929,300	1,821,400	332,742.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	839,874.00
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	839,874.00
39	Imputations internes	0	0	141,700.00
390849	PI Equipements	0	0	141,700.00
49	Imputations internes	1,929,300 -	1,821,400 -	1,314,316.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	1,314,316.00 -
495000	Bonification budgétaire	1,929,300 -	1,821,400 -	0.00
Fonds cantonal de l'énergie				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,037,655</i>	<i>1,837,658</i>	<i>1,467,728.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,037,655 -</i>	<i>1,837,658 -</i>	<i>1,467,728.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	32,655	32,658	17,096.35
301010	Salaires occasionnels	30,000	30,000	15,705.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	2,655	2,658	1,391.35
31	Biens, services et marchandises	305,000	305,000	149,311.65
310060	Information	50,000	100,000	26,155.90
317000	Déplacements	5,000	5,000	1,705.75
318000	Mandats, expertises, études	250,000	200,000	0.00
319800	Autres frais divers	0	0	121,450.00
36	Subventions accordées	1,700,000	1,500,000	1,301,320.00
362800	Subsides divers aux communes	250,000	250,000	414,500.00
365800	Divers organismes et instit. privées	250,000	250,000	295,300.00
366800	Subsides aux personnes physiques	1,200,000	1,000,000	591,520.00
46	Subventions acquises	300,000 -	100,000 -	8,350.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	300,000 -	100,000 -	8,350.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,137,655 -	1,337,658 -	1,459,378.00 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,137,655 -	1,337,658 -	1,459,378.00 -
49	Imputations internes	600,000 -	400,000 -	0.00
495000	Bonification budgétaire	600,000 -	400,000 -	0.00
Fonds des eaux				
	<i>Total des charges</i>	<i>8,767,600</i>	<i>8,960,000</i>	<i>8,028,562.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>8,767,600 -</i>	<i>8,960,000 -</i>	<i>8,028,562.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	235,000	250,000	247,615.05
318000	Mandats, expertises, études	202,000	222,000	0.00

Remarques

	Fonds de l'aménagement du territoire (suite)	
362400	Plans d'aménagement	Augmentation du budget suite à des subventions plus nombreuses à accorder aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement communal.
390625	Remboursements de traitements	Financement des traitements d'un collaborateur au service de l'aménagement du territoire (section AL) et d'un collaborateur au secrétariat général du DFS (gestion foncière).
390839	Mandats, expertises, études	Rubrique budgétaire destinée au financement des prestations du RUN pour les projets d'agglomération. Cf. rubrique budgétaire 490839 "Mandats, expertises, études" sous "Secrétariat général".
403320	Contributions sur plus-values	Estimation du budget sur la base des sommes à encaisser après épuisement des voies de recours et entrée en force des décisions.
	Fonds des routes communales	
362420	Travaux routiers	Augmentation des moyens disponibles suite à l'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2014 de la modification de la loi sur la taxe des véhicules à moteur, des remorques et des bateaux (LTVRB). Cf. rubrique budgétaire 395720 "Attrib. fonds des routes communales" sous "Secrétariat général".
	Fonds cantonal de l'énergie	
310060	Information	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2013.
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation des moyens nécessaires à la réalisation de la conception directrice de l'énergie.
362800	Subsides divers aux communes	Depuis 2014, les moyens budgétaires ont été adaptés en fonction des disponibilités financières actuelles du fonds.
365800	Divers organismes et instit. privées	Idem.
366800	Subsides aux personnes physiques	Idem.
460800	Subventions fédérales diverses	Les contributions fédérales à percevoir par le canton en 2015 devraient être supérieures aux années précédentes. En effet, la répartition définitive des contributions globales de la Confédération avait montré en 2011 que notre canton avait reçu trop de contributions en 2010 par rapport aux subsides qu'il a effectivement distribués. Au lieu de demander au canton de rembourser les montants non utilisés, la Confédération lui a attribué une dette du même montant qui devrait être amortie à ce jour.
495000	Bonification budgétaire	Les dividendes des actions que possède l'Etat dans les entreprises productrices d'électricité sont alloués au fonds.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dév. territorial et environnement				
319800	Autres frais divers	33,000	28,000	247,615.05
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	143,500	170,000	115,989.50
352800	Dédommagements divers aux communes	143,500	170,000	115,989.50
36	Subventions accordées	7,889,100	8,040,000	5,971,720.50
362800	Subsides divers aux communes	7,889,100	8,040,000	5,971,720.50
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	1,193,236.95
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	1,193,236.95
39	Imputations internes	500,000	500,000	500,000.00
390471	Attribution service Energie Environnement	500,000	500,000	500,000.00
43	Contributions	8,751,600 -	8,950,000 -	8,015,947.00 -
434440	Redevances	8,751,600 -	8,950,000 -	8,015,947.00 -
46	Subventions acquises	16,000 -	10,000 -	12,615.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	10,000 -	10,000 -	6,615.00 -
461300	Subventions cantonales	6,000 -	0	6,000.00 -
Fonds forestier de réserve				
	<i>Total des charges</i>	<i>371,770</i>	<i>349,501</i>	<i>307,488.55</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>371,770 -</i>	<i>349,501 -</i>	<i>307,488.55 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	110,000	65,000	85,362.55
314000	Entretien des bâtiments	50,000	5,000	1,837.90
314010	Chemins infrastruct.& rés. forestières	60,000	60,000	83,524.65
33	Amortissements	221,770	244,501	186,301.00
331000	Biens du patrimoine administratif	221,770	244,501	186,301.00
36	Subventions accordées	40,000	40,000	35,825.00
365800	Divers organismes et instit. privées	40,000	40,000	35,825.00
42	Revenus des biens	44,000 -	55,000 -	43,788.85 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	32,000 -	0	0.00
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	12,000 -	55,000 -	43,788.85 -
43	Contributions	130,000 -	110,000 -	145,545.38 -
435400	Revenus des groisières et divers	120,000 -	100,000 -	138,623.03 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	10,000 -	6,922.35 -
46	Subventions acquises	17,500 -	17,500 -	17,730.00 -
460410	Sub.chem. infrastruct.& rés. forestières	17,500 -	17,500 -	17,730.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	129,470 -	132,501 -	41,170.32 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	129,470 -	132,501 -	41,170.32 -
49	Imputations internes	50,800 -	34,500 -	59,254.00 -
490400	Revenu net des forêts du fonds forestier	35,000 -	25,000 -	45,650.00 -
490610	Locations	6,300 -	0	6,224.00 -
490651	Entretien des forêts cantonales	4,500 -	4,500 -	4,434.00 -
490710	Attribution suite sur-exploitation	5,000 -	5,000 -	2,946.00 -
Fonds de la conservation de la forêt				
	<i>Total des charges</i>	<i>98,100</i>	<i>90,100</i>	<i>22,075.90</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>98,100 -</i>	<i>90,100 -</i>	<i>22,075.90 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	88,100	70,100	1,898.40
314480	Reconstitutions forestières	68,000	50,000	1,847.40
318010	Frais de gérance et divers	100	100	51.00
319430	Affectation habitats entretenus	20,000	20,000	0.00
36	Subventions accordées	10,000	20,000	20,177.50
366410	Reboisements de compensation	10,000	20,000	0.00
366420	Amélioration qualitative milieu boisé	0	0	20,177.50
42	Revenus des biens	1,000 -	2,000 -	737.00 -
422310	Revenus sur titres	1,000 -	2,000 -	737.00 -

Remarques

	Fonds des eaux	
352800	Dédommagements divers aux communes	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2013. En effet, suite à la fusion des communes, le dédommagement forfaitaire par commune s'est fortement réduit.
	Fonds forestier de réserve	
314000	Entretien des bâtiments	Le bâtiment du Creux-Dessous nécessite une réfection urgente qui sera réalisée par étape en 2015 et 2016.
423300	Revenus immeubles patrim. financier	Rubrique budgétaire créée à la demande du contrôle cantonal des finances dans le but de distinguer les revenus des patrimoines financier et administratif. Dès 2016, ces recettes seront imputées au service des bâtiments.
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	Diminution due à la comptabilisation d'une partie des recettes dans la nouvelle rubrique budgétaire 423300 "Revenus immeubles patrim. financier" ci-dessus, à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes (restitution des loyers encaissés par le service de l'agriculture) et à la suppression d'une location entre deux sections du service.
435400	Revenus des groisières et divers	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2013.
490400	Revenu net des forêts du fonds forestier	Prise en compte de la stabilisation du prix des bois à un niveau légèrement supérieur à celui prévu pour l'exercice 2014 (cf. rubrique budgétaire 390722 "Attrib. fonds forestier de réserve" sous "Service de la faune, forêts et nature").
490610	Locations	Rubrique budgétaire créée à fin 2013 suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de gestion des prestations internes. Elle est destinée à la restitution des loyers encaissés par le service de l'agriculture pour le compte du fonds forestier de réserve.
	Fonds de la conservation de la forêt	
314480	Reconstitutions forestières	Les montants inscrits aux comptes 2013 et aux budgets 2014 et 2015 concernent un important projet de compensation écologique lié au "Pont Noir" de Valangin. Le projet principal n'a finalement débuté qu'en 2014, la plus grande partie des travaux étant prévue pour 2015.
319430	Affectation habitats entretenus	Des travaux d'améliorations liés à des habitats particuliers sont prévus en relation avec le développement du plan directeur des rives et du plan d'affectation cantonal Creux-du-Van.
366410	Reboisements de compensation	Peu de reboisements de compensation étant attendus, un montant modeste est maintenu au budget.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Dépt. dev. territorial et environnement				
43	Contributions	2,100 -	22,100 -	256.80 -
434400	Taxes de compensation	1,000 -	1,000 -	0.00
436800	Autres contributions	1,000 -	21,000 -	256.80 -
439850	Recettes diverses	100 -	100 -	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	95,000 -	66,000 -	21,082.10 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	95,000 -	66,000 -	21,082.10 -
	Fonds viticole			
	<i>Total des charges</i>	<i>390,600</i>	<i>347,000</i>	<i>345,335.15</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>390,600 -</i>	<i>347,000 -</i>	<i>345,335.15 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	5,500	5,500	5,417.30
300000	Commissions	5,500	5,500	5,417.30
31	Biens, services et marchandises	295,100	500	52.55
318010	Frais de gérance et divers	100	500	51.00
318585	Promotion OVPT	295,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	0	0	1.55
36	Subventions accordées	90,000	106,000	104,865.30
365575	Défense professionnelle viti-vinicole	50,000	66,000	48,650.15
365800	Divers organismes et instit. privées	40,000	40,000	56,215.15
39	Imputations internes	0	235,000	235,000.00
390540	Office des vins et produits du terroir	0	235,000	235,000.00
43	Contributions	323,000 -	263,000 -	256,570.15 -
439510	Contributions des propriétaires	175,000 -	175,000 -	175,454.75 -
439520	Contributions des encaveurs	85,000 -	85,000 -	78,645.70 -
439530	Contributions des agriculteurs	60,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	3,000 -	3,000 -	2,469.70 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	67,600 -	84,000 -	88,765.00 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	67,600 -	84,000 -	88,765.00 -
	Fonds des mensurations officielles			
	<i>Total des charges</i>	<i>2,150,000</i>	<i>3,190,000</i>	<i>1,640,392.05</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,150,000 -</i>	<i>3,190,000 -</i>	<i>1,640,392.05 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	1,500,000	2,140,000	861,602.20
318000	Mandats, expertises, études	1,500,000	2,140,000	861,602.20
39	Imputations internes	650,000	1,050,000	778,789.85
390400	Part cantonale sur travaux terminés	200,000	600,000	224,789.85
390480	Prestations du service mensurations cad.	450,000	450,000	554,000.00
43	Contributions	250,000 -	250,000 -	330,307.14 -
434420	Produits de la diffusion	250,000 -	250,000 -	330,152.43 -
439850	Recettes diverses	0	0	154.71 -
46	Subventions acquises	430,000 -	610,000 -	407,355.80 -
460800	Subventions fédérales diverses	100,000 -	200,000 -	301,930.60 -
462410	Part communale, mensurations officielles	10,000 -	10,000 -	47,500.00 -
469400	Participation des tiers	320,000 -	400,000 -	57,925.20 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,190,000 -	1,730,000 -	677,939.26 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,190,000 -	1,730,000 -	677,939.26 -
49	Imputations internes	280,000 -	600,000 -	224,789.85 -
490450	Part cantonale sur travaux terminés	200,000 -	600,000 -	224,789.85 -
490839	PI mandats, experts, études	80,000 -	0	0.00

Remarques

	Fonds de la conservation de la forêt (suite)	
436800	Autres contributions	Une contribution extraordinaire était escomptée en 2014 en provenance de partenaires pour l'amélioration d'habitats de tétraonidés, mais elle n'a pas pu être concrétisée.
	Fonds viticole	
318585	Promotion OVPT	Suite à l'autonomisation de l'Office des vins et des produits du terroir (OVPT), une nouvelle rubrique budgétaire a été créée afin d'imputer les frais liés à la promotion des vins et des produits du terroir. A mettre en corrélation avec les rubriques budgétaires 439510 "Contributions des propriétaires", 439520 "Contribution des encaveurs" et 439530 "Contribution des agriculteurs".
390540	Office des vins et produits du terroir	Cf. rubriques budgétaires 318585 "Promotion OVPT" (ci-dessus) et 490510 "Bonification du fonds viticole" sous "Service de l'agriculture.
439530	Contribution des agriculteurs	Nouvelle rubrique budgétaire destinée à l'encaissement des contributions des agriculteurs en faveur de la promotion des produits du terroir.
	Fonds des mensurations officielles	
318000	Mandats, expertises, études	Diminution résultant de la baisse du volume et du nombre d'entreprises de renouvellement de la mensuration officielle adjugé.
390400	Part cantonale sur travaux terminés	L'estimation budgétaire est établie selon la planification des entreprises qui seront reconnues par le département et approuvées par la Confédération.
460800	Subventions fédérales diverses	Diminution résultant des effets de l'introduction de la RPT et de la baisse du nombre d'entreprises de renouvellement de la mensuration officielle adjugé.
469400	Participation des tiers	Diminution résultant de la baisse des mandats approuvés.
490450	Part cantonale sur travaux terminés	Cf. rubrique budgétaire 390400 "Part cantonale sur travaux terminés".



Départ. de l'économie et action sociale

	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
<i>Total des charges</i>	487,883,301	473,030,326	447,329,309.82
<i>Total des revenus</i>	251,624,101 -	241,039,570 -	219,120,822.28 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	236,259,200	231,990,756	228,208,487.54
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	1,934,172	1,878,003	1,839,909.65
<i>Total des revenus</i>	9,800 -	10,000 -	32,933.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,924,372	1,868,003	1,806,976.65
30 Charges de personnel	956,278	943,589	896,367.35
300000 Commissions	1,000	1,000	13,776.70
301000 Personnel administratif et exploitation	752,860	744,052	677,463.35
301010 Salaires occasionnels	0	0	16,279.35
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	64,357	64,390	60,495.35
304000 Caisse de pensions	100,061	96,147	77,886.00
309800 Autres charges de personnel	38,000	38,000	50,466.60
31 Biens, services et marchandises	103,000	108,700	96,569.30
310030 Livres et périodiques	2,000	2,000	1,193.70
317000 Déplacements	15,000	14,000	12,418.35
317600 Congrès et conférences	47,000	46,700	11,501.00
317610 Manifestations et réceptions	24,000	25,000	29,697.80
318000 Mandats, expertises, études	10,000	10,000	26,387.05
319010 Indemnités de dépens	0	6,000	4,158.00
319800 Autres frais divers	5,000	5,000	11,213.40
33 Amortissements	20,394	15,814	24,950.85
330000 Biens du patrimoine financier	20,395	34,395	31,326.00
331000 Biens du patrimoine administratif	0	0	6,375.15 -
331007 Amortissement patrimoine ADM manuellement	1 -	18,581 -	0.00
39 Imputations internes	854,500	809,900	822,022.15
390115 Fournitures de bureau	4,000	4,000	4,466.00
390125 Imprimés	1,000	1,000	755.35
390145 Imprimante multifonction	1,500	2,000	0.00
390516 Prestations internes gestion dossiers SRH	15,600	15,000	20,800.00
390535 Prestations internes CNIP	147,400	142,900	152,300.00
390536 Prestations internes frais entretien CNIP	620,000	580,000	575,474.35
390627 Prestations informatiques SIEN	65,000	65,000	68,226.45
49 Imputations internes	9,800 -	10,000 -	32,933.00 -
490302 Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	25,600.00 -
490537 Prestations internes Indemnités cadres	9,800 -	10,000 -	7,333.00 -
Service de l'économie			
<i>Total des charges</i>	22,072,634	20,920,815	8,499,236.43
<i>Total des revenus</i>	10,520,904 -	10,629,600 -	1,399,321.25 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	11,551,730	10,291,215	7,099,915.18
30 Charges de personnel	2,571,264	2,242,125	2,114,169.60
300000 Commissions	5,000	5,000	0.00
301000 Personnel administratif et exploitation	2,107,659	1,827,478	1,753,846.00
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	183,216	158,854	152,811.70
304000 Caisse de pensions	275,390	250,792	207,511.90
31 Biens, services et marchandises	2,295,600	1,700,200	787,737.68
314030 Frais liés aux terrains industriels	120,000	100,000	0.00
317000 Déplacements	200,000	144,500	24,475.60
318000 Mandats, expertises, études	1,010,000	750,000	175,600.00
318014 Frais de vente immobilière / courtage	5,000	5,000	0.00
318066 Assurance immobilière, impôts et taxes	300	300	0.00
319320 Indemnités pour perte de culture	25,300	34,400	0.00
319507 Taxes de séjour	560,000	560,000	537,157.25
319800 Autres frais divers	375,000	106,000	50,504.83
33 Amortissements	0	212,370	0.00
331006 Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	212,370	0.00
36 Subventions accordées	12,163,370	11,773,520	845,720.00
361500 Collaboration intercantonale	141,800	141,720	140,720.00
361530 Promotion économique	260,000	260,000	0.00
365260 Subvention tourisme	705,000	705,000	705,000.00
365530 Diverses institutions économiques	509,300	503,300	0.00

Remarques

ECONOMIE ET ACTION SOCIALE

Facture sociale

Le Grand Conseil a adopté, le 18 février 2014, le principe de l'harmonisation de la facture sociale entre l'Etat et les communes (rapport 13.050). Dès le 1^{er} janvier 2015, ce nouveau mode de financement des prestations sociales aura un impact sur les budgets tant de l'Etat que des communes. À la différence des années précédentes, ce ne sont pas seulement les charges de l'aide matérielle, des programmes d'insertion, des mesures d'intégration professionnelle et des allocations familiales pour personnes sans activités lucratives qui seront réparties mais également les subsides LAMal, les bourses d'étude, les avances de contributions d'entretien, ainsi que les mandats aux services sociaux privés. Le pourcentage de répartition est unifié pour toutes les prestations (60% à l'Etat, 40% aux communes) et les charges à répartir regroupées au sein d'un seul centre financier (service de l'action sociale).

La mise en place de la facture sociale a, de facto, conduit à modifier la structure tant organique que comptable de plusieurs centres financiers. Ainsi:

- les trois centres financiers du service de l'action sociale (service de l'action sociale, office cantonal de l'assurance-maladie et office des bourses) sont fusionnés en un seul centre financier "service de l'action sociale";
- des rubriques budgétaires sont supprimées (part des communes aux charges du FIP, aux ALFA SAL, ...);
- des rubriques budgétaires sont fusionnées (e.g. regroupement des rubriques Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale, Pro Senectute et Centres de consultation LAVI en une seule rubrique Partenariat social privé);
- des rubriques comptables sont créées (imputations internes entre les centres financiers AVS/AI, service de l'emploi et service des migrations et le service de l'action sociale).

Comme le montre le tableau suivant, les charges réparties de la "facture sociale" porte sur un montant de 212,6 mios de francs (202,4 mios de charges nettes de transfert et 10,2 mios de participation aux charges de personnes des SSR et des GSR). Conformément aux objectifs visés, la croissance de ces charges, par rapport au budget 2014, est inférieure à 4%.

Thèmes	Budget 2014	Budget 2015		
	Charges totales	Charges totales	Ecart	
			CHF	%
Subsides LAMal	65'800'000	67'340'000	1'540'000	2.3%
Bourses d'études	6'460'000	6'385'000	-75'000	-1.2%
Avances de contribution d'entretien	600'000	600'000	-	0.0%
Aide sociale sans mesures pénales	98'166'000	103'625'900	5'459'900	5.6%
Programmes d'insertion au sens de l'article 53 LASoc	3'000'000	3'120'000	120'000	4.0%
Indemnités financières aux organismes du social ambulatoire privé avec contrat de prestations	3'310'000	3'120'300	-189'700	-5.7%
Allocations familiales versées aux personnes sans activité lucrative	2'760'000	3'397'200	637'200	23.1%
FIP, Confédération, financement LACI	4'384'000	5'054'000	670'000	15.3%
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	10'410'000	9'740'000	-670'000	-6.4%
Total charges nettes de transfert (60 % Etat)	194'890'000	202'382'400	7'492'400	3.8%
Total participation aux charges de personnel SSR et GSR (40 % Etat)	10'000'000	10'250'000	250'000	2.5%
Total 1	204'890'000	212'632'400	7'742'400	3.8%
Total Mesures pénales (100 % Etat)	3'000'000	3'103'000	103'000	3.4%
Total 2	207'890'000	215'735'400	7'845'400	3.8%
Total Etat	123'934'000	128'632'440	4'698'440	3.8%
Total Communes	83'956'000	87'102'960	3'146'960	3.7%

Secrétariat général

319010 Indemnités de dépens

Dès 2015, la gestion de ces indemnités est assurée par le service des migrations.

331000 Biens du patrimoine administratif

Amortissement du solde des dépenses résiduelles de l'immobilisation concernant le pavillon cantonal d'Expo.02.

331006 Amortissement ADM manuel

Idem

Service de l'économie

Pour rappel, l'intégralité des charges et revenus du fonds de promotion de l'économie, du fonds d'aide aux régions de montagne et du fonds de politique régionale a été intégrée dès 2014 au centre financier du service de l'économie.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
365540	Mesures de soutien	8,562,270	8,374,000	0.00
365541	Pertes sur prêts	0	4,500	0.00
365545	Parc scientifique et technologique	1,985,000	1,785,000	0.00
37	Subventions redistribuées	4,996,900	4,961,100	850,689.00
371600	Subventions d'autres cantons redistribuées	64,500	46,500	0.00
372800	Subventions fédérales redistribuées	4,038,400	4,058,600	0.00
375570	Tourisme neuchâtelois, parts communales	894,000	856,000	850,689.00
39	Imputations internes	45,500	31,500	3,900,920.15
390145	Imprimante multifonction	4,500	4,500	3,377.15
390350	Participation au frais de port	1,000	2,000	0.00
390371	Entretien Mycorama	30,000	25,000	0.00
390731	Attrib. fonds de promotion de l'économie	0	0	897,543.00
390736	Attrib. fonds politique régionale	0	0	3,000,000.00
390839	PI mandats, experts, études	10,000	0	0.00
42	Revenus des biens	1,000,000 -	1,000,000 -	0.00
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	1,000,000 -	1,000,000 -	0.00
43	Contributions	568,500 -	568,500 -	548,632.25 -
431240	Recettes taxes de séjour	560,000 -	560,000 -	537,157.25 -
439850	Recettes diverses	8,500 -	8,500 -	11,475.00 -
47	Subventions à redistribuer	4,996,900 -	4,961,100 -	850,689.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	4,038,400 -	4,058,600 -	0.00
471600	Subventions d'autres cantons à redistribuer	64,500 -	46,500 -	0.00
472500	Parts communales à Tourisme neuchâtelois	894,000 -	856,000 -	850,689.00 -
49	Imputations internes	3,955,504 -	4,100,000 -	0.00
490610	Locations	5,500 -	0	0.00
495000	Bonification budgétaire	3,950,004 -	4,100,000 -	0.00
Office du registre du commerce				
	<i>Total des charges</i>	<i>744,885</i>	<i>753,789</i>	<i>732,461.62</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,002,500 -</i>	<i>1,052,500 -</i>	<i>1,028,546.45 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>257,615 -</i>	<i>298,711 -</i>	<i>296,084.83 -</i>
30	Charges de personnel	617,885	616,789	602,450.95
301000	Personnel administratif et exploitation	508,812	507,549	503,117.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	44,361	44,145	43,872.85
304000	Caisse de pensions	64,712	65,096	55,461.00
31	Biens, services et marchandises	17,000	17,000	12,841.50
317000	Déplacements	3,000	3,000	1,019.30
318035	Ports spéciaux et divers	12,000	12,000	10,289.00
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	1,533.20
33	Amortissements	5,000	5,000	6,608.92
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	5,000	6,608.92
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	105,000	115,000	110,361.15
350220	Taxes fédérales diverses	105,000	115,000	110,361.15
39	Imputations internes	0	0	199.10
390115	Fournitures de bureau	0	0	199.10
43	Contributions	1,002,500 -	1,052,500 -	1,028,546.45 -
431210	Emoluments, registre du commerce	1,000,000 -	1,050,000 -	1,026,118.76 -
439850	Recettes diverses	2,500 -	2,500 -	2,427.69 -
Service de l'emploi				
	<i>Total des charges</i>	<i>32,237,566</i>	<i>32,084,079</i>	<i>23,173,807.53</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>30,081,653 -</i>	<i>26,703,221 -</i>	<i>13,834,414.31 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,155,913</i>	<i>5,380,858</i>	<i>9,339,393.22</i>
30	Charges de personnel	15,538,469	15,419,982	13,938,317.60
300000	Commissions	19,000	20,000	6,013.60
300500	Conseils sociaux	3,500	3,500	3,400.00
301000	Personnel administratif et exploitation	12,632,093	12,519,060	11,546,584.65
301010	Salaires occasionnels	3,000	0	2,730.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,099,861	1,091,478	1,004,145.75
304000	Caisse de pensions	1,681,015	1,615,944	1,279,193.15

Remarques

Service de l'économie (suite)		
301000	Personnel administratif et exploitation	Conformément au programme de législature, création de 3 postes de chefs de projets destinée au renforcement de l'appui au développement économique. L'entrée en fonction de ces 3 postes est répartie sur toute l'année; de facto, en 2015, ces 3 postes correspondent à une augmentation des charges financières de 2 EPT.
314030	Frais liés aux terrains industriels	Conformément à la nouvelle loi sur les finances (LFinEC), les frais liés aux équipements des terrains industriels sont comptabilisés au patrimoine financier. Cependant, les frais non activables (pertes de culture, taxes LCAT, taxes de drainages, entretiens, etc.), qui n'apportent pas une plus-value aux terrains, sont maintenus au compte de fonctionnement. Lesdits frais ont été répartis sous les rubriques budgétaires 318014, 318066 et 319320, afin qu'elles soient comptabilisées dans les natures comptables prévues à cet effet. La rubrique budgétaire 314030 comprend des travaux liés au pôle économique cantonal à Boudry (entretiens et fauche, suivi des plantations et crues); cette rubrique comprend également des frais d'études pour le pôle cantonal de La Tène.
317000	Déplacements	Cette rubrique budgétaire comprend les déplacements tant dans le canton, en Suisse qu'à l'étranger. Son augmentation doit notamment permettre d'assurer : <ul style="list-style-type: none">• la promotion de l'image du canton et le renforcement des partenariats internationaux.• Le rapprochement des rapports avec les centres de décision (internationaux) des entreprises sises dans le canton.
318000	Mandats, expertises, études	Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, l'évaluation de la politique régionale (période 2008-2015) et l'étude de la création d'un pôle touristique sont budgétées. Cette rubrique budgétaire regroupe de futurs mandats en matière de promotion de l'image du canton, de la mise sur pied du Pôle d'innovation, ainsi que des actions de promotion de ce dernier en lien avec la stratégie d'appui au développement économique du plan de législature.
319320	Indemnités perte de culture	Il s'agit d'indemnités versées à des agriculteurs exploitant des terrains industriels dont le bail est résilié avant terme lors de ventes immobilières. La diminution est due à une convention arrivée à son terme.
319507	Taxes de séjour	Le règlement de la loi sur le tourisme (LTour) étant en cours d'élaboration, les taxes de séjour figurent encore dans ce centre financier. Dès son entrée en vigueur, ces taxes devraient figurer au budget du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Cette charge est compensée par des revenus inscrits à la rubrique budgétaire 431240 Recettes taxes de séjour.
319800	Autres frais divers	En plus des frais d'accueil et de représentation, de suivi de projets, de traduction, d'abonnements, de cotisation, de publications etc., cette rubrique budgétaire regroupe des événements et des actions promotionnelles ciblées en vue de relations et partenariats renforcés; en 2014, cette charge était imputée à la rubrique budgétaire 318000 Mandats, expertises, études. Les frais de l'organisation de la journée neuchâteloise à Baselword étaient jusqu'à présent imputée à la rubrique budgétaire "mesures de soutien"; ils sont désormais imputés dans la présente rubrique.
331006	Amortissements	Fin de l'amortissement en 2014 pour l'investissement "augmentation capital social Silatech SA".
365540	Mesures de soutien	Cette rubrique budgétaire comprend des aides pour des projets de développement économique (innovation, création d'emplois, promotion) et de politique régionale (volets cantonal, intercantonal CDEP-SO, BEJUNE, AJ.ch et transfrontalier Interreg, ainsi que l'ancienne politique régionale LIM).

Remarques

Service de l'économie (suite)

Les moyens à disposition sont les suivants:

		Montants
Politique régionale	Période 2008-2011	90'400
	Période 2012-2015	2'229'479
Développement économique		6'242'391
	Total	8'562'270

Par rapport à 2013 et 2014, les moyens destinés à la politique régionale sont en légère augmentation compte tenu (1) du chevauchement de deux périodes de programmation et (2) du retard pris par certains projets. À noter qu'il ne s'agit pas d'augmentation de charges; l'enveloppe quadriennale conventionnée étant respectée.

Quant aux moyens de soutien aux projets de développement, ils sont en augmentation de 669'118 francs. Ces moyens complémentaires permettront de mettre en œuvre de nouveaux projets destinés à la création de richesses et au soutien à l'innovation, conformément aux objectifs du programme de législature.

365545 Parc scientifique et technologique

Cette rubrique budgétaire comprend toutes les charges liées à Neode (mandats, locaux vides, surcoût locatif Microcity), ainsi que la subvention à Finergence (fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices) dont le nouveau dynamisme requiert des moyens pour l'octroi de prêts conformément au mandat en cours.

424000 Plus-value cessions immobilières

Les prévisions de plus-value à hauteur de 1 million restent estimatives. La réalisation de cessions foncières et leur calendrier dépendent de multiples critères.

495000 Bonification budgétaire

Dans la perspective de l'entrée en vigueur du MCH2, utilisation progressive de la fortune des fonds d'ici fin 2016.

Service de l'emploi

Pour rappel, l'intégralité des charges et revenus du fonds d'intégration professionnelle (FIP) a été intégrée dès 2014 au centre financier du service de l'emploi.

301000 Personnel administratif et exploitation

Augmentation des charges liée au renforcement de l'effectif pour la lutte contre la fraude à l'aide sociale, conformément au programme de législature du Conseil d'Etat (1 EPT d'inspecteur dès le 1^{er} juin 2015). Le solde de l'augmentation est lié à la fin de la réorganisation de l'office régional de placement neuchâtelois (ORPN).

301010 Salaires occasionnels

Budgétisation dans cette rubrique, dès 2015, des salaires versés aux interprètes.

309000 Frais, formation et perfectionnement

L'écart avec le budget 2014 est principalement lié à la diminution des formations pour l'obtention du brevet de conseiller en personnel. Pour rappel, la priorité lors des nouveaux engagements est donnée aux personnes déjà titulaires du brevet. D'autre part, les coûts relatifs à la formation continue proposée par le SRHE sont désormais comptabilisés sous la rubrique budgétaire 390513.

311010 Équipements informatiques

Pour les besoins en équipement informatique, les demandes passent prioritairement par le SIEN, dont les coûts sont enregistrés sous la rubrique budgétaire 390627.

316000 Loyers

Augmentation des charges locatives suite au déménagement au 1^{er} mai 2014 de l'ORPN du Val-de-Travers de Couvet à Fleurier.

317000 Déplacements

La baisse, par rapport au budget 2014, est notamment liée à l'acquisition d'un véhicule pour l'office de contrôle. La diminution des déplacements relatifs à la formation liée au brevet de conseiller en personnel a également un impact sur cette rubrique budgétaire.

318000 Mandats, expertises, études

Augmentation de 10'000 francs liée au mandat externe relatif au projet d'intégration professionnelle.

318045 Communication

Nouvelle rubrique budgétaire en lien avec la campagne de prévention « lutte contre les abus » prévue en 2015. Cette charge est complémentaire à l'engagement d'un inspecteur (rubrique budgétaire 301000).



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
309000	Frais, formation et perfectionnement	100,000	170,000	96,250.45
31	Biens, services et marchandises	515,800	510,600	393,205.43
310000	Fournitures de bureau et imprimés	2,100	2,500	2,094.55
310030	Livres et périodiques	14,000	17,100	12,584.01
310060	Information	50,000	50,000	10,417.15
311000	Machines, mobilier et équipement	30,000	30,000	43,692.17
311010	Equipements informatiques	2,500	12,000	283.95
313080	Produits chimiques	6,000	6,000	3,701.20
313800	Marchandises diverses	9,000	10,000	6,774.76
314000	Entretien des bâtiments	5,000	8,000	244.05
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	20,000	23,000	14,895.73
316000	Loyers	25,000	17,000	16,833.40
317000	Déplacements	116,000	171,000	115,854.09
317610	Manifestations et réceptions	20,000	16,000	21,808.67
318000	Mandats, expertises, études	20,000	10,000	7,541.30
318005	Honoraires, mandats	101,000	90,500	101,772.30
318030	Ports et affranchissements	600	1,000	431.30
318045	Communication	50,000	0	0.00
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	600	0	0.00
318350	Nettoyage par des tiers	4,000	5,000	1,233.85
319800	Autres frais divers	40,000	41,500	33,042.95
33	Amortissements	45,997	59,997	40,037.00
330010	Pertes sur débiteurs	6,000	20,000	40.00
331000	Biens du patrimoine administratif	39,997	39,997	39,997.00
36	Subventions accordées	14,794,000	14,794,000	0.00
360530	Confédération, financement LACI	5,054,000	4,384,000	0.00
365565	Mesures entreprises	1,410,000	1,310,000	0.00
365800	Divers organismes et instit. privées	120,000	120,000	0.00
366538	Mesures chômeurs	8,210,000	8,980,000	0.00
39	Imputations internes	1,343,300	1,299,500	8,802,247.50
390115	Fournitures de bureau	27,500	26,000	25,762.85
390125	Imprimés	20,000	20,000	13,147.30
390135	Machines et équipement	1,500	3,000	827.95
390145	Imprimante multifonction	24,000	24,000	16,583.65
390340	Prestations internes SBAT mobilier	16,000	16,000	13,987.80
390350	Participation au frais de port	65,000	57,000	64,530.05
390513	Formation continue	15,000	0	10,350.00
390515	Salaires apprenants	75,000	75,000	64,213.65
390530	Prestations OCOSP en faveur des chômeurs	151,500	151,500	151,500.00
390537	Prestations internes Indemnités cadres	9,800	10,000	7,333.00
390570	Prestations internes STATEM	20,000	20,000	0.00
390611	Prestations internes loyers SEMP	570,000	564,000	573,718.00
390627	Prestations informatiques SIEN	258,000	245,000	265,703.20
390730	Attrib. fds intégration professionnelle	0	0	7,500,000.00
390806	Frais de conciergerie	90,000	88,000	94,528.05
390831	PI Emoluments	0	0	62.00
43	Contributions	472,300 -	517,783 -	381,993.65 -
431000	Emoluments administratifs	130,000 -	60,000 -	48,905.00 -
434800	Prestations de services diverses	800 -	53,783 -	772.20 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	280.00 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	9,207.50 -
436510	Remb. frais commission sécurité travail	320,000 -	350,000 -	309,506.10 -
437500	Amendes, contrôle marché du travail	20,000 -	50,000 -	11,738.25 -
439850	Recettes diverses	1,500 -	4,000 -	1,584.60 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	100,400 -	99,138 -	94,687.33 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	100,400 -	99,138 -	94,687.33 -
46	Subventions acquises	14,436,794 -	21,786,300 -	13,301,941.13 -
460800	Subventions fédérales diverses	14,436,794 -	14,391,300 -	13,301,941.13 -
462550	Part communale, mesures d'intégration	0	7,395,000 -	0.00
49	Imputations internes	15,072,159 -	4,300,000 -	55,792.20 -
490517	Rbt LAA, APG	70,000 -	100,000 -	0.00
490625	Remboursements de traitements	54,659 -	0	52,642.20 -
490831	PI Emoluments	3,500 -	0	3,150.00 -
490852	Autres composantes facture sociale fs	14,794,000 -	0	0.00
495000	Bonification budgétaire	150,000 -	4,200,000 -	0.00

Remarques

Service de l'emploi (suite)		
360530	Confédération, financement LACI	L'augmentation de la rubrique est liée d'une part aux prévisions du SECO, et d'autre part à une utilisation plus conséquente par le canton des formations entrant dans le cadre de l'art. 59d LACI (personnes sans droit au chômage mais pouvant bénéficier d'une formation sous certaines conditions); ces formations sont plus particulièrement destinées au public suivi par l'aide sociale.
365565	Mesures entreprises	Augmentation de la prise en charge des fins de formation et des allocations d'intégration professionnelle (AIP).
366538	Mesures chômeurs	Changement de statut prévu en 2015 pour les placements en mesures d'intégration professionnelle (MIP). Les économies ainsi réalisées devraient permettre la prise de nouvelles mesures pour les chômeurs en fin de droit ou sans droit, de même que pour les bénéficiaires de l'aide sociale.
390145	Imprimante multifonction	Augmentation liée aux impressions des dossiers de demandeurs d'emploi, qui sont transmis depuis 2013 par les caisses de chômage en version électronique.
390513	Formation continue	Budgétisation dans cette rubrique budgétaire, dès 2015, des coûts de formation continue refacturés par le SRHE. Auparavant ces coûts étaient compris dans la rubrique budgétaire 309000.
390570	Prestations internes STATEM	Nouvelle rubrique budgétaire dès 2014 pour la prise en charge du 50% des frais liés à l'établissement de la statistique trimestrielle de l'emploi (STATEM).
431000	Émoluments administratifs	Accroissement des recettes lié aux nouvelles mesures mises en place pour 2015 : <ul style="list-style-type: none">- Augmentation du montant des émoluments concernant la surveillance des agences de placement, afin d'être en adéquation avec la mise à jour au 1^{er} janvier 2014 de l'Ordonnance fédérale sur les émoluments.- Augmentation du montant des émoluments concernant les autorisations d'occuper des travailleurs.- Introduction d'un émolument de base de 1'200 francs pour la surveillance des caisses ALFA.
434800	Prestations de services diverses	Transfert des revenus sur la rubrique budgétaire 490625.
437500	Amendes, contrôle marché du travail	Baisse générale liée à l'introduction du nouveau code de procédure pénale et aux condamnations à des jours amendes avec sursis.
460800	Subventions fédérales diverses	Augmentation de la subvention fédérale liée à l'augmentation des charges subventionnées par le SECO.
462550	Part communale, mesures d'intégration	Cette rubrique budgétaire, qui enregistrait la refacturation aux communes du 50% des charges liées aux mesures d'intégration professionnelle, ne sera plus utilisée à partir de 2015. Dans le cadre de la mise en œuvre de la facture sociale, ces charges seront transférées, dès 2015, au service de l'action sociale via la rubrique budgétaire 490852.
490625	Remboursements de traitements	En corrélation avec la rubrique budgétaire 434800.
490852	Autres composantes facture sociale fs	Nouvelle rubrique budgétaire enregistrant le transfert au service de l'action sociale de toutes les charges liées aux mesures d'intégration professionnelle.
495000	Bonification budgétaire	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du MCH2, utilisation progressive de la fortune du fonds d'ici à fin 2016.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
AVS/AI				
<i>Total des charges</i>		119,586,100	117,601,800	113,245,070.18
<i>Total des revenus</i>		42,742,800 -	34,934,100 -	34,008,162.20 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		76,843,300	82,667,700	79,236,907.98
31	Biens, services et marchandises	2,693,200	2,622,400	2,735,914.22
318540	Administrat. prestations complém. AVS	1,396,800	1,289,600	1,357,121.10
318541	Administrat. prestations complém. AI	931,200	972,800	1,023,793.12
318542	Adm. all. fam. pers. sans activité lucrative	265,200	260,000	255,000.00
318545	Administration contrôle LAA	100,000	100,000	100,000.00
36	Subventions accordées	116,892,900	114,979,400	110,509,155.96
360500	Alloc. familiales travailleurs agricoles	571,200	656,600	604,330.60
363500	Prestations complémentaires AVS	66,213,700	66,914,100	63,569,766.40
363510	Prestations complémentaires AI	45,741,000	43,438,700	42,904,745.31
363540	Caisse compensation, remises de cotisations	1,235,000	1,470,000	1,131,012.40
363550	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	3,132,000	2,500,000	2,299,301.25
46	Subventions acquises	39,345,600 -	34,934,100 -	34,008,162.20 -
460500	Subv. féd. prest. complémentaires AVS	19,755,400 -	15,881,300 -	15,151,197.80 -
460510	Subv. féd. prest. complémentaires AI	18,180,700 -	16,017,000 -	15,976,243.80 -
460517	Subv. féd. frais administratifs AVS	845,700 -	786,500 -	768,030.00 -
460518	Subv. féd. frais administratifs AI	563,800 -	593,300 -	579,390.00 -
462515	Part communale alloc. fam. SAL	0	1,656,000 -	1,533,300.60 -
49	Imputations internes	3,397,200 -	0	0.00
490852	Autres composantes facture sociale fs	3,397,200 -	0	0.00
Service des migrations				
<i>Total des charges</i>		28,164,521	23,936,570	23,889,433.77
<i>Total des revenus</i>		25,631,300 -	19,653,950 -	17,115,963.60 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		2,533,221	4,282,620	6,773,470.17
30	Charges de personnel	9,742,021	10,712,210	10,140,006.17
300000	Commissions	3,000	3,000	1,640.00
301000	Personnel administratif et exploitation	7,798,858	8,589,596	8,229,640.70
301010	Salaires occasionnels	216,000	216,000	214,117.05
301750	Service de piquet	15,000	16,320	13,750.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	701,092	771,891	737,985.37
304000	Caisse de pensions	973,071	1,080,403	910,229.60
309090	Santé et sécurité	5,000	5,000	761.75
309800	Autres charges de personnel	30,000	30,000	31,881.70
31	Biens, services et marchandises	323,000	1,734,000	1,567,135.50
310000	Fournitures de bureau et imprimés	110,000	110,000	125,119.30
317000	Déplacements	32,000	32,000	33,958.10
317610	Manifestations et réceptions	20,000	0	0.00
318005	Honoraires, mandats	60,000	1,490,000	1,332,460.20
318020	Contrôles médicaux	2,000	2,000	143.80
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	4,000	0	0.00
318260	Rapatriement d'étrangers	30,000	40,000	13,949.75
319010	Indemnités de dépens	35,000	30,000	29,671.40
319800	Autres frais divers	30,000	30,000	31,832.95
33	Amortissements	20,000	12,000	22,215.85
330010	Pertes sur débiteurs	20,000	12,000	22,215.85
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	768,000	530,000	319,541.95
350220	Taxes fédérales diverses	230,000	230,000	213,288.00
351200	Concordat et détention LMC	538,000	300,000	106,253.95
36	Subventions accordées	16,886,000	10,528,360	10,705,810.20
366570	Dépenses d'assistance pour les RA	11,669,000	7,157,890	7,332,375.13
366575	Dépenses d'assistance pour les réfugiés	5,217,000	3,370,470	3,373,435.07
39	Imputations internes	425,500	420,000	1,134,724.10
390115	Fournitures de bureau	27,000	27,000	26,771.95
390125	Imprimés	3,000	3,000	1,638.60
390135	Machines et équipement	3,000	3,000	0.00
390145	Imprimante multifonction	12,000	12,000	13,875.25
390612	Loyer centres SMIG	375,000	375,000	1,092,438.30
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	1,500	0	0.00

Remarques

AVS/AI		
318540	Administrat. prestations complém. AVS	Le budget 2015 enregistre une légère augmentation liée à l'évolution du nombre de dossiers et des charges administratives.
318541	Administrat. prestations complém. AI	Le budget 2015 enregistre une légère diminution liée à la répartition des charges entre l'AVS et l'AI.
360500	Allocations familiales dans l'agriculture	La réduction des dépenses est prévue par la Centrale de compensation selon les estimations de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) communiquées en avril 2014 au canton.
363500	Prestations complémentaires AVS	Le budget 2015 a été effectué sur les résultats probables de l'exercice 2014. Un taux de croissance, englobant l'indexation des rentes ainsi que l'évolution du nombre de cas, fonde l'estimation du budget. Au surplus, une baisse des dépenses personnelles pour les bénéficiaires en EMS devrait réduire légèrement les prestations.
363510	Prestations complémentaires AI	Le budget 2015 a été effectué sur les résultats probables de l'exercice 2014. Un taux de croissance, englobant l'indexation des rentes ainsi que l'évolution du nombre de cas, fonde l'estimation du budget. Une modification de pratique de facturation des coûts de transport par les institutions engendrera également une augmentation des charges évaluée à 500'000 francs. A contrario, (1) la baisse des dépenses personnelles pour les bénéficiaires en EMS et (2) la prise en compte de la fortune dans le calcul des prestations complémentaires des rentiers AI devraient réduire légèrement les montants versés.
360500	Caisse compensation, remises de cotisations	L'évaluation est étroitement liée au nombre de bénéficiaires de l'aide sociale du canton.
363550	Alloc. familiales personnes sans activité lucrative	L'augmentation des dépenses résulte d'une part de l'augmentation des cas et d'autre part du nouveau régime d'allocations familiales qui sera appliqué dès 2015.
460500	Subv. féd. prest. complémentaires AVS	La variation favorable est consécutive à la réduction des dépenses en home sur le total des charges de prestations complémentaires pour l'exercice 2013 et, par voie de conséquence, de l'augmentation du taux de subventionnement.
460510	Subv. féd. prest. complémentaires AI	La variation favorable est consécutive à la réduction des dépenses en institution sur le total des charges de prestations complémentaires pour l'exercice 2013 et, par voie de conséquence, de l'augmentation du taux de subventionnement.
460517	Subv. féd. frais administratifs AVS	Suite à la baisse des dépenses en matière de prestations complémentaires AVS enregistrée en 2013, la subvention de la Confédération pour les frais administratifs des prestations complémentaires est répartie de manière différente entre les frais administratifs AVS et les frais administratifs AI. Ce procédé diminue la rubrique budgétaire 460518.
460518	Subv. féd. frais administratifs AVS	Suite à la baisse des dépenses en matière de prestations complémentaires AVS enregistrée en 2013, la subvention de la Confédération pour les frais administratifs des prestations complémentaires est répartie de manière différente entre les frais administratifs AVS et les frais administratifs AI. Ce procédé augmente de fait la rubrique budgétaire 460517.
490852	Autres composantes facture sociale fs	Nouvelle rubrique budgétaire enregistrant le transfert au service de l'action sociale des charges liées aux allocations familiales sans activité lucrative.
Service des migrations		
301000	Personnel administratif & exploitation	Diminution des coûts liée à la fermeture du centre d'accueil de Perreux. La décision de fermer ce centre n'étant pas définitive lors de l'établissement du budget 2014, la diminution des coûts y relatifs avait été prise en considération dans la rubrique budgétaire 439850.
317610	Manifestations, réceptions	En 2015, il appartiendra au canton de Neuchâtel de recevoir et d'organiser la Conférence des chefs des services cantonaux des migrations de la Suisse latine.
318005	Honoraires, mandats	Diminution des coûts liée à la fermeture du centre d'accueil de Perreux.
318260	Rapatriement étrangers	Le nombre de rapatriements de ressortissants étrangers dépourvus de moyens a tendance à diminuer ces dernières années.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
390847	PI matériel et outillage	4,000	0	0.00
43	Contributions	1,805,000 -	3,738,660 -	1,395,919.35 -
431000	Emoluments administratifs	200,000 -	200,000 -	197,548.85 -
431220	Emoluments de contrôle des étrangers	1,570,000 -	1,710,000 -	1,164,797.20 -
431221	Emoluments de contrôle MJUR	30,000 -	30,000 -	29,330.00 -
436020	Remboursement de frais divers	2,000 -	2,000 -	1,112.15 -
439850	Recettes diverses	3,000 -	1,796,660 -	3,131.15 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	316,400 -	250,000 -	186,108.25 -
450800	Dédommagements de la Confédération	316,400 -	250,000 -	186,108.25 -
46	Subventions acquises	18,656,400 -	15,560,000 -	15,533,936.00 -
460205	Forfaits réfugiés (permis B + F)	4,966,700 -	4,170,000 -	3,572,300.00 -
460230	Forfaits asile (RA+AP)	13,689,700 -	11,390,000 -	11,961,636.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	105,290 -	0.00
481320	Prélèvement provision ODM	0	105,290 -	0.00
49	Imputations internes	4,853,500 -	0	0.00
490852	Autres composantes facture sociale fs	3,963,500 -	0	0.00
490853	Charges assurances maladie fs	890,000 -	0	0.00
Service de la cohésion multiculturelle				
	<i>Total des charges</i>	<i>3,226,625</i>	<i>3,028,295</i>	<i>3,056,093.22</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,162,100 -</i>	<i>1,946,199 -</i>	<i>1,662,512.91 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>1,064,525</i>	<i>1,082,096</i>	<i>1,393,580.31</i>
30	Charges de personnel	1,610,125	1,610,695	1,417,071.85
300000	Commissions	20,000	20,000	18,122.05
300500	Conseils sociaux	7,000	7,000	4,098.55
301000	Personnel administratif et exploitation	1,272,969	1,258,344	1,135,309.10
301010	Salaires occasionnels	34,800	34,800	36,981.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	114,090	112,811	101,156.45
304000	Caisse de pensions	161,266	177,741	121,404.65
31	Biens, services et marchandises	461,000	672,600	1,038,800.37
310020	Imprimés et reliures	24,000	24,000	27,120.32
317000	Déplacements	16,000	16,000	13,502.15
318000	Mandats, expertises, études	47,600	0	0.00
319505	Prix "Salut l'étranger"	7,000	7,000	6,000.00
319540	Mesures d'intégration	363,600	227,000	524,785.65
319541	Programmes intégration pluriannuels	0	395,800	464,630.70
319800	Autres frais divers	2,800	2,800	2,761.55
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	58,000	0	0.00
352800	Dédommagements divers aux communes	58,000	0	0.00
36	Subventions accordées	549,400	210,000	219,915.00
365800	Divers organismes et instit. privées	549,400	210,000	219,915.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	284,100.00
381517	Provision forfaits intégration ODM	0	0	284,100.00
39	Imputations internes	548,100	535,000	96,206.00
390115	Fournitures de bureau	0	0	4,396.35
390125	Imprimés	2,500	2,000	2,586.55
390145	Imprimante multifonction	10,000	4,000	19,223.10
390606	Prestations d'enseignement	429,000	429,000	0.00
390623	Forfait élèves	100,000	100,000	70,000.00
390839	PI mandats, experts, études	6,600	0	0.00
43	Contributions	7,500 -	1,052,650 -	616,591.18 -
431260	Emoluments, naturalisations	0	150,000 -	152,765.00 -
439500	Contributions mesures d'intégration	0	902,650 -	463,826.18 -
439850	Recettes diverses	7,500 -	0	0.00
46	Subventions acquises	1,755,500 -	893,549 -	1,045,921.73 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,755,500 -	893,549 -	1,045,921.73 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	184,100 -	0	0.00
481517	Dissolution provision forfaits intégration ODM	184,100 -	0	0.00

Remarques

Service des migrations (suite)		
319010	Indemnités dépens	Prise en charge de la totalité des indemnités de dépens par le service des migrations. Une partie de cette charge était jusqu'à présent supportée par le secrétariat général du département.
330010	Pertes sur débiteurs	Augmentation liée aux factures établies avec des adresses à l'étranger. En cas de non-paiement, les procédures de poursuites ne sont pas mises en œuvre.
351200	Concordat + détention LMC	Forte augmentation du nombre de dossiers transmis à la Confédération (effort de rattrapage). Les frais facturés n'apparaissent dans cette rubrique budgétaire qu'au moment où le remboursement effectif a été versé par la Confédération. En corrélation avec la rubrique budgétaire 450800.
366570	Dépenses d'assistance pour les RA	Augmentation liée à l'évolution de l'effectif des requérants d'asile et admis provisoires de moins de 7 ans de séjour en Suisse assistés ou partiellement assistés ainsi que, dès cette année, à la prise en compte des personnes touchées par une décision de non-entrée en matière (NEM), requérants d'asile déboutés (RAD) et personnes admises à titre provisoire avec plus de 7 ans de séjour en Suisse. Jusqu'à présent, les charges liées à cette seconde population étaient directement comptabilisées dans les comptes du service de l'action sociale. Dès cette année, dans le cadre de la mise en œuvre de la facture sociale, l'imputation de ces charges au service de l'action sociale est comptabilisée dans les rubriques budgétaires 490852 et 490853
366575	Dépenses d'assistance pour les réfugiés	Forte augmentation de l'effectif des réfugiés statutaires permis B et F. Dès cette année, les frais liés aux réfugiés statutaires permis C dont la famille est composée de permis de différentes natures (dossiers mixtes) sont également comptabilisés dans cette rubrique budgétaire. Dès cette année, dans le cadre de la mise en œuvre de la facture sociale, l'imputation de ces charges au service de l'action sociale est comptabilisée dans la rubrique budgétaire 490852.
431220	Émoluments contrôle ETR	Le projet de suppression de la part des émoluments versés aux communes n'a pas été mis en œuvre en 2014. Dès 2015, une nouvelle répartition sera introduite.
439850	Recettes diverses	En 2014, les économies liées à la fermeture du centre d'accueil de Perreux figuraient dans cette rubrique budgétaire.
450800	Dédommagement de la Confédération	Augmentation en corrélation avec les frais de la rubrique budgétaire 351200.
460205	Forfaits réfugiés (B et F)	Augmentation de l'effectif des réfugiés statutaires.
460230	Forfait asile RA+AP	Augmentation de l'effectif des requérants d'asile et admis provisoires de moins de 7 ans de séjour en Suisse ainsi que, dès cette année, comptabilisation dans cette rubrique budgétaire du forfait d'aide d'urgence versé par la Confédération.
490852	Autres composantes facture sociale fs	Nouvelle rubrique budgétaire liée à la mise en œuvre de la facture sociale. Imputation au service de l'action sociale des charges d'aide matérielle nettes du service des migrations.
490853	Charges assurance maladie fs	Nouvelle rubrique budgétaire liée à la mise en œuvre de la facture sociale. Imputation au service de l'action sociale des charges d'assurance maladie du service des migrations..
Service de la cohésion multiculturelle		
		Parallèlement à la réorganisation du service, une analyse du contenu de différentes rubriques budgétaires a été effectuée; celle-ci a débouché aux transferts de charges/revenus entre différentes rubriques budgétaires. Par rapport au budget 2014, le budget 2015 est stable.
318000	Mandats, expertises et études	Voir note introductive.
319540	Mesures d'intégration	Voir note introductive.
319541	Programmes d'intégration pluriannuels	Suppression de cette rubrique budgétaire suite à l'analyse mentionnée en note introductive.
352800	Dédommagement communes	Voir note introductive.
365800	Divers organismes et institutions privées	Voir note introductive. Le solde de la provision constituée en 2013 est utilisé au travers du soutien aux organismes habituels.
390145	Imprimante multifonction	Réajustement du montant de cette rubrique budgétaire par rapport aux comptes 2013 et au budget 2014.
390839	Mandat, expertises, études	Voir note introductive.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
49	Imputations internes	215,000 -	0	0.00
490831	PI Emoluments	210,000 -	0	0.00
490839	PI mandats, experts, études	5,000 -	0	0.00
Service de l'action sociale				
	<i>Total des charges</i>	<i>274,706,422</i>	<i>128,865,879</i>	<i>118,213,167.14</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>135,028,020 -</i>	<i>70,732,900 -</i>	<i>64,712,795.73 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>139,678,402</i>	<i>58,132,979</i>	<i>53,500,371.41</i>
30	Charges de personnel	5,492,263	3,033,379	2,823,803.10
300000	Commissions	4,000	4,000	1,504.40
301000	Personnel administratif et exploitation	4,518,461	2,491,647	2,334,385.35
301010	Salaires occasionnels	0	0	18,610.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	391,599	216,632	203,714.20
304000	Caisse de pensions	578,202	321,101	265,588.65
31	Biens, services et marchandises	258,000	259,000	138,348.80
317000	Déplacements	12,000	9,000	6,003.70
318005	Honoraires, mandats	40,000	55,000	36,269.00
319000	Cotisations	11,000	0	0.00
319310	Indemnités LAVI	165,000	165,000	89,280.00
319800	Autres frais divers	30,000	30,000	6,796.10
33	Amortissements	15,000	0	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	15,000	0	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	8,500	10,325.00
351250	Conférences intercantionales	0	8,500	10,325.00
36	Subventions accordées	245,766,700	113,491,600	110,569,719.24
362310	Participation services sociaux communaux	4,100,000	4,000,000	3,860,694.90
365320	Fondation neuch. coordin. action sociale	0	377,000	366,000.00
365325	Pro Infirmités	0	0	270,000.00
365330	Pro Senectute	0	297,000	277,000.00
365336	Centres de consultations LAVI	0	770,000	800,000.00
365337	Programmes d'insertion fs	3,120,000	3,000,000	2,100,000.00
365338	Partenariat social privé fs	3,120,300	0	0.00
365800	Divers organismes et instit. privées	140,000	1,611,000	1,652,240.00
366010	Subsides à des tiers	45,000	0	0.00
366300	Charges d'aide matérielle fs	99,662,400	102,576,600	100,228,198.14
366310	Loi assurance-maladie obligatoire fs	116,169,000	0	0.00
366311	Intérêts et frais du contentieux	1,000,000	0	0.00
366312	Contentieux	9,100,000	0	0.00
366315	Participation aux coûts Lamal fs	1,400,000	0	0.00
366320	Avances de contributions d'entretien fs	700,000	700,000	800,000.00
366330	Aide immédiate et juridique LAVI	210,000	160,000	215,586.20
366725	Bourses d'études fs	7,000,000	0	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	17,000.00
381321	Provision découvert FDFN	0	0	17,000.00
39	Imputations internes	23,174,459	12,073,400	4,653,971.00
390115	Fournitures de bureau	0	0	6,612.20
390306	Convention SFPO / autres services Etat	75,100	73,400	70,400.00
390355	Aide matérielle, différence de subside LAMal	0	12,000,000	4,524,316.60
390625	Remboursements de traitements	54,659	0	52,642.20
390852	Autres composantes facture sociale fs	22,154,700	0	0.00
390853	Charges assurances maladie fs	890,000	0	0.00
42	Revenus des biens	2,500,000 -	0	0.00
424330	Recouvrement CX et autres créances	2,000,000 -	0	0.00
424340	Recouvrement subsides (fs)	500,000 -	0	0.00
43	Contributions	285,000 -	100,000 -	238,880.10 -
436050	Remboursement de subventions fs	80,000 -	0	0.00
436325	Récup. avances contributions d'entretien fs	100,000 -	100,000 -	237,260.55 -
439850	Recettes diverses	105,000 -	0	1,619.55 -
46	Subventions acquises	132,122,000 -	70,571,200 -	64,111,508.88 -
460330	Subventions fédérales facture sociale (fs)	51,169,000 -	0	0.00
462340	Part communale facture sociale (fs)	80,953,000 -	0	0.00
462350	Part communale, aide matérielle	0	68,771,200 -	62,851,508.88 -
462355	Part communale, programmes d'insertion	0	1,800,000 -	1,260,000.00 -

Remarques

Service de la cohésion multiculturelle (suite)		
431260	Émoluments de naturalisation	Suppression de cette rubrique budgétaire et ouverture de la prestation interne 490831 PI Émoluments.
439500	Contributions mesures d'intégration	Suppression de cette rubrique budgétaire suite à l'analyse mentionnée en note introductive.
439850	Recettes diverses	Voir note introductive.
460800	Subventions fédérales diverses	Voir note introductive.
481517	Provision forfait d'intégration ODM	Utilisation du solde de la provision en 2015 pour renforcer l'intégration professionnelle et sociale des réfugiés reconnus et des admis provisoires dans le cadre du financement des forfaits fédéraux d'intégration.
490831	PI Émoluments	Création de cette nouvelle rubrique budgétaire suite à la suppression de la rubrique budgétaire 431260. Augmentation prévues des dossiers.
490839	Mandat, expertises, études	Voir note introductive.
Service de l'action sociale		
		En 2015, comme mentionné en introduction, les centres financiers du service de l'action sociale, de l'office cantonal de l'assurance-maladie et de l'office des bourses sont fusionnés au sein du centre financier du service de l'action sociale. Par souci de transparence, dans le cadre de la mise en œuvre de la facture sociale, les rubriques budgétaires dont les charges/revenus sont répartis à raison de 60% pour l'Etat et 40% pour les communes sont identifiées par les lettres "fs".
319000	Cotisations	Remplace la rubrique budgétaire 351250. Il s'agit de la cotisation du canton à la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).
351250	Conférences intercantionales	Voir rubrique budgétaire 319000.
362310	Participation services communaux	Augmentation des frais de personnel reconnus des services sociaux et des GSR, consécutive à la croissance du volume de travail.
365320	Fondation neuch. coordin. action sociale	Indemnité intégrée dans la rubrique budgétaire 365338 "partenariat social privé fs".
365330	Pro Senectute	Idem.
365336	Centres de consultation LAVI	Idem.
365337	Programmes d'insertion fs	Poursuite des efforts marqués en termes de financement des mesures d'insertion socio-professionnelle.
365338	Partenariat social privé fs	Dépenses liées aux indemnités versées aux organismes du social privé ambulatoire sur la base de contrats de prestations.
365800	Subsides divers aux institutions privées	Aides financières accordées ponctuellement à des organisations privées actives dans le dispositif social cantonal. Augmentation liée au mandat assumé par le canton dans le cadre de la traite des humains. La prestation est refacturée par la rubrique budgétaire 439850.
366300	Charges d'aide matérielle fs	Tient compte des effets de la baisse des normes d'aide matérielle entrée en vigueur en mars 2014 et de la tendance à une relative stabilité du nombre d'ouverture de dossiers. Fait partie de la facture sociale et ne comprend plus les mesures pénales selon le rapport relatif à l'harmonisation de la facture sociale 13.050.
366310	Loi assurance-maladie obligatoire fs	Considère le maintien de l'intensité de l'aide en faveur des bénéficiaires ordinaires, l'adaptation du montant des subsides pour les assurés au bénéfice de prestations complémentaires à l'AVS-AI selon les dispositions fédérales, et à l'adaptation du montant des subsides pour les assurés émargeant à l'aide sociale. Tient compte également de la croissance de l'effectif des bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS-AI.
366312	Contentieux	Considère l'entrée en vigueur de l'article 64a LAMal le 1 ^{er} janvier 2012 qui prévoit une répartition de la prise en charge du contentieux LAMal à hauteur de 85% par le canton et à hauteur de 15% par les assureurs. Tient compte uniquement des primes impayées. Considère également l'adaptation du montant des créances (primes) à rembourser aux assureurs à l'augmentation des tarifs de primes.
366315	Participation coûts LAMal fs	Nouvelle rubrique budgétaire résultant de la dissociation de la rubrique budgétaire 366312 entre primes et participations aux coûts impayées à rembourser aux assureurs.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
49	Imputations internes	121,020 -	61,700 -	362,406.75 -
490303	Prél. fds réformes structures Communes	0	0	310,000.00 -
490505	Particip. fds formation/intégr. jeunes	88,100 -	61,700 -	52,406.75 -
495000	Bonification budgétaire	32,920 -	0	0.00
Office des bourses				
	<i>Total des charges</i>	0	7,443,724	7,001,589.05
	<i>Total des revenus</i>	0	1,652,500 -	671,263.40 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	5,791,224	6,330,325.65
30	Charges de personnel	0	372,824	380,562.85
301000	Personnel administratif et exploitation	0	306,845	305,165.50
301010	Salaires occasionnels	0	0	13,637.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	26,997	27,766.30
304000	Caisse de pensions	0	38,982	33,994.05
31	Biens, services et marchandises	0	10,900	9,073.50
317000	Déplacements	0	400	446.40
319800	Autres frais divers	0	10,500	8,627.10
33	Amortissements	0	15,000	7,884.95
330010	Pertes sur débiteurs	0	15,000	7,884.95
36	Subventions accordées	0	7,045,000	6,604,067.75
366010	Subsides à des tiers	0	45,000	0.00
366715	Bourses formations post-obligat. et continue	0	2,500,000	2,371,295.25
366720	Bourses formations tertiaires (ES, HES, HEU)	0	4,500,000	4,232,772.50
43	Contributions	0	112,500 -	118,837.40 -
436050	Remboursement de subventions fs	0	100,000 -	117,810.10 -
439850	Recettes diverses	0	12,500 -	1,027.30 -
46	Subventions acquises	0	540,000 -	552,426.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	540,000 -	552,426.00 -
49	Imputations internes	0	1,000,000 -	0.00
495000	Bonification budgétaire	0	1,000,000 -	0.00
Office cantonal de l'assurance-maladie				
	<i>Total des charges</i>	0	126,118,995	118,862,912.13
	<i>Total des revenus</i>	0	64,110,000 -	56,629,353.32 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	62,008,995	62,233,558.81
30	Charges de personnel	0	2,004,995	1,835,950.30
301000	Personnel administratif et exploitation	0	1,654,531	1,534,768.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	144,152	133,322.40
304000	Caisse de pensions	0	206,312	167,859.65
31	Biens, services et marchandises	0	13,000	5,008.80
317000	Déplacements	0	3,000	1,404.00
319800	Autres frais divers	0	10,000	3,604.80
36	Subventions accordées	0	124,101,000	117,021,953.03
366310	Loi assurance-maladie obligatoire fs	0	113,300,000	104,354,037.10
366311	Intérêts et frais du contentieux	0	800,000	1,598,974.00
366312	Contentieux	0	10,000,000	11,068,941.93
366313	Avances à des tiers	0	1,000	0.00
42	Revenus des biens	0	2,400,000 -	3,070,004.72 -
424320	Recouvrement subsides,contentieux et avances	0	2,400,000 -	3,070,004.72 -
43	Contributions	0	810,000 -	1,601,396.00 -
436240	Remb. participations aux coûts	0	800,000 -	1,589,316.00 -
439850	Recettes diverses	0	10,000 -	12,080.00 -
46	Subventions acquises	0	48,900,000 -	47,433,636.00 -
460310	Subv. féd. réduction des cotisations	0	48,900,000 -	47,433,636.00 -
49	Imputations internes	0	12,000,000 -	4,524,316.60 -
490355	Remb. SAS, différence subside LAMal	0	12,000,000 -	4,524,316.60 -

Remarques

	Service de l'action sociale (suite)	
366330	Aides LAVI	Adaptation du montant aux réalités du terrain. Les dépenses sont en augmentation depuis quelques exercices. Une directive cantonale a été émise en vue de cadrer au plus près les charges liées aux interventions LAVI.
390355	Aide mat., différence subsides LAMal	Compte tenu de la nouvelle harmonisation de la facture sociale, cette mesure temporaire prévue par le Grand Conseil en 2013 et 2014 a été supprimée.
390852	Autres composantes facture sociale fs	Refacturations opérées par le service de l'emploi, le centre financier AVS-AI, et le service des migrations dans le cadre de la facture sociale.
390853	Charges assurance maladie fs	Refacturation opérée par le service des migrations dans le cadre de la facture sociale.
424330	Recouvrement contentieux	Considère l'entrée en vigueur du nouvel article 64a LAMal, le 1 ^{er} janvier 2012, qui prévoit un partage à parts égales des montants récupérés dans le cadre de la procédure de poursuite. Considère également l'adaptation des créances récupérées auprès des assureurs (v. explication rubrique budgétaire 366312, idem).
424340	Recouvrement des subsides fs	Nouvelle rubrique budgétaire résultant de la séparation entre le recouvrement du contentieux et des subsides (rubrique budgétaire 424330). À relever que le montant récupéré de subsides (différentiel entre les montants versés aux caisses par le bais des acomptes mensuels et les montants réellement dus) tient compte de l'entrée en vigueur du nouvel article 65 LAMal (échange uniforme de l'information relative à la réduction des primes entre les cantons et les assureurs).
436050	Remboursement de subvention fs	Baisse liée à l'introduction de la loi sur les aides à la formation (LAF).
439850	Recettes diverses	Refacturation du mandat mentionné sous la rubrique budgétaire 365800.
460330	Subvention fédérale facture sociale fs	Recettes perçues de la Confédération au titre de la réduction individuelle des primes (subsides LAMal) et des bourses d'études attribuées au degré tertiaire.
462340	Parts communales facture sociale	Refacturation aux communes, à hauteur de 40%, des dépenses qui constituent la facture sociale.
462350	Part communale, aide matérielle	Recette intégrée désormais dans la rubrique budgétaire 462340
462355	Part communale, prog. d'insertion	Idem.
495000	Bonification budgétaire	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du MCH2, utilisation progressive de la fortune du fonds d'ici fin 2016.
	Office des bourses	En 2015, comme mentionné en introduction, les centres financiers du service de l'action sociale, de l'office cantonal de l'assurance-maladie et de l'office des bourses sont fusionnés au sein du centre financier du service de l'action sociale.
	Office cantonale de l'assurance-maladie	En 2015, comme mentionné en introduction, les centres financiers du service de l'action sociale, de l'office cantonal de l'assurance-maladie et de l'office des bourses sont fusionnés au sein du centre financier du service de l'action sociale.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
Service de statistique				
<i>Total des charges</i>		1,077,452	1,098,377	1,001,518.49
<i>Total des revenus</i>		312,100 -	314,600 -	211,445.50 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		765,352	783,777	790,072.99
30	Charges de personnel	819,352	819,057	749,542.10
301000	Personnel administratif et exploitation	675,711	673,728	625,909.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	58,067	57,929	53,598.90
304000	Caisse de pensions	85,574	87,400	70,034.10
31	Biens, services et marchandises	258,100	256,900	216,834.39
317000	Déplacements	7,500	8,500	5,434.70
318000	Mandats, expertises, études	220,800	218,700	185,329.38
319800	Autres frais divers	29,800	29,700	26,070.31
33	Amortissements	0	22,420	35,142.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	22,420	35,142.00
43	Contributions	176,300 -	178,800 -	95,645.50 -
439850	Recettes diverses	176,300 -	178,800 -	95,645.50 -
49	Imputations internes	135,800 -	135,800 -	115,800.00 -
490520	Prestations pour la statistique scolaire	115,800 -	115,800 -	115,800.00 -
490570	Prestations internes STATEM	20,000 -	20,000 -	0.00
Fonds de promotion de l'économie				
<i>Total des charges</i>		2,600,000	2,600,000	8,195,771.54
<i>Total des revenus</i>		2,600,000 -	2,600,000 -	8,195,771.54 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	0	0	3,453,028.05
314030	Frais liés aux terrains industriels	0	0	2,701,056.95
317000	Déplacements	0	0	108,818.09
318000	Mandats, expertises, études	0	0	575,167.30
319800	Autres frais divers	0	0	67,985.71
33	Amortissements	0	0	212,370.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	212,370	212,370.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	212,370 -	0.00
36	Subventions accordées	0	0	4,530,373.49
361530	Promotion économique	0	0	258,425.00
365530	Diverses institutions économiques	0	0	395,000.00
365535	Subvention d'aide au développement économique	0	0	2,376,948.49
365545	Parc scientifique et technologique	0	0	1,500,000.00
39	Imputations internes	2,600,000	2,600,000	0.00
395731	Attrib. fonds de promotion de l'économie	2,600,000	2,600,000	0.00
42	Revenus des biens	0	0	1,259,557.14 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	0	1,259,557.14 -
43	Contributions	0	0	126,291.90 -
436050	Remboursement de subventions fs	0	0	121,884.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	4,407.90 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	2,600,000 -	2,600,000 -	5,765,166.50 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	2,600,000 -	2,600,000 -	5,765,166.50 -
49	Imputations internes	0	0	1,044,756.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	897,543.00 -
490610	Locations	0	0	5,513.00 -
490849	PI Equipements	0	0	141,700.00 -
Fonds d'aide aux régions de montagne				
<i>Total des charges</i>		150,004	1,000,000	325,097.50
<i>Total des revenus</i>		150,004 -	1,000,000 -	325,097.50 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		0	0	0.00
36	Subventions accordées	0	0	36,097.50
365540	Mesures de soutien	0	0	36,097.50

Remarques

480000	Fonds de promotion de l'économie Prélèvement à la fortune du fonds	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du MCH2, utilisation progressive de la fortune du fonds d'ici fin 2016.
--------	--	--



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
39	Imputations internes	150,004	1,000,000	289,000.00
390736	Attrib. fonds politique régionale	0	0	289,000.00
395732	Attrib. fonds aide régions de montagnes	150,004	1,000,000	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	150,004 -	1,000,000 -	325,097.50 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	150,004 -	1,000,000 -	325,097.50 -
Fonds politique régionale				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,200,000</i>	<i>500,000</i>	<i>5,101,817.90</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,200,000 -</i>	<i>500,000 -</i>	<i>5,101,817.90 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	0	0	1,429,762.90
365530	Diverses institutions économiques	0	0	89,933.85
365540	Mesures de soutien	0	0	1,339,829.05
37	Subventions redistribuées	0	0	1,806,617.05
371600	Subventions d'autres cantons redistribuées	0	0	33,988.90
372800	Subventions fédérales redistribuées	0	0	1,772,628.15
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	1,865,437.95
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	1,865,437.95
39	Imputations internes	1,200,000	500,000	0.00
395736	Attrib. fonds politique régionale	1,200,000	500,000	0.00
43	Contributions	0	0	6,200.85 -
436050	Remboursement de subventions fs	0	0	6,200.85 -
47	Subventions à redistribuer	0	0	1,806,617.05 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	0	0	1,772,628.15 -
471600	Subventions d'autres cantons à redistribuer	0	0	33,988.90 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,200,000 -	500,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,200,000 -	500,000 -	0.00
49	Imputations internes	0	0	3,289,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	3,289,000.00 -
Fonds pour l'intégration professionnelle				
	<i>Total des charges</i>	<i>150,000</i>	<i>4,200,000</i>	<i>14,116,177.82</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>150,000 -</i>	<i>4,200,000 -</i>	<i>14,116,177.82 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
33	Amortissements	0	0	20,314.55
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	20,314.55
36	Subventions accordées	0	0	13,229,153.14
360530	Confédération, financement LACI	0	0	4,647,670.00
365010	Perfectionnement des chômeurs	0	0	94,017.61
365560	Intégration en entreprises	0	0	485,451.60
365562	LPP chômeurs âgés	0	0	225,411.75
365563	Formation en entreprises	0	0	140,144.95
365800	Divers organismes et instit. privées	0	0	113,750.00
366533	Mesures chômeurs en fin de droit	0	0	7,418,877.08
366535	Insolvabilité des employeurs	0	0	600.60
366550	Assurance perte de gain des chômeurs	0	0	103,229.55
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	866,710.13
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	866,710.13
39	Imputations internes	150,000	4,200,000	0.00
395730	Attrib. fds intégration professionnelle	150,000	4,200,000	0.00
42	Revenus des biens	0	0	104.95 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	0	0	104.95 -
43	Contributions	0	0	3,097.55 -
439850	Recettes diverses	0	0	3,097.55 -
46	Subventions acquises	0	0	6,612,975.32 -
462550	Part communale, mesures d'intégration	0	0	6,612,975.32 -

Remarques

480000	Fonds d'aide aux régions de montagne Prélèvement à la fortune du fonds	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du MCH2, utilisation progressive de la fortune du fonds d'ici fin 2016.
480000	Fonds politique régionale Prélèvement à la fortune du fonds	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du MCH2, utilisation progressive de la fortune du fonds d'ici fin 2016.
480000	Fonds pour l'intégration professionnelle Prélèvement à la fortune du fonds	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du MCH2, utilisation progressive de la fortune du fonds d'ici fin 2016.



		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Départ. de l'économie et action sociale				
48	Prélèvements sur financements spéciaux	150,000 -	4,200,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	150,000 -	4,200,000 -	0.00
49	Imputations internes	0	0	7,500,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	7,500,000.00 -
Fonds encouragement études & form. prof.				
	<i>Total des charges</i>	32,920	1,000,000	75,245.85
	<i>Total des revenus</i>	32,920 -	1,000,000 -	75,245.85 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
33	Amortissements	0	0	34,045.85
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	34,045.85
36	Subventions accordées	0	0	41,200.00
366010	Subsides à des tiers	0	0	41,200.00
39	Imputations internes	32,920	1,000,000	0.00
395540	Attrib. fds encouragement études	32,920	1,000,000	0.00
43	Contributions	0	0	1,230.55 -
439850	Recettes diverses	0	0	1,230.55 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	32,920 -	1,000,000 -	74,015.30 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	32,920 -	1,000,000 -	74,015.30 -

Remarques

	Fond encouragement études & form. Prof.	
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du MCH2, utilisation progressive de la fortune du fonds d'ici fin 2016.



Budget du compte des investissements

Compte des investissements

Résultats Les résultats des derniers exercices et des budgets 2015 et 2014 se présentent comme suit:

Compte des investissements (en milliers de francs)	Budget 2015	Budget 2014	2013	2012	Comptes 2011	2010	2009
Dépenses d'investissements + Recettes	103'643 -31'592	98'417 -39'418	112'250 -58'056	102'069 -43'967	112'842 -36'264	95'332 -43'298	92'254 -42'422
Dépenses nettes - Amortissements à charge du compte de fonct.	72'051 51'312	58'999 56'811	54'194 55'483	58'102 64'379	76'578 73'519	52'034 77'985	49'832 80'904
Variation nette du bilan	20'739	2'188	-1'289	-6'277	3'059	-25'951	-31'072

Le budget 2015 présente des investissements nets de 72,1 millions de francs. Les dépenses brutes sont supérieures de 5,2 millions de francs par rapport à celles prévues au budget 2014 et les dépenses nettes augmentent de 13,1 millions de francs. Une partie des charges d'entretien et des équipements informatiques qui figuraient dans le compte des investissements ont été rapatriés dans le compte de fonctionnement, permettant ainsi d'accroître la transparence et de respecter les exigences du nouveau modèle comptable (MCH2) qui sera introduit prochainement.

L'augmentation de l'enveloppe d'investissements par rapport aux années précédentes est rendue possible par certaines dispositions de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Overbooking Le système de l'overbooking, concrétisé par l'article 30, alinéa 2, lettre b LFinEC, permet de ne considérer que 85% des investissements nets dans le calcul du degré d'autofinancement utilisé dans le cadre du frein à l'endettement. Ce système assure une plus grande marge de manœuvre en cours d'exercice en cas de retard de mise en œuvre des projets, ce qui a souvent été le cas ces dernières années (dépenses nettes aux comptes moins élevées que le budget). A noter que lors de la clôture des comptes, c'est néanmoins le 100% des investissements nets comptabilisés qui sera considéré dans la vérification de la conformité du degré minimal d'autofinancement.

Flux financiers nets positifs Selon l'article 30 alinéa 6 de la LFinEC, les investissements qui doivent entraîner des flux financiers nets positifs sur une période de dix ans n'entrent pas dans la détermination des limites de l'endettement. Cet article est développé au travers du règlement de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) à l'article 28. Au budget 2015, seul un projet entre dans cette catégorie à savoir la prise de participation de l'Etat dans une société active dans le domaine de l'énergie (crédit d'engagement de 10 millions dont la moitié sera dépensée en 2015 et la moitié en 2017).

Degré d'autofinancement Le degré d'autofinancement minimal à atteindre par le budget 2015 est de 70%. Compte tenu des dépenses globales d'investissements (72,1 millions), des projets générant des flux financiers nets positifs (5 millions) et du principe de l'overbooking (85%), les investissements nets déterminants pour le calcul n'atteignent plus que 57 millions de francs. Au final, compte tenu de l'autofinancement de 40,1 millions (amortissements du patrimoine administratif moins excédent de charges du compte de fonctionnement), le degré d'autofinancement est de 70,4%.

Tableaux récapitulatifs Les deux tableaux qui suivent présentent une récapitulation des dépenses et des recettes du compte des investissements par département et par nature comptable.

**Compte des investissements
Vue d'ensemble
par département**

Compte des investissements Vue d'ensemble par département	Budget 2015									Ecart nets par rapport au budget 2014	
	Crédits d'engagement en cours			Crédits d'engagement à solliciter			Total crédits d'engagement			Fr.	%
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes		
Autorités législatives (AULE)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+0	--
Autorités exécutives (AUEX)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+0	--
Autorités judiciaires (AUJU)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1'100'000	-100.0
Dpt finances et santé (DFS)	6'144'500	0	6'144'500	2'170'000	0	2'170'000	8'314'500	0	8'314'500	+2'640'000	+46.5
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	11'818'441	0	11'818'441	4'310'000	0	4'310'000	16'128'441	0	16'128'441	+5'598'641	+53.2
Dpt éducation et famille (DEF)	10'960'000	0	10'960'000	490'000	0	490'000	11'450'000	0	11'450'000	+2'358'800	+25.9
Dpt dév. territorial et env. (DDTE)	39'910'135	-22'244'735	17'665'400	24'755'000	-9'291'500	15'463'500	64'665'135	-31'536'235	33'128'900	+1'250'000	+3.9
Dpt économie et action sociale (DEAS)	3'085'000	-55'600	3'029'400	0	0	0	3'085'000	-55'600	3'029'400	+2'304'900	+318.1
Total	71'918'076	-22'300'335	49'617'741	31'725'000	-9'291'500	22'433'500	103'643'076	-31'591'835	72'051'241	+13'052'341	+22.1

Compte des investissements Vue d'ensemble par département	Budget 2014								
	Crédits d'engagement en cours			Crédits d'engagement à solliciter			Total crédits d'engagement		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Autorités législatives (AULE)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorités exécutives (AUEX)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorités judiciaires (AUJU)	1'100'000	0	1'100'000	0	0	0	1'100'000	0	1'100'000
Dpt finances et santé (DFS)	6'274'500	-1'000'000	5'274'500	400'000	0	400'000	6'674'500	-1'000'000	5'674'500
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	9'338'700	0	9'338'700	1'191'100	0	1'191'100	10'529'800	0	10'529'800
Dpt éducation et famille (DEF)	8'716'000	0	8'716'000	375'200	0	375'200	9'091'200	0	9'091'200
Dpt dév. territorial et env. (DDTE)	63'591'665	-37'502'765	26'088'900	6'680'000	-890'000	5'790'000	70'271'665	-38'392'765	31'878'900
Dpt économie et action sociale (DEAS)	750'000	-25'500	724'500	0	0	0	750'000	-25'500	724'500
Total	89'770'865	-38'528'265	51'242'600	8'646'300	-890'000	7'756'300	98'417'165	-39'418'265	58'998'900

Compte des investissements

Vue d'ensemble par nature de dépenses et de recettes

Compte des investissements Vue d'ensemble par nature (dépenses)			Variations par rapport au budget 2014		Comptes 2013
	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	%		Fr.
5 Dépenses	103'643'076	98'417'165	+5.3		112'250'235
50 Investissements propres	72'500'976	74'490'065	-2.7		93'357'781
500 Terrains non bâtis	483'200	149'200	+223.9		50'278
501 Génie civil	30'056'835	46'608'165	-35.5		49'861'960
503 Terrains bâtis	26'934'000	16'690'900	+61.4		32'761'843
506 Mobilier, machines, véhicules	11'366'941	6'791'500	+67.4		5'886'016
509 Autres biens	3'660'000	4'250'300	-13.9		4'797'685
52 Prêts et participations permanentes	8'085'000	750'000	+978.0		2'040'000
520 Confédération	0	0	--		0
521 Cantons	0	0	--		0
522 Communes	0	0	--		0
523 Propres établissements	0	0	--		0
524 Société d'économie mixte	3'085'000	750'000	+311.3		2'040'000
525 Institutions privées	5'000'000	0	--		0
526 Personnes physiques	0	0	--		0
527 Etranger	0	0	--		0
56 Subventions accordées	20'402'100	19'431'300	+5.0		14'404'522
560 Confédération	0	0	--		0
561 Cantons	0	0	--		0
562 Communes	10'239'100	8'418'000	+21.6		6'159'555
563 Propres établissements	0	0	--		0
564 Société d'économie mixte	4'630'000	5'057'000	-8.4		3'800'000
565 Institutions privées	5'033'000	5'938'100	-15.2		4'408'774
566 Personnes physiques	500'000	18'200	+2'647.3		36'193
567 Etranger	0	0	--		0
57 Subventions redistribuées	2'655'000	3'745'800	-29.1		2'447'932
570 Confédération	0	0	--		0
571 Cantons	0	0	--		0
572 Communes	0	0	--		321'860
573 Propres établissements	0	0	--		0
574 Société d'économie mixte	983'000	1'000'000	-1.7		757'000
575 Institutions privées	0	0	--		0
576 Personnes physiques	1'672'000	2'745'800	-39.1		1'369'072

Compte des investissements Vue d'ensemble par nature (recettes)			Variations par rapport au budget 2014		Comptes 2013
	Budget 2015 Fr.	Budget 2014 Fr.	%	Fr.	
6 Recettes	-31'591'835	-39'418'265	-19.9	-58'056'342	
60 Transferts au patrimoine financier	0	0	--	0	
600 Terrains non bâtis	0	0	--	0	
601 Ouvrages de génie civil	0	0	--	0	
603 Terrains bâtis	0	0	--	0	
606 Mobilier, machines, véhicules	0	0	--	0	
61 Contributions de tiers	-1'713'000	-1'075'000	+59.3	-3'357'009	
610 Contributions de tiers	-1'713'000	-1'075'000	+59.3	-2'742'297	
611 Ventes	0	0	--	-614'712	
62 Remb. de prêts et de partic. permanentes	-536'600	-506'500	+5.9	-10'800'127	
620 Confédération	0	0	--	0	
621 Cantons	0	0	--	0	
622 Communes	0	0	--	0	
623 Propres établissements	0	0	--	-10'305'715	
624 Société d'économie mixte	-421'600	-391'500	+7.7	-379'412	
625 Institutions privées	-115'000	-115'000	+0.0	-115'000	
626 Personnes physiques	0	0	--	0	
627 Etranger	0	0	--	0	
63 Facturation à des tiers	0	0	--	-1'397'565	
631 Ouvrages de génie civil	0	0	--	0	
633 Terrains bâtis	0	0	--	-1'397'565	
64 Remboursement de subv. accordées	-410'000	0	--	-5'302	
640 Confédération	-165'000	0	--	0	
641 Cantons	0	0	--	0	
642 Communes	-245'000	0	--	0	
643 Propres établissements	0	0	--	0	
644 Société d'économie mixte	0	0	--	-5'302	
645 Institutions privées	0	0	--	0	
646 Personnes physiques	0	0	--	0	
66 Subventions acquises	-18'388'135	-26'070'965	-29.5	-34'076'687	
660 Confédération	-18'388'135	-26'070'965	-29.5	-33'652'283	
661 Cantons	0	0	--	0	
662 Communes	0	0	--	0	
663 Propres établissements	0	0	--	-239'084	
669 Autres subventions	0	0	--	-185'320	
67 Subventions à redistribuer	-2'655'000	-3'745'800	-29.1	-2'447'932	
670 Confédération	-2'655'000	-3'745'800	-29.1	-2'447'932	
671 Cantons	0	0	--	0	
672 Communes	0	0	--	0	
673 Propres établissements	0	0	--	0	
674 Sociétés mixtes	0	0	--	0	
675 Institutions privées	0	0	--	0	
68 Reprise des amortissements	-7'889'100	-8'020'000	-1.6	-5'971'721	
682 Prélèvement sur réserve	-7'889'100	-8'020'000	-1.6	-5'971'721	
Investissements nets	72'051'241	58'998'900	+22.1	54'193'893	



Budget des projets gérés par crédits
d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement

*Nouvelle loi sur les finances
et notion de crédit d'engagement*

Dorénavant les thématiques "compte des investissements" et "crédits d'engagement" sont abordées séparément, par le biais de deux parties distinctes. Jusqu'à présent les crédits d'engagement accordés par l'autorité compétente, que ce soit le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat, étaient étroitement associés au compte des investissements (comptabilisation systématique et en intégralité des dépenses et recettes relatives au patrimoine administratif par le biais de celui-ci).

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) au 1^{er} janvier 2015, la notion même de crédit d'engagement a été redéfinie. L'article 40, alinéa 1 LFinEC précise que les moyens accordés au travers d'un crédit d'engagement peuvent être comptabilisés dans le compte de résultats (nouvelle dénomination du compte de fonctionnement) et dans le compte des investissements, en fonction de la nature des dépenses et des recettes. A l'avenir, les totaux du compte des investissements et des tableaux relatifs aux projets gérés par le biais de crédits d'engagement ne seront donc plus égaux, comme c'est encore le cas actuellement pour les budgets 2014 et 2015.

Crédits d'engagement (dépenses nettes, en milliers de francs)	Budget 2015	Budget 2014
Crédits en cours	49'618	39'951
Crédits à solliciter	22'433	19'048
Total	72'051	58'999

Parmi les nouveautés de la LFinEC signalons encore les différentes catégories de crédits d'engagement qui sont détaillées à l'article 39 (crédit-cadre, crédit d'objet, crédit d'étude), la nécessité de solliciter les crédits d'engagement en fonction du montant brut (art. 40, al. 2) et la compétence du Conseil d'Etat, pour leur ouverture, qui passe de 400'000 francs à 700'000 francs (art. 42, al. 2).

Présentation des informations

Les trois tableaux détaillés que vous trouverez aux pages suivantes remplacent par conséquent le compte des investissements tel qu'il était publié jusqu'ici, avec le libellé des différents projets gérés par le biais d'un crédit d'engagement. A cette occasion, les informations présentées ont été considérablement réduites, afin de gagner en lisibilité. Les données financières concernant les trois années qui suivent le budget (PFT 2016-2018) sont également mentionnées à titre indicatif, conformément à ce qui deviendra la norme dans le prochain rapport (budget 2016 et PFT 2017-2019). Ces informations traduisent les dépenses qui seront vraisemblablement effectuées à moyen terme. Ces tranches annuelles de paiement sont bien évidemment encore sujettes à modification en fonction de l'avancement des projets.

Crédits en cours

Le premier tableau relatif aux crédits d'engagement en cours présente la situation en fonction des dépenses nettes, conformément à l'ancienne loi sur les finances. Bien que les dépenses et recettes ne soient pas apparentes, la gestion de ces projets se fait bien évidemment toujours selon le principe du produit brut.

Les dépenses nettes principales concernant les crédits d'engagement en cours sont les suivantes:

- Rénovation des prisons (EEPB et EDPR)	11,0 millions
- Assainissement énergétique du CPLN	10,0 millions
- Entretien constructif 2014-2015 (routes)	4,2 millions
- Modernisation et réforme de l'Etat	2,9 millions
- Crédit-cadre infrastructures ferroviaires	2,0 millions
- Construction du tunnel de Serrières	2,0 millions
- Prêt politique régionale 2012-2015	2,0 millions

- Assainissement et renf. 5 ouvrages d'art	1,8 million
- Subventions aux constructions rurales 2013	1,7 million
- RPT06 - 2 ^{ème} convention programme	1,2 million
- Assainissement des sites pollués	1,0 million

Les dépenses concernant les 11 projets mentionnés ci-dessus représentent 80% des dépenses nettes totales prises en compte dans le budget 2015 au titre des crédits d'engagement en cours.

Crédits à solliciter

Le deuxième tableau concerne les crédits d'engagement à solliciter dont la première dépense figurait déjà au budget 2014, ce qui correspond à des demandes en suspens au moment de l'établissement du présent rapport. Il reprend, comme pour les crédits en cours, uniquement les montants nets. Certaines demandes pourraient être reportées au prochain exercice. Les deux principales dépenses appartenant à cette catégorie sont:

- 12 ^{ème} étape corr. et aménag. routes cantonales	2,0 millions
- Améliorations lignes transfrontalières	1,5 million

Le troisième et dernier tableau récapitule les crédits à solliciter dont la première dépense figure au budget 2015. Il mentionne à la fois les dépenses brutes, les recettes ainsi que les dépenses nettes, conformément à la LFinEC qui prévoit l'ouverture du crédit d'engagement, par l'autorité politique compétente, sur la base du montant brut.

Les dépenses nettes principales pour les nouveaux crédits d'engagement à solliciter sont les suivantes:

- Participation sociétés électriques	5,0 millions
- Nouvel hôtel judiciaire	3,0 millions
- Assainissement routier H2O	1,2 million
- Assainissement de fromageries	1,0 million
- Assainissement 3 ouvrages d'art	0,7 million

Rappelons encore que le premier crédit d'engagement mentionné ci-dessus, pour la prise de participation de l'Etat dans une société active dans le domaine de l'énergie, constitue une dépense d'investissement qui entraîne des flux financiers nets positifs sur une période de dix ans. Ainsi, ces 5 millions de francs n'entrent pas dans la détermination des limites de l'endettement (voir chapitre précédent).

**Crédits d'engagement
en cours**
Montants nets, selon ancienne
loi sur les finances

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours	Date ACE / Décret	Crédit d'enga- gement net (y compris crédits complémentaires)	Dépenses nettes					
			Situation au 31.12.2013	Budget 2014	Budget 2015	PFT 2016	PFT 2017	PFT 2018
Total		974'779'920	845'445'158	51'242'600	49'617'741	34'890'409	19'890'175	6'901'693
Autorités exécutives (AUEX)		505'000	0	0	0	0	0	0
Conseil d'Etat		300'000	0	0	0	0	0	0
Gouvernement neuchâtelois sans papier	24.10.2012	300'000	0	0	0	0	0	0
Serv. d'achat, logistique et imprimés (SALI)		205'000	0	0	0	0	0	0
Amélioration de la qualité CEEN	07.07.2014	205'000	0	0	0	0	0	0
Autorités judiciaires (AUJU)		2'375'000	846'958	1'100'000	0	0	0	0
Secrétariat général (SGAJ)		2'375'000	846'958	1'100'000	0	0	0	0
Rest. pouvoir. judiciaire-c. cadre étude	28.06.2011	2'375'000	846'958	1'100'000	0	0	0	0
Département des finances et de la santé (DFS)		41'675'000	14'315'703	5'274'500	6'144'500	6'452'000	3'667'000	1'464'000
Redressement finances et adapt. structures		16'000'000	2'795'880	1'921'000	2'872'000	3'137'000	2'207'000	1'464'000
Modernisation et réforme Etat	23.02.2010	16'000'000	2'795'880	1'921'000	2'872'000	3'137'000	2'207'000	1'464'000

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours	Date ACE / Décret	Crédit d'enga- gement net (y compris crédits complémentaires)	Dépenses nettes					
			Situation au 31.12.2013	Budget 2014	Budget 2015	PFT 2016	PFT 2017	PFT 2018
Service financier (SFIN)		0	0	-1'000'000	0	0	0	0
OI corr. budgétaire globale (amend. GC)	---	---	0	-1'000'000	0	0	0	0
Service des contributions (SCCO)		1'500'000	672'332	548'300	178'000	50'000	0	0
Réorganisation SCCO	06.11.2012	1'500'000	672'332	548'300	178'000	50'000	0	0
Service de la santé publique (SCSP)		1'050'000	546'918	290'000	350'000	0	0	0
Organisation spatiale HNE	27.03.2013	500'000	0	290'000	350'000	0	0	0
Achat véhicule sanitaire	25.08.2010	550'000	546'918	0	0	0	0	0
Service des bâtiments (SBAT)		4'000'000	1'463'734	420'000	600'000	800'000	300'000	0
CNIP, rénovation locaux Dubied	01.04.2009	1'600'000	1'188'734	20'000	0	400'000	0	0
BAP assain. installations techniques	12.12.2012	400'000	275'000	0	0	0	0	0
Implantation de NOMAD à Perreux	14.05.2014	300'000	0	0	0	0	0	0
Sécurité feu / détection incendie	11.06.2014	1'700'000	0	400'000	600'000	400'000	300'000	0
Service informatique entité neuch. (SIEN)		19'125'000	8'836'838	3'095'200	2'144'500	2'465'000	1'160'000	0
SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009	02.06.2004	9'700'000	5'210'613	500'000	700'000	1'160'000	1'010'000	0
SIEN, dévelop. Guichet Unique	02.09.2009	4'500'000	2'565'023	600'000	600'000	810'000	0	0
Refonte site Internet de l'Etat	20.04.2011	300'000	220'637	79'000	0	0	0	0
Sécurité informatique matériel logiciels	22.05.2013	350'000	186'965	165'700	0	0	0	0
Renouvel. router-switches de périph. NCN	22.05.2013	350'000	145'408	100'000	54'500	0	0	0
Passage à 10GB sur infrastr. NCN	22.05.2013	300'000	174'330	70'000	0	0	0	0
Renouvellement matériel WiFi	24.10.2012	260'000	139'913	60'000	60'000	0	0	0
Renouv. infrastr. réseau salles machines	22.05.2013	400'000	193'949	206'000	0	0	0	0
Nouveaux projets de développement	22.05.2013	370'000	0	124'500	100'000	0	0	0
Remplacement des firewalls	14.05.2014	400'000	0	100'000	100'000	150'000	0	0
Sécurité des infrastructures réseau	14.05.2014	350'000	0	50'000	50'000	100'000	100'000	0
Contrôle d'accès au réseau	14.05.2014	250'000	0	100'000	0	50'000	50'000	0
Gestion des amendes d'ordre	18.06.2014	150'000	0	150'000	70'000	0	0	0
Remplacement des POPs1	14.05.2014	390'000	0	100'000	140'000	100'000	0	0
Nouveaux projets de développement (2)	11.06.2014	270'000	0	150'000	120'000	0	0	0
Renouv. applications du secteur social	26.05.2014	395'000	0	150'000	150'000	95'000	0	0
Renouvellement du SAN ne.ch	15.08.2014	390'000	0	390'000	0	0	0	0
Département de la justice, sécurité et culture (DJSC)		52'965'670	26'857'511	9'338'700	11'818'441	5'486'509	350'000	100'000
Service pénitentiaire (SPNE)		37'898'670	14'607'714	9'005'900	11'000'000	4'963'827	0	0
Mise en place logiciel JURIS	11.08.2010	150'000	80'000	70'000	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement net (y compris crédits complémentaires)	Dépenses nettes					
			Situation au 31.12.2013	Budget 2014	Budget 2015	PFT 2016	PFT 2017	PFT 2018
Téléphonie mobile sécurisée SPNE	25.06.2013	580'000	561'600	0	0	0	0	0
Rénovation des prisons (EEPB et EDPR)	18.03.2008	37'168'670	13'966'114	8'935'900	11'000'000	4'963'827	0	0
Service poursuites et faillites (SEPF)		963'000	599'920	0	0	0	0	0
Logiciel informatique pour l'OP	04.09.2007	963'000	599'920	0	0	0	0	0
Police neuchâteloise (PONE)		10'701'000	9'578'109	200'000	618'441	172'682	0	0
Réseau radio pr serv.de sécurité	03.07.2001	9'100'000	8'843'784	0	256'215	0	0	0
Assain. installations techniques PONE	21.09.2011	339'000	203'773	0	135'226	0	0	0
Appareils divers PONE	21.09.2011	527'000	287'747	0	142'000	97'253	0	0
Déplacement du radar de Serrières	11.09.2013	100'000	40'544	0	0	0	0	0
Bornes SOS postes PX	11.09.2013	235'000	74'571	0	85'000	75'429	0	0
Renouvellement PDA 2014	23.04.2014	200'000	0	200'000	0	0	0	0
Humidification / Climatisation CET	11.09.2013	200'000	127'689	0	0	0	0	0
Office patrimoine et archéologie (OPAN)		1'953'000	1'930'000	22'800	0	0	0	0
Restauration de la Collégiale	01.10.2008	1'953'000	1'930'000	22'800	0	0	0	0
Office des archives (OAEN)		1'450'000	141'768	110'000	200'000	350'000	350'000	100'000
Création moyens nécessaires LArch	22.02.2011	1'450'000	141'768	110'000	200'000	350'000	350'000	100'000
Département de l'éducation et de la famille (DEF)		173'843'140	126'937'700	8'716'000	10'960'000	10'374'400	10'000'000	1'100'000
Secrétariat général (SDEF)		71'400'000	67'261'038	846'000	0	0	0	0
Microcity	26.05.2010	71'400'000	67'261'038	846'000	0	0	0	0
Serv. form. post-oblig. & orientation (SFPO)		8'500'000	5'776'176	2'697'800	0	0	0	0
Transfert du Comlab au CSEM	01.04.2009	8'500'000	5'776'176	2'697'800	0	0	0	0
Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR)		400'000	25'617	0	0	374'400	0	0
Lycée DDR assain. façades étude	25.08.2010	400'000	25'617	0	0	374'400	0	0
Lycée Blaise-Cendrars (LBCC)		520'000	113'900	170'000	0	0	0	0
LBC Chx-Fds / assain. toitures	11.09.2013	320'000	113'900	170'000	0	0	0	0
Réfection des auditorios de sciences	14.05.2014	200'000						
Centre formation prof. du Littoral (CPLN)		36'000'000	1'570'621	3'730'300	10'050'000	10'000'000	10'000'000	1'100'000
CPLN, assainiss. thermique étude	22.12.2010	1'500'000	1'570'621	330'300	0	0	0	0
CPLN-EPC Neuchâtel / déménagement	23.04.2014	400'000	0	400'000	50'000	0	0	0
CPLN NE / assaini. énergétique	29.04.2014	34'100'000	0	3'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	1'100'000

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement net (y compris crédits complémentaires)	Dépenses nettes					
			Situation au 31.12.2013	Budget 2014	Budget 2015	PFT 2016	PFT 2017	PFT 2018
Centre formation prof. Montagnes (CIFOM)		13'103'140	10'645'933	1'090'000	910'000	0	0	0
Transf. CPLN au CIFOM Le Locle	26.05.2010	4'390'000	4'327'660	0	0	0	0	0
CIFOM, toiture Est Jardinière 68 LCF	22.05.2013	150'000	100'178	0	0	0	0	0
CIFOM - Domotique Klaus 1	24.03.2014	140'000	0	40'000	100'000	0	0	0
CIFOM - EAA - Sertissage	24.03.2014	150'000	0	150'000	0	0	0	0
CIFOM-ESTER-Toiture-2e étape	14.05.2014	400'000	0	0	0	0	0	0
EAA-J68-Optimisation salles de cours	14.05.2014	100'000	0	0	0	0	0	0
Construction halle Volta	18.03.2008	4'273'140	4'223'187	0	0	0	0	0
Mise en conformité bâtiments CIFOM	25.01.2011	3'500'000	1'994'908	900'000	810'000	0	0	0
Formation HES		38'400'000	36'360'515	16'000	0	0	0	0
Campus Arc 1	02.09.2004	38'400'000	36'360'515	16'000	0	0	0	0
Université		5'520'000	5'183'901	165'900	0	0	0	0
Faculté sciences, ass. 2 facades	27.03.2007	1'020'000	659'204	165'900	0	0	0	0
1 Mars 26, rénov. bât. principal	26.06.2007	4'500'000	4'524'697	0	0	0	0	0
Département du dév. territorial et de l'environnement (DDTE)		675'246'110	676'058'286	26'088'900	17'665'400	10'173'000	1'841'000	378'518
Serv. de l'aménagement du territoire (SCAT)		650'000	568'832	81'200	81'200	0	0	0
Aménagement "Sentier du Lac"	18.11.1996	650'000	568'832	81'200	81'200	0	0	0
Service des transports (SCTR)		18'925'000	9'959'767	4'191'000	1'634'000	2'174'000	-142'000	-349'482
Augment. capital pour fusion TRN et TN	26.06.2012	3'000'000	1'500'000	0	0	1'500'000	0	0
Rénovation flotte LNM subv. 10.11.99	10.11.1999	1'110'000	708'784	0	0	0	0	0
Etude création halte Morgarten	24.11.2010	115'000	94'400	0	0	0	0	0
Crédit cadre cant. infra. ferroviaires	29.01.2013	14'700'000	3'800'000	4'557'000	2'000'000	1'040'000	224'000	0
Prêts entreprises transport 1988	26.01.1988	---	618'127	-92'300	-92'300	-92'300	-92'300	-92'300
Prêts entreprises transport 1993	29.06.1993	---	2'994'158	-262'700	-262'700	-262'700	-262'700	-246'182
Prêts rénovation flotte LNM	10.11.1999	---	244'298	-11'000	-11'000	-11'000	-11'000	-11'000
Service des ponts et chaussées (SPCH)		611'724'710	521'322'531	16'537'200	11'546'200	4'955'000	1'200'000	230'000
10ème étape corr./aménagement routes cant.	28.03.1995	64'037'310	56'174'479	140'000	0	0	0	0
11ème étape corr./aménagement routes cant.	04.10.2000	76'945'000	29'289'550	945'000	140'000	50'000	0	0
Elaboration dossier route H20	04.12.2007	12'870'000	8'637'286	1'450'000	980'000	1'800'000	0	0
Subv part cant. autoroute A5 (LF 8.3.60)	---	400'300'000	398'041'449	2'141'000	90'000	0	0	0
Construction du tunnel de Serrières	---	29'200'000	22'336'533	3'740'000	2'000'000	450'000	400'000	230'000
Remp.équip.déneig.transp.privés	28.09.2009	300'000	189'465	0	55'000	55'000	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours	Date ACE / Décret	Crédit d'enga- gement net (y compris crédits complémentaires)	Dépenses nettes					
			Situation au 31.12.2013	Budget 2014	Budget 2015	PFT 2016	PFT 2017	PFT 2018
Assainis. et renf. 5 ouvrages d'art	24.05.2011	6'900'000	2'056'302	1'800'000	1'800'000	2'050'000	0	0
Renf. et réaménagement de la RC 1320	29.06.2011	4'270'000	4'144'990	45'000	0	0	0	0
Et. assainiss. tunnel Clusette	30.03.2010	1'150'000	26'458	0	0	0	0	0
H18-Evit. est Chx-Fds, étude av.-projets	22.08.2012	240'000	77'599	90'000	80'000	0	0	0
Introduction de MISTRA	06.06.2012	300'000	226'944	65'000	60'000	50'000	50'000	0
Revitalisation Prés-Maréchaux travaux	06.03.2013	125'000	41'895	85'000	75'000	0	0	0
Mobilité douce - giratoire de la Brena	11.09.2013	165'000	79'582	0	0	0	0	0
Entretien constructif 2014 - 2015	30.04.2014	8'400'000	0	4'200'000	4'200'000	0	0	0
RPT 06 - 2ème conv. programme	03.09.2013	2'812'400	0	1'606'200	1'206'200	0	0	0
Ventilateurs tunnel Gorges du Seyon	14.05.2014	150'000	0	0	0	0	0	0
Concept assainiss. H20 (génie civil, EM)	14.05.2014	360'000	0	0	0	0	0	0
Aménagement voies bus Le Locle	14.05.2014	300'000	0	0	0	0	0	0
Part. cant. mesures contre crues Perreux	02.07.2014	330'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement parc vhcs et machines	24.06.2014	2'570'000	0	230'000	860'000	500'000	750'000	0
Service énergie et environnement (SENE)		7'050'000	120'857'353	1'208'000	998'000	1'022'000	-2'000	-2'000
3e prog. assainis. inst. chauf.	26.03.1996	1'300'000	1'227'508	8'000	-2'000	-2'000	-2'000	-2'000
Epuration des eaux et adduction	---	---	117'102'931	0	0	0	0	0
Assainissement des sites pollués	01.10.2008	5'750'000	2'526'914	1'200'000	1'000'000	1'024'000	0	0
Service faune, forêts et nature (SFFN)		865'000	78'880	278'000	238'000	0	0	0
Amén. plan d'affectation Vieille-Thielle	27.06.2011	385'000	78'880	68'000	238'000	0	0	0
Aménagement pisciculture Colombier	17.02.2014	210'000	0	210'000	0	0	0	0
Hangar centre forestier Noiraigue	14.05.2014	110'000	0	0	0	0	0	0
Adaptation drainages Vielle-Thielle	14.05.2014	160'000	0	0	0	0	0	0
Service de l'agriculture (SAGR)		35'297'000	22'924'672	3'498'500	3'168'000	2'022'000	785'000	500'000
Assainissement bâtiment Aurore 6	28.04.2014	355'000	0	155'000	200'000	0	0	0
Evologia, réfection toiture et entretien	28.04.2014	188'000	0	230'000	0	0	0	0
Soutien sect. laitier Cremo	11.12.2002	1'150'000	460'000	-115'000	-115'000	-115'000	-115'000	0
Travaux améliorations foncières 2001	06.02.2001	5'900'000	4'341'709	200'000	138'000	200'000	200'000	40'000
Subv. aux constructions rurales 2004	29.06.2004	5'500'000	5'476'000	0	0	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2004	29.06.2004	1'260'000	1'259'616	0	0	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2007	27.03.2007	4'100'000	1'908'822	350'000	565'000	587'000	300'000	160'000
Subv. aux constructions rurales 2007	27.03.2007	5'100'000	5'026'300	0	0	0	0	0
Subv. aux constructions rurales 2010	31.03.2010	2'800'000	2'708'100	0	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement net (y compris crédits complémentaires)	Dépenses nettes					
			Situation au 31.12.2013	Budget 2014	Budget 2015	PFT 2016	PFT 2017	PFT 2018
Travaux améliorations foncières 2010	31.03.2010	2'300'000	390'520	150'000	430'000	550'000	400'000	300'000
Subv. aux constructions rurales 2013	29.01.2013	5'100'000	730'400	1'871'500	1'700'000	800'000	0	0
Construction fromagerie Les Bayards	29.01.2013	750'000	0	500'000	250'000	0	0	0
Subv. pour plans de gestion intégrée	29.08.2011	100'000	68'005	18'200	0	0	0	0
Assainissement abattoir Ponts-de-Martel	29.01.2013	694'000	555'200	138'800	0	0	0	0
Serv. consomm. et aff. vétérinaires (SCAV)		734'400	346'251	295'000	0	0	0	0
Acquisition logiciel Limsophy	25.08.2010	354'400	346'251	15'000	0	0	0	0
Centre collecteur Montmollin	23.04.2014	380'000	0	280'000	0	0	0	0
Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)		28'170'000	429'000	724'500	3'029'400	2'404'500	4'032'175	3'859'175
Service de l'économie (NECO)		28'000'000	429'000	724'500	3'029'400	2'404'500	4'032'175	3'859'175
Prêt politique régionale 08-11	23.06.2009	14'000'000	429'000	-25'500	999'000	-33'500	-33'500	-33'500
Prêt politique régionale 12-15	02.10.2012	14'000'000	0	750'000	2'030'400	2'438'000	4'065'675	3'892'675
Service des migrations (SMIG)		170'000	0	0	0	0	0	0
Rénovation du centre de Couvet	14.05.2014	170'000	0	0	0	0	0	0

**Crédits d'engagement
à solliciter (B2014)**
Montants nets, selon ancienne
loi sur les finances

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (premières dépenses figurant au budget 2014)	Crédit d'engagement net (y compris crédits complémentaires)	Dépenses nettes				
		Budget 2014	Budget 2015	PFT 2016	PFT 2017	PFT 2018
Total	54'796'200	7'756'300	4'296'000	12'085'000	7'385'000	7'460'000
Département des finances et de la santé (DFS)	2'800'000	400'000	0	400'000	400'000	400'000
Service des bâtiments (SBAT)	2'800'000	400'000	0	400'000	400'000	400'000
SBAT - Chaudières	2'800'000	400'000	0	400'000	400'000	400'000
Département de la justice, sécurité et culture (DJSC)	1'191'100	1'191'100	0	0	0	0
Police neuchâteloise (PONE)	1'191'100	1'191'100	0	0	0	0
Intégration police locale Neuchâtel	1'191'100	1'191'100	0	0	0	0
Département de l'éducation et de la famille (DEF)	625'200	375'200	115'000	75'000	75'000	0
Constructions scolaires	625'200	375'200	115'000	75'000	75'000	0
Transform. collège primaire Chézard	121'200	61'200	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (premières dépenses figurant au budget 2014)	Crédit d'engagement net (y compris crédits complémentaires)	Dépenses nettes				
		Budget 2014	Budget 2015	PFT 2016	PFT 2017	PFT 2018
Assainissement collège Crêt-du-Chêne	85'000	85'000	0	0	0	0
Cortailod: création de 2 salles de cl.	231'000	116'000	115'000	0	0	0
Cortailod: transf. app. en salle de cl.	38'000	38'000	0	0	0	0
Fresens, nouveau collège	150'000	75'000	0	75'000	75'000	0
Département du dév. territorial et de l'environnement (DDTE)	50'179'900	5'790'000	4'181'000	11'610'000	6'910'000	7'060'000
Service des transports (SCTR)	5'500'000	500'000	1'500'000	4'000'000	0	0
Améliorations lignes transfrontalières	5'500'000	500'000	1'500'000	4'000'000	0	0
Service des ponts et chaussées (SPCH)	44'559'900	5'260'000	2'651'000	7'580'000	6'880'000	7'060'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	15'000'000	500'000	0	3'500'000	3'000'000	3'300'000
12ème étape corr./aménag. routes cant.	28'820'000	4'560'000	2'000'000	4'080'000	3'880'000	3'760'000
RPT 07b - 2ème conv. programme	739'900	200'000	651'000	0	0	0
Service de l'agriculture (SAGR)	120'000	30'000	30'000	30'000	30'000	0
Subvention plans de gestion intégrée	120'000	30'000	30'000	30'000	30'000	0

**Crédits d'engagement
à solliciter (B2015)**
Montants bruts, selon nouvelle loi
sur les finances de l'Etat et des
communes (LFinEC)

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (premières dépenses figurant au budget 2015)	Crédit d'engagement brut (y compris crédits complémentaires)	Budget 2015			PFT 2016			PFT 2017			PFT 2018		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes									
Total	128'800'000	25'790'000	-7'652'500	18'137'500	24'845'000	-6'721'000	18'124'000	27'680'000	-4'895'000	22'785'000	21'335'000	-4'629'000	16'706'000
Département des finances et de la santé (DFS)	4'370'000	2'170'000	0	2'170'000	650'000	0	650'000	750'000	0	750'000	300'000	0	300'000
Service de la santé publique (SCSP)	1'500'000	500'000	0	500'000	500'000	0	500'000	500'000	0	500'000	0	0	0
Etudes exploratoires e-health	1'500'000	500'000	0	500'000	500'000	0	500'000	500'000	0	500'000	0	0	0
Service informatique entité neuch. (SIEN)	2'870'000	1'670'000	0	1'670'000	150'000	0	150'000	250'000	0	250'000	300'000	0	300'000
Réseau NCN	350'000	350'000	0	350'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau RPN	350'000	350'000	0	350'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sécurité informatique - Surveillance	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sécurité informatique - Portail	280'000	280'000	0	280'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renouvellement access points WiFi	300'000	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renouvellement téléphonie	190'000	190'000	0	190'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Projets NEMO	1'000'000	0	0	0	150'000	0	150'000	250'000	0	250'000	300'000	0	300'000
Raccordements externes (FO)	100'000	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Département de la justice, sécurité et culture (DJSC)	49'310'000	4'310'000	0	4'310'000	12'150'000	0	12'150'000	12'150'000	0	12'150'000	12'000'000	0	12'000'000
Secrétariat général (SJSC)	47'800'000	3'000'000	0	3'000'000	12'000'000	0	12'000'000	12'000'000	0	12'000'000	12'000'000	0	12'000'000
NHOJ - Nouvel hôtel judiciaire	47'800'000	3'000'000	0	3'000'000	12'000'000	0	12'000'000	12'000'000	0	12'000'000	12'000'000	0	12'000'000
Service pénitentiaire (SPNE)	400'000	400'000	0	400'000	0								
Accès à l'EEP de Bellevue à Gorgier	400'000	400'000	0	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (premières dépenses figurant au budget 2015)	Crédit d'engagement brut (y compris crédits complémentaires)	Budget 2015			PFT 2016			PFT 2017			PFT 2018		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Police neuchâteloise (PONE)	810'000	910'000	0	910'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rachat radars communaux et rempl. radar mobile	300'000	400'000	0	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poste de police Le Landeron	400'000	400'000	0	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Camion logistique	110'000	110'000	0	110'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Office des archives (OAEN)	300'000	0	0	0	150'000	0	150'000	150'000	0	150'000	0	0	0
Centre cantonal archives, crédit d'étude	300'000	0	0	0	150'000	0	150'000	150'000	0	150'000	0	0	0
Département de l'éducation et de la famille (DEF)	1'890'000	375'000	0	375'000	785'000	0	785'000	480'000	0	480'000	200'000	0	200'000
Constructions scolaires	950'000	375'000	0	375'000	325'000	0	325'000	200'000	0	200'000	0	0	0
Extension Safrières 1 (Corcelles)	600'000	200'000	0	200'000	200'000	0	200'000	200'000	0	200'000	0	0	0
Transformation collège (Serrières)	50'000	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Extension collège (Saint-Aubin)	300'000	125'000	0	125'000	125'000	0	125'000	0	0	0	0	0	0
Centre formation prof. du Littoral (CPLN)	100'000	0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0
Infrastructures didactiques	100'000	0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0
Centre formation prof. Montagnes (CIFOM)	840'000	0	0	0	360'000	0	360'000	280'000	0	280'000	200'000	0	200'000
CIFOM-ESTER-Toiture-étapes 3-5	840'000	0	0	0	360'000	0	360'000	280'000	0	280'000	200'000	0	200'000
Département du dév. territorial et de l'environnement (DDTE)	73'230'000	18'935'000	-7'652'500	11'282'500	11'260'000	-6'721'000	4'539'000	14'300'000	-4'895'000	9'405'000	8'835'000	-4'629'000	4'206'000
Sercrétariat général (SDTE)	300'000	0	0	0	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0
Passerelle La Chaux-de-Fonds	300'000	0	0	0	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0
Service des transports (SCTR)	720'000	720'000	-360'000	360'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part routière mise en conformité des PN	720'000	720'000	-360'000	360'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Service des ponts et chaussées (SPCH)	40'250'000	7'850'000	-5'050'000	2'800'000	7'760'000	-5'356'000	2'404'000	6'700'000	-3'780'000	2'920'000	5'940'000	-3'564'000	2'376'000
Assainissement bruit routes principales	8'000'000	1'000'000	-600'000	400'000	2'000'000	-1'200'000	800'000	2'500'000	-1'500'000	1'000'000	2'500'000	-1'500'000	1'000'000
Etudes assainiss. OA et électroméc. H20	700'000	700'000	-420'000	280'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
H10 Evitement de Peseux, études	1'000'000	0	0	0	260'000	-156'000	104'000	300'000	-180'000	120'000	440'000	-264'000	176'000
Etudes détail assainis. Clusette	450'000	300'000	-180'000	120'000	150'000	-90'000	60'000	0	0	0	0	0	0
Etudes détail liaison H18-H20	1'100'000	250'000	-150'000	100'000	350'000	-210'000	140'000	500'000	-300'000	200'000	0	0	0
Assainissement routier H20	24'000'000	3'000'000	-1'800'000	1'200'000	3'000'000	-1'800'000	1'200'000	3'000'000	-1'800'000	1'200'000	3'000'000	-1'800'000	1'200'000
Assainissement 3 ouvrages d'art	5'000'000	2'600'000	-1'900'000	700'000	2'000'000	-1'900'000	100'000	400'000	0	400'000	0	0	0
Service énergie et environnement (SENE)	10'600'000	5'600'000	0	5'600'000	0	0	0	5'000'000	0	5'000'000	0	0	0
Equipement pour l'analyse de COV	120'000	120'000	0	120'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Analyseur micropolluants pharmaceutiques	480'000	480'000	0	480'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Participation sociétés électriques *	10'000'000	5'000'000	0	5'000'000	0	0	0	5'000'000	0	5'000'000	0	0	0
Service faune, forêts et nature (SFFN)	1'105'000	505'000	-32'500	472'500	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000
Centre forestier Entre-Deux-Lacs	335'000	335'000	0	335'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tracteur polyvalent équipe Mont-Racine	120'000	120'000	0	120'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aménagement des marais - Bois des Lattes	650'000	50'000	-32'500	17'500	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (premières dépenses figurant au budget 2015)	Crédit d'engagement brut (y compris crédits complémentaires)	Budget 2015			PFT 2016			PFT 2017			PFT 2018		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes									
Service de l'agriculture (SAGR)	19'755'000	3'760'000	-2'210'000	1'550'000	3'100'000	-1'300'000	1'800'000	2'500'000	-1'050'000	1'450'000	2'795'000	-1'000'000	1'795'000
Assainissement bâtiment EMTN	1'495'000	0	0	0	400'000	0	400'000	300'000	0	300'000	795'000	0	795'000
Assainissement Grange aux concerts	1'360'000	1'360'000	-1'060'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2015	11'700'000	500'000	-200'000	300'000	900'000	-400'000	500'000	1'100'000	-500'000	600'000	1'600'000	-800'000	800'000
Assainissement de fromageries	5'200'000	1'900'000	-950'000	950'000	1'800'000	-900'000	900'000	1'100'000	-550'000	550'000	400'000	-200'000	200'000
Service consommation et affaires vétérinaires (SCAV)	500'000	500'000	0	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Electrophorèse multi-capillaires	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renouvellement système HPLC ionique	200'000	200'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Projet qui génère des flux financiers nets positifs sur une période de dix ans et qui n'entre pas dans la détermination des limites de l'endettement (cf. art. 30 LFinEC et art. 28 RLFinEC).



Budget Annexes

Réponse du Conseil d'Etat au postulat 14.107 de la Commission de gestion (COGES)

du 28 janvier 2014

" Permettons aux communes d'établir leur budget sur des bases fiables "

Contenu

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier la possibilité d'avancer la session du budget cantonal de quelques semaines afin que les communes disposent de chiffres définitifs du canton pour établir le leur.

Développement

Année après année, les communes sont obligées d'élaborer leur budget annuel sur des bases hypothétiques, faute de disposer de chiffres définitifs en provenance du canton, alors même que ceux-ci représentent une part importante du ménage communal.

Afin de régler une fois pour toutes ce problème récurrent, ne pourrait-on pas imaginer que le canton avance sa session du budget à la mi-novembre et que les communes repoussent la leur à la mi-décembre ?

Un geste en ce domaine irait dans le sens de l'amélioration des partenariats souhaitée par le Conseil d'Etat en début de législature.

Position du Conseil d'Etat

Ainsi qu'il a déjà eu l'occasion de l'exprimer au moment de son dépôt, le Conseil d'Etat propose de classer le postulat pour les motifs suivants:

- 2013 n'est pas une année de référence: le renouvellement du gouvernement l'a contraint à débiter le processus budgétaire en juin et à repousser l'adoption du budget d'un mois. De plus, le dossier de l'harmonisation fiscale, adopté en parallèle, a compliqué la préparation budgétaire.
- Janvier et février étant consacrés au bouclage des comptes, la procédure budgétaire débute en mars, les mêmes personnes étant engagées sur les deux processus. Par ailleurs, au regard des délais déjà très serrés et du temps exigé pour le travail de la commission financière, il n'est pas envisageable de raccourcir le processus budgétaire.
- Avancer le traitement du budget d'un mois au Grand Conseil impliquerait de fait l'adoption des chiffres du budget par le Conseil d'Etat début juillet au plus tard. Cela signifierait que l'on perdrait toute la période de l'été pour aborder la partie politique du budget.
- D'autre part, nous manquons avant les vacances d'été de beaucoup de données, fiscales notamment. En ce sens, avec presque trois mois en moins pour établir le budget, les chiffres fournis par l'Etat aux communes seraient nettement moins pertinents.
- Les estimations font partie de la gestion financière des collectivités publiques; les communes - comme l'Etat d'ailleurs - doivent composer avec elles.
- Les difficultés des communes ont résulté ces dernières années des reports de charges de dernière minute que le Conseil d'Etat entend éviter autant que possible à l'avenir.

Nonobstant les arguments avancés ci-dessus, le Conseil d'Etat fait tout son possible pour communiquer sans délai les données nécessaires à l'établissement des budgets communaux. Ainsi, un courrier d'information relatif aux charges de la facture sociale sur l'exercice 2015 a déjà été envoyé en date du 5 septembre 2014 aux communes, dans la perspective de la construction de leurs propres budgets.

Outre ces informations données de cas en cas de manière anticipée par un département, les informations budgétaires d'ensemble aux communes, plus particulièrement s'agissant des charges partagées, sont généralement communiquées dans un seul courrier du chef du DFS à fin septembre ou au plus tard avant les vacances scolaires d'octobre. Tout s'enchaînant très rapidement entre le moment de l'adoption des chiffres à fin août et la finalisation du rapport courant septembre, c'est en effet le délai nécessaire pour collationner les informations pertinentes et élaborer un courrier officiel. Afin d'aller dans le sens du postulat, le Conseil d'Etat évaluera néanmoins l'opportunité de systématiser davantage par le biais du service des communes, l'envoi au fur et à mesure - cas échéant de manière informelle - des données les plus significatives dont disposent les services, une fois celles-ci validées par le Conseil d'Etat.

L'amélioration de la préparation du PFT donnera aussi progressivement une meilleure visibilité à moyen terme sur les éléments du budget de l'Etat qui concernent les communes.